QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12266 — 4 F — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 4 JUILLET 1984

Le général Salan est mort

LIRE PAGE 8 L'ARTICLE DE JEAN PLANCHAIS



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

La querelle scolaire

LIRE PAGE 2 LES POINTS DE VUE DE MAURICE DUVERGER JACQUES BARROT et ROBERT BALLION

Coopération militaire tous azimuts

Quelques semaines après la signature, entre la France et l'Allemagne fédérale, d'un accord pour la construction en commun d'un nouvel hélicoptère de combat, le ministre de la défense, critiqué à cette occasion par la CGT et « l'Humanité », récidive. Profitant de la remise de ses premiers Mirage 2000 à l'armée de l'air, M. Hernu a lancé, lundi 2 juillet à Dijon, des offres de coopération tous azimuts en matière de fabrication d'armements classiques.

Il l'a fait avec solennité, et sans crainte d'entrer dans les détails, en direction des alliés européens de la France – ce qui n'est pas original – mais aussi en s'adressant directement aux Etats-Unis – ce qui l'est davantage – pour les associer à un projet d'avion de transport militaire. Un tel programme serait moins franco-américain qu'euro-américain puisque, dans l'esprit du ministre, il pourrait intéresser les constructeurs aéronautiques des deux rives de l'Atlantique.

Autrement dit, le successeur du Transall franco-ouest-allemand ne devrait pas rester un projet bilatéral. Au contraire. Chacun des partenaires sollicités aurait intérêt à conjuguer, pour le meilleur et pour le pire d'une coopération multilatérale toujours délicate à appliquer, son marché intérieur et ses finances qui, sans cet effort collectif, seraient insuffisants.

Même si l'on n'en est qu'aux prolégomènes d'une telle politique de concertation euro-américaine, l'appel de M. Hernu est d'autant plus important qu'il prolonge des initiatives précédentes de la France en faveur de la construction d'un nouvel avion de combat (avec le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagne) et de l'étude d'un satellite d'observation militaire (avec l'Allemagne fédérale). Tout se passe comme si les Français, après avoir été les « mauvais élèves » de la coopération militaire en Europe, entendaient prendre la tête d'un mouvement allant jusqu'à un partage du travail.

C'est bien là que le bât blesse. C'est aussi sur ce point précis de la sauvegarde des intérêts technologiques et industriels propres à la France que les communistes attendent le ministre de la défense et les socialistes. L'accusation de brader l'indépendance du savoir-faire national en matière de sécurité n'est pas encore brandie par le PCF, mais l'allusion est déjà sous-jacente au travers de tout ce qui a été dit ou écrit dans « l'Humanité » sur l'hélicoptère franco-allemand.

M. Hernu en est conscient qui parle à la fois de « volonté politique », pour parvenir à se mettre d'accord avec les alliés, et de « vigilance technique », pour que la France puisse continuer à fabriquer seule ce qu'elle ne peut pas ou ne veut pas faire avec d'autres. La marge est étroite. Mais la démarche n'en est pas moins indispensable. Pour la raison que la France – si elle a été, un temps, de ces Etats qui ont réussi à mener à bien sans aide extérieure un effort méritoire de dissuasion nucléaire – risque désormais de faire partie de la multitude de ces pays pour qui les écarts technologiques, en se creusant, peuvent menacer les fondements de leur sécurité.

En renouant avec ses alliés, la France, paradoxalement, accroît la sienne.

(Lire nos informations page 4.)

Vive polémique entre Moscou et Washington sur la démilitarisation de l'espace

En dépit de l'attitude négative de M. Gromyko une négociation entre les Deux Grands paraît inéluctable

Il est presque aussi difficile de refuser un dialogue que d'en ouvrir un ou de conclure un accord. Les Soviétiques viennent d'en faire une nouvelle fois l'expérience avec leur proposition du 29 juin visant à ouvrir à Vienne en septembre prochain des négociations sur la démilitarisation de l'espace.

Sans doute M. Gromyko et ses amis, qui en restaient au premier refus de Washington (il est inutile de discuter des armements antisatellites, car un accord de limitation ne serait pas vérifiable), ne s'attendaient-ils pas à une acceptation américaine aussi rapide. D'ailleurs le ministre soviétique des affaires étrangères, relayant une déclaration du gouvernement de Moscou diffusée dimanche, a-t-il dénoncé lundi devant Sir Geoffrey Howe, ministre britannique des affaires étrangères, ce qu'il a appelé la « réponse négative » des Etats-Unis.

Selon lui, Washington pose des « conditions préalables » à une négociation sur l'espace en proposant d'y associer les armes nucléaires, y compris les armes à portée intermédiaire dont Moscou refuse catégoriquement de discuter tant que l'OTAN ne sera pas revenu sur l'implantation des Pershing. Ce sur quoi la Maison Blanche et le département d'Etat ont aussitôt précisé que ce lien est de leur part un vœu, non une condition préalable, et que des représentants américains iront à Vienne de toute façon en septembre : la composition de la délégation serait déjà en discussion.

Est-ce à dire que ces négociations s'engageront à deux mois des élections américaines, c'est-à-dire à point nommé pour permettre au président Reagan de démontrer à ses concurrents que sa politique de fermeté et d'appel au dialogue a fini par payer ? On est encore loin du compte. En premier lieu, ce que l'on n'ose encore appeler une « ouverture » dans le dialogue soviéto-américain n'a nullement pris la forme de contacts discrets dans le cadre de la « diplomatie tranquille » (encore que M. Reagan se targue d'avoir eu un entretien fort aimable avec l'ambassadeur soviétique à Washington au cours d'un *barbecue* diplomatique), mais celle d'un échange de déclarations polémiques et publiques à quelques heures d'intervalle. Ce n'est pas la meilleure manière de parvenir au but. En second lieu, le ton employé par Moscou à l'endroit de M. Reagan est plus virulent que jamais. M. Gromyko a encore accusé lundi les Etats-Unis de *« recourir aux méthodes et moyens les plus criminels »* et de pratiquer un véritable *« culte du terrorisme »*. Comme M. Reagan est en outre accusé de toutes sortes de manœuvres *« visant à obtenir les voix des électeurs »*, on ne voit pas comment Moscou lui ferait ce « cadeau » d'une négociation réussie à la veille des élections.

Il reste que c'est le gouvernement soviétique, et non Washington, qui a proposé d'ouvrir un dialogue en septembre, et qui va jusqu'à fixer le lieu du rendez-vous. En outre, le thème de la guerre de l'espace se distingue nettement des autres propositions beaucoup plus générales, à usage psychologique, faites précédemment – comme sur un engagement de non-recours à la force – ou dans le cadre d'« exercices » beaucoup plus routiniers, comme la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe. Et une négociation devait fatalement s'engager à son sujet un jour, sinon cette année, du moins l'an prochain.

Cette précipitation soviétique cadre mal avec les préoccupations « anti-Reagan » de l'actuelle direction du Kremlin, mais elle n'est pas due au hasard. L'URSS n'a jamais « fait l'impasse » sur le thème de la guerre spatiale, qui est en fait aussi vieux que l'ère des missiles. (Après tout, un missile intercontinental traverse l'espace extra-atmosphérique avant d'arriver sur sa cible, et les satellites jouent depuis belle lurette un rôle-clé dans l'observation et les communications militaires.)

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

L'extrême droite en échec au Guatemala

La démocratie chrétienne en tête aux élections à la Constituante

Surprise au Guatemala après le scrutin du dimanche 1er juillet pour la désignation des quatre-vingt-huit membres d'une Assemblée constituante chargée de préparer le terrain pour une élection présidentielle qui doit avoir lieu en 1985 : c'est le Parti démocrate-chrétien qui est en tête, suivi de près par l'Union du centre national, une nouvelle formation de centre droit dirigée par M. Carpio Nicole, un dynamique directeur de journaux à succès. Le Parti démocrate-chrétien du Guatemala se situe nettement plus à droite que celui du Salvador, dont le leader, M. Jose Napoleon Duarte est chef de l'Etat. Et l'Union du centre national a des options très conservatrices. Mais ces deux formations, qui l'emportent brillamment dans la capitale, sont en tout cas favorables à un retour aussi rapide que possible à un régime constitutionnel, et elles partagent le souci de la grande majorité des Guatemaltèques pour un respect des droits de l'homme.

Il s'agit de résultats provisoires et non officiels. La moitié seulement des bulletins de vote étaient dépouillés ce mardi 3 juillet. Les résultats des départements de province, où l'extrême droite fait en général ses meilleurs scores, ne sont, en particulier, pas connus. Mais il apparaît, d'ores et déjà, que la coalition la plus puissante de l'extrême droite, celle du Mouvement de libération nationale et de la Centrale authentique nationaliste (MLN-CAN), n'a pas remporté le succès qu'elle espérait et qui lui aurait permis de contrôler la nouvelle Assemblée constituante. C'est une défaite de taille pour M. Sandoval Alarcon, leader du MLN, qui entretient de très bons rapports avec le major Roberto d'Aubuisson, dirigeant de l'ARENA (Alliance républicaine nationaliste) salvadorienne.

Le contexte guatemaltèque est différent de celui du Salvador. Mais on assiste dans les deux pays centre-américains à une lutte intéressante entre une extrême droite virulente, hostile à toute modification du *statu quo*, et une droite conservatrice et modérée, favorable à une évolution raisonnable et démocratique. Dans les deux pays, la gauche, révolutionnaire ou modérée, est absente de ce débat. Mais la montée dans les deux pays d'un courant démocratique peut, à long terme, favoriser une nouvelle approche du dramatique problème de l'insurrection armée.

Autre enseignement du scrutin du 1er juillet au Guatemala : de l'avis des observateurs étrangers, l'armée a observé une neutralité remarquable si on se réfère aux élections précédentes. L'armée reste sans doute la force principale dans le jeu politique, mais son comportement donne plus de crédibilité à des élections accueillies au départ avec scepticisme par les Guatemaltèques.

D'ailleurs, le taux de participation a été le plus élevé jamais enregistré au Guatemala. Une ombre au tableau : tous les électeurs, en particulier les paysans indiens de l'intérieur, n'avaient pas une idée très claire des enjeux. Mais les premiers résultats du scrutin montrent pourtant que quelque chose bouge peut-être dans le pays le plus fermé de toute l'Amérique centrale.

M. N.

AU JOUR LE JOUR

PSU

Incroyable : le PSU est en crise ! Cela couvait depuis vingt-quatre ans mais cette fois c'est sérieux. Le plus petit parti de la gauche, qui a toujours été le plus riche en tendances, courants, débats et déchirements, a mal supporté le choc du 17 juin : 0,72 % des électeurs ont voté pour sa liste.

Le prochain congrès devra tirer les leçons de ces deux décimales et dire s'il ne serait pas plus simple de mettre la clé sous la porte.

Ce serait triste. Le devoir des démocrates est de défendre le patrimoine national sous tous ses aspects. Il faut créer un comité d'écologie politique pour la protection de cette espèce peu répandue mais sympathique, aujourd'hui menacée de disparition : le militant PSU.

BRUNO FRAPPAT.

Faire oublier Valence

Il est urgent pour les socialistes d'accomplir dans l'ordre de l'idéologie le travail d'adaptation opéré par le gouvernement dans l'ordre de l'économie

par J.-M. COLOMBANI

Que faire lorsqu'on est au pouvoir, que l'on vient d'être désavoué et qu'il reste moins de deux ans avant le véritable rendez-vous avec le verdict populaire ? Que faire pour se réconcilier avec le pays ? Changer de politique, puisque celle-ci est impopulaire ? C'est impossible. Ce serait renoncer à une nécessité que pas un responsable sérieux, à gauche comme à droite, ne met en doute. Sauf à considérer, comme le craint M. Raymond Barre, que la reconquête du pouvoir autorise *« les promesses démagogiques »*. Ce serait y renoncer, qui plus est, au moment où la rigueur commence à porter ses fruits (1).

Changer la politique extérieure ? Bien qu'il ait fallu attendre le jugement de Mme Thatcher et de MM. Kohl et Reagan pour que cela se sache, le président est à la hauteur : le voyage à Moscou et le succès de Fontainebleau en témoignent de façon éloquente ! Que faut-il donc changer ? La politique de défense ? Mais qui le demande ? Bref, de quelque côté – essentiel – que l'on se tourne, il n'y a guère d'issue. Que ce soit à gauche ou à droite, le pouvoir est accusé de ne pas mettre ses actes en accord avec son discours. En fait, il faut se demander si sa tâche la plus urgente n'est pas de mettre son discours, et son image, en accord avec ses actes.

Pour l'heure, il faut se résoudre au constat suivant : la gauche a, de toute façon, psychologiquement tort parce qu'elle est politiquement minoritaire. Cette formule, pour schématique qu'elle soit, a le mérite de donner la mesure du chemin parcouru depuis l'automne 1981. A cette date, M. André Laignel avait cru bon de lancer, à l'adresse de l'opposition : *« Vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaires. »*

(Lire la suite page 7.)

(1) Lire dans nos éditions du 29 juin l'article d'Alain Vernholes.

Histoire d'amour

par KONK

PAGE 24

POINT DE VUE

L'AFFAIRE CREUSOT-LOIRE

La rigueur et la confiance

par JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER

Eté 54, été 84. Il y a trente ans, Dien-Bien-Phu. Et nous voici menacés d'un autre désastre de même nature – manque de réflexion, de préparation, – cette fois chez nous.

La chute de Creusot-Loire, après d'autres, sonne comme celle d'un puissant avant-poste. Allons-nous être surclassés aussi dans la lutte industrielle et technologique dont dépendent tous nos emplois ?

Pour cerner l'effort requis, contre une telle décadence historique, ses malheurs et ses cruautés, essayons de séparer, pas à pas, l'ivraie du bon grain, le dogmatisme de la création.

L'idéologie, chaque fois que tombent des milliers d'emplois, c'est la polémique sur la nature plutôt privée, ou plutôt publique, de la responsabilité.

Quand le Nord, la Lorraine, saignent, on accuse les anciens maîtres de forges qui ont mis leurs fortunes séculaires à l'abri plutôt que d'investir à temps. C'est vrai. Mais il y a plus de dix ans, maintenant, que les nouveaux maîtres de nos aciéries sont les commis de l'Etat. Ont-ils mieux préparé l'avenir pour sauver les hommes ? Fos ou Neuves-Maisons répondent.

Quand Citroën, Peugeot, somment le pouvoir de leur accorder, sans discussion, le droit de « dégraisser les sureffectifs », on est choqué par ce comportement sauvage. D'autant que ces capitalistes sans capitaux réclament, en outre, l'argent public pour cette besogne.

Plutôt que d'en rester au Moyen Age industriel, dont le « progrès » consiste à se débarrasser des hommes – mauvaise graisse, – n'avons-nous pas maintenant les moyens de les conserver pour les former d'abord, les qualifier, pendant les mois nécessaires, et sur le lieu du travail, pour les nouveaux emplois d'aujourd'hui ?

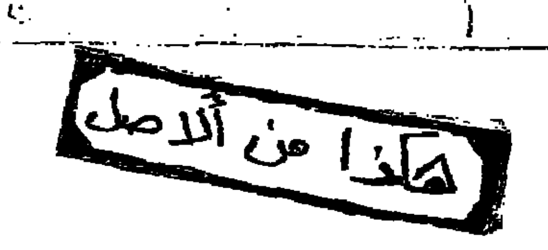
Question simple, humaine, que l'idéologie voudrait caricaturer comme prétexte à refuser les licenciements à ces entreprises privées. Mais Renault, régie publique, plonge aussi cette année. La même règle – former d'abord les hommes, – lui sera, bien entendu, appliquée. Ainsi voit-on apparaître, enfin, les premières lueurs d'une politique industrielle, d'une politique tout court : d'abord un immense effort de valorisation des hommes.

C'est le secret, et le seul, des performances remarquables, par rapport à toute l'Europe, de la sphère asiatique autour du Japon. Partie de rien, elle ne cesse plus d'accentuer son avance.

C'est aussi la racine, qui ne doit rien aux doctrines du passé, de la reprise américaine jaugée au seul critère qui vaille : la création d'emplois.

Depuis l'année dernière, l'Europe de la Communauté a perdu trois millions d'emplois pendant que l'Amérique en créait cinq, dans l'environnement et les services de la montée technologique. Non par une doctrine mais par un début d'automatisation des usines, liée à la qualification des hommes, par les outils issus de la révolution scientifique.

(Lire la suite page 26.)



L'école (suite)

On n'a pas fini de parler de la querelle scolaire et de la manifestation du 24 juin. Maurice Duverger reproche aux évêques l'ambiguïté de leur attitude, et croit qu'à conduire ainsi leur troupeau ils risquent la catastrophe. Robert Ballion juge *inespéré* pour les partisans de l'enseignement libre l'aboutissement d'un affrontement de près de trois ans. Jacques Barrot pense que M. Mauroy a rendu bien involontairement service aux parents d'élèves de l'école privée, en les poussant à une manifestation qui a d'abord démontré leurs capacités d'organisation.

Les pasteurs et le troupeau

par MAURICE DUVERGER

LES touristes étrangers n'ont pas compris grand-chose au défilé parisien du 24 juin. La plupart des Français non plus. Officiellement, il s'agissait de défendre la liberté de l'enseignement, qui fait partie des droits de l'homme. Si elle avait été effectivement menacée, le signataire de ces lignes se fût trouvé aux côtés des manifestants, quelles que soient leurs opinions politiques. Parce que beaucoup d'entre eux la croient en péril, leur geste mérite le respect. Mais il témoigne d'une stupéfiante absence d'information. Jamais le sort des écoles privées n'a été mieux garanti que par le projet de loi en cours de discussion.

Les pilules que l'opposition trouve amères sont inoffensives. Même intégrés dans la fonction publique, les maîtres seront choisis et contrôlés par les directeurs des établissements libres — toutes dispositions contraires étant désormais annulables par les tribunaux administratifs comme méconnaissant le *« genre d'éducation »* des établissements en question, consacré par le projet Savary.

D'autres dispositions sont plus contestables. Par exemple, la possibilité laissée aux communes de transférer à l'Etat des dépenses en principe obligatoires pour elles. Ou encore, la discrimination entre les écoles privées suivant que la moitié ou non de leurs enseignants seront fonctionnaires. Il n'est pas sûr que ces bizarreries passent le cap du Conseil constitutionnel. De toute façon, elles ne concernent que soixante-dix communes sur trente-six mille : celles dont la municipalité refuse de payer les sommes dues en vertu des textes en vigueur. La nouvelle loi va précisément assurer leur prise en charge par l'Etat.

L'opposition feint de s'indigner que cette prise en charge ne soit *garantie que pour huit ans. Comme si* un provisoire d'une telle durée n'avait pas les meilleures chances de s'ériger en définitif, suivant la tradition nationale. La droite serait-elle d'ailleurs si peu sûre de son avenir qu'elle n'envisage pas de pouvoir régler la question avant 1992 ? En tout état de cause, un financement si prolongé serait bien préférable à la situation présente où les écoles des communes en question ne touchent rien. Le texte contesté aujourd'hui augmente ainsi l'aide de l'Etat à l'enseignement privé plus qu'il ne la diminue.

Cet avantage matériel demeure très secondaire par rapport à un avantage moral d'une importance exceptionnelle. Pour la première fois dans l'histoire de nos républiques, la gauche reconnaît la légitimité d'un financement par l'État et les collectivités décentralisées d'écoles privées qu'elle considère comme participant au service public, tout en conservant leur caractère propre. Les lois Pétain, Barangé, Debré, Guermeur restaient sur le terrain d'une guerre scolaire menée par une partie du pays contre l'autre. Imposée par un gouvernement socialo-communiste, malgré les réticences d'une fraction notable de ses partisans, la loi en discussion ouvre les portes de la paix.

« Je suis leur chef »

En face d'un progrès si considérable de la liberté de l'enseignement, qui saute aux yeux de tous les observateurs hors de nos frontières, la manifestation du 24 juin prend une allure folklorique par rapport à son objectif officiel. La défense des écoles privées n'a plus de signification réelle quand leur existence est garantie par ceux-là mêmes qui en étaient jusqu'ici les adversaires.

*Elle sert désormais de pavillon dis*simulant une tout autre marchandise parce qu'elle demeure encore un des rares thèmes qui puissent mobiliser des masses populaires en accordant toutes les tendances de l'opposition, de Simone Veil à Le Pen, de Giscard à Nicoud, de Chirac à Gérard Deuil, de Raymond Barre à Francine Gomez. Il a gardé son efficacité du siècle dernier où il permettait une manipulation analogue de l'opinion, en conférant une unité factice aux différentes factions conservatrices, alors éparpillées en légitimistes, orléanistes, bonapartistes, nationalistes, antisémites et autres.

Aujourd'hui comme hier, une telle opération ne peut réussir qu'avec l'appui de l'Église catholique. En se *jetant dans la bataille au premier* temps de la République, elle a fait du cléricalisme le ciment des forces de droite. Elle a changé depuis lors. Qu'il s'agisse de la justice, des droits de l'homme, du tiers-monde, elle tend à devenir solidaire de la liberté des opprimés plutôt que des riches et des puissants. Va-t-elle se laisser néanmoins ramener au passé, par solidarité avec ses écoles ? Cela serait naturel si elles étaient réellement menacées. Mais elles ne le sont pas, et l'on approche au contraire d'un consensus à leur sujet, malgré l'apparence.

Dans une telle situation, la position de l'épiscopat français revêtait une signification capitale. Allait-il participer ou non à une manifestation dont l'opposition voulait faire *« le second tour des élections du 17 juin »* ? Peu importait finalement qu'il y ait un ou deux millions de personnes dans la rue. Seule une présence ou une absence comptait : celle des évêques. Ils ont choisi d'être là, sans y être, tout en y étant. Ils ont appliqué le vieux principe : *« Je suis leur chef, il faut bien que je les suive »*, mais en traînant ostensiblement les pieds.

Les pasteurs qui conduisent ainsi leur troupeau risquent la catastrophe quand il se dirige vers un précipice.

Merci, monsieur Mauroy

par JACQUES BARROT (*)

LE premier ministre, après trois ans de discussions avec les responsables de l'enseignement privé, aurait pu admettre clairement que le pluralisme scolaire est un acquis et qu'il *fallait* ranger au musée le projet d'un monopole scolaire. Il aurait pu, tirant parti des concessions faites sur ce point par les responsables de l'enseignement privé, présenter des propositions sur l'organisation de ce pluralisme... C'était une démarche pragmatique qui comportait des contraintes pour les écoles privées mais qui ne touchait pas à l'essentiel : leur mode d'organisation, leur marge d'autonomie. Au lieu de cela, en choisissant une démarche idéologique, M. Mauroy a acculé les parents responsables des écoles privées à défendre leur identité...

Ce faisant, il a permis à ces parents de se révéler à eux-mêmes, d'exprimer clairement leur refus d'abandonner à l'Etat ou à l'administration le soin exclusif d'organiser l'éducation, l'avenir de leurs enfants. C'est cette prise de conscience irréversible qui est au cœur de la manifestation du 24 juin et qui constitue un phénomène social profond et durable. C'est le spectre de l'Etat-parent qui a permis à cette évolution engagée depuis plusieurs années d'éclater au grand jour : en France comme en Europe, l'échec scolaire plus fréquent, confronté avec des emplois moins nombreux, a conduit *les parents à vouloir non seulement* choisir l'école de leurs enfants et pouvoir en changer, mais encore être partie prenante de la communauté scolaire.

Une efficacité remarquable

Dès lors, l'école ne peut plus w'isoler et s'organiser à l'écart des familles qui ne veulent pas laisser à d'autres le soin de s'occuper de ce qui les intéresse le plus. Ce n'est pas de la part des parents une tentation anachronique d'exercer une sorte d'hégémonie sur leurs enfants : la société d'aujourd'hui rendrait cette ambition déraisonnable; mais c'est l'intérêt profond porté à une œuvre éducative qui devient essentielle dans une société en très rapide changement. *Or précisément, les établis*sements privés dans leur majorité ont plutôt bien réussi cette liaison école-famille. Ils se sont ouverts à ces familles d'aujourd'hui, qui, pour rechercher une qualité éducative, sont prêtes à prendre leur part de responsabilité...

Ces familles n'ont aucune agressivité contre quiconque, mais elles ne tolèrent pas qu'on entrave leur volonté d'agir. Elles supportent de moins en moins de recevoir des leçons, et surtout pas de ceux qui passent leur temps à revendiquer un statut toujours plus protecteur, qui les désigne bien mal pour préparer les jeunes à prendre des initiatives et des risques. Face à ces nouvelles aspirations, les prétentions de l'état-major de la FEN apparaissent anachroniques et non fondées. Si les corporatismes continuent à camper dans l'école, c'est l'école elle-même qui se trouvera de plus en plus mise en cause. A vouloir un monopole de l'enseignement public, on risque d'entraîner demain à contrecoup son éclatement. A vouloir statufier à l'excès un corps enseignant, on affaiblira encore son autorité...

Mais le message du 24 juin dépasse la seule école. Il témoigne de la maturité du mouvement associatif... En fait, c'est une force sociale nouvelle qui vient de surgir dans la vie nationale. Les observateurs l'ont souligné : aucune force partisane, l'Eglise hiérarchique elle-même, n'aurait pas été à même d'organiser un tel rassemblement. Il a fallu une capacité militante et bénévole exceptionnelle. Si les pouvoirs publics avaient voulu susciter une telle mobilisation, cela aurait coûté très cher et n'aurait sans doute *pas été prêt à temps*. Voilà qu'en un mois à peine des milliers de parents ont pensé, organisé, encadré cet immense défilé dans un calme et une maîtrise exemplaires. C'est qu'ils ont pris, dans chacune de leurs associations, le goût de réfléchir et de gérer ensemble et, pourquoi ne pas le dire, de s'autogérer : ils s'y sont engagés totalement en donnant beaucoup de leur temps et aussi en totalisant les compétences des uns et des autres.

Femmes et hommes en majorité de vingt-cinq à quarante ans, ils appartiennent aux couches vives de la population. Ils ont surmonté le dilemme devant lequel butte souvent la vie associative : n'avoir à sa disposition qu'un bénévolat trop amateur ou rechercher des concours qui n'ont plus de bénévole que le nom. Leur effort restitue une efficacité remarquable au mouvement associatif. Grâce à eux, pour la première fois, peut s'exprimer concrètement le refus du tout-à-l'Etat... Certes, beaucoup d'écrits dénoncent la tentation de l'Etat protecteur, de l'Etat-assistance ; mais ces discours resteront vains si des alternatives ne se dessinent pas à ces excès de prise en charge étatique. Or voilà enfin une force sociale qui, en toute indépendance, constitue une de ces nouvelles solidarités capables de prendre le relais de l'État-assistance... C'est un courant profond, précurseur d'une évolution à venir.

Ce mouvement de fond interpelle l'ensemble du monde politique, et d'abord la gauche française. Si, aveuglée par son dogmatisme, elle continue à caricaturer la manifestation de dimanche en une parade oppositionnelle, elle va encore aggraver son décalage avec les forces vives de la société française. Entraîné par des forces archaïques, le socialisme pourrait bien entrer à son tour dans une régression et connaître le déclin, à l'image de son voisin, le Parti communiste, pour avoir refusé de comprendre son temps. S'il n'y a pas de changement de cap, si la perspective d'un monopole scolaire (pour aujourd'hui ou pour demain) n'est pas purement et simplement abandonnée, ce sera un divorce très grave avec le pays, puisqu'il porte sur le fond des choses : la manière d'organiser la société française.

Organiser le pluralisme

L'opposition, en combattant les projets du gouvernement, s'est trouvée proche des marcheurs de dimanche. Mais elle doit se livrer à une compréhension en profondeur si elle veut être à la mesure de l'avenir. Les familles attendent des futurs responsables de la France qu'ils sachent non seulement garantir le pluralisme, mais aussi l'organiser, autrement que par des schémas bureaucratiques ou des oukases de la puissance publique, avec le concours actif des familles elles-mêmes. Vient le temps où la paix scolaire se construira sur le terrain, par et avec les parents, qui, par-delà leurs sensibilités différentes, ont en commun un même souci : celui de s'intéresser de plus près à l'action éducative, qu'elle soit poursuivie dans les structures publiques ou *privées*. Vient le temps où les intérêts corporatistes, les paresses bureaucratiques, devront reculer pour rendre aux éducateurs cette liberté et cette responsabilité qui les rendront aptes à un vrai dialogue avec les familles et les jeunes.

Parce que cette coopération s'est engagée dans un nombre appréciable d'écoles privées, parce que M. Mauroy a voulu contrarier, voire mettre en cause, cette coopération, nous avons eu ce défilé à la fois grave et enthousiaste à la Bastille. C'était d'abord la protestation des usagers d'établissements scolaires reconnus et appréciés comme des communautés auxquelles ils ne se sentent plus étrangers. C'était aussi l'annonce d'une société en quête d'un surcroît de libertés et aussi de nouvelles solidarités pour s'assumer ensemble, sans recourir en permanence à l'Etat et au politique. C'est, à n'en pas douter, le chemin d'une renaissance démocratique. M. Mauroy, bien malgré lui et contre son gré, en aura, paradoxalement, facilité l'ouverture.

(*) Député UDF de Haute-Loire, secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement.

• RECTIFICATIF. — Le journaliste Victor Noir n'a pas trouvé la mort au cours d'un duel *(le Monde* du 26 juin p. 10). Il a été assassiné le 11 janvier 1870 par Pierre Bonaparte, alors que comme témoin envoyé par un autre journaliste, il venait avec un second témoin demander réparation au « prince » de propos insultants tenus sur le journaliste ami de Victor Noir.

Une autre voie

par ROBERT BALLION (*)

UNE fois de plus, avec l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'enseignement privé, suivi de la manifestation pittoresque et grandiose du 24 juin, la forme, le spectacle, l'ont emporté sur le fond. Sollicités par le psychodrame politique, nous n'avons pas vu l'importance de ce qui se mettait en place : comment, au-delà du problème du règlement définitif des rapports entre l'enseignement privé et l'Etat, l'école tout entière allait s'engager dans une dynamique de transformations.

Vingt-cinq ans de tâtonnement, de déception, que l'on ne pouvait sans doute pas s'épargner, ont fait prendre conscience que la seule manière de concevoir et d'organiser une école de masse efficace et démocratique était, comme le souhaitait déjà Henri Wallon en 1945, que l'école *« soit diversifiée afin de pouvoir répondre à toutes les aptitudes des enfants, quelle que soit leur diversité »*.

En reconnaissant aux parents le droit de choisir l'établissement privé et les options éducatives qu'ils désirent, y compris les choix confessionnels, en affirmant que les écoles publiques ne doivent plus être soumises au poids d'un modèle *« uniforme »* et doivent se construire une *« personnalité »*, c'est un changement capital qui est amorcé. En effet, poser la liberté de choix des familles dans les limites réalistes qu'implique le fonctionnement d'un service collectif, cela suppose que l'offre soit bien définie et, pour ce faire, qu'elle prenne en compte les caractéristiques de la demande, que l'on n'ait plus une représentation abstraite et normative des élèves, mais que l'on considère les différentes populations qu'ils constituent comme porteuses de potentialités qui leur sont propres. Cela rend nécessaire aussi, pour qu'il y ait cohérence du projet éducatif, que celui-ci soit assumé par des équipes pédagogiques homogènes *auxquelles les enseignants auront* choisi d'être intégrés.

Les germes du changement

Etablir un rapport contractuel de libre choix des personnes, c'est à la fois les ramener à l'acceptation des contraintes qu'impose la réalité et c'est les rendre responsables, c'est faire des enseignants et des usagers de l'école de véritables acteurs impliqués dans une action dont ils auront fixé ou tout au moins accepté les objectifs. On peut, sans être taxé d'optimisme excessif, estimer que ce changement qualitatif de nos rapports à l'école n'entraînera pas, bien sûr, la disparition des problèmes qu'elle nous pose, que nous aurons encore à nous affronter à l'échec scolaire, à l'inadaptation des prises en charge éducatives, mais que nous le ferons certainement d'une manière plus efficace.

Trois traits de la conception de l'enseignement privé que le projet de loi ou les déclarations du ministre précisent me paraissent être ces éléments générateurs de la mutation que je viens d'évoquer.

Tout d'abord, la distinctiob fondamentale que fait M. Savary en déclarant : *« C'est l'établissement privé qui concourt au service public, ce n'est pas le service public qui vient au secours de l'initiative privée. »* J'y vois là une expression de la conception du bien public qui devrait rassurer les pourfendeurs de l'étatisme. En effet, ce qui est mis en avant ici, c'est le caractère premier du service rendu par rapport au statut de l'organisation qui met en œuvre sa réalisation. Le bien public est considéré en soi et n'est pas assimilé à l'institution étatique, puisque des organismes privés peuvent eux aussi l'engendrer. L'expression et la réalisation de l'intérêt général ne sont donc plus l'apanage exclusif de l'Etat et de ses appareils, puisque les intérêts privés agrégés peuvent aussi l'actualiser, dans la mesure où ils se conforment au *« respect d'un certain nombre de principes »*.

L'élément central du projet est la reconnaissance du droit au choix éducatif. Ainsi est reconnue au citoyen, en matière d'éducation, une capacité de détermination qu'on ne songe pas à lui contester dans les autres domaines de la vie sociale. Mais, *« organiser les préférences »* n'est pas *« un abaissement des parents au rang de consommateurs d'école »* : c'est là où le projet est socialement le plus novateur, car il fait le pari qu'entre le laisser-faire, la concurrence, seuls garants pour la pensée de droite de l'efficacité et de la liberté, et l'imposition d'un ordre étatique prescriptif, et non pas simplement régulateur, il existe une autre voie qu'il n'est pas utopique d'emprunter, celle qui consiste à persuader les agents sociaux qu'ils ont tout à gagner à construire un ordre qui les situe en tant que partenaires.

Ouvrons le ban !

Ici apparaît toute l'importance de la création de l'établissement d'intérêt public, cette *« instance de concertation et d'information réciproque »* qui regroupera les responsables éducatifs d'une zone géographiquement limitée. Enfin est mise en place — et souhaitons que très vite cela ne concerne pas que le secteur privé — la structure organisationnelle clé d'un service éducatif pluraliste : un lieu institutionnel où, par le dialogue, par la confrontation et la nécessité de trouver des compromis, s'opérera ouvertement l'organisation de la production de l'offre, le partage des rôles, l'ajustement entre ce que *« tous les établissements financés sur fonds publics »* peuvent proposer et ce que les usagers attendent.

Messieurs les partisans de l'enseignement privé, vous vous êtes bien battus, mais, vous le savez, l'issue de cet affrontement de près de trois ans est inespérée pour vous. Non seulement vous voilà enfin et légitimement reconnus sans ambiguïté, ce qui n'était pas le cas sous les septennats précédents, comme membres à part entière de la communauté éducative, mais c'est un pouvoir politique que vous ne chérissez pas particulièrement qui a eu le courage d'affirmer que vous étiez dans la *bonne voie pédagogique*.

Messieurs les laïques, la grande famille de gauche, celle des hommes de progrès, vous remercie, vous avez été là pour dire très fort que l'école de la République méritait bien de la nation, mais, comme le dit M. Laignel — il lui arrive de dire des choses sensées, — *« la laïcité reste une idée neuve »* : alors, donnez à cette règle du vivre ensemble à laquelle nous sommes tant attachés, à cette acceptation de l'autre dans sa différence, la forme qui doit être la sienne dans une société pluraliste qui ne se sent plus menacée.

Messieurs les coupeurs de têtes et vous messieurs les tartufes du redressement national, les hérauts de la course pour la vie où l'on a d'autant plus de chances d'arriver le premier que l'on a de gros mollets et des coudes pointus, vous avez bien failli tout faire capoter, mais vous avez échoué. Maintenant, laissez-nous travailler !

Quant à vous, monsieur le ministre, vous avez bien mérité notre reconnaissance.

(*) Auteur des *Consommateurs d'école* Pernoud, Stock 1982.

LU

LA LIBERTÉ SEXUELLE ET LA LOI d'Olivier de Tissot

« A » comme adultère

A comme adultère, « b » comme bestialité, « c » comme concubinage, *« d » comme draguer... « v »* comme virginité. Voilà bien un objet nouveau : à tous les amoureux de l'amour, à tous les passionnés de la passion, à tous les curieux de la sexualité et des rapports qu'elle entretient avec les lois et les règlements, Olivier de Tissot, professeur de droit et écrivain, offre l'abécédaire de leurs rêves. Non pas un quelconque *dictionnaire aimablement* paillard ou gentiment coquin, mais un livre qui se veut sérieux, docte parfois.

Vous voulez tout savoir sur les risques et les avantages du concubinage, notoire ou discret ? Sur l'existence — au sens juridique — de cette notion ? Reportez-vous page 98. Quelque dix-huit pages tentent de faire le point. La méthode est simple : l'auteur part de la définition du *Petit Robert*, de celle du code pénal ou du code civil. Et en *route pour un développement* nourri de textes de loi, de jugements et de faits de société relatés par la presse, etc. Au passage, Olivier de Tissot ironise, « humorise ».

Son livre est un vagabondage qui n'oublie ni les formes modernes de la liberté sexuelle comme les petites annonces, ni les grandes peurs comme la castration, *ni les fantasmes et les* tabous qui ont pour nom le travesti, l'inceste, la nécrophilie... On regrettera simplement que le souci pédagogique n'ait pas toujours été plus radical, et que les informations livrées sentent parfois la naphtaline.

LAURENT GREILSAMER.

★ Ed. Balland, 359 pages, 79 francs.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

Grèce

AFFECTÉES PAR UN LOURD CONTENTIEUX

Les relations avec l'Albanie sont en légère amélioration

De notre correspondant

Athènes. – La récente visite à Athènes d'un sous-secrétaire d'Etat albanais aux affaires étrangères, M. Capatlani, a permis d'enregistrer quelques progrès dans les relations bilatérales, traditionnellement affectées par le problème de la minorité grecque en Albanie et par l'absence de tout traité de paix entre les deux pays.

Un certain nombre d'accords ont été préparés (ils devraient être signés lors de la visite à Tirana, en octobre prochain, d'un responsable grec des affaires étrangères). Il s'agit en particulier d'un accord sur les télécommunications et la retransmission de certains programmes grecs par la télévision albanaise. D'autre part, il a été décidé de créer un centre d'enseignement du grec moderne à Argyrocastro, en Albanie, et les échanges culturels devraient être développés. Reste à savoir si les diplomates grecs en poste à Tirana bénéficieront de la liberté qui permet aux diplomates albanais accrédités en Grèce d'inviter une minorité d'origine albanaise à *« préserver l'héritage culturel national »*.

L'accord routier qui permettra aux voitures des diplomates et des missions officielles d'emprunter le poste-frontière de Kakadia est très restrictif : le passage restera fermé aux autres véhicules, ce qui ne facilitera pas les échanges commerciaux. Enfin, un accord postal va permettre l'échange de lettres, de paquets et de mandats entre les familles grecques et leurs parents vivant en Albanie, mais il n'est pas question d'un droit réciproque de visite.

Dans le domaine économique, un accord-cadre à long terme devrait permettre un développement des échanges commerciaux, pour l'instant limités. Cependant, M. Capatlani a laissé entendre que la Grèce pourrait devenir le partenaire privilégié de l'Albanie sur le plan économique.

En fait, il s'agit moins d'un rapprochement entre la Grèce et l'Albanie *que de la poursuite d'un dialogue* en dents de scie. Ce dialogue fut amorcé en 1958 aux Nations unies, mais ne se concrétisa qu'à partir du 6 mai 1971, après le rétablissement des relations diplomatiques. L'évolution des relations n'a pas répondu à *l'attente des deux parties et*, au début de cette année, les rapports entre Athènes et Tirana étaient loin d'être chaleureux.

La minorité grecque de l'Epire du Nord

Les associations de Grecs originaires de l'Epire du Nord (ou de l'Albanie *du Sud*) estiment qu'il n'est pas possible de normaliser les relations entre les deux pays tant que l'importante minorité grecque (environ 400 000 personnes) continuera à vivre dans des conditions considérées comme inacceptables. C'est ainsi que, le *15 février* dernier, 15 000 personnes manifestèrent dans le centre d'Athènes en affirmant que le « cordon ombilical » ne saurait être coupé. Les dirigeants albanais ne dissimulèrent pas leur mécontentement et répondirent en faisant allusion aux minorités musulmanes et slavophones vivant en Grèce dont les autorités grecques nient l'existence.

Le 3 mars suivant, le gouvernement hellénique précisa qu'il n'était pas question d'entretenir une polémique avec Tirana et que, de toute façon, le dialogue prévu serait bel et *bien engagé*.

La visite de M. Capatlani, préparée par des conversations sur les différents problèmes en suspens, y compris les conditions de vie de la minorité grecque en Albanie, a concrétisé cette volonté, mais on est très loin d'avoir apuré *tout le contentieux* : les deux pays sont en effet, *de jure*, toujours en état de guerre.

Lors de la conférence de la paix en 1945, la Grèce avait présenté trois revendications nationales : Chypre, l'Epire du Nord et le Dodécanèse. Les puissances alliées *lui* restituèrent le Dodécanèse, mais Chypre demeure une plaie ouverte et la question de l'Epire du Nord sommeille dans les dossiers des chancelleries des grandes puissances. La Grèce et l'Albanie se trouvent toujours dans une *situation* d'autant plus extravagante que les faits suffisent à indiquer que l'état de guerre a cessé.

Pour sa part, le gouvernement de M. Papandréou veut en finir avec cette question, mais il doit tenir compte de considérations intérieures, car les organisations épirotes, particulièrement puissantes aux Etats-Unis et au Canada, sensibilisent l'opinion grecque sur le sort des *« frères opprimés »*.

MARC MARCEAU.

● *Démission du ministre de la radio-télévision.* – Le ministre responsable de la radiotélévision grecque, M. Sakis Péponis, a donné sa démission, lundi 2 juillet. C'est le dernier incident d'une série de querelles intestines *et de luttes* d'influence qui ont amené plusieurs responsables à renoncer à leurs fonctions.

Depuis moins de trois ans que les socialistes ont accédé au pouvoir, cinq directeurs de l'information et deux présidents-directeurs généraux de la première chaîne ont donné leur démission ou ont été *limogés*, *tandis* que la deuxième chaîne changeait *cinq fois* de P-DG, *et* deux fois de directeur de l'information. Le ministère de la radiotélévision, dont M. Péponis était le premier titulaire, avait été créé en janvier dernier. Les responsabilités de ce poste viendront désormais s'ajouter à celles de M. Dimitrios Maroudas, sous-secrétaire à la presse. – *(Reuter.)*

RFA

Ancien ministre de l'économie

M. LAMBSDORFF A ÉTÉ OFFICIELLEMENT INCULPÉ DE CORRUPTION

Bonn *(AFP, Reuter)*. – L'ancien ministre de l'économie, le comte Otto Lambsdorff, a été inculpé officiellement de corruption, lundi 2 juillet, par la septième chambre du tribunal de Bonn. Il sera traduit devant *un tribunal correctionnel*. Le procès ne devrait pas commencer avant la fin de l'automne. La septième chambre du tribunal de Bonn, chargée des dossiers économiques, a en effet jugé recevables les charges pesant contre M. Lambsdorff. Le parquet l'avait inculpé de corruption en novembre dernier, l'accusant d'avoir reçu 135 000 marks (près de 400 000 F) du groupe industriel Flick et de lui avoir accordé en échange un dégrèvement fiscal de 450 millions de marks.

Outre M. Lambsdorff, deux autres personnalités sont inculpées : il s'agit de MM. Hans Friderichs, directeur général de la Dresdner Bank, deuxième banque de RFA par son chiffre d'affaires, et Eberhard von Brauchitsch, ancien directeur de Flick.

En demandant sa démission la semaine dernière, M. Lambsdorff avait réaffirmé son innocence. Il a été remplacé à la tête du ministère de l'économie par un autre membre du Parti libéral, M. Martin Bangemann.

Irlande du Nord

LONDRES SUGGÈRE DES RENCONTRES ENTRE PARTIS UNIONISTES ET NATIONALISTES

(De notre correspondant.)

Londres. – Par la voix de M. James Prior, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, le gouvernement britannique a donné, le lundi 2 juillet, une réponse un peu moins réservée que la première aux propositions faites à Dublin, début mai, par le Forum pour une Irlande nouvelle.

Lorsque dans un volumineux rapport les trois grands partis de la République et le Parti social-démocrate et travailliste (SDLP), principal mouvement représentant la communauté catholique d'Irlande du Nord, avaient énoncé plusieurs projets de solution au conflit en essayant de prendre en considération les aspirations des protestants unionistes, M. Prior avait surtout manifesté des réticences. Au cours d'un débat à la Chambre des communes, M. Prior s'est montré relativement plus encourageant en suggérant des pourparlers directs entre les différents partis politiques d'Irlande du Nord. Mais, confirmant l'état d'esprit qui règne au sein du gouvernement de Mme Thatcher, il a souligné que celui-ci ne souhaitait prendre aucune *initiative majeure*, pas même celle d'organiser ces rencontres.

Yougoslavie

Les autorités estiment que la situation est en voie d'apaisement au Kosovo

Condamnations en série contre des « nationalistes » albanais

De notre correspondant

Belgrade. – Près de soixante-dix Albanais accusés de *« nationalisme »* et d' *« irrédentisme »* albanais ont comparu en l'espace d'un mois devant les tribunaux du Kosovo. Ouvriers, agriculteurs, *étudiants*, techniciens, enseignants, journalistes, employés, chômeurs, ils ont été condamnés à des peines allant de cinq mois à quinze ans de détention pour activités *« illégales »*, propagande *« hostile »*, attentats et tentatives d'*attentats, constitution d'organisation « subversives »*. La condamnation la plus récente, en date du 2 juillet, a frappé de deux à dix ans de prison neuf personnes qui réclamaient la création d'une « République du Kosovo » (1).

Sur un million et demi d'habitants du Kosovo, province autonome de la *République fédérée de Serbie*, plus de 75 % sont de souche albanaise. Au printemps de 1981, de violentes manifestations avaient éclaté à Pristina, la capitale, et dans plusieurs autres localités. Les forces de l'ordre réprimèrent durement le mouvement. *Il y eut une dizaine de morts* et deux cents blessés. La direction collégiale de l'Etat *qualifia les événements* de *« contre-révolutionnaires »*. Immédiatement, toutes les républiques fédérées dépêchèrent au Kosovo des unités de milice, et l'armée renforça ses garnisons. *Le président* du Kosovo, M. Nimani, le chef du parti *communiste local, M. Bakali, et plusieurs* autres dirigeants ont été limogés. L'administration, les entreprises, la justice, l'enseignement, la police, ont été épurés des éléments dits *« contre-révolutionnaires »*, plus de sept cent cinquante personnes *ont déjà été condamnées à de* lourdes peines de réclusion au cours de toute une série de procès. Deux à trois mille personnes ont été *exclues* du Parti. L'opération n'alla pas sans difficultés, *notamment* à l'université de Pristina, considérée comme le *foyer du « nationalisme et de l'irrédentisme »*.

Des commissions d'enquête ont constaté que l'ancienne direction du Kosovo avait gaspillé une part énorme de l'aide fédérale à cette région, la plus sous-développée de Yougoslavie, dans la construction d'ouvrages inutiles au détriment de l'économie, alors que l'on compte des dizaines de milliers de chômeurs. *Les dirigeants auraient fait preuve* d'une tolérance « criminelle » face aux efforts d'endoctrinement « stalinien » de la jeunesse par Tirana, qui aurait même fourni des livres scolaires au contenu « anti-yougoslave », imprimés en Albanie, aux élèves albanais du Kosovo.

« Le gouvernement et le parti ont été manipulés par l'ancienne direction du Kosovo », a avoué un membre du comité central.

Les désordres de rue au Kosovo *ont cessé depuis deux ans, mais les* contestataires se manifestent encore par la distribution de tracts, de lettres de menaces et d'intimidation, par des inscriptions « anti-yougoslaves ». Leurs activités sont soutenues par la propagande albanaise, *en particulier à la radio* et à la télévision de Tirana *que* l'on peut capter au Kosovo. Néanmoins, le retour au calme se poursuit. Les services publics fonctionnent normalement, *les autres républiques fédérées* ont rappelé leurs unités de milice et un laissez-passer pour visiter la région. On constate même l'arrivée de touristes étrangers qui traversent le Kosovo pour se rendre de Belgrade sur le littoral monténégrin.

L'émigration de Serbes et de Monténégrins

Les revendications albanaises ne sont pas la seule raison de la situation instable dans cette province. Minoritaires dans les villes et plus encore dans les campagnes, les Serbes et les Monténégrins sont exposés fréquemment aux pressions des citoyens d'origine albanaise. Dans des villages perdus où la police n'est pas toujours présente, *ils affirment* que les Albanais détruisent leurs récoltes et *leurs* vergers, profanent *leurs* cimetières, maltraitent leurs enfants. *On rapporte* des cas de viol de femmes, des tentatives d'incendie de maisons, voire de monastères orthodoxes, qui, à travers leur architecture et leurs merveilleuses fresques, témoignent de la prospérité de l'Etat médiéval serbe au Kosovo, auquel les Serbes demeurent profondément attachés.

S'estimant insuffisamment protégés, des milliers de Serbes et de *Monténégrins (quinze mille à vingt* mille, selon la presse, de 1981 à 1983) ont abandonné leurs biens ou les ont vendus aux Albanais du Kosovo à bas prix et, avec femmes et *enfants, ont amorcé un mouvement* d'émigration vers le nord du pays. Leur sort pèse lourdement sur la politique intérieure de la Yougoslavie. C'est une des raisons pour lesquelles dissidents et contestataires, parmi les autres peuples et nationalités yougoslaves, *ne manifestent pas* de sympathie à l'égard des « extrémistes » albanais.

Des mesures draconiennes ont été prises pour enrayer ce mouvement d'émigration. Il n'est pas encore entièrement arrêté, mais on enregistre un fait nouveau : le retour au Kosovo de certains qui l'avaient quitté dans les *années passées. Leur nombre* devrait croître avec l'apaisement de l'agitation, le comportement de la vieille génération albanaise, qui prend ses distances avec les éléments « extrémistes », et la mise en œuvre d'un plan de développement économique *accéléré du Kosovo*.

Les relations entre Belgrade et Tirana

Les événements du *Kosovo* ont gravement détérioré les rapports politiques *entre la Yougoslavie et l'Albanie*. Ceux-ci, après avoir connu leur lune de miel dans les toutes premières années de l'après-guerre, ont traversé des crises aiguës après l'adhésion du parti albanais à la fameuse résolution du Kominform de 1948 *par laquelle la Yougoslavie fut* exclue du « camp socialiste ». Pendant une longue période, les relations diplomatiques entre les deux pays *ont été pratiquement rompues, et de* sanglants incidents se sont produits aux frontières, les Albanais s'étant faits les champions de « l'anti-révisionnisme ».

Il y a une dizaine d'années cependant, les Yougoslaves ont eu le sentiment *que les dirigeants de Tirana s'étaient enfin engagés*, à leur égard du moins, sur la voie d'une politique raisonnable. La Yougoslavie est devenue le principal partenaire commercial de Tirana et elle a accepté l'établissement de multiples contacts entre l'*Albanie* et le *Kosovo*. Invoquant le droit de s'intéresser aux Albanais du Kosovo, Tirana en a profité, selon la thèse des autorités yougoslaves, pour monter une vaste entreprise de *« déstabilisation »* de la Yougoslavie. Après les désordres de Pristina, *tous les contacts établis à* l'insu du gouvernement fédéral entre *le Kosovo et l'Albanie, entre autres* les fréquents séjours d'Albanais de Kosovo en Albanie, furent interrompus.

Belgrade se dit prête à envisager leur reprise, mais à condition que le droit de se rendre en Albanie soit reconnu à tous ses citoyens, et non aux seuls Albanais du Kosovo, que la *collaboration culturelle albano-yougoslave* ne soit pas limitée, comme par le passé, à la seule collaboration entre l'Albanie et le Kosovo, mais qu'elle soit étendue à toutes les républiques yougoslaves. Les négociations durent depuis deux ans sans *résultat*.

Les événements du Kosovo n'ont guère perturbé le commerce entre les deux pays. Persuadés que l'Albanie finira par sortir de son isolement, les Yougoslaves n'ont pas pris de me*sures de rétorsion pour interrompre*, par exemple, les exportations albanaises qui, pour une bonne part, transitent par la route à travers leur territoire national. Ils ont maintenu les tarifs privilégiés accordés au transit albanais et poursuivent les travaux *de construction d'une ligne de* chemin de fer Titograd-Skodra, qui reliera par la Yougoslavie le modeste réseau ferroviaire albanais à l'Europe. Cette ligne traverse des terrains très accidentés et reviendra très cher aux Yougoslaves sans avoir pour eux une *grande importance économique ou* touristique. Ils espèrent cependant qu'elle pourra devenir une « fenêtre » par laquelle les Albanais s'apercevront un jour que le monde qui les entoure est différent de celui qui leur est décrit par leurs dirigeants.

PAUL YANKOVITCH.

(1) Les autorités accusent les nationalistes albanais de vouloir en fait détacher le Kosovo de la Yougoslavie, pour le ratacher à l'Albanie. Mais la plupart des contestataires albanais du Kosovo affirment ne rien réclamer d'autre que *la création d'une République du Kosovo*, au même titre que les six Républiques fédérées qui forment la Yougoslavie (Serbie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Slovénie, Montenegro, Macédoine). *Cette revendication*, catégoriquement rejetée par Belgrade, est soutenue par Tirana, qui se défend toutefois de vouloir porter atteinte à l'intégrité territoriale de la Yougoslavie. – *(NDLR)*.

DIPLOMATIE

LES RELATIONS EST-OUEST ET LA MILITARISATION DE L'ESPACE

EN VISITE A MOSCOU

Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office insiste sur les droits de l'homme et sur une reprise des négociations de Genève

Moscou. – Les discours prononcés au Kremlin, lundi 2 juillet, lors de la première journée de la visite officielle du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, ont illustré une fois de plus le gouffre qui sépare les positions soviétiques et occidentales sur les euromissiles en même temps que le sérieux différend entre les Etats-Unis et l'URSS sur la manière d'aborder les négociations pour éviter une militarisation de l'espace.

Dès son premier entretien avec M. Gromyko, le chef de la diplomatie britannique est entré dans le vif du sujet. Les propositions de l'OTAN à la Conférence de Vienne sur les réductions de forces en Europe centrale (MBFR) et à la Conférence sur le désarmement à Genève sur les armes chimiques, a-t-il dit selon des sources britanniques, *« méritent une réponse positive »* de l'URSS, aussi positive que *« la réaction des Etats-Unis aux idées soviétiques sur le contrôle des armements dans l'espace »*. Dans son toast, Sir Geoffrey s'est félicité de *« la réponse rapide* [des Etats-Unis] *à la proposition* [soviétique] *de nouveaux entretiens sur le contrôle des armements dans l'espace cosmique »* pour estimer que, *« s'il y a des différences d'approche, elles devraient certainement être évoquées au moment des discussions elles-mêmes »*. Ces remarques, comme celles portant sur l'Afghanistan, les droits de l'homme ou les intentions pacifiques de l'Occident, n'ont pas eu l'heur de plaire à la *Pravda*, qui les a censurées, comme elle l'avait fait, dans des circonstances analogues, pour les propos du ministre ouest-allemand Hans-Dietrich Genscher et ceux du président François Mitterrand.

La *Pravda* publie par contre *in extenso* l'allocution de M. Gromyko, intraitable comme à l'accoutumée. Sur l'espace, le ministre paraphrase une déclaration de l'agence Tass de la veille, qui avait rejeté comme *« tout à fait insuffisante »* l'acceptation conditionnelle des suggestions soviétiques par l'administration américaine : *« Nous regrettons que Washington ait donné une réponse négative, imprégnée d'un esprit d'accélération de la course aux armements pour l'étendre à l'espace cosmique. Une demande a été formulée comme condition préliminaire, celle de fusionner les négociations sur l'espace avec les entretiens sur les armements nucléaires de portée intermédiaire en Europe et les armements stratégiques. En d'autres termes, de les fusionner avec des entretiens qui ont été minés par Washington. »*

De notre correspondant

Il s'agit, selon M. Gromyko, d'un *« jeu avec des cartes biseautées »*, d'une *« supercherie »* destinée à *« ramasser des votes »* et à *« semer la confusion »*. Et il ajoute : *« Nous voudrions exprimer notre espoir que l'administration des Etats-Unis puisse néanmoins avoir une approche plus sérieuse et plus responsable, sans bloquer ces négociations par des conditions préliminaires qui, de surcroît, sont sans rapport avec elles. »*

Sir Geoffrey a au contraire plaidé pour une reprise des négociations de Genève, décrite par la partie soviétique comme une *« précondition »* inacceptable. *« La logique et l'intérêt des deux côtés rendent nécessaire un retour rapide à la table des négociations »*, a-t-il dit. *« Les Etats-Unis sont prêts à négocier à n'importe quel moment sans conditions préalables »*, phrase prononcée textuellement et au même endroit à la mi-mai par le chef de la diplomatie de la RFA, et également supprimée à l'époque par la presse soviétique. Les remarques de M. Gromyko sur le sujet n'ont pas non plus été originales : *« Les nouveaux missiles d'Amérique ne peuvent pas apporter la sécurité. Au contraire, ceux qui les acceptent sur leur territoire font croître le danger. »*

Parmi les autres sujets abordés par le secrétaire au Foreign Office et soigneusement censurés par la presse soviétique : l'Afghanistan et les droits de l'homme. Sur ce dernier point, contrairement au président français, qui avait prononcé le nom d'Andreï Sakharov, Sir Geoffrey en est resté sur le plan des principes *« On ne perçoit pas*, a-t-il dit, *le gouvernement soviétique comme agissant dans ce domaine en conformité avec les obligations auxquelles vous avez vous-mêmes souscrit. C'est un domaine où les actes plutôt que les paroles devraient être le principe directeur. »*

Mais, selon des indications de source britannique, il est allé beaucoup plus loin lors des entretiens avec M. Gromyko. Il y a non seulement évoqué le cas du prix Nobel de la paix et de son épouse, Elena Bonner. Il a également fait état d'autres cas humanitaires, tombés un peu dans l'oubli en Occident : Anatoli Chtcharansky, le dissident juif condamné en 1977 à treize ans de détention pour *« espionnage en faveur des Etats-Unis »* et dont la santé serait gravement atteinte ; le docteur Anatoli Koriaguine, condamné à douze ans de privation de liberté pour avoir dénoncé les abus de la psychiatrie en URSS ; le prêtre Gleb Yakounine, condamné à dix ans en 1980 pour *« propagande antisoviétique »*. Sans parler de la vingtaine de cas, anonymes ceux-là, de ressortissants qui ont de la famille au Royaume-Uni et se heurtent au refus des autorités dans leurs demandes souvent multiples d'émigrer.

Contrairement à la visite du président Mitterrand où l'activité diplomatique annexe du Kremlin se réduisait quasiment à néant, cette fois-ci il n'y a pas de baisse de régime. Un représentant du PC japonais est arrivé lundi à Moscou pour tenter d'organiser un sommet entre les deux partis que séparent, au moins, l'idéologie et l'Afghanistan. Et, décidément infatigable, M. Gromyko a reçu le vice-ministre chinois des affaires étrangères M. Qian Qichen, arrivé l'avant-veille pour des *« consultations sur des questions internationales »*.

(Intérim.)

Une négociation paraît inéluctable

(Suite de la première page.)

L'URSS a même pris les devants en testant, à partir de 1971, un satellite « tueur » qui détruit sa cible en explosant à proximité d'un autre satellite ou en le criblant de billes d'acier. Elle a aussi mis à l'essai au sol des lasers de puissance dans le but évident de leur donner un usage militaire. Elle a enfin pris les devants en déployant autour de Moscou, dès le début des années 60, un réseau anti-missiles à têtes nucléaires, celui-là même qui fit l'objet d'une limitation par le traité sur les anti-missiles (ABM) de 1972.

Le défi américain

Mais dans ce domaine comme dans celui des missiles nucléaires à moyenne portée, le Kremlin aurait souhaité rester seul à développer de tels programmes, et en tout cas le faire à son rythme, sans être aiguillonné ni concurrencé d'un autre côté. Or cette quiétude a pris fin depuis l'arrivée de M. Ronald Reagan à la Maison Blanche. Surtout depuis le 23 mars 1983, lorsque le président a annoncé, par son discours dit de la « guerre des étoiles », son ambitieux programme de défense spatiale.

Et les alarmes n'ont pu que se multiplier sous l'effet de quelques événements récents : au début de l'année, l'armée de l'air américaine a testé avec succès une arme antisatellite tirée à haute altitude d'un chasseur F-15 ; un tel système est nettement supérieur au « satellite tueur » soviétique dans la mesure où il peut atteindre sa cible en quelques minutes, alors que le second a besoin de se livrer à une approche progressive au cours d'une révolution au moins. Plus récemment, un engin anti-missile américain a détruit une ogive de Minuteman au-dessus de l'atmosphère par simple collision, sans employer aucun explosif. On est loin des procédés lourds, peu sûrs et nucléairement « polluants » du réseau Galosh implanté autour de Moscou. *Entre-temps, le* Congrès américain a approuvé des crédits significatifs pour la recherche sur les lasers et d'autres systèmes futuristes de défense stratégique.

Tout cela est beaucoup plus inquiétant pour Moscou que ne l'était, au début des années 70, le réseau antimissiles Safeguard auquel songeait M. Richard Nixon, car il s'agit cette fois d'une avance concertée et simultanée sur tous les principaux fronts de la haute technologie. Et la technologie soviétique, qui a eu déjà un certain mal à combler son retard sur les Etats-Unis dans divers domaines d'armements offensifs (notamment l'ogive à tête multiple et le missile de croisière), n'est pas sûre du tout cette fois de pouvoir relever le défi dans les délais requis.

Un prix élevé

Que le président Reagan ait songé à regagner par ce biais la supériorité américaine perdue et que Moscou cherche à l'en empêcher par la négociation est donc assez naturel. Mais, avec ou sans négociation, c'est le rapport des forces qui fera la différence. Rien n'indique encore que le chef de la Maison Blanche ne soit pas prêt à renoncer à certaines parties de son programme en échange d'un accord. Mais il est alors fort probable qu'il fasse payer cher un tel accord, en demandant en contrepartie des concessions soviétiques dans les domaines que les Etats-Unis jugent inquiétants pour eux.

Or il faut bien admettre que les divers aspects des armements stratégiques, qu'ils soient offensifs ou défensifs, ont toujours été liés depuis pratiquement les débuts de la maîtrise négociée des armements *(arms control)*. En 1972, le traité ABM n'a été possible que parce qu'un accord intérimaire était conclu en même temps sur les armements offensifs, limitant notamment les grosses fusées soviétiques (alors les SS 9) que Washington jugeait les plus déstabilisantes. Le Kremlin lui-même a souvent mis l'accent sur le lien entre ces deux volets de SALT 1, et il est d'ailleurs à prévoir que si l'absence d'accord conduit à un développement substantiel des systèmes défensifs américains, il demandera pour sa part à sortir des limitations imposées par SALT 1 et 2 dans le but de saturer par des armements offensifs plus nombreux le barrage protecteur américain.

C'est bien pourquoi le refus opposé par M. Gromyko à ce qui n'est pour l'instant qu'un « vœu » américain – avant sans doute de devenir une condition en bonne et due forme une fois les négociations engagées – relève du combat d'arrière-garde. Sans doute le lien établi par M. Reagan entre l'espace et les missiles intermédiaires tels que le SS 20 vise-t-il davantage pour le moment à embarrasser un peu plus la diplomatie soviétique, empêtrée dans son refus de reprendre les négociations de Genève interrompues en novembre dernier. Mais il n'y a aucune raison de penser que les armements offensifs des deux camps ne viendront pas sur le tapis *de toute discussion* comme cela a été le cas dans le passé. Pourquoi les Etats-Unis renonceraient-ils à se défendre contre les superfusées SS 18 – les successeurs du SS 9 – si leur nombre doit rester inchangé ?

Les Deux Grands ne sont pourtant pas en désaccord sur tout, même en matière de guerre spatiale. Ainsi, ils ont intérêt tous deux à éviter les menaces contre leurs satellites en orbite haute ou géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude), qui leur sont indispensables tant pour l'observation que pour les communications, et même un jour pour d'éventuelles missions d'interception... Même le gouvernement de M. Reagan, dans ce qu'il appelle son « initiative de défense spatiale » (SDI), semble vouloir laisser les engins de ce type à l'écart. C'est là un point d'accord avec le gouvernement français, qui, dans son projet déposé le 12 juin devant la conférence du désarmement de Genève, prévoyait comme première mesure *« la prohibition de tous les systèmes susceptibles d'atteindre des satellites en orbite haute, dont la préservation est la plus importante du point de vue de l'équilibre stratégique »*. Il est vrai que le même projet demandait aussi l'interdiction, pour une période de cinq ans renouvelable, de tout déploiement et de tout essai des systèmes d'armes à énergie dirigée, une disposition qui va franchement à l'encontre du programme américain. Paris est ici plus proche de Moscou, comme M. Mitterrand a pu le constater lors de ses entretiens avec M. Tchernenko. A cette nuance près que la France n'envisage cette interdiction qu'au *terme des négociations*, alors que les Soviétiques demandent un moratoire en prélude à ces négociations et pour toute leur durée. Et tout cela à condition que l'on arrive à se mettre d'accord sur l'épineux problème du contrôle, où la France a toutes chances d'être beaucoup plus exigeante que l'URSS.

MICHEL TATU.

M. Hernu propose aux Etats-Unis et aux alliés européens trois programmes majeurs de coopération militaire

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a lancé, lundi 2 juillet, de la base de Dijon où il assistait à la remise à l'armée de l'air française de ses premiers avions de combat Mirage 2000, un appel remarqué en faveur d'une coopération politique et industrielle, en matière d'armements classiques, avec les Etats-Unis et entre pays européens. *« Plus que jamais*, a-t-il expliqué, *dans un contexte de concurrence mondiale acharnée, il s'agira pour nous de manifester notre volonté de développer en commun nos capacités industrielles dans le domaine aéronautique. La coopération bi- ou multilatérale constitue une voie que nous entendons privilégier à la condition, bien sûr, de rechercher des accords équitables qui doivent permettre à chacun, donc à nous-mêmes, de préserver les intérêts essentiels. »*

A l'appui de ses propositions, M. Hernu a avancé deux considérations : l'une, de caractère politique, qui veut que la France réfléchisse aux moyens à mettre en œuvre pour mieux assurer sa sécurité en concertation avec ses alliés, et l'autre, de nature financière, qui veut que les armées françaises raisonnent, désormais, de plus en plus en termes de coût-efficacité et de coût global de leurs programmes pour le budget national.

Le ministre de la défense, qui était accompagné de son secrétaire d'Etat, M. Jean Gatel, a cité trois programmes possibles d'une coopération de la France avec ses alliés : 1) un programme d'avion de transport futur avec les constructeurs aéronautiques des deux rives de l'Atlantique, sur le modèle de ce qui *se fait déjà pour le* réacteur CFM-56 entre General Electric et la SNECMA française ; 2) un programme de satellites d'observation et de transmissions militaires, comme MM. Mitterrand et Kohl en sont récemment convenus d'examiner l'opportunité ; 3) un programme de nouvel avion de combat européen pour les années post-1995, que les ministres français, espagnol, britannique, ouest-allemand et italien de la défense se proposent d'étudier, lundi 9 juillet à Madrid, à l'occasion d'une réunion commune. *« J'y serai à la fois volontaire et vigilant »*, a expliqué M. Hernu qui attend que de tels accords soient *« le véritable fondement d'une politique de coopération européenne, de sécurité, où la France joue un rôle clé et sauvegarde ses industries »*.

A Dijon, d'où le ministre a lancé son appel à une plus grande coopération avec les alliés, l'armée de l'air française commence de recevoir ses premiers avions Mirage 2000 de défense aérienne, qui remplaceront les Mirage III apparus il y a vingt-trois ans. Monoréacteur de combat capable de voler à plus de deux fois la vitesse du son, le Mirage 2000 a la double particularité d'avoir des commandes de vol électriques et un système « numérisé » de navigation et d'armement qui devraient lui permettre de détecter et d'intercepter des agressions à haute altitude (supérieure à 25 000 mètres) et à très grande vitesse.

L'armée de l'air française a prévu de commander environ deux cents Mirage 2000 de défense aérienne, à un prix estimé à 170 millions de francs l'exemplaire *fly away* (en état de vol).

C.E.E.

LE BILAN DE LA PRÉSIDENCE FRANÇAISE DU CONSEIL EUROPÉEN

L'accord de Fontainebleau n'a peut-être pas clos la controverse sur la contribution de Londres

M. Dumas, ministre des affaires européennes, entouré de ses collègues des relations extérieures et de l'agriculture, MM. Cheysson et Rocard, a dressé lundi 2 juillet au Quai d'Orsay, devant la presse, le bilan des six mois de présidence française du conseil européen, qui se sont achevés le 30 juin. Ce mardi, il se rend à Dublin *« pour passer, sinon les consignes, du moins les dossiers »* aux Irlandais, qui ont succédé aux Français le 1er juillet dans la fonction présidentielle.

Au cours de cette présentation du travail accompli par les Dix sous la présidence française, les trois ministres se sont félicités de constater que les trois objectifs initialement fixés avaient été atteints. Il s'agissait de *« résoudre les nombreuses difficultés internes accumulées par la Communauté depuis plusieurs années, assurer un meilleur fonctionnement des politiques communes en envisageant leur relance dans la perspective de l'élargissement, ouvrir les voies de l'avenir en promouvant une Europe plus proche des citoyens et en jetant les bases de la construction politique de l'Europe »*.

Sur ce dernier point, M. Rocard a notamment estimé que la volonté politique affichée par M. Mitterrand en faveur de l'Union européenne avait été la *« force locomotrice »* qui avait *« tiré »* les différentes négociations vers le succès final.

L'accord de Fontainebleau sur le montant de la compensation à accorder au Royaume-Uni pour alléger au cours des années à venir sa contribution au budget européen n'a pas forcément clos la controverse. Les Dix sont loin de partager le même avis sur la manière d'appliquer la *« discipline budgétaire »*, c'est-à-dire de limiter chaque année la progression des dépenses prises en charge par la Communauté. Au conseil européen de Bruxelles, en mars, ils ont approuvé une série de principes, et en particulier l'idée que les dépenses agricoles devraient croître moins vite que les ressources propres, soit à un rythme d'environ 4 % par an.

Les Britanniques voudraient que l'intention ainsi manifestée soit strictement respectée. Et qu'à cet effet l'engagement soit pris par les ministres de l'agriculture et, surtout par leurs collègues des finances, de réduire le soutien accordé aux agriculteurs, dès lors que l'augmentation des dépenses deviendrait trop rapide. La plupart des autres Etats membres souhaitent des formules plus souples. *« Nous parviendrons certainement à régler ce problème dans les semaines qui viennent, puisque nous sommes d'accord sur les principes »*, commente M. Cheysson, qui, cependant, en aparté, n'exclut pas pour bientôt quelques nouvelles empoignades avec Londres.

Le concours des Britanniques est également nécessaire pour régulariser la situation budgétaire de 1984. On sait que les dépenses, en particulier agricoles, ont dépassé de quelque 15 milliards de francs les crédits qui sont inscrits dans le budget de la Communauté pour assurer sans heurts le fonctionnement du Marché commun. Diverses formules sont à l'étude. On peut ainsi imaginer que les Etats membres fassent des avances au budget européen, qu'ils récupéreront après la ratification de l'accord faisant passer de 1 % à 1,4 % la fraction des recettes de TVA pouvant être mise à la disposition de la Communauté. Mme Thatcher se prêtera-t-elle à l'exercice ? M. Dumas se montre confiant : *« Le conseil européen a rappelé l'obligation faite aux gouvernements d'honorer les dépenses contractées en application du traité de Rome. Il a été entendu à Fontainebleau que ce problème de trésorerie devait être résolu »*. Le conseil des ministres du budget se réunira le 11 juillet pour délibérer de ce dossier.

L'autorisation donnée au chancelier Kohl de consentir à ses agriculteurs un abattement fiscal de 5 %, au lieu des 3 % prévus initialement, et d'appliquer la mesure le 1er juillet 1984 au lieu du 1er janvier 1985 n'enchante pas M. Rocard. *« Il y avait là un cas de force majeure, et la Communauté ne peut ignorer les cas de force majeure qui se posent à ses membres »*, commente-t-il en faisant ainsi référence à la chute du revenu agricole allemand en 1983. *« Nous sommes aux limites des problèmes d'ordre public »*, ajoute le ministre de l'agriculture, qui – association d'idées – se dit préoccupé par *« le grand état de désordre qui caractérise le marché européen du vin »*. S'agissant toujours du vin, il considère que la Communauté est hors d'état de négocier avec l'Espagne tant qu'elle n'aura pas mis de l'ordre dans sa propre réglementation.

PHILIPPE LEMAITRE.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

- UN OFFICIER SUPERIEUR ASSASSINÉ AU PAYS BASQUE. – Un lieutenant-colonel à la retraite de l'armée espagnole a été tué par balles lundi 2 juillet à Portugalete, au Pays basque, par deux jeunes gens. Cet attentat porte à vingt-neuf le nombre de personnes victimes de la violence politique en Espagne depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

Maroc

- LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR AMÉRICAINE A RABAT. – Le chef d'état-major de l'armée de l'air américaine, le général Charles A. Gabriel, est arrivé lundi 2 juillet à Rabat pour *« une visite d'étude officielle »* de quelques jours au Maroc. – *(AFP.)*

Pays-Bas

- VISITE DU MINISTRE EST-ALLEMAND DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. – Le ministre est-allemand des affaires étrangères, M. Oskar Fischer, est arrivé lundi 2 juillet à La Haye pour une visite officielle, à l'invitation de son collègue néerlandais, M. Hans Van Den Broek. M. Fischer a été reçu par le premier ministre, M. Ruud Lubbers. La sécurité en Europe et le maintien de la paix figurent au centre de ces entretiens. – *(AFP.)*

Pologne

- LES POURSUITES CONTRE LE PÈRE POPIELUSZKO. – L'abbé Jerzy Popieluszko, aumônier des aciéries de Varsovie et l'un des ecclésiastiques les plus engagés dans la défense des idéaux de Solidarité, a été inculpé *d'« abus de sacerdoce »*. Convoqué pour la quatorzième fois par la milice, il a été informé lundi 2 juillet que l'instruction ouverte contre lui était terminée et que le tribunal devrait fixer prochainement la date de son procès. Il encourt une peine pouvant aller jusqu'à dix ans de prison. L'abbé Popieluszko célèbre chaque mois, depuis l'instauration de l'état de guerre en décembre 1981, une « messe pour la patrie », en présence de dix mille à quinze mille personnes, où il dénonce le sort fait aux prisonniers politiques et demande le respect des droits reconnus aux Polonais en août 1980. – *(AFP.)*

Swaziland

- ARRESTATION DU REPRÉSENTANT DE L'ANC. – Le représentant du Congrès national africain (ANC) a été arrêté pour des raisons de sécurité, a annoncé lundi 2 juillet, à Mbanane, un porte-parole de la police swazie. Cette arrestation, survenant trois mois après l'interdiction de l'ANC, sur le territoire du Swaziland, coïncide avec la visite à Mbanane de M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, prévue pour jeudi. Trente-cinq membres de l'organisation nationaliste sud-africaine sont encore en détention au Swaziland. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Moscou n'achète pratiquement plus de pétrole à Téhéran

L'Union soviétique a apparemment changé de fournisseurs de pétrole dans le Golfe en réduisant considérablement ses achats à l'Iran au profit de l'Irak et de l'Arabie Saoudite. Les statistiques du commerce extérieur soviétique, publiées lundi 2 juillet à Moscou, montrent que les importations de pétrole irakien sont passées en valeur de 0,2 million de roubles (1 rouble = 10 F) au premier trimestre 1983 à 175,3 millions au premier trimestre 1984. Dans le même temps, les achats à l'Arabie Saoudite sont passées de zéro à 87,7 millions de roubles alors que les importations de pétrole iranien sont tombées de 125,7 à 7,7 millions de roubles.

Ces chiffres reflètent l'évolution des rapports de Moscou avec les Etats de la région. La baisse des achats en Iran a fait suite à la répression déclenchée contre le Toudeh, parti communiste iranien, par les autorités iraniennes. En revanche, Moscou a accru ses livraisons d'armes à l'Irak et signé avec Bagdad, en avril dernier, un accord de coopération en matière de production pétrolière. Toutefois, une délégation économique soviétique s'est rendue la semaine dernière à Téhéran. Sur le plan militaire, l'Iran a accusé l'Irak, lundi, d'avoir bombardé Abadan. Bagdad serait également responsable des attaques effectuées dimanche contre le navire grec *Alexandra-Dyo* et le cargo sud-coréen *Wonjin-Ho* qui se dirigeaient vers Bandar-Khomeiny (ex-Bandar-Chah), port situé à proximité d'Abadan. La Lloyds a confirmé que le bâtiment grec a été endommagé et précisé qu'il y a deux morts et quatre blessés. A l'ONU, le représentant de l'Iran a accusé l'Irak de continuer à se servir d'armes chimiques. Selon Téhéran, les attaques chimiques ont fait cent blessés et cinq morts entre le 26 mars et le 29 mai. Enfin, le porte-parole de l'ONU a annoncé que les observateurs de l'Organisation internationale sont désormais installés à Téhéran et à Bagdad, prêts à enquêter sur les violations de la trêve dans les zones civiles. – *(Reuter.)*

Liban

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LE DÉPART DES « MARINES »

Un responsable américain s'est rendu à Beyrouth

Le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, a reçu, lundi 2 juillet, le sous-secrétaire d'Etat américain adjoint pour le Proche-Orient, M. Robert Belletreau. Auparavant, le diplomate américain avait eu un entretien avec le ministre du Liban-Sud et de la reconstruction, M. Nabih Berri, qui est également chef du mouvement chiite Amal. Cette visite est la première effectuée au Liban par un responsable américain depuis le départ de Beyrouth des soldats américains de la Force multinationale, fin février 1984. La question d'éventuels arrangements de sécurité libano-israéliens dans le sud du Liban a été évoquée par M. Robert Belletreau avec ses interlocuteurs libanais.

M. Karamé a indiqué qu'« *aucune médiation américaine n'a été envisagée jusqu'à présent* ». Selon le premier ministre, le Liban est prêt à écouter tous les points de vue sur cette question, « *à condition qu'ils ne portent pas atteinte à la souveraineté* [du Liban] *et à notre liberté d'action* ».

D'autre part, M. Walid Joumblatt, ministre libanais du tourisme et chef druze du Parti socialiste progressiste (PSP), a quitté lundi Beyrouth pour Damas, d'où il se rendra à Moscou en visite officielle. Avant son départ, M. Joumblatt avait été reçu dimanche avec ses proches collaborateurs par le président Amine Gemayel.

La police libanaise a annoncé que les duels d'artillerie entre chrétiens et musulmans qui se sont produits dans la nuit du dimanche 1er juillet au lundi 2 juillet dans les faubourgs de Beyrouth ont fait seize morts et cinquante-deux blessés. Après l'acceptation par les différentes milices du plan de sécurité du Grand-Beyrouth, neuf mille soldats de l'armée libanaise devraient commencer à se déployer mercredi 4 juillet sur 80 kilomètres carrés.

Dans le sud du Liban, un responsable local des Forces libanaises (milice chrétienne) et une passante ont été tués et sept autres personnes blessées lors d'un attentat lundi 2 juillet à Saïda, tandis qu'un membre de la Garde nationale (milice libanaise financée par Israël) a été visé par un second attentat.

D'autre part, une explosion s'est produite au cours de la soirée de lundi dans les locaux du quotidien libanais de langue française situé à Beyrouth-Ouest *l'Orient-le Jour*. L'explosion n'a pas fait de victime mais a ravagé le bureau du directeur du journal, M. Amine Abou Khaled. – *(AFP, AP.)*

— Publications judiciaires —

« Par jugement du tribunal correctionnel de Créteil du 10 février 1984, devenu définitif, M. Jean-Maurice CHARLET, demeurant 145, avenue du Maréchal-Foch à 94000 Créteil, a été condamné à la peine de 12 000 F d'amende et d'autre part à 6000 F à titre de dommages et intérêts au bénéfice de l'ordre des experts-comptables et des comptables agréés, pour avoir exercé illégalement la profession d'expert-comptable et de comptable agréé, en infraction à l'article 20 de l'ordonnance du 19 septembre 1945, modifiée par la loi du 31 octobre 1968 : article 259, alinéa premier, du code pénal. »

« Par jugement correctionnel du tribunal de grande instance de Créteil du 10 février 1984, M. Jean-Jacques TRUMP, domicilié 13, rue de la Réunion à 94 St-Maur-des-Fossés, a été condamné à la peine de 10 000 F d'amende et d'autre part 5000 F à titre de dommages et intérêts au bénéfice de l'ordre des experts-comptables et des comptables agréés, pour avoir exercé illégalement la profession d'expert-comptable et de comptable agréé, en infraction aux articles 2 et 20 de l'ordonnance du 19 septembre 1945. »

AMÉRIQUES

Bolivie

Des membres de l'unité spéciale de lutte antidrogue ont participé à l'enlèvement du président Siles Zuazo

La Paz (*AP, AFP*). – Le gouvernement bolivien aurait arrêté une centaine d'officiers de l'armée, de policiers et de membres de groupes paramilitaires à la suite de l'enlèvement du président Siles Zuazo. « *Nous avons interpellé plusieurs officiers et nous continuerons les arrestations jusqu'au démantèlement complet de l'appareil de complot dans ce pays* », a annoncé M. Gustavo Sanchez, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur. Il a refusé de préciser le nombre exact des personnes arrêtées, mais le quotidien *Presencia*, généralement bien informé, a avancé le chiffre d'une centaine.

D'autre part, le vice-ministre bolivien de la défense, le colonel Mario Busto, et le chef de l'Ecole de commandement de l'état-major, le général Guillermo Velez Salmon, ont été démis de leurs fonctions pour participation présumée à la tentative de coup d'Etat du samedi 30 juin contre le président Siles Zuazo.

M. Sanchez a encore accusé le colonel Rolando Saravia, ancien conseiller de deux présidents, d'être le cerveau du complot. Il aurait recruté des gardes présidentiels, des policiers de la brigade des stupéfiants et des membres d'unités paramilitaires.

Pieds et mains liés

On ignore ce qu'est devenu le colonel Saravia, qui avait été remercié après avoir tenté d'enlever le président Hugo Banzer en 1974. Réintégré dans l'armée en 1978, il avait été relevé de ses fonctions pour avoir tramé un complot contre M. Siles Zuazo.

Lundi, les autorités ont fourni des détails sur le déroulement de l'enlèvement de M. Siles Zuazo. Une soixantaine d'hommes armés ont réussi à pénétrer à l'aube dans la résidence présidentielle en affirmant avoir reçu des ordres pour renforcer la garde. Les insurgés étaient guidés par le lieutenant Celso Campo, un officier de la police militaire, qui a souvent été chargé de la garde du palais. Les mutins ont permis au président de s'habiller, puis l'ont conduit en jeep dans une usine de textile abandonnée dans une banlieue nord de La Paz. Il y était gardé par six jeunes soldats armés de grenades et d'armes automatiques. Ils l'ont enfermé dans une petite pièce, l'ont ligoté sur un lit pieds et mains liés et ont attendu les ordres.

Mais, devant l'ampleur de la réaction populaire, les chefs du complot prenaient la fuite : le colonel Edgar Prudencio, commandant de la police de La Paz, demandait l'asile à l'ambassade brésilienne, qui le lui refusait, et il a disparu. Le commandant Luis Aradaya, aide de camp du vice-président Jaime Paz Zamora, était arrêté. Plusieurs membres de l'unité d'élite des Léopards, dont son commandant, se rendaient à l'ambassade vénézuélienne où on leur accordait l'asile à condition qu'ils révèlent le lieu de détention du président.

Le rôle des Léopards, unité formée il y a six mois et entraînée par les Américains pour lutter contre le trafic de drogue, n'est pas clair. Il y a quelques mois, M. Siles Zuazo s'était engagé à combattre le trafic de cocaïne, mais c'est un combat difficile que de lutter contre un Etat dans l'Etat, très lié aux militaires autrefois au pouvoir.

Une fois le lieu de détention révélé, le chef de la sécurité du palais s'est précipité vers l'usine désaffectée où il a été accueilli par des coups de feu. Toutefois, des négociations se sont engagées et le président a promis à ses ravisseurs d'assurer leur sécurité s'ils le laissaient partir.

● *La réaction française à l'échec du putsch.* – La France est « *heureuse du rétablissement de la légalité constitutionnelle* » en Bolivie, a déclaré, lundi 2 juillet, le porte-parole du ministère des relations extérieures. Samedi, les gouvernements des dix pays membres de la Communauté européenne avaient exprimé leur « inquiétude » à la suite de la tentative de coup d'Etat contre le président Siles Zuazo ainsi que leur « *attachement au maintien de la légalité constitutionnelle et des libertés démocratiques* » en Bolivie.

Etats-Unis

M. Jesse Jackson annonce son intention de se rendre en Afrique du Sud

M. Jesse Jackson a annoncé lundi 2 juillet, à San-Diego (Californie), qu'il se rendra prochainement en Afrique australe et qu'il va demander un visa pour l'Afrique du Sud. Le candidat noir à l'investiture du Parti démocrate pour l'élection présidentielle américaine a manifesté son inquiétude au sujet de M. Nelson Mandela, fondateur de l'ANC (Congrès national africain, organisation anti-apartheid), qui est emprisonné à vie. M. Jackson n'a toutefois pas précisé s'il chercherait à obtenir sa libération. Il a, d'autre part, déclaré qu'il se rendrait dans le courant de l'année en Union soviétique.

Le révérend Jackson, qui rentre d'une tournée dans les Caraïbes et en Amérique centrale qui l'a mené à Cuba, au Salvador, au Nicaragua et à Panama, a affirmé que La Havane est prêt à retirer ses troupes d'Angola. Le président Fidel Castro, a-t-il indiqué, « *a dit très clairement qu'il voudrait retirer ses troupes de là-bas* ». M. Jackson a, d'autre part, critiqué le soutien des Etats-Unis au régime sud-africain, ajoutant : « *J'estime que les Etats-Unis ne devraient pas être le premier partenaire commercial de l'Afrique du Sud.* » – *(Reuter, AP.)*

Nicaragua

DES MIG POUR MANAGUA ?

Managua (*AFP*). – Le Nicaragua pourrait recevoir « *dans les prochains mois* » des Mig soviétiques, a annoncé lundi 2 juillet sans autre précision le coordinateur de la junte nicaraguayenne, M. Daniel Ortega.

M. Ortega, qui a effectué du 17 au 20 juin un voyage à Moscou, avait déclaré avant son départ que Managua n'écartait pas la possibilité d'acheter « *des avions rapides* » de fabrication soviétique ou française. Selon des sources diplomatiques, son voyage à Moscou avait pour but l'acquisition de matériel militaire soviétique.

M. Ortega a ajouté que durant son voyage il avait « *réactivé, étudié et signé de nouveaux accords de coopération et d'assistance* », sans préciser toutefois la teneur de ces accords.

De son côté, M. Bayardo Arce, dirigeant sandiniste, de retour d'une tournée européenne, a déclaré lundi qu'il avait obtenu de la France, du Portugal et de l'Espagne des lignes de crédit pour son pays. M. Arce n'en a cependant pas révélé le montant. En outre, selon lui, « *la France étudie les possibilités d'aide en matière de défense* » au Nicaragua.

ASIE

Inde

L'épilogue d'une conspiration dans l'Etat du Jammu-et-Cachemire

New-Delhi. – Mis en minorité à l'assemblée législative locale après la défection d'une douzaine de ses députés, le gouvernement du Jammu-et-Cachemire conduit par M. Farouk Abdullah depuis 1983 est tombé, lundi 2 juillet à Srinagar, la capitale de l'Etat. L'adversaire numéro un de l'ancien chef du gouvernement local, M. Ghulam Mohammed Shah, son propre beau-frère, soutenu par les transfuges et le parti de Mme Gandhi, a formé dans la soirée un nouveau cabinet de quatorze membres.

M. Farouk Abdullah, dont le Parti de la conférence nationale (NPC) avait remporté les élections de juin 1983 avec quarante-sept députés contre vingt-six au Congrès (Indira), a qualifié son renvoi « *d'anticonstitutionnel et antidémocratique* ». L'opposition nationale à Mme Gandhi, de la droite au Parti communiste, condamne unanimement le rôle du pouvoir central dans cette affaire.

Celle-ci fait grand bruit et risque de provoquer des désordres sérieux dans cet Etat « *ultrasensible* » du Nord, dont la population est à 70 % musulmane (six millions d'habitants). Théâtre et enjeu principal de conflits entre l'Inde et le Pakistan depuis 1947, le Cachemire est administré dans sa partie orientale par Islamabad depuis le cessez-le-feu de 1949.

Les relations entre Delhi et Srinagar ont rarement été bonnes. Le prédécesseur de M. Farouk Abdullah, c'est-à-dire son père, le cheikh Mohammed Abdullah, surnommé le « lion du Cachemire », a passé quatorze années de sa vie dans les prisons indiennes avant de conclure, contraint et forcé, un accord politique avec Mme Gandhi en 1972. Chef du gouvernement de l'Etat de février 1974 jusqu'à sa mort en septembre 1982, il n'accepta jamais complètement l'autorité de New-Delhi sur sa région. Son rêve était de faire du Cachemire un Etat réunifié et indépendant à la fois de l'Inde et du Pakistan.

Le renoncement plus réaliste de son fils aîné à cet impossible objectif ne lui aura pas permis de conserver le pouvoir. Ses ennuis avec New-Delhi ont commencé

De notre correspondant

dès le lendemain de sa victoire électorale de l'an dernier. La chronique rapporte qu'il eut le tort de ne pas réserver un nombre de sièges locaux suffisant au parti de Mme Gandhi, dont la famille est elle-même originaire du Cachemire. Chaleureux et émotif, mais dénué du charisme et du métier politique de son père, M. Farouk Abdullah a commis un certain nombre de fautes tactiques qui devaient lui être fatales. La première fut d'aligner son parti, essentiellement régionaliste et musulman, sur l'opposition nationale à Mme Gandhi, erreur que le « lion du Cachemire » avait toujours soigneusement évitée, se tenant à égale distance de l'une et de l'autre. Dès lors, le Congrès n'eut de cesse d'abattre ce partisan acharné de l'union des partis d'opposition.

Créer suffisamment de désordre

M. Farouk Abdullah fut tour à tour accusé de collusion avec les fondamentalistes musulmans de la vallée du Cachemire, d'intelligence avec les sécessionnistes sikhs du Pendjab, puis de complicité active avec les éléments propakistanais de la région. L'absence totale de preuves concernant ces allégations, les mesures de répression qu'il prit contre ces divers groupes et l'affirmation répétée de son patriotisme indien ne servirent à rien. Les militants du parti gouvernemental organisèrent campagne d'agitation sur manifestation, il y eut des morts et des milliers d'arrestations préventives. L'objectif visé était de créer suffisamment de désordre pour permettre à Mme Gandhi de déclarer L'Etat « *contitutionnellement perturbé* » et de convoquer ainsi de nouvelles élections.

Mais cette tactique échoua, le gouverneur de l'Etat, bien que nommé par New-Delhi, refusant de prendre parti dans cette bataille politique et jugeant la situation suffisamment calme. Il fut brutalement remplacé en mars dernier par un homme beaucoup plus proche de Mme Gandhi, M. G.M. Jagmohan, qui devait jouer un rôle primordial dans la chute de M. Farouk Abdullah.

L'opération s'est déroulée en trois temps. Première phase : sous la houlette de M. Mohammed Shah, nouveau ministre en chef de l'Etat et beau-frère de son prédécesseur, le parti historique de la Nouvelle Conférence, fondé il y a un demi-siècle par le vieux cheikh, enregistre une scission le 23 mai dernier. M. Farouk Abdullah est « *expulsé* » de son propre parti par les dissidents, qui élisent à sa place l'épouse de M. Mohammed Shah, la propre sœur du chef du gouvernement. Celle-ci ne s'est jamais vraiment mêlée de politique, elle agit sur l'ordre de son mari, également soutenu par Tarif, le frère cadet de M. Farouk Abdullah, un homme sans envergure dont les frasques sont de notoriété publique. Grand ordonnateur du complot, M. Mohammed Shah n'a jamais accepté, lui qui servit si longtemps le « lion du Cachemire » d'avoir été écarté de la succession par le vieux patriarche lui-même.

Second temps : on ne sait trop par quel moyen – la rumeur publique parle de corruption et de trafic d'influence, deux phénomènes endémiques de la vie politique indienne, – les dissidents parviennent à s'assurer la fidélité de douze députés de l'Assemblée législative locale élus en 1983 sur la liste de M. Farouk Abdullah. Avec le soutien des vingt-six parlementaires du Congrès et d'un indépendant, le compte y est. Il ne reste plus à M. Mohammed Shah qu'à demander au gouverneur de le nommer au poste de son beau-frère, devenu minoritaire. La conspiration, montée de main de maître en jouant sur les intrigues familiales, le népotisme et les « stimulants » traditionnels d'ordre financier de la vie politique indienne, était imparable. M. Farouk Abdullah lui-même n'a pas toujours su, dit-on, résister à ces tentations, mais il avait l'avantage d'être réellement populaire dans la majorité musulmane de l'Etat. Ce n'est pas encore le cas de son successeur.

PATRICE CLAUDE.

Le Monde

politique

L'OPPOSITION EMPÊCHE LE DÉBAT SUR LA PRESSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Putschistes » ou « galopins » ?

Trois amendements repoussés ou retirés de la discussion en un après-midi et une soirée de travail ! Et ils ne le furent que parce que les représentants de l'opposition n'avaient pas regagné assez vite l'hémicycle après une suspension de séance !

L'opposition, pour la reprise du débat sur la presse à l'Assemblée nationale, le lundi 2 juillet, a repris le petit jeu qu'elle avait mis au point les 18 et 19 juin lorsque la deuxième lecture de ce projet de loi avait commencé au Palais-Bourbon (*le Monde* des 20 et 21 juin 1984). Il a continué *mardi matin*. Multiplication des rappels au règlement — ce qui permet de parler cinq minutes, et... pas forcément sur le règlement — demandes de suspension de séance — qui sont de droit pour *« réunir son groupe »*, même si, en fait, il s'agit d'arpenter les couloirs entourés de *journalistes, — tout est bon pour* empêcher le débat de s'engager véritablement.

Les chevau-légers du RPR et de l'UDF ont, il est vrai, clairement annoncé la couleur par la voix de M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) dès l'ouverture de la séance : *« Cette session extraordinaire ne vous permettra pas de parvenir à vos fins »*, c'est-à-dire à l'adoption définitive des projets de loi sur la presse et l'enseignement privé. M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) enfonça le clou : *« Le gouvernement et sa majorité n'ont plus le soutien politique et moral qui les autorisait à engager des réformes de structures et à bouleverser la société française comme il se propose de le faire avec les projets sur la presse et sur l'enseignement (...). Ils sont tout juste bons à expédier les affaires courantes ! Que le gouvernement qui n'a plus le soutien politique ni moral du pays retire donc ses projets liberticides. »*

De ce côté-ci tout avait été dit. En face, M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône) rapporteur de la commission des affaires culturelles, répliqua sans nuance : *« La majorité de cette Assemblée est déterminée à voter des textes qui correspondent au programme sur lequel les Français l'ont élue en 1981 : c'est cela le respect du suffrage universel et de l'opinion. »* Et résumant sa pensée, il eut ces mots : *« La droite est atteinte d'un virus anti-parlementaire (...) MM. d'Aubert et Madelin, en employant la menace, en sommant le gouvernement, ont tenu des propos véritablement de nature putschiste. »*

Dans la première demi-heure l'essentiel avait été prononcé. Le reste ne fut que longue explication de ces propos initiaux. M. Madelin affirma qu'il n'avait pas menacé mais fait une prévision. M. Queyranne trouva, dans les déclarations de M. Bernard Pons, le samedi 30 juin, à Marseille (*le Monde* du 3 juillet) — *« Nous sommes dans une situation révolutionnaire »*, — la confirmation de son analyse, ajoutant :*« C'est probablement la première fois de l'histoire de la République que se manifeste une telle volonté délibérée d'empêcher le Parlement de faire son travail, c'est-à-dire de faire la loi. Dans ce sens je pense que nous allons au-delà de l'exercice de la loi républicaine et des principes constitutionnels. »*

On discuta longuement pour savoir si les rédacteurs des divers comptes rendus des débats avaient correctement traduit l'intervention du rapporteur. Bien entendu, on évoqua les divers putschs de l'histoire. Comme il se doit, on parla de la Résistance, M. Claude Labbé, président du groupe RPR, soulevant même la passionnante question historique de la date d'entrée dans la Résistance du Parti communiste, alors que M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine), comme de coutume, rappela qu'il parlait du banc de Gabriel Péri. Bien entendu, les journalistes furent aussi dénoncés, M. Jacques Toubon (RPR, Paris) accusant ceux de la radio-télévision d'Etat *« à la botte du pouvoir »* de s'être livrés à des *« manipulations »* dans le compte rendu de la séance de l'après-midi.

Et la défense du parlementarisme dans tout cela ? *« J'appelle à la pudeur et au calme »* lança M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement, avant de dire à certains élus de l'opposition : *« Vous vous comportez comme des galopins. »* M. Labbé, lui, était aussi soucieux de l'image du gouvernement, estimant que le ministre n'était *« pas digne de représenter le gouvernement de la République »*.

Une nouvelle épreuve de force est ainsi engagée, d'autant que M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, a prévenu : *« Le gouvernement et moi-même sommes prêts à nous soumettre à toutes les exigences d'un débat approfondi. Je suis et je serai à la disposition de l'Assemblée puis du Sénat aussi longtemps qu'il le faudra (...). Mais le Parlement ne se séparera pas, la session extraordinaire ne sera pas close tant que les projets inscrits à l'ordre du jour ne seront pas votés ! Alors, députés, salut ! »*

Ce qui s'est passé lundi — et qui s'est poursuivi mardi matin — va l'aider à demander au gouvernement d'engager ses responsabilités sur ce texte, ce qui permettrait de clore le débat. Mais à l'hôtel Matignon, on est très hésitant. Ce projet doit, en effet, être encore voté trois fois par les députés, ce qui veut dire qu'il faudrait trois fois engager sa responsabilité, sans compter, selon toute probabilité, deux fois sur le texte sur l'enseignement privé, pour lequel *« l'urgence »* a été décrétée. Soit cinq motions de censure, puisque l'opposition ne manque pas d'en déposer. C'est beaucoup.

Les députés de l'opposition paraissent bien décidés à contraindre le gouvernement à une telle procédure. Si, lors du débat en première lecture du projet sur la presse cet hiver, MM. Madelin, d'Aubert, Toubon ne semblaient soutenus que du bout des lèvres par leurs amis, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La présence lundi après-midi de M. Labbé, le passage de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, prouvaient que cette stratégie avait l'aval du RPR et de l'UDF. Ils ne veulent pas, cet été, laisser au Sénat le monopole de la lutte sans merci avec le gouvernement. Pour les représentants de la droite dans les deux Chambres du Parlement, l'obstruction est devenue légitime.

THIERRY BRÉHIER.

LE RECTEUR DE LA MOSQUÉE DE PARIS RÉPOND AU MESSAGE DE M. MITTERRAND POUR LA FIN DU RAMADAN

Répondant au message adressé par M. François Mitterrand aux musulmans de France à l'occasion de la fin du Ramadan (*le Monde* daté 1ᵉʳ-2 juillet), le cheikh Abbas, recteur de la Mosquée de Paris, souligne notamment que *« les musulmans de France aimeraient voir leurs différences mieux perçues, reconnues et davantage prises en compte dans la réflexion et la décision politique française à tous les niveaux »*.

« Les musulmans d'origine maghrébine ont été sensibles de vous voir associer au souvenir de la libération de la France les souvenirs de leurs proches. Ils comptent sur votre haute autorité et votre prestige pour qu'ils soient mieux protégés contre les dangers de la montée du racisme, qui menace les idéaux de liberté et de justice auxquels nous vous savons si fermement attaché. »

● *M. Jean Poperen*, membre du secrétariat national du PS, a déclaré lundi 2 juillet à France-Inter : *« Les occasion de rire ne sont pas si nombreuses, « situation révolutionnaire » dans la bouche de M. Pons, c'est rigolo. C'est la centième fois depuis trois ans que la droite montre qu'elle n'accepte pas la gauche au pouvoir. »*

● RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu des travaux du comité directeur du P.S. (*le Monde* du 3 juillet), une malencontreuse coquille nous a fait écrire que M. Pierre Joxe avait proposé l'ouverture d'un *« débat pragmatique »* alors qu'il s'agissait en fait d'un débat *« programmatique »*. Dans le même article, la transformation d'un pluriel en singulier a rendu difficile la compréhension d'un paragraphe. Ce sont, bien entendu, les socialistes, et non M. Yvon Gattaz, qui voudraient que les allégements fiscaux accordés aux entreprises dans le cadre de la baisse des prélèvements obligatoires soient liés à des investissements créateurs d'emplois.

Il ne faut pas contrarier le mouvement spontané de l'opinion en faveur de M. Barre par une action politique intense

nous déclare M. Philippe Mestre

Il ne se passe pas de jour sans qu'un élu, une association de l'opposition, ne tienne à manifester son soutien à M. Raymond Barre. M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, multiplie les déclarations d'allégeance avec un zèle que nul ne peut plus ignorer. Après les élus UDF de la région Rhône-Alpes, les élus UDF de Champagne-Ardenne ont fait savoir qu'ils ne sauraient attendre les lendemains de 1986 pour se rassembler derrière l'ancien premier ministre. Le CDS, soucieux de ne pas rester à l'écart du mouvement — mais aussi de prévenir toute manœuvre giscardienne de prise en main de l'UDF, — souhaite au plus vite *« approfondir le dialogue »* avec M. Barre.

Au moment où se multiplient ces initiatives et déclarations que la récente décision du bureau politique de l'UDF de geler le choix du présidentiable ne semble pas gêner, des hommes proches de M. Barre depuis le premier jour s'efforcent de prêcher une certaine prudence... Nous ne sommes pas pressés, disent-ils, tout en s'efforçant d'accompagner le mouvement d'opinion qu'ils voient se développer.

Ainsi, M. Philippe Mestre, ancien chef de cabinet de M. Barre, député de Vendée, qui anime à la fois, avec M. Pinton, les adhérents directs de l'UDF, et avec M. Girod, sénateur de l'Aisne, l'amicale des parlementaires adhérents directs créée en novembre 1983, se refuse, dans l'entretien qu'il nous a accordé, à parler d'organisation d'un courant ou d'un mouvement. Il insiste sur le caractère *« spontané »* des manifestations de sympathie à l'égard de M. Barre, qu'il ne faudrait pas contrarier, dit-il, par *« une action politique intense »*.

« Pensez-vous que les récentes décisions prises par le bureau politique de l'UDF — maintien des structures actuelles, préparation des élections législatives et report du « choix » du présidentiable — soient de nature à calmer le jeu au sein de la confédération et à créer cette « dynamique » que d'aucuns réclament ?

— Si le mot de clarification n'avait pas été abusivement utilisé depuis quelques mois par la gauche, on pourrait dire qu'il y a eu clarification au sein de l'UDF. Je ne vois pas qu'il y ait eu, depuis cette déclaration du bureau politique, des opérations mettant en cause les décisions prises. Personne ne discute plus la place des autres et ne semble avoir l'intention de procéder à des transformations profondes de structures. Cela me paraît clair.

— Les adhérents directs, dont vous êtes, ne remettent-ils pas en cause cette organisation de l'UDF dont ils ne se satisfont pas ?

— A l'intérieur de l'UDF, les adhérents directs se sont donné pour mission de favoriser l'union. Mais ils sont conscients de la difficulté de cette opération. L'union ne peut provenir que d'un consensus général. Nous sommes désireux de provoquer ce consensus, d'être le ferment interne qui permettra d'arriver à une unité plus concrète au sein de l'UDF. Nous savons que ni le PR, ni le CDS, ni les radicaux n'ont, pour le moment, l'intention de *fusionner*. Nous prenons acte de la situation et nous pensons aussi que, pour aborder les prochaines échéances, il est important qu'à tout le moins les liens confédéraux soient resserrés.

— Pensez-vous que l'UDF puisse être l'un des deux piliers de l'opposition — à égalité avec le RPR — en n'ayant pas à opposer au RPR la caution d'une personnalité présidentiable ?

— Je ne pense pas que l'UDF « puisse » être... Elle « est » l'un des deux piliers de l'opposition et l'a toujours été depuis sa création en 1978. Nous avons bien l'intention d'ajouter quelques moellons supplémentaires à ce pilier, mais je ne suis pas du tout sûr que la « désignation » du candidat à l'élection présidentielle soit l'élément dirimant qui permette de développer notre confédération, surtout si la discussion est ouverte en ce qui concerne l'identité de ce futur candidat.

» Je crois aussi qu'il ne faut pas mélanger les genres. Nous sommes devant une échéance qui se rapproche — les législatives — qu'il ne faut pas confondre avec la présidentielle. Les chefs de file s'engageront pour les législatives mais pas en tant que candidats à l'élection présidentielle...

— M. Jean-Pierre Soisson, qui fait partie comme vous de l'amicale des parlementaires adhérents directs de l'UDF, insiste pourtant sur le lien entre ces deux élections, expliquant notamment que les Français vont choisir leurs candidats aux législatives en fonction du candidat à la présidentielle.

— Bien sûr, il peut y avoir confusion dans l'esprit des électeurs. Il faut en effet qu'ils sachent *grosso modo* qui sera le « leader », mais je ne suis pas certain que le futur « présidentiable » ait à s'engager en tant que tel pour les élections législatives. Je tempérerai donc l'analyse de M. Jean-Pierre Soisson en disant : ce ne serait sans doute pas mauvais que l'on sache au mois de mars 1986 qui sera le « présidentiable », mais ce n'est peut-être pas indispensable. Si cela doit se faire, cela se fera tout seul. Ce sont de toute façon les intéressés qui sont maîtres du jeu et pas les bureaux politiques des partis... Ils n'ont pas à choisir. Ils ne peuvent qu'apporter leur soutien à un candidat qui se déclarerait.

— Vous faites partie de la commission de travail chargée à l'UDF de préparer les élections législatives. Récemment, vous avez dit que pourraient être attribués des « labels » aux candidats barristes. Qu'est-ce que cela signifie ? Inévitablement, une bataille entre giscardiens et barristes pour l'attribution des investitures ?

— D'aucuns l'espèrent. Il faut qu'ils abandonnent cette espérance. J'ai parlé de « label » comme j'aurai pu parler de « soutien ». M. Barre soutiendra les candidats qui le souhaitent comme il a pu le faire lors des précédentes élections.

» C'est faire du purisme que de vouloir distinguer entre « label » et « soutien ». Il me paraît naturel que des candidats aux élections législatives demandent le soutien d'une personnalité dont ils sentent que leurs électeurs sont proches. Il suffit de regarder les sondages... Je ne pense pas pour autant que les « leaders », quels qu'ils soient, veuillent s'enfermer dans une stratégie précise. On peut difficilement déceler dans la démarche de M. Barre, depuis trois ans, l'application d'une stratégie qui aurait été arrêtée une fois pour toutes.

— Mais les barristes s'organisent... Ici ou là se créent des comités prêts à se mettre au service de l'ancien premier ministre. Le temps de la « spontanéité » n'est-il pas révolu ?

— Ce qui est vrai, c'est qu'il s'est créé dans le pays, depuis des mois et des mois, un certain nombre d'associations qui sont proches des thèses défendues par M. Raymond Barre, qui souhaitent le rencontrer et s'engager derrière lui. Mais franchement tout cela est très spontané, et c'est ce qui explique un succès certain.

» Que nous ayons été quelques-uns à favoriser ce mouvement, de curiosité d'abord, d'intérêt ensuite, c'est évident. L'encadrement se fera tout seul au fur et à mesure que les élus y participeront. Mais il ne faut pas non plus contrarier ce mouvement spontané qui se développe dans l'opinion en dehors des partis, par une action politique intense. Nous ne sommes pas très pressés. Nous n'avons pas en tout cas arrêté avec M. Barre les conditions tactiques dans lesquelles il opérerait.

— Quelle est selon vous la part d'attirance et la part de manœuvre dans les déclarations d'« allégeance » à M. Barre ?

— La plupart des hommes politiques ne sont pas mus uniquement par des intérêts personnels. Ils ont d'abord le sens de leur mission. Beaucoup d'élus pensent simplement que M. Barre est sans doute l'homme le mieux placé pour 1988. Ils ne peuvent pas pour autant lui imposer la date et les conditions de son engagement. »

Propos recueillis par
CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Le statut particulier de la Corse n'est pas remis en cause

affirme M. Defferre à Ajaccio

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. — Sous les palmiers du palais Lantévy, le déjeuner, ce 2 juillet, évoque une courtoise partie de campagne. M. Gaston Defferre, *venu en visite officielle pour expliquer* la décision prise de dissoudre l'assemblée de Corse, bloquée depuis avril, reçoit à sa table les briscards de la politique insulaire. Plaisirs légers de la table entre deux moments-clés de la journée...

M. Defferre, pour la sixième fois en trois ans, est de retour en Corse. « Père » de la loi de décentralisation du 2 mars 1982 tant décriée par l'opposition, le ministre veille jalousement sur son enfant depuis le berceau. Le statut particulier de la Corse, point le plus avancé de la décentralisation régionale, en est devenu le talon d'Achille. L'ouverture *tous azimuts en 1982 aux divers* courants insulaires — originalité première du statut d'alors — s'est soldée par un échec. Bloquée par ses divisions et ses renversements d'alliances, l'assemblée a dû être dissoute.

Ce 2 juillet, sous les lambris du palais, M. Defferre *s'en explique. Le* ton est amical mais ferme. Les élus de Corse sont invités au dialogue. Le discours du ministre sera diversement apprécié dans les rangs des élus et des socioprofessionnels.

D'emblée, M. Defferre réaffirme la permanence du statut particulier *critiqué par l'opposition.*

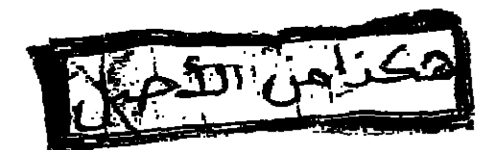
« La discussion sur la dissolution n'est pas devenue, constate l'orateur, *un débat sur le statut particulier. »* Ce dernier est *« irréversible »* même si demain l'opposition reprenait les rênes du pouvoir. Dès aujourd'hui le gouvernement va favoriser une déconcentration des services et des moyens plus poussée, pour accompagner les transferts déjà opérés de compétence. Fraudes, irrégularités, seront pourchassées avec encore plus d'énergie. *« La décentralisation va de pair avec la moralisation de la vie publique. »* Le ministre rappelle *« solennellement, avant que ne s'ouvre une nouvelle campagne électorale, que le statut particulier et l'unité nationale sont les actes fondamentaux de la politique du gouvenement »*. M. Defferre appelle la Corse à la paix civile et à l'union contre la violence. La prise de position est remarquée. On applaudit. Mais le ministre va plus loin : *« L'instabilité politique favorise tous les extrémismes (...). Ici comme sur le continent, l'immense majorité de la population condamne le terrorisme, l'opinion publique réprouve ces actions. Le terrorisme n'était pas justifié en Corse avant 1981. Il l'est encore moins maintenant puisque le gouvernement a entendu répondre aux aspirations légitimes des Corses à voir reconnaître le droit d'être eux-mêmes. Je suis donc à mon aise,* souligne le ministre, *pour agir avec énergie à son encontre. »*

Aujourd'hui, le gouvernement n'hésitera pas à sévir si besoin est. D'autres organisations favorables aux séparatistes pourraient être dissoutes s'il le fallait. Mais M. Defferre n'est pas homme à favoriser le retour à des lois d'exception. L'opposition corse qui l'écoute n'en réclame d'ailleurs pas, ce 2 juillet, comme elle le fit en d'autres temps...

A nouveau dans l'après-midi les couloirs du palais se transforment en ruche. Le ministre reçoit tous les responsables des partis politiques corses. Un par un, ils défilent dans le salon. Qu'y disent-ils ? Le secret est à peine levé. Une partie serrée se joue pour préparer les alliances en vue des futures élections. La gauche a-t-elle intérêt à se rendre au combat en rangs dispersés *« pour ratisser au plus large »*, ou, au contraire, se présenter unie face à ses électeurs, las des divisions insulaires ?

Un absent remarqué, M. Edmond Simeoni. Le leader de l'UPC n'a pas répondu à l'invitation. Souffrant, il s'est entretenu par téléphone avec M. Defferre. De toute façon hors de l'opposition, hors de la majorité gouvernementale, qu'avait-il à négocier ?

DANIELLE ROUARD.



LE RASSEMBLEMENT NATIONALISTE DE DIXMUDE

« Si Hitler était encore là... »

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Comment, le dimanche 1er juillet, au rassemblement de Dixmude, en Belgique, ne pas voir leurs deux cents crânes rasés se découper sur ce ciel trop bas que chantait Jacques Brel ? Comment, dans cette foule respectable de quarante mille Flamands commémorant leurs morts, ne pas entendre d'abord le *« Heil Hitler ! »* de ces *skin-head* en tenue de combat ? Et samedi encore, le soir, dans les rues paisibles de cette commune belge, ils se sont livrés, venus de Londres ou de Paris, à ces rixes qu'ils affectionnent tant (1).

On leur trouve désormais mauvais genre et on les juge responsables de la mauvaise réputation d'un rassemblement qui passe pour être celui des nostalgiques du IIIe Reich. Et les *skin*, effectivement, en rajoutent dans ce sens : *« Si Hitler était encore là, on serait moins dans la merde »*, affirme ce Belge de dix-sept ans, mécanicien, chômeur à Bruxelles.

La *philosophie néo-fasciste* de cet adepte « du pouvoir blanc », ne plaît guère à l'immense majorité des participants à cette journée traditionnelle. Passe encore *quelques badges en faveur* de l'Afrique du Sud ou un stand discret du parti néo-nazi allemand ! Mais les *skin*, avec leur salut nazi, en font trop, et leur violence dénaturerait l'image même de ce rassemblement.

Cette journée à Dixmude se veut, en effet, celle de la paix. De la tour grise qui a été dressée sur les rives de l'Yser en souvenir des morts de la première guerre *mondiale, on découvre effectivement* les innombrables cimetières militaires qui témoignent du carnage de 1914-1918. Une messe a donc été célébrée dimanche, comme chaque année depuis 1922, en souvenir des combattants flamands des deux guerres, et des banderoles en quatre langues dominaient l'assemblée en plein air : *« Plus jamais de guerre ! »*

Fête pacifiste, fête nationaliste d'abord. La Flandre avant tout : le lion noir sur fond jaune surgissait d'innombrables bannières, était tapi à la moindre fenêtre des villages alentour. La Flandre partout : des tabliers de cuisine vendus aux honnêtes ménagères en appelaient à la fierté d'être Flamand, et d'innombrables scouts chantaient au pas cadencé le pays éternel. Une Flandre, enfin, bénie des Dieux, dont témoigne l'inscription sur la tour du souvenir : *« Tout pour la Flandre, la Flandre pour le Christ. »* Jean-Paul II et Bruegel au côte à côte et sur cette croix en bois vendue pour quelques francs par un vendeur de frites, cette inscription en vieux flamand : *« Défends-toi »* — et cela rappelle-t-on depuis l'époque où des officiers francophones *« envoyaient à la tuerie la troupe flamande »*.

Foule de gauche, foule de droite ? Foule flamande avant tout, respectable et familiale, et on s'arrête, dans cette cohue bon enfant, devant des groupes en culottes de velours chantant des chansons folkloriques. Est-ce suffisant pour voir en Dixmude le rassemblement des extrêmes droites européennes ? Sans doute pas. Peu de mouvements organisés, en effet, apparaissent pendant cette journée, à l'exception *d'une cinquantaine de militants* de l'ex-WMO (extrême droite belge), qui demandaient la libération d'Erikssen, leur chef emprisonné.

On rencontrait, dimanche, quelques rares militants français *d'extrême droite*, du Mouvement national révolutionnaire ou du Parti nationaliste français, certains avec au revers de leur veste la rune de la mort (lettre de *l'alphabet sacré germanique*) que portaient autrefois les officiers SS. On y apprenait que Le Pen est simplement un mou, un atlantiste, un jacobin, en un mot *« un bourgeois »*. On comprenait que les nationalismes d'État ne sont guère populaires auprès de ces militants d'une Europe des ethnies, Basques, Bretons et Flamands confondus.

Effectivement, les seuls groupes conséquents de Français rencontrés à ce rassemblement *étaient des nationalistes*. Ainsi des Lillois, membres du Parti fédéraliste flamand de France, créé il y a six mois, dont deux appartenaient par ailleurs à la CFDT et une au SNI : *« Nous sommes décidés*, disait l'un d'eux, *à monnayer un vote flamand. »* Des Bretons de Montparnasse, d'autre part, nationalistes avant tout : *« Nous sommes*, disent-ils, *situationnistes. »* Les articles de leur revue *Diaspad*, parfaitement inclassable, dénoncent *« l'American way of death »*, préconisent l'enseignement du breton et *s'insurgent contre « la désespérance tout contre »* : *« Redevenons*, écrivent-ils *des canuts lyonnais ou des tisserands silésiens. »* On était loin à ce stade de *« la race supérieure »* prônée par quelques *skins* tapageurs dans une nuit d'ivresse.

NICOLAS BEAU.

(1) Vingt-trois *skin heads* ont été interpellés et dix-sept d'entre eux inculpés de port d'arme illégal.

Le PSU s'interroge sur son avenir

La direction politique du Parti socialiste unifié (PSU), réunie à Paris le 30 juin et le 1er juillet, a décidé que le prochain congrès de ce parti sera réuni au mois de décembre de cette année (le précédent congrès avait eu lieu à Lyon en juin 1983). M. Serge Depaquit, secrétaire national, porte-parole du PSU, a indiqué, le lundi 2 juillet, au cours d'une conférence de presse, que le résultat obtenu par son parti, associé aux communistes démocrates et unitaires (CDU) de M. Fiszbin, aux élections européennes — soit 0,72 % des suffrages exprimé, — amènera le congrès à *« décider de la disparition, du dépassement ou de la renaissance du PSU »*.

Selon M. Depaquit, *« le recul du PSU procède, d'abord, de celui de la gauche »*, même si son résultat peut être lié, aussi, à son accord avec les CDU, qui *« n'a pas été compris par une partie de l'électorat »*, ainsi qu'à sa participation au gouvernement et à *« un déclin historique »*. M. Jacques Salvator, secrétaire national, porte-parole adjoint, a annoncé que le PSU lancera, à la rentrée, *« un questionnaire pour savoir ce qui ne va pas »* dans la gauche.

La réunion de la direction politique du PSU a été animée. Une motion demandant la démission du bureau politique n'a été repoussée que par vingt-sept voix contre vingt-trois, après l'intervention de Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État chargé de l'environnement et de la qualité de la vie. Il a été décidé que, au sein du bureau politique, composé à la proportionnelle des courants, les décisions devront être prises, désormais, à la majorité des deux tiers ; que le *secrétariat ne fonctionnera plus*, en tant que tel, jusqu'à la réunion du congrès ; que celui-ci sera préparé par une commission paritaire de la direction politique, et non par le bureau politique.

P. J.

● *M. Le Pors et le centralisme démocratique.* — M. Anicet Le Pors nous prie de préciser que, sauf lapsus de sa part, il n'a pas déclaré, le 1er juillet, au « Club de la presse » d'Europe 1 : *« Je ne pense pas que relèvent du centralisme démocratique les grandes questions stratégiques, sans lesquelles il n'y aurait pas de parti conséquent »* (*le Monde* du 3 juillet) suivant la sténographie de l'émission fournie par Europe 1), *mais au contraire : « Je pense que relèvent du centralisme démocratique, etc. »*

Faire oublier Valence

(Suite de la première page.)

M. Laignel et d'autres avaient, à cette époque, parfaitement reflété l'état d'esprit d'une gauche triomphante.

Arrogance (apparente) et imprudence (réelle) avaient culminé au congrès du PS à Valence. Par leur verbe, certains socialistes ont ensuite continué à donner de la gauche une *image sectaire*, qui désormais lui colle à la peau. Mais au-delà des personnes, qu'il serait vain de désigner comme autant de boucs émissaires, c'est une analyse, un déterminisme excessivement optimiste, qui résument l'esprit de Valence. M. François Mitterrand l'avait lui-même formulé le 21 mai 1981. *« La majorité politique a rejoint la majorité sociologique »*, disait-il.

Au demeurant, ils n'eurent pas tort de le croire, tant qu'ils furent dans l'opposition. Car l'union de la gauche était majoritaire dans les couches moyennes salariées. Or celles-ci constituant la majorité de la population active, la gauche pouvait considérer qu'en obtenant leur adhésion plus complète elle deviendrait majoritaire dans le pays. Certains, au PS — M. Jean Poperen notamment, — avaient théorisé cette situation, baptisée « front de classe ».

Aujourd'hui, ce n'est plus vrai. Dans certaines couches populaires, mais surtout chez les cols blancs, la droite est là. Elle n'est certes pas, chez celles-ci et chez ceux-là, devenue majoritaire. Ses points forts restent des couches qui elles-mêmes sont minoritaires : travailleurs indépendants, professions libérales, industriels (un membre sur trois dans chacune de ces catégories s'est d'ailleurs prononcé en faveur de M. Le Pen le 17 juin selon le sondage « sortie des urnes » de l'IFOP). Mais la droite a suffisamment gagné du terrain dans la « France de gauche » pour croire la partie gagnée.

Il ne s'agit pas toutefois de conclure de ces mouvements esquissés à grands traits que « la France de gauche » vote à nouveau pour longtemps à droite (2). Tout au plus permettent-ils deux constats et quelques questions.

En premier lieu, il est une nouvelle fois avéré que les électorats peuvent être plus volatils que ne le laisse penser l'évolution des couches sociales. En second lieu, ces mouvements traduisent une sorte de banalisation sociologique de la France, qui fait écho à une autre banalisation, *idéologique celle-là* : notre pays tend à s'aligner sur les démocraties anglo-saxonnes, où domine l'alternance entre un pôle social-démocrate et un pôle conservateur (3).

Concrètement, dans la France de *1984, que peut-on en déduire ?* Que la gauche, pour se maintenir au pouvoir, doit s'élargir. Si le président avait, à portée de la main, une troisième composante pour sa majorité, la solution serait simple. Elle ne l'est pas, les élections européennes et l'échec de la liste Stirn, Doubin, Lalonde l'ont montré.

Dans le même temps, la logique d'Epinay (4) — le rééquilibrage au sein de la gauche comme condition d'une gauche majoritaire — a épuisé ses effets : le PC continue certes de s'affaiblir, mais le PS n'en profite plus ; les voix perdues nourrissent soit l'abstention, soit même l'opposition.

Un véritable parti social-démocrate

L'objectif de survie de la gauche ne peut donc être qu'un PS qui assume lui-même l'élargissement nécessaire, c'est-à-dire un PS à 30 % comme l'a récemment souhaité *M. Delors. Un PS, donc, qui sache* s'adapter au glissement sociologique du pays. Bref un PS capable d'occuper un espace central dans le paysage politique français. Ancré à gauche, il représente 21 % de l'électorat. Pour aller au-delà, il doit sans doute s'affirmer comme un *véritable* parti *social*-démocrate. *En* d'autres termes, il lui faut faire coïncider *son propre discours* avec la pratique gouvernementale.

Celle-ci, au moins depuis le discours du président de la République à Figeac, en septembre 1982, est une adaptation permanente à la réalité dans le cadre d'une « société d'économie mixte » conforme à l'idéologie social-démocrate, telle qu'elle avait été redéfinie par le congrès de l'Internationale socialiste à Francfort en 1951. Le discours du parti socialiste est, *lui*, resté en arrière de la main, notamment en raison du poids idéologique et politique du PCF dans la vie publique française. En outre, traumatisé par le travail de révision et d'adaptation permanent que fait le gouvernement et qu'il accomplit à marche forcée au nom de la modernisation industrielle, le réflexe du parti — et du gouvernement pour satisfaire le parti — a été de se raccrocher à quelques dogmes réputés solides, susceptibles de ressouder la gauche et de lui accorder quelques compensations idéologiques. On retrouve là le congrès de Valence mais aussi *celui de Bourg-en-Bresse* à l'automne 1983 (promesses sur l'école et sur la presse).

Résultat : le pouvoir perd sur tous les tableaux. Pour la gauche pure et dure, sinon archaïque, il est trop mou et concède sur l'essentiel. Pour *les autres, il est trop radical, quand* il ne menace pas les libertés.

Rassembler, *comme l'indiquait* M. Delors, autour de quelques grands thèmes qui sont les axes essentiels de l'action de M. Mitterrand implique donc d'oublier et de *faire oublier* Valence. *Oublier* et faire oublier les images, les mots et les symboles, mais aussi et surtout la démarche. Ce qui a fait la force d'attraction du PS, c'est sa diversité (celle d'un parti « attrape-tout ») et sa capacité à s'accorder à l'aspiration au changement d'un certain *nombre de couches sociales*. Aujourd'hui, l'aspiration au changement et à la modernisation est toujours là. Mais elle a changé de contenu. Le travail d'adaptation que le gouvernement a accompli dans l'ordre économique, sous la pression des *faits (notamment en réhabilitant* l'entreprise et le profit), les socialistes ne l'ont pas accompli dans l'ordre de l'idéologie. C'est dans ce sens que le PS devrait désormais s'affirmer et s'assumer comme une formation réformiste apte à saisir et à exprimer la modernité, relais d'un gouvernement qui l'est déjà.

On ne voit guère d'autres moyens de faire en sorte que la gauche puisse être, de nouveau, l'expression d'une majorité sociologique. Ce qui n'exclut pas un affrontement sans nuances avec le bloc conservateur. En ce domaine, la gauche n'a d'ailleurs guère le choix, face à une droite désormais sûre d'elle-même, et qui aspire à devenir dominatrice. Mais cette gauche aurait tort de croire que la droite en France en 1984, c'est toujours Versailles et qu'on devrait lui opposer Valence.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(2) *France de gauche, vote à droite* : titre d'un ouvrage de la Fondation nationale des sciences politiques édité au lendemain de l'échec de la gauche aux élections législatives de 1978 pour caractériser le contraste entre une société sociologiquement à gauche et un vote majoritairement à droite.

(3) *Lire l'article d'Alain Duhamel* : « Transhumances idéologiques » dans *le Monde* du 12 juin.

(4) C'est-à-dire la stratégie de conquête du pouvoir définie par M. Mitterrand *au congrès socialiste* d'Epinay-sur-Seine en 1971.

POLITIQUE

Le général Salan est mort

Le général Salan est décédé ce mardi matin 3 juillet à 6 h 15 à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Ancien commandant en chef en Indochine et en Algérie, il avait pris la tête du mouvement Organisation armée secrète (OAS) qui s'opposait par la force à la politique du général de Gaulle en Algérie. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Selon ses volontés ses obsèques auront lieu dans l'intimité en province. Le secrétariat du général précise qu'une cérémonie religieuse aura lieu à Paris ultérieurement.

Du proconsulat à la rébellion

Soldat réputé pour son loyalisme à l'égard des institutions républicaines — et que ce loyalisme même porta au sommet, — il fut le chef d'un mouvement insurrectionnel. Personnage sans éclat et sans chaleur, il fut un symbole, adulé par des foules qui le moment d'avant l'avaient hué. Manqué de peu par des assassins qui voyaient en lui un obstacle à leur cause, il devint, pour certains d'entre eux, un allié prestigieux. Connu — et critiqué — pour sa prudence, il se lança dans une aventure sans issue.

Ces contradictions accumulées *font du général* Salan un des personnages les plus mystérieux, au moins en apparence, des drames qui marquèrent une décolonisation qui est probablement la clé de son comportement. N'avait-il pas intitulé ses Mémoires : *la Fin d'un empire*.

Raoul Salan était un officier « de la coloniale », de famille modeste et, au départ, d'ambition tout aussi modeste. Il pensait finir sa carrière avec le grade de colonel, et prendre sa retraite dans son Tarn natal. Combattant de *1914-1918*, grièvement blessé au Levant en 1921, il découvre en 1924 l'Indochine et y fera pendant treize ans de nombreux séjours. A ce pays complexe il restera fortement attaché. L'Extrême-Orient le marquera pour longtemps.

Pour longtemps aussi le goût du renseignement. Raoul Salan en 1937 entre au service spécial créé par Georges Mandel au ministère des colonies : le service de renseignement impérial (SRI), et en deviendra le chef. Ainsi recevra-t-il, en 1938, après Munich, l'ordre de déclencher sa « guerre subversive » personnelle contre les possessions italiennes en Afrique. Attentats sur les marchés libyens, agitation en Ethiopie, le chef du SRI conduit les opérations en personne. En 1939, aussitôt après le déclenchement de la guerre, il est à Khartoum, faux envoyé spécial du *Temps* sous le nom de Raoul Hughes.

Un intermède : la campagne de France à la tête d'un bataillon de Sénégalais et de nouveau le renseignement impérial. A Vichy, puis à Dakar, où il a la chance de se trouver en 1942 comme chef du 2e bureau de l'AOF. En 1943, le voici à Alger, chargé de l'action psychologique et directeur d'un journal : *Combattant 43*.

Après un accrochage avec André Le Troquer, alors commissaire à la guerre et à l'air, il rencontre de Lattre qui met sur pied la 1re armée française. C'est alors que sa carrière « décolle ». De Lattre apprécie en lui le guerrier habile et, ce qu'il apprécie par-dessus tout, heureux. En février 1945, à la tête de la 14e division d'infanterie formée de FFI, Raoul Salan est le plus jeune général de brigade de l'armée française.

De Lattre poussé à l'écart par de Gaulle, Salan trouve un nouveau « patron » : Leclerc entend utiliser son expérience indochinoise. Il devient son principal négociateur auprès de la Chine de Tchiang Kaï-chek, qui occupe toujours et pressure le Tonkin. Les qualités du nouveau commandant des troupes de Chine (où se sont repliées les forces armées qui ont échappé au coup de force japonais du 9 mars 1945) et d'Indochine du Nord se déploient dans des tractations qui exigent une patience à toute épreuve et une claire vision de la situation en Extrême-Orient.

Lorsque de Lattre part à son tour pour l'Indochine en 1950 pour redresser une situation fort compromise, il prend comme adjoint opérationnel celui que ses camarades ont surnommé « le Mandarin ». Lorsque l'ancien chef de la 1re armée française rentrera en France pour y mourir, Salan recueillera une redoutable succession. Car les éphémères succès de de Lattre n'ont que retardé l'échéance.

Le Mandarin mettra tout son effort sinon à gagner une guerre sur l'issue de laquelle il a peu d'illusions, du moins à ne pas la perdre. Il y parviendra parce qu'il a du pays et des réactions de l'adversaire une expérience unique parmi les chefs militaires français. Sur le plan politique, sa réputation de général républicain, respectueux du pouvoir, homme de gauche modéré, lui vaut l'appui des uns, la neutralité des autres : il n'est pas gênant.

Il a d'ailleurs, depuis qu'il a accédé aux grands commandements, toujours tenu compte de l'opinion, de la presse notamment, avec laquelle, directement ou indirectement, il entretient des rapports utiles.

Rentré d'Indochine avec les honneurs de la guerre, il ne pense qu'à y revenir. Peu tendre avec ses prédécesseurs en Extrême-Orient (de Lattre excepté), il ne le sera pas non plus avec son successeur, le général Navarre. Le contenu du rapport qu'il ramène en 1954 d'une enquête menée avec les généraux Ely et Pélissé est, par ses soins, diffusé dans la presse.

L'affaire du bazooka

Lorsqu'en 1956 il est nommé commandant en chef en Algérie, les habiletés qu'on lui prête et ses relations politiques le desservent auprès des inconditionnels de l'Algérie française.

La lente dégradation du pouvoir civil va pousser quasiment malgré lui un vieux routier à se transformer en proconsul en révolte, avant de devenir le chef nominal d'une subversion anarchique.

La première étape de son évolution est l'affaire du bazooka. Le 16 janvier 1957, deux obus partis d'une terrasse tuent dans son bureau un proche collaborateur du commandant en chef, absent à cette heure-là, le commandant Rodier. Salan perçoit alors de quelles intrigues il est entouré. Il n'en démêlera ou ne croira en démêler que plus tard tous les fils. Du moins s'aperçoit-il que, dans une circonstance aussi grave, il n'a guère d'appuis. L'armée est, à l'exception de son entourage direct, assez indifférente au sort de son chef. La population européenne le considère comme un « bradeur » qui liquidera l'Algérie comme a été liquidée l'Indochine. Et, à Paris, on n'est pas pressé de faire la lumière.

Un peu moins d'un mois auparavant, le général Faure avait préparé l'enlèvement de M. Robert Lacoste, ministre résidant en Algérie, et la prise de pouvoir par l'armée. M. Lacoste *« comprend les sentiments »* du général qui quitte l'Algérie *« en toute dignité »*, et à qui on inflige trente jours d'arrêts de forteresse *« pour le principe »*. Ce n'est pas grave. Le général reviendra et préparera de nouveaux complots.

Dès ce moment, les jeux sont faits. Le pouvoir appartient à l'armée. Lorsque commence la « bataille d'Alger », le superpréfet s'efface devant le général Massu et convainc ses subordonnés d'abandonner leurs prérogatives. Il s'agit, écrira Salan, de *« ramener à nous par les cœurs la population musulmane tragiquement sensibilisée par le terrorisme ». « Quelquefois, malheureusement, il faut agir avec dureté. »* Mais *« Paris nous a très largement couvert »*.

A Alger, les états-majors recherchent toujours le « grand coup » qui terminera la guerre. On prépare *« la reprise de contrôle temporaire du territoire tunisien »*. La chute du gouvernement Bourgès-Maunoury fera tomber à l'eau ce projet, digne pendant de la tentative franco-anglaise de *« reprise de contrôle temporaire du territoire égyptien »* en novembre 1956.

Du moins l'armée est-elle toujours consultée. M. Pleven fait venir le général Salan avant de demander une investiture manquée. Salan ne vient pas parler technique militaire : il vient pratiquement dicter une politique.

Et, de rapport en rapport, de message en message, il devient de plus en plus pressant, appuyé par les partisans métropolitains de l'Algérie française, dont il s'exagère l'influence sur l'opinion française.

La perte d'autorité du gouvernement devient telle que ce sont de véritables sommations qui partent d'Alger. Paris ne « couvre »-t-il pas toujours ? Il lui faudra bien « couvrir » le bombardement du village tunisien de Sakhiet-Sidi-Youssef pour ne pas mécontenter l'armée, au risque de s'aliéner une opinion internationale déjà en grande partie hostile. La politique française est ainsi orientée d'Alger par un homme qui ne raisonne qu'en fonction de l'Algérie.

Le maître du jeu

Il ne reste plus qu'à transformer ce pouvoir indirect en pouvoir réel. D'après ses Mémoires, le général Salan s'y emploie. Il se présente comme le maître du jeu. C'est lui qui aurait décidé la manifestation du 13 mai 1958, même s'il ne prétend pas en avoir prévu les suites et la chute de la IVe République. (*« Je suis en présence de voyous et de salopards qui ont envahi le gouvernement général »*, téléphone-t-il au général Ely, chef d'état-major général des forces armées.) Il s'étonne seulement que l'affaire n'ait pas à Paris la *« résonance à laquelle il s'attendait »*. A son entourage, ce 13 mai et les jours qui suivent, le commandant en chef apparaît au contraire comme un homme prudent, timoré même, préoccupé par la crainte de la Haute Cour, et qui s'est tenu soigneusement à l'écart des intrigues. Qu'importe : il a, dit-il, *« pris l'affaire à son compte »*.

Sa situation est ambiguë, mais, pour finir, confortable : *« Quand je demande au chef du gouvernement* (M. Pierre Pflimlin) *de se retirer, loin de s'en aller, il maintient mes pouvoirs sur toute l'Algérie. »* Qui joue double jeu ? Ce n'est pas le général Salan, qui s'indigne curieusement que certains en métropole tiennent en ce sens *« des propos indécents »*. Pourtant, lorsque René Coty, président de la République, adresse un message aux forces armées d'Algérie pour faire appel à leur loyalisme, le commandant en chef le met dans sa poche et déclare gravement dans un ordre du jour à « ses soldats » : *« Seul à être informé de la situation, je suis seul à même de prendre les décisions qui s'imposent. Je vous maintiendrai sur le chemin de l'honneur, du loyalisme et de la fidélité aux institutions que la patrie s'est données. »*

« Faites votre devoir », lui crie au téléphone M. Pflimlin, qui le somme de renvoyer en France M. Soustelle, évadé de Paris. L'injonction paraît peu toucher le général, pourtant défavorable à la venue de l'ancien gouverneur général, car, dit-il, *« nous désirions garder notre mouvement en dehors de toute ingérence politique... »*. Contradictions ? Raoul Salan, quoi qu'il en dise, navigue à vue, prêt à saisir l'occasion. Et son camp.

S'emparer de la Corse ? *« Et pourquoi pas ? »* Ce serait *« un excellent apport »*. M. Lacoste lui-même, à Paris, insiste pour que *« le général Salan aille jusqu'au bout »*. Du moment que le mouvement n'est pas politique... *« Algériens, merci de cette bonne parole : l'armée au pouvoir... »*

L'engrenage

Mais voici le fatal engrenage : à qui se fier ? Le gouvernement de salut public n'est pas en vue. M. Léon Delbecque, envoyé de M. Chaban-Delmas, ministre de la défense nationale, a soufflé un nom à Salan, à la fin d'un discours, au balcon du gouvernement général : *« Vive de Gaulle ! »*. Et Salan l'a répété.

Son calvaire commence dans le délire des foules. Dans quelques mois, il lui faudra prendre l'avion de Paris.

De Gaulle se débarrasse en un tour de main d'un *« féal de très grande qualité »*, mais incommode et qui mesure brusquement que l'armée ne lui est pas personnellement attachée. Une petite guerre commence avec la retraite. Il s'installe à Alger, est convoqué à Paris et reçoit l'ordre de ne pas repartir. Président de l'Association des anciens combattants de l'Union française, il se pose de plus en plus en adversaire de la politique algérienne du pouvoir.

Lorsqu'il gagne l'Espagne, à la veille de la Toussaint de 1960, accompagné du capitaine Ferrandi, Raoul Salan pose implicitement sa candidature à la succession de Charles de Gaulle. Mais il est dans une impasse. Les contacts qu'il a pris, les fidélités qui lui restent, ne lui permettent pas d'inquiéter sérieusement un pouvoir que son exil volontaire arrange plus qu'il ne le gêne.

C'est son successeur au commandement en chef, le général Challe, que de Gaulle a écarté à son tour de sa route, qui cristallise un instant, autour d'une personnalité plus brillante et plus chaleureuse que celle de Salan, le mécontentement des activistes militaires.

Tenu à l'écart du putsch d'avril *1961*, Salan s'impose à l'esbroufe parmi les généraux qui le dirigent. Lorsqu'il arrive, l'affaire est d'ailleurs pratiquement perdue : l'armée n'a pas massivement « basculé » contre le pouvoir dont de Gaulle ne perd pas le contrôle, accoté sur l'opinion plus que sur l'appareil de l'Etat. Le Mandarin qui, contrairement à Challe, joue la carte des « civils », saute à pieds joints du balcon du gouvernement général dans la nuit de la clandestinité.

L'OAS naissante est un mélange de spontanéisme pied-noir et de chapelles militaires, où l'on théorise sur la guerre révolutionnaire. Le groupe de Madrid autour d'Argoud est en désaccord avec celui d'Alger. Le général n'arrivera jamais à donner à l'organisation des structures cohérentes, d'autant que ses liaisons sont longtemps coupées, puis mal assurées, et que les divers groupes qui prétendent maintenir l'Algérie française voient en lui un « anti-de Gaulle » pratique, mais songent beaucoup plus à l'utiliser qu'à lui obéir.

A la tête de l'OAS

Dans un premier temps, l'ancien commandant en chef s'efforce de donner de lui-même et de l'OAS une image démocratique et humaniste. Face à de Gaulle, il se présente en défenseur de la tradition républicaine, tente de contrebalancer, dans des lettres aux évêques, à M. Guy Mollet, aux parlementaires, l'effet produit par les premiers attentats et les premiers assassinats. Il tente de jouer de l'anticommunisme dans des interviews aux télévisions étrangères, notamment américaines.

Il dispose d'ailleurs, outre l'appui de la grande majorité des Français d'Algérie, de celui de nombreuses personnalités métropolitaines. Quatre-vingts députés ont voté l'« amendement Salan ». Ils ont repris à leur compte sa proposition de réduire la durée du service militaire à dix-huit mois et de mobiliser la population française d'Algérie. Le *« comité de Vincennes »*, qui le fait acclamer en novembre 1961 à la Mutualité, compte parmi ses animateurs, outre M. Georges Bidault, des hommes comme MM. Bernard Lafay, Jacques Isorni, Jean-Marie Leen.

Dans une lettre au directeur du *Monde*, le chef de l'OAS se défend sur son honneur de soldat de vouloir attenter à la vie du chef de l'Etat et à la Constitution.

A mesure qu'approche l'heure du cessez-le-feu, à partir de décembre 1961, Salan durcit sa position, et, bon gré, mal gré, entre en guerre ouverte avec le pouvoir, ses représentants et tous les adversaires de l'Algérie française. Attentats, assassinats, bombardements aveugles au mortier, se multiplient en Algérie ; la métropole n'est pas épargnée. L'ancien commandant en chef s'efforce, en mars 1962, de constituer « par ordonnance » une amorce *de gouvernement*, le « Conseil national de la résistance », sous la présidence de M. Georges Bidault. Il est mal ou peu obéi et ne peut plus arrêter un terrorisme aveugle.

Après le général Jouhaud à Oran, il est lui-même capturé à Alger le 20 avril 1962. Son transfert à Paris donne lieu à des manifestations de ses partisans jusque dans l'enceinte de la prison de la Santé.

Le 15 mai 1962, le procès Salan s'ouvre devant le Haut Tribunal militaire présidé par M. Charles Bornet.

Le général, dans la seule déclaration qu'il consentira à faire, outre son invocation finale : *« Que Dieu me garde ! »*, se présentera notamment en défenseur du monde libre contre le communisme *« installé à une heure de Marseille »* et *« Paris à portée de ses fusées courtes »*.

L'avocat général Gavalda conclura : *« Sous réserve d'une grâce, la peine que je requiers est la seule peine irréversible. »*

Le tribunal condamnera Raoul Salan à la détention criminelle à perpétuité, à la surprise de beaucoup et au très vif mécontentement du général de Gaulle, qui supprimera le Haut Tribunal militaire qu'il avait lui-même créé. Il tentera même vainement de faire reprendre le procès par une autre juridiction et avec un autre motif d'inculpation.

Au fur et à mesure que l'apocalypse s'étend à Alger, que s'accroissent les souffrances des pieds-noirs, que se multiplient les destructions, le condamné est pressé d'user de l'autorité qui lui reste pour tenter de mettre fin à une entreprise suicidaire. Du fond de sa cellule de condamné à mort, le général Jouhaud, avec noblesse, l'avait fait. Salan s'y résoudra enfin lors de la tentative d'accord de dernière minute entre l'OAS de Jacques Susini et l'exécutif provisoire. Trop tard. L'eût-il fait plus tôt d'ailleurs que la course de la machine folle n'en eût probablement pas été freinée.

Emprisonné à Tulle avec les principaux dirigeants militaires du putsch, il en sortira le 15 juin 1968 lorsque de Gaulle, battant le ralliement de tous ceux qui peuvent s'opposer au « désordre », graciera les onze *« condamnés pour faits de subversion encore détenus »*.

Il les amnistiera à l'occasion du 14 juillet et, le 29 décembre suivant, Raoul Salan ranimera la flamme sous l'Arc de triomphe.

Sa vie sera désormais consacrée à une minutieuse autojustification : la rédaction de ses Mémoires. Point de brio, point d'éclat dans le style ni dans la pensée. Et l'on se prend à se demander si le masque impassible, les décorations innombrables, les subtilités apparentes, ne cachaient point une timidité et une incertitude profonde. Dans la tragédie dont il fut un des acteurs, le destin, dont il guettait les signes bien plus qu'il ne le provoquait, a poussé Raoul Salan à l'avant-scène. Face au pouvoir déconsidéré de la IVe République, le proconsul, drapé dans sa toge, porté par les prétoriens et le flot du peuple algérois, a été quelques heures le pivot de l'action. Mais dans son incertitude, il a relancé d'un mot sur la scène Charles de Gaulle. Balayé avec une hautaine maladresse, Salan, blessé dans son amour-propre, mû beaucoup plus par ses réactions sentimentales que par une pensée politique sans consistance, a été pris dans le tourbillon. Il se voulait un de Gaulle anti-de Gaulle. Il ne fut que le jouet douloureux et souvent sincère de forces qui le dépassaient et l'ont écrasé.

J. P.

(Lire, page 30, nos autres informations.)

Un homme secret

Peu d'hommes ont été moins « charismatiques » que cet officier au profil romain et au regard illisible. Sans chaleur ni fureur apparentes. En toutes les occasions où son nom fut prononcé, on s'interrogea sur le mystère Salan. Devant un tribunal ou sur le front des troupes, bardé de ses nombreuses décorations ou engoncé dans le costume civil de la clandestinité, Raoul Salan paraissait détenir un pouvoir inconnu.

En réalité, il n'y avait pas de mystère Salan, ou de recette Salan. Il y avait un homme secret, dont le secret était encore renforcé par une certaine timidité, la crainte d'être surpris hors de ses gardes, celle aussi de laisser passer l'occasion propice. En Indochine, celui qu'on a surnommé le Mandarin saura ne pas disperser l'héritage de de Lattre, terriblement fragile, cependant, comme la suite le démontrera très vite. En Algérie, commandant en chef, il saura également ne rien perdre d'essentiel, sur le terrain, interprétant de son mieux les ambiguïtés de Paris, l'œil sur les complots qui visaient le « général républicain » et faillir bien l'atteindre, tâtant le pouls d'une armée qui ne l'aimait pas, tout en lui obéissant.

Dans une mission qu'il remplissait de son mieux, trois chocs violents firent sortir de ses gonds ce personnage marmoréen. Le premier est « *l'affaire du bazooka* ». Une équipe, composée d'un dentiste, de deux représentants en automobile, d'un bijoutier, d'un pompier et d'un ajusteur-mécanicien a braqué sur les fenêtres de son bureau deux lance-roquettes improvisés. Les obus ont tué le 15 janvier 1957 un de ses adjoints, le commandant Rodier. Quelques jours auparavant, le 7 janvier, sur ses instances, le général Massu et sa division aéroportée avaient reçu tous pouvoirs pour maintenir l'ordre à Alger.

Raoul Salan découvre à cette occasion, d'une part, qu'il est impopulaire — on l'accuse d'être un officier « mendésiste » qui, après avoir « bradé l'Indochine », se prépare à « brader l'Algérie » — et, d'autre part, la puissance de ceux qui de Paris, dans les milieux proches de de Gaulle, ont manipulé les exécutants.

Le commandant en chef en Algérie n'aura de cesse de se faire accepter — et si possible aimer — des civils et des militaires en se lavant d'une accusation aussi injuste à ses yeux. Il ira, plus tard, jusqu'à devenir le chef de ces « ultras » algérois qui avaient voulu le tuer. En même temps, il garde la rancune la plus amère — celle des hommes qui s'expriment peu — envers ce qui touche au gaullisme, soupçonné, non sans raisons, d'avoir inspiré ses assassins manqués. *« Il est impossible de comprendre les événements et d'expliquer ma position comme le mobile de mes actes si l'affaire du bazooka n'est pas éclaircie »*, dira-t-il à ses juges.

Sa prudence deviendra extrême. Il se tiendra informé des intrigues politiques, entretiendra, comme il avait commencé à le faire en Indochine, des amitiés utiles à Paris, conservera le moindre document, fût-il banal, ses Mémoires en font foi. Sentant monter l'exaspération de l'armée, il s'efforcera de la faire connaître, tout en gardant la confiance qui lui reste acquise à gauche.

Deuxième choc : le 13 mai. L'explosion n'a pas pris la forme prévue, une forme saisissable. L'homme-clé en Algérie, c'était M. Robert Lacoste. Le ministre résidant parti, toutes les responsabilités incombent, de fait, au commandant en chef. La foule, qui a envahi le Gouvernement général, hue Raoul Salan, impuissant : il est toujours impopulaire. Il laisse Massu occuper le devant de la scène et attend. Très vite il deviendra l'arbitre de la situation : il est le chef des rebelles et, en même temps, le délégué du gouvernement. Mais de ce pouvoir fragile il ne sait que faire.

Après avoir humé les fumées d'une popularité que lui ont rapidement fabriquée les experts en action psychologique, il lui faut choisir entre la Haute Cour et le renversement du régime.

Si peu porté qu'il soit aux révolutions, il lui faut céder aux pressions et aux intrigues des gaullistes, le plus déterminé et le plus habile des groupes de pression qui l'entourent, et ramener au pouvoir le général de Gaulle.

Troisième choc enfin : l'ancien chef de la France libre n'est pas, malgré certaines harangues, un partisan déterminé de l'Algérie française telle que la conçoit Salan et dont il s'est porté garant. Il se laisse entourer par les ultras civils et militaires, poursuit la politique de pacification et d'intégration déjà engagée. Il s'étonne de sentir peu à peu les réserves de Paris, l'absence de réponse à ses demandes. Jusqu'au jour où, comme Muselier, comme Giraud, les rivaux de jadis de de Gaulle, il est brusquement écarté, avec un titre de politesse, de toute responsabilité.

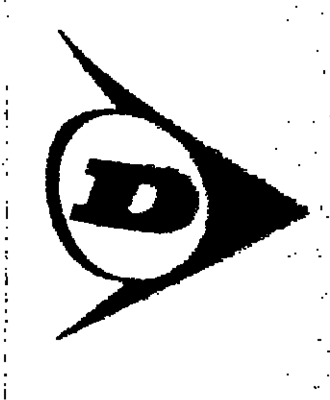
Trois fois, de Gaulle ou les hommes qui le touchent de près ont attaqué ou trompé Salan. Ce légaliste plonge dans l'illégalité, ce républicain dans la tradition « de gauche » de la coloniale prend la tête d'une sédition, non sans protester de son attachement aux institutions. En son nom, des crimes sont commis. Il sera, en fait, impuissant à imposer son autorité à des hommes qui ne songent qu'à en faire un anti-de Gaulle, un général contre « le général ». Il n'en a ni les moyens ni probablement l'envie. Surtout, lui qui, disait de Lattre, *« ne partait jamais sans biscuit »*, est habile à saisir les occasions et à s'y préparer, mais il ne les provoque pas.

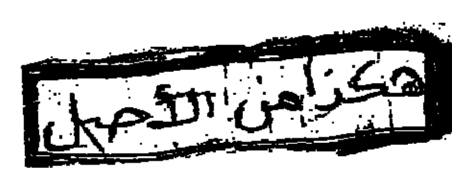
Un soldat égaré dans la politique ? La description — ou l'excuse — est valable pour d'autres que pour lui qui, du fait de sa carrière, s'est toujours, depuis son séjour chez Georges Mandel, professionnellement d'abord, puis par goût et par nécessité de carrière, tenu informé des intrigues parisiennes.

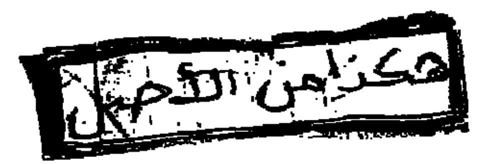
De Gaulle, dans le dernier tome de ses Mémoires, dit de Salan : *« Son personnage, capable, habile, et par certains côtés séduisant, comporte quelque chose d'ondoyant et d'énigmatique qui me semble mal cadrer avec ce qu'une grande et droite responsabilité exige de certitude et de rectitude. »* Portrait brillant, mais assez injuste : sur quelle certitude, sur quelle rectitude, Salan pouvait-il compter en mai 1958 ? Enigmatique, certes, mais il n'a pas compris l'énigme de Galilée. Ses torts auront été autres : celui de mal contrôler — ou de ne pas contrôler — la répression confiée à l'armée en 1957, à Alger, de suivre pour être suivi, de couvrir, comme à Sakhiet, pour être couvert, enfin et surtout, d'avoir encouragé et dirigé une guerre civile qui n'eut pour résultat que d'ajouter au malheur des Français d'Algérie.

Une victime de l'histoire ? Peut-être. Eux, sûrement !

JEAN PLANCHAIS.







Le Monde

société

POINT DE VUE

Culture et recherche

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a présenté à la presse, lundi 2 juillet, le bilan scientifique de son ministère. Pour soutenir et promouvoir ces activités, le ministre a mis en place un conseil de la recherche, instance consultative, qui donnera son avis, définira les besoins, harmonisera les programmes, proposera des enquêtes et veillera à la diffusion des résultats.

M. Lang expose ci-dessous le sens de ces travaux.

par JACK LANG (*)

LE sait-on assez ? Le ministère de la culture est un des plus grands foyers de recherche scientifique de la France. Une *recherche* plurielle et libre, décentralisée bien souvent, et toujours présente, lisible, créatrice. Les vierges polychromes du XIVe siècle acceptent d'être placées sous perfusion dans ses laboratoires. Les tableaux, passés aux rayons X, auscultés en infrarouge et en ultraviolet, dévoilent leurs secrets. L'ustensile gaulois, l'arme de l'âge de fer, mieux datés, finement analysés dans leur composition, parlent plus haut d'une histoire du travail et des techniques qui, du fond des siècles, réveille nos somnolences. La génération artificielle des images, la palette graphique sur écran excitent déjà les créateurs ; la synthèse du son, de la voix chantée, les provoque. Demain, la vidéo-transmission, la télé-informatique, les réseaux câblés offriront à chacun le patri*moine de tous.*

On l'a compris : s'agissant de création, la recherche est inséparable de la transmission, plus fidèle, plus ouverte, d'une matière vivante. Ce qui ne la dispense pas, tout au contraire, d'être fondamentale, scientifique au sens plein.

Cette réflexion m'a amené à développer largement et à faire évoluer les activités de recherche de mon administration.

Je crois qu'il n'est pas inutile, au moment où le ministère de la culture publie un bilan de ses travaux scientifiques, de mettre en lumière cette contribution originale à l'effort national de recherche voulu par le gouvernement.

∴

Les activités de recherche mobilisent près de six cents personnes à temps plein (trois cents en 1980). Ces chercheurs, ingénieurs et techniciens collaborent avec nos conservateurs. Plus de trois mille au total, ils bénéficient de crédits de recherche qui ont été doublés entre 1981 et 1984.

Trois grands secteurs ont été définis : la connaissance du patrimoine ; l'analyse et la restauration en laboratoires des biens culturels ; la socio-économie de la culture et l'utilisation des techniques nouvelles.

Pour orienter l'ensemble de ces tâches, des conseils scientifiques travaillent sur les lieux mêmes de la recherche, tels le comité scientifique du laboratoire des monuments historiques à Champs, le conseil scientifique de la Bibliothèque nationale, les commissions supérieures de l'archéologie ou de l'ethnologie.

Enfin, le Haut Conseil de la recherche, que je viens d'installer, mobilisera nos forces et en accroîtra l'efficacité. Lieu de proposition et de discussion, ce haut conseil réunit les personnels et la communauté scientifique, dont des représentants éminents apportent à la culture leur compétence d'experts.

∴

Pourquoi un tel effort et une telle attention ?

L'originalité de la recherche culturelle et la qualité de ses résultats tiennent à trois contraintes, qui s'imposent aux chercheurs :

— établir un accès direct aux sources (archéologie, ethnologie de la France, monuments historiques, collections des musées, fonds des archives et des bibliothèques) puisque c'est avec la main, la voix, l'œil et le geste, que travaillent, dans la pâte des choses, *nos archéologues,* ethnologues, conservateurs et créateurs ;

— trouver un équilibre entre recherche fondamentale et recherche appliquée, entre recherche et activités de service public, puisqu'il faut, aussi bien, gérer des fonds, faire leur analyse en profondeur et assurer la diffusion des acquis de la recherche ;

— irriguer tout le territoire national en associant sur le terrain les partenaires locaux : collectivités territoriales, associations, chercheurs indépendants, amateurs.

Et les activités de création se décentralisent aussi, à mesure que se diversifient les pratiques grâce à la science et à la technique : diffusion à distance des œuvres, syn*thèse des sons et des images, etc.* Conformément aux perspectives gouvernementales actuellement définies, l'insertion de la recherche dans le contexte économique et social s'impose donc.

Il me semble qu'à cet égard les recherches culturelles occupent une position charnière. Ni isolées du corps social ni enfermées dans un système clos, leur vocation est pragmatique. Directement immergées — à la différence de recherches de pure réflexion — dans l'environnement social, économique et culturel, elles précèdent les évolutions et parfois les précipitent.

Un dynamisme encourageant résulte de cette situation exceptionnelle. Il est manifeste dans le domaine du patrimoine par le progrès rapide de la physique, de la chimie, de l'informatique. Je pense à ce qui est désormais possible pour sauver un vitrail du Moyen Age gravement altéré, pour restaurer les Chevaux de Marly, pour préserver un bois archéologique gorgé d'eau ou pour informatiser un fichier de plus d'un million de clichés appartenant au patrimoine photographique.

En ethnologie, des recherches très nouvelles se développent : *transformation des savoirs vigne*rons, écomusées, anthropologie industrielle, ethnologie urbaine... Les prototypes électro-acoustiques, en s'industrialisant transforment la création musicale. De même, le développement de notre réseau national de banques de données sur le patrimoine artistique reste sans égal.

Pour demain, de vastes chantiers d'investigation s'ouvrent aux créateurs, qui sont aussi des chercheurs et des explorateurs de voies nouvelles. Susciter des sons, des couleurs, rêver d'une alchimie du texte et de l'image, n'y a-t-il pas là de quoi agacer l'émotion ?

Notre rapport à l'art et à la culture est ainsi en plein bouleversement devant l'irruption dans notre univers de ce continent nouveau : la science. Explorons résolument ce voisinage. Suivons le navigateur de Michel Serres à la recherche du difficile passage du Nord-Ouest où, dans l'entrelacs des méandres et des fjords, les sciences exactes se mélangent aux sciences humaines.

(*) Ministre délégué à la culture.

Renonçant à la fabrication sous licence

L'INDE POURRAIT COMMANDER TRENTE-SIX NOUVEAUX MIRAGE 2000

Une délégation indienne était attendue, mardi 3 juillet à Paris, où elle aura des entretiens avec des responsables de la délégation générale pour l'armement, au ministère de la défense, sur la suite à donner au contrat conclu en 1982, entre la France et l'Inde, pour la livraison de Mirage 2000. Outre la fourniture de quarante appareils à compter de l'automne prochain, l'accord prévoyait, à l'origine, une cession par la France de la licence de fabrication de l'avion de combat.

Il semble que des considérations industrielles et techniques aient incité l'Inde à renoncer à produire sous licence, dans les usines de Bengalore, le Mirage 2000 pour une série initialement envisagée de cent dix exemplaires (*le Monde* daté 3 juillet). Certes, l'Inde construit déjà sous licence des hélicoptères français, mais la complexité et la modernité du Mirage 2000 sont telles que tant la main-d'œuvre que l'équipement en machines des usines indiennes ne semblent pas s'y prêter.

En revanche, on croit savoir à Paris que les Indiens pourraient compléter leur premier achat de quarante Mirage 2000 par l'acquisition de deux escadrons d'avions du même modèle (soit l'équivalent de trente-six appareils supplémentaires) qui seraient commandés, ferme, aux différents constructeurs français.

Témoignage

La mort du mathématicien Claude Chevalley

Le mathématicien Claude Chevalley est mort à Paris, le 28 juin. Né le 11 février 1909 à Johannesburg (Afrique du Sud), il était ancien élève de l'Ecole normale supérieure et avait été maître de conférences à Rennes, puis professeur successivement à Princeton, à New-York (université Columbia), à Paris et, enfin, à Paris-Vincennes. Il était l'un des membres fondateurs du groupe de mathématiciens qui, sous le nom collectif de Nicolas Bourbaki, a œuvré depuis 1935 à l'unification des mathématiques fondamentales et à leur établissement sur des bases solides.

On lui doit des contributions importantes à la théorie des nombres et à la géométrie algébrique. Mais ce sont sans doute ses travaux sur les groupes finis simples et les groupes algébriques qui laisseront la trace la plus profonde. Datant de 1954-1958, ces travaux font mentir le cliché selon lequel les découvertes mathématiques les plus brillantes sont l'apanage exclusif d'esprits très jeunes. Une des réussites majeures de Claude Chevalley a été ce que l'on pourrait appeler l' « arithmétisation » (passage des nombres complexes aux entiers) de la théorie des groupes analytiques complexes simples, arithmétisation qui permet, par un procédé de « changement de base » désormais classique, de transposer cette théorie à un corps quelconque et, notamment, aux corps finis.

La presse s'est récemment fait l'écho de la solution d'un problème considéré souvent comme le problème central de la théorie des groupes finis : la classification des groupes simples. Il n'est pas exagéré de dire que les travaux de Chevalley constituent le clé de voûte de ce résultat remarquable, dû aux efforts conjugués de nombreux mathématiciens répartis dans le monde entier.

Claude Chevalley avait sur les questions scientifiques, morales et universitaires, des points de vue très affirmés, qui ne coïncidaient pas toujours avec ceux de la majorité de ses collègues. Mais la rigueur, la conviction et le courage qu'il mettait à les défendre lui ont valu l'estime de tous et l'amitié d'un grand nombre.

JACQUES TITS,
professeur au Collège de France.

La plainte de M. Gaudin (UDF) contre le préfet de police de Marseille

La cour d'Aix-en-Provence estime que des déclarations de M. Patault ont gêné la candidature du rival de M. Defferre lors des élections municipales de 1983

M. Jean-Claude Gaudin, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, a remporté la première manche du match judiciaire qui l'oppose au préfet de police de Marseille, M. Bernard Patault. La cour d'appel d'Aix-en-Provence a admis que certaines déclarations de M. Patault pendant la campagne électorale de 1983 étaient de nature à gêner la candidature de M. Gaudin à la mairie de Marseille. Le fond de l'affaire devrait être examiné à la rentrée par la cour d'Aix-en-Provence. *Commentant cette décision, M. Gaudin s'est félicité,* lundi 2 juillet, à Marseille, que M. Patault ait bientôt à rendre compte de ses « déclarations insensées, mensongères et sans fondement ».

De notre correspondant

Marseille. — Dans la nuit du 7 au 8 mars 1983, entre les deux tours des élections municipales, une bombe explosait rue Dragon à Marseille, tuant net Daniel Scotti et Jean Chicin, tous deux connus des services de police, qui manipulaient l'engin à bord d'une voiture non loin de la synagogue de Marseille. Dans le climat d'extrême tension qui régnait alors, il n'en fallait pas plus pour que se développe l'idée d'un attentat antisémite. Et ce d'autant plus que le 10 mars, M. Patault mettait en cause *« les milieux de droite »*, faisant état d'*« une piste politique et raciste. Les gens qui ont monté cette affaire,* précisait le préfet, *était en relation étroite avec des politiciens de droite »*. M. Patault, interrogé, avançait même le nom de l'UDF (*le Monde* du 11 mars 1983).

M. Gaudin, tête de liste de l'opposition et candidat à la mairie de Marseille, se sentant visé, réagissait en poursuivant M. Patault sur citation directe devant le tribunal correctionnel de Marseille, sur la base de l'article L. 97 du code électoral, qui réprime *« ceux qui à l'aide de fausses nouvelles, bruits calomnieux ou d'autres manœuvres frauduleuses auront surpris ou détourné les suffrages et déterminé un ou plusieurs électeurs à s'abstenir de voter »*.

Les juges avaient à trancher un débat juridique difficile. Le cas de M. Patault, préfet en poste à Marseille, relevait-il du tribunal de cette ville ou d'une autre juridiction, comme le prévoit le code de procédure pénale ? A ce principe, soutenu par le bâtonnier Raymond Guy, défenseur de M. Patault, s'opposait une autre règle de droit : un tel délit, *« commis afin de favoriser ou de combattre une candidature »*, relève, dit le code électoral, du tribunal dans le ressort géographique duquel il a été commis, quelles que soient les fonctions de la personne poursuivie.

Le tribunal a d'abord donné raison à Me Guy. Puis l'affaire est allée devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, où le ministère public a estimé que *« les interventions de M. Patault ont été de nature à combattre la candidature de M. Jean-Claude Gaudin »*. La cour s'est elle aussi rangée à ce point de vue tout en décidant de juger l'affaire elle-même. L'audience sur le fond devrait avoir lieu à l'automne, à moins que M. Patault ne saisisse d'ici là la Cour de cassation. En même temps, la cour d'appel a décidé de joindre aux débats la totalité du dossier relatif à l'attentat de la rue Dragon.

JEAN CONTRUCCI.

FAITS DIVERS

Tableau d'honneur

Paisible petite école primaire d'Asnières ; école Flachat sans reproches... Après la récréation, *le cours ; après le cours,* la récré, les élèves en rangs et les instituteurs — tap, tap — qui frappent dans leurs mains. Le cœur à gauche — des kermesses pour Solidarnosc, — une vie à des prix CAMIF, des repas de fin d'année. Une bonne ambiance, vraiment. Et Mme Catherine Liévaux, institutrice titulaire, qui débarque ici et bouscule tout.

Un franc-parler, comme ils disent, des yeux noirs pour endormir les coqs et qui rendent jaloux, en bloc, le corps enseignant féminin. Flachat ronronnait, elle caquète désormais. Mme Liévaux, trop passionnée, trop brutale, écorche les tympans : *« Celle-là, c'est une c... » « Celui-là, il n'a pas de... »* En voilà qui tombent aussitôt malades, d'autres qui se froissent et dépérissent. Tap, tap, on s'enverrait des baffes à présent. Le temps se gâte. Plus de joie.

Enquête et recherche

Mme Liévaux dérange. Elle fait écouter de la musique à ses élèves, les murs résonnent : les collègues se bouchent les oreilles. C'est à devenir fou. Les petits font de l'expression corporelle, du théâtre avec Mme Liévaux : le chœur des enseignants se rebelle. Les parents soutiennent Catherine, les élèves l'adorent : les collègues ne peuvent plus supporter l'insolente avec son parler toujours franc. Larmes et nerfs à vifs, sous l'aile de leur délégué du SGEN, les rivales décident d'en finir, de se venger. *C'est humain !*

Le 13 février 1984, elles écrivent à M. l'inspecteur d'académie pour solliciter le départ immédiat de Catherine Liévaux : *« Il n'est plus question de supporter sans arrêt les provocations, manquements de service, fautes de service, injures diverses, soit par écrit, soit par oral... »* et tirebouchonnent seize paraphes sous l'acte d'accusation. L'inspecteur d'académie, « hautement bienveillant », accourt : c'est M. Poupelin. Pour étayer son réquisitoire, il demande des dénonciations individuelles.

Onze excédées retrempent leur plume dans l'amertume : *« Mme Liévaux utilise le cahier de textes à des fins personnelles... », « Mme Liévaux a tenu les propos suivants : cette connasse qui fout la merde ». « Quand elle arriva, une collègue lui demanda : as-tu vu l'heure ? Elle répondit par un pied-de-nez et ce en présence des enfants, que nous avons fait aussitôt sortir. »* On lira ici le calendrier détaillé de tous les moments où *« on fut obligé d'interrompre un cours à cause des tapements de pieds ».* Là, une histoire embrouillée, grave sans doute, d'une petite fille noire qui avait étalé de la confiture sur le visage de son voisin. Là encore, un souvenir où l'odieux le dispute à la cruauté : *« En mars 1983, mon état de santé m'avait contrainte à porter une minerve. Mme Liévaux s'est moquée de mon aspect et de ma démarche, ce devant une centaine d'enfants. »* Et pour faire bonne mesure, plusieurs ajouteront le récit misérable de la fillette du CP : *« Elle est au coin, à genoux. Je lui demande ce qu'elle fait là, elle me répond qu'elle est punie. Je la console, mais, malgré la détresse de l'enfant, je n'ose intervenir dans la pédagogie d'une collègue. »*

Aussitôt, Mme Liévaux porte plainte pour dénonciation calomnieuse. Les collègues s'effraient, et *« dans le souci d'éviter des événements qui ne manqueraient pas de rejaillir sur l'école publique »*, ils s'engagent à désavouer par écrit leur pétition si Catherine demande un changement de poste. Mais les machines judiciaire et administrative sont en marche. Déjà M. Poupelin a dépêché ses adjoints pour inspecter la coupable. Ils établissent un rapport où *« il convient d'apprécier chez Mme Liévaux l'esprit de recherche, l'amour des enfants. (...) C'est assurément une personne remarquablement intelligente dont le comportement, tout à fait normal, révèle un rien d'excessif ».* Toutefois, on découvre que Mme Liévaux *« gêne ses collègues »* et qu'elle mérite par conséquent une sanction. Les parents d'élèves, à leur tour, pétitionnent, mais en faveur de l'institutrice. Rien n'y fait, Mme Liévaux devra passer devant une commission administrative paritaire de discipline (CAPD). Elle sera mutée, radiée peut-être...

Quant aux lettres des « chers collègues », pleines de fautes d'orthographe, il appartient au tribunal correctionnel de juger s'il s'agissait de pures calomnies.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Les maternités privées s'estiment menacées d'asphyxie financière

Les cliniques d'accouchement privées sont-elles menacées d'asphyxie financière ? Telle est du moins la thèse que défendent les responsables de l'hospitalisation privée (1), qui dénoncent avec force l'écart entre le prix de revient d'un accouchement et les tarifs que les maternités privées sont autorisées à pratiquer. Ces tarifs sont en effet fixés par la puissance publique sous la forme des prix de journée, qui continuent de régir les établissements à but lucratif, et aussi par le biais d'un *« forfait salle de travail »*, actuellement de l'ordre de 500 à 600 francs (selon les régions). Selon les responsables de l'hospitalisation privée, ce forfait devrait, pour que les établissements puissent vivre sans la menace du dépôt de bilan, être fixé à quelque 1 700 francs.

De telles menaces financières s'expliquent par l'évolution des dix dernières années, affirment les responsables des maternités privées. En 1972, le gouvernement de l'époque avait fixé des normes très exigeantes d'équipement, contraignant les établissements à de lourds investissements. *« Le coût de leur mise en œuvre n'a jamais fait l'objet d'une étude sérieuse, et n'a jamais été traduit dans des mesures tarifaires »*, estiment les responsables des maternités privées. *« Le résultat,* ajoutent-ils, *ne s'est pas fait attendre, puisque entre 1975 et 1981 ce secteur a été contraint de supprimer 1 308 lits d'obstétrique, soit près de 11 % de la capacité d'accueil de cette discipline. »*

Les gynécologues-obstétriciens qui apportent leur soutien à cette protestation rappellent que 42 % de l'équipement total de la France en maternités sont situés dans le secteur privé et que 470 000 femmes accouchent chaque année dans ces établissements, dont la fermeture présenterait, selon eux, un risque important pour la sécurité des mères et des enfants.

C. B.

(1) Membres de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (FIEHP), de l'Union hospitalière privée (UHP) et du Collège national des gynécologues-obstétriciens français.

● *L'UFC et EDF.* — L'Union fédérale des consommateurs (UFC) a interjeté appel du jugement du 14 juin la condamnant à 1 F de dommages-intérêts pour procédure abusive contre Electricité de France (*le Monde* du 20 juin). L'UFC reprochait à EDF une campagne de publicité dans laquelle il était affirmé que l'électricité d'origine nucléaire était française à 80 %. La trente et unième chambre correctionnelle de Paris avait débouté l'UFC de sa plainte et l'avait condamnée reconventionnellement.

Le Monde

culture

MUSIQUE

BACH A TOULOUSE

Les malices de Xavier Darasse

Jean-Sébastien Bach était de retour à Toulouse ces jours-ci, pour le Festival 1984 des Arts renaissants, mais accompagné de ses prédécesseurs (Vivaldi, Marcello, Buxtehude) et de nombre de ses successeurs, tentés de mettre leurs pas dans les siens, jusqu'à Carlos-Roque Alsina, qui a écrit un Hommage à Bach, *très remarqué, pour piano et bande. L'English Concert et Trevor Pinnock avaient ouvert cette semaine, et Bernard Foccroulle devait l'achever ce mardi à l'orgue de Saint-Sernin, avec des œuvres de Schumann, Liszt, Brahms et Boesmans entrelacées avec des chorals de Bach.*

Mais dans cette célébration très sérieuse du « deux cent quatre-vingt-dix-neuvième anniversaire » du Cantor se glissait un zeste de malice, qui n'étonnera personne, venant du maître des cérémonies, Xavier Darasse. Invitant Jacques Loussier et son Play Bach, *il avait demandé aussi à Michel Plasson une anthologie des orchestrations modernes de Bach.*

Cela allait du meilleur au pire : le Prélude et la triple fugue en mi bémol, *transcrits par Schoenberg, superbe monument d'une majesté et d'une noblesse intactes ; le fameux* Ricercare de l'Offrande musicale, *que Webern pulvérise en mélodies de timbres surprenantes, changeant du tout au tout le « regard » de l'œuvre ; puis un bien étrange « pasticcio » de Mahler, réunissant l'ouverture, le rondeau et la badinerie* de la Suite en si mineur *avec l'aria et la gavotte de la* Suite en ré *dans un style d'assez mauvais goût, qui ne fut dépassé que par la* Passacaille en ut mineur *orchestrée par Stokowski, onctueuse, graisseuse et hollywoodienne, dont on se dépêchait de rire pour ne pas pleurer.*

Michel Plasson et l'Orchestre du Capitole, pris au piège de Darasse, avaient cependant tiré leur épingle du jeu en donnant des premières œuvres une interprétation très rigoureuse et d'un accent profond, et des dernières une image fidèle jusqu'à la caricature.

Le vrai Bach prenait sa revanche le lendemain, dans l'immense réfectoire du couvent des Jacobins bourré à craquer, grâce à la Petite Bande des frères Kuijken, dirigée de son clavecin par Gustav Leonhardt, avec les quatre derniers Concertos brandebourgeois. *C'était la perfection du style et la plus grande économie de moyens, la légèreté du dessin et la vigueur intérieure de cette musique, où la moindre nuance de phrasé introduisait le tremblement même de la vie, un jeu de nuances, d'ombre et de lumière, le plissé d'une étoffe, une délicieuse instabilité rythmique, toute la tension de cette musique allègre et spirituelle, souverainement équilibrée, mais frémissante, jamais plane ni ronronnante, ressaisie à sa source même.*

Quant à Leonhardt, modestement confondu avec ces extraordinaires solistes, sa présence tout à coup resplendit comme le soleil dans la cadence du Cinquième concerto, *où son clavecin parut transfiguré par la grandeur, la richesse, la puissance de caractère, de cet être exceptionnel.*

En ces journées, la musique coulait à flots à Toulouse. On allait ravi, avec les étudiants de l'Académie d'orgue, de Saint-Pierre-des-Chartreux où André Isoir faisait briller le merveilleux instrument classique restauré par Grenzig, au musée des Augustins où Michaël Radulescu faisait de passionnants commentaires sur les fondements mystiques de l'œuvre de Bach et révélait quelques-uns de ses admirables chorals, dans la descendance du Cantor, sur le magnifique monument d'Ahrend inauguré il y a trois ans. Car Toulouse est vraiment la cité des orgues, une des rares villes où, grâce à Xavier Darasse et à la municipalité, on peut aujourd'hui jouer tout le répertoire sur les orgues appropriés, qui ont été soit restaurés soit construits à cet usage.

Le reste du temps, on écoutait France-Musique, installée ici pour une semaine qui, seize heures par jour, multipliait les interviews, les reportages et les concerts pour faire découvrir toutes les richesses d'une région aux ressources considérables, qui s'est créé une vie musicale très originale, grâce à des artistes et à des animateurs tels que Plasson ou Darasse. On souhaite que les autorités en soient suffisamment conscientes pour savoir les retenir en leur donnant les moyens nécessaires à leur action.

JACQUES LONCHAMPT.

FESTIVAL DU MARAIS

L'Espagne de Jordi Savall

Depuis sa fondation en 1962, le Festival du Marais offre un exemple rare de ténacité et de continuité. De la mi-juin à la mi-juillet, il propose traditionnellement des concerts, du théâtre, de la danse, des spectacles pour enfants, des expositions... Eglises, cours ou caves d'hôtels classés, centres culturels, théâtres, places publiques, le lieu est choisi selon les manifestations.

La musique a plus particulièrement élu domicile à l'église Saint-Merri, où l'on a pu entendre notamment l'ensemble Ars Antiqua de Cologne, Elly Ameling et Dalton Baldwin, la Missa Criola, Esther Lamandier, les solistes de l'Orchestre de Paris, l'ensemble Ars Nova et, pour finir, le 5 juillet, ce sera l'ensemble Asei voci. Si l'on ajoute à cela la soirée Haydn du contre-ténor Christopher Wells, le récital d'Hélène Delavault et les chants du Yiddishland par Ben Zimet, on a une idée de la qualité et de la diversité du programme établi cette année par Roger Tellart.

Devant tant de trésors accumulés on n'a que l'embarras du choix, alors pourquoi ne pas partir, avec l'ensemble Hesperion XX, à la découverte de l'Espagne musicale au temps de Cervantès (1547-1616) ? C'était le 28 juin, le gambiste Jordi Savall et ses musiciens accompagnaient la chanteuse Montserrat Figueras, qu'on était heureux de retrouver dans le répertoire qui lui convient le mieux : nulle affectation ni coquetterie dans ces romances ou dans ces madrigaux amoureux, une charmante simplicité qui dissimule une très sûre maîtrise vocale et un vrai tempérament intérieur.

On ne fait plus l'éloge de Jordi Savall ; il suffira de dire que les musiciens dont il sait s'entourer excellent eux aussi sur leur instrument, qu'il s'agisse de la viole de gambe, de la saqueboute, du cornet à bouquin, de la bombarde ou de la vihuela ; chacun joue à tour de rôle la partie de percussion. Il est difficile de déterminer la part d'improvisation qui revient aux interprètes, à l'auteur de la réalisation lorsqu'il y en a une, ou au compositeur, mais dans cette musique le talent appelle le talent, et, quoique ces pages appartiennent à ce qu'il est convenu d'appeler le siècle d'or de la musique espagnole, elles réclament, pour revivre ainsi, toute l'imagination créatrice des exécutants.

Les pièces vocales alternent avec les pièces instrumentales, aux variations de plus en plus virtuoses succèdent des mélopées tendres ou mélancoliques oscillant toujours entre le majeur et le mineur par le jeu d'ambiguïtés soigneusement entretenues. Longtemps après le concert on garde dans l'oreille certaines tournures caractéristiques, la saveur des timbres et des harmonies ; c'est cela sans doute qui a poussé Pathé Marconi, il y a quelque temps déjà, à choisir ces mêmes interprètes pour enregistrer un disque de chants et de danses d'Espagne (C.063.30939).

GÉRARD CONDÉ.

REGGAE

KING SUNNY ADÉ ET BLACK UHURU Melting-pot sur mesure

Coincé entre Jimmy Cliff (*le Monde* du 30 juin) et Stevie Wonder, King Sunny Adé, qui s'adresse au même public, a tout de même réussi à faire le plein à l'Espace Balard le mardi 26 juin avec Black Uhuru en première partie. Fameuse programmation qui réunissait, chacune dans son genre – Black Uhuru le reggae, Sunny Adé la juju, – les deux meilleures sections rythmiques du moment : Sly Dunbar à la batterie et Robbie Shakespeare à la basse, l'incomparable duo jamaïquain des premiers et les neuf percussionnistes (batterie, congas, maracas, shekere, *talking drums*) du second. Scansions chaloupées garanties, c'était un hymne à la danse décliné jusqu'à l'envoûtement sous le chapiteau transformé en fournaise.

Chez Black Uhuru, il manque au trio de chant (Michael Rose, Duckie Simpson et Puma Jones) une personnalité suffisamment marquée. L'attrait, purement physique, réside avant tout dans les parties instrumentales qui permettent à Shakespeare et Dunbar d'accumuler les prouesses techniques. Un véritable régal de combinaisons rythmiques, de basse lascive et de batterie chargée d'écho, de contretemps casse-cou et de pulsions en apesanteur qui sont ce qu'on fait de plus riche et inventif en matière de reggae.

Pour King Sunny Adé, l'enjeu de cette tournée, qui parcourt le monde pendant près de quatre mois, est important. Il s'agit pour le chanteur nigérian (qui joue son propre rôle et a composé la musique du prochain film de Robert Altman) de s'imposer comme la nouvelle star tiers-mondiste toutes catégories et d'investir la place laissée vacante depuis la mort de Bob Marley avec sa musique en forme de melting-pot qui allie sur le ton universel la tradition africaine, avec ses percussions et son chant yoruba, aux influences conjuguées du reggae (dub), du rock anglo-saxon (guitares électriques) et de la country-music (slide-guitar).

Sunny Adé ayant concocté un répertoire condensé et façonné sur le format occidental – complètement différent de ses productions pour le Nigéria où il joue des nuits durant dans son club (The Ariya) à Lagos, – son périple américain de l'année passée avait déjà posé les premiers jalons.

Cette fois-ci il a mis les bouchées doubles, raccourcissant de plus belle ses compositions jusqu'à leur conférer une structure classique de chanson. Le métissage est foudroyant et flambant neuf. Sur des mélodies sophistiquées, les percussions aux sons naturels, hypnotiques et profus, dialoguent avec les chœurs chatoyants et répondent aux sonorités métalliques des quatre guitares qui tricotent sans discontinuer un écheveau de notes fiévreuses, de riffs syncopés et chevauchés. Un charisme unique, la voix veloutée, le timbre pétri de chaleur et farci de lumière, beau comme un astre, au milieu de ces pirouettes audacieuses, le Roi Soleil conduit ses dix-huit musiciens avec l'aisance et la légitimité d'une tête couronnée.

ALAIN WAIS.

Discographie chez Phonogram.

★ King Sunny Adé sera le 4 juillet à Salon-de-Provence, au château de l'Empéri.

CINÉMA

A LA ROCHELLE

Hommage aux disparus

Tout film, du simple fait de son existence, de pouvoir se reproduire indéfiniment sur un écran, n'existe jamais à l'état absolu, donné une fois pour toutes dans sa perfection comme tel spectacle de Brecht au Berliner Ensemble ou telle chorégraphie de Balanchine au New-York City Ballet. Le spectateur intervient de façon décisive selon le lieu, l'époque, l'humeur. Parfois aussi, un metteur en scène fait le point, revient sur son propre passé ou questionne le passé d'un collègue.

Portrait de Victor

A l'occasion de l'hommage à Victor Sjöstrom à La Rochelle, nous avons eu droit au témoignage d'un de ses compatriotes, Gosta Werner : ça s'appelle tout bonnement *Victor Sjöstrom, un portrait* (1982). L'idée de génie consiste à avoir embauché un Ingmar Bergman très consentant et très coopératif pour dire ce qu'il pense de celui qu'il considère comme son maître et qu'il dirigea en 1958, deux ans avant la mort de ce dernier, dans *les Fraises sauvages*.

Ingmar Bergman parle avec la même simplicité, la même familiarité non feinte qu'on lui connaît depuis ses débuts, incapable de jouer la comédie autrement que par fiction interposée. Il évoque une scène d'un vieux film muet de Sjöstrom où une femme sort de prison et rejoint l'homme qu'elle aime. Les personnages, explique-t-il brièvement, s'avancent à contre-jour, vers la lumière, et nous voyons aussitôt le miracle s'accomplir, chaque héros s'échapper à son tour d'un coin de pénombre vers l'espace clair au centre du plan. Tout cela le plus simplement du monde, en extérieurs, sans le moindre apprêt. Magie du regard, d'un simple regard.

Suit pour Victor Sjöstrom une longue parenthèse hollywoodienne, l'arrivée du parlant, et le retour en Suède après sept ans d'exil. Acteur, Sjöstrom joue en 1935 face à Ingrid Bergman débutante, brune, proche de sa fille Isabella aujourd'hui. Le temps est comme suspendu ; le spectateur est un peu interloqué devant ce qui ressemble à un moment d'éternité. Puis Ingmar Bergman revient sur le Victor Sjöstrom de la fin, s'autocritique au passage et, sans s'en rendre compte, il nous invite à nous demander comment l'auteur des *Proscrits* et de *la Charrette fantôme*, selon toute apparence, a inspiré et illuminé son propre travail.

Retour aux sources

Return to the Edge of the World (*le Monde* du 30 juin) évoque un autre retour aux sources, celui de Michael Powell, plus connu pour ses grands spectacles (*les Chaussons rouges, les Contes d'Hoffmann*, en collaboration avec Emeric Pressburger). Le film original de 1937, *the Edge of the World*, qu'on revoit dans son intégralité, souffre d'un mauvais tirage en 16 mm. Le son est médiocre, Michael Powell parle, avant et après le film, rappelle le point de cette expérience unique dans sa carrière et l'ambition qui l'a porté à l'époque à tenter autre chose. Expérience inoubliable, présente à l'esprit un peu comme un remords. Hommage au noir et blanc, à un art disparu.

Bhumika (le Rôle), film indien de 1977 de Shyam Benegal, appartient à cette catégorie d'œuvres en général de grande qualité, où le cinéma – et d'abord l'acteur de cinéma, – se regarde dans le miroir. Le modèle reste *Une étoile est née* (les deux versions, avec Janet Gaynor, puis Judy Garland). *Débuts*, de Gleb Panfilov (URSS), avec Inna Tchourikova dans le rôle principal, en est presque digne. Traité à l'échelle indienne par un cinéaste aussi sophistiqué que Shyam Benegal, le sujet – grandeur et certitude de l'art du comédien – devient un commentaire à la fois sur une jeune actrice encore peu connue, Smita Patil, qui va brusquement crever l'écran, et sur le cinéma indien commercial, pourvoyeur de rêve roses. Superbe mélodrame qui aurait mérité un autre destin que l'anonymat qui l'entoure toujours chez nous.

Parfois, l'image reflétée par tel film, tel cinéaste, renvoie à un flou insaisissable. Nous pensons au travail de Matjaz Klopcic, natif de Ljubljana (Yougoslavie), admirateur inconditionnel de Max Ophüls, dont le souvenir semble le hanter. Comment retrouver la veine de ces œuvres sublimes que furent *Liebelei, la Ronde*, et surtout *le Plaisir*, avec ce sketch merveilleux, *la Maison Tellier ? La Peur* (1975), comme *la Maison Tellier*, décrit le va-et-vient d'un bordel à la fin du siècle dernier. Mais tout le monde parle à un moment ou l'autre de la mort imminente, soudain concrétisée par un tremblement de terre, puis par un assassinat.

Avec *Tourments* (1979), Klopcic quitte son pays natal pour Venise et Florence à la belle époque et dans le beau monde : le metteur en scène surenchérit sur l'esthétisme, la quête d'atmosphère aux limites de l'insoutenable. Matjaz Klopcic oublie Ophüls, atteint ainsi un ton très personnel qui devrait lui valoir un peu plus de considération parmi le public occidental.

LOUIS MARCORELLES.

« UNE FILLE POUR GREGORY », de Bill Forsyth

Les enfants qui aiment

Elle et lui ou, plutôt, elles et lui : un grand dadais filiforme, sa petite sœur, quatre copines. Lieu, une école secondaire à l'anglaise, garçons et filles en tenue sombre avec cravate, mais ce sont de jeunes Ecossais, avec l'accent rugueux correspondant. Tout autour la ville nouvelle, beaucoup d'air, d'espace. Peu d'adultes, quelques profs dont celui de gym, responsable de l'équipe de football, et le professeur principal (*headteacher*) qui taquine volontiers le piano. Ecole mixte donc, mais dominée par les enseignants mâles, où les élèves du sexe masculin ne pensent qu'à ça, et leurs partenaires féminines les mènent par le bout du nez.

Gregory (Gordon John Sinclair) flotte dans les nuages, est presque renvoyé de l'équipe de foot pour insuffisance technique quand Dorothy (Dee Hepburn) se présente à l'entraîneur, fermement décidée à pratiquer le ballon rond. Sursaut dudit entraîneur qui ne peut concevoir la chose, mais finit par l'accepter quand le prof principal donne son accord. Pour Gregory, plus pataud que jamais, c'est le choc, le coup de foudre au premier clin d'œil. Très vite, il prend rendez-vous le soir avec Dorothy pour aller au ciné, sous la grande horloge près de la pizza. Las ! Pas de Dorothy, mais tour à tour Carole, Margot, Susan, qui se le repassent sans coup férir. C'est l'été, le jour n'en finit pas. Les copains n'arrivent pas à savoir qui est à proprement parler la fille de Gregory (*Gregory's Girl*, titre original du film). Gregory regagne son foyer avec Susan (Clare Grogan) et l'embrasse sur la bouche, baiser plus familial que passionnel.

Bill Forsyth, l'auteur-metteur en scène de *Gregory's Girl*, la trentaine, appartint, en 1971, à la première promotion de la National Film School, de Colin Young, à Beaconsfield. Il s'illustra l'an dernier avec *Local Hero*, comédie écossaise qui a connu chez nous un franc succès. *Gregory's Girl* fut son premier scénario de fiction, refusé tour à tour par les plus hautes instances jusqu'à ce que Mamoun Hassan, nommé à la tête du fonds d'aide au cinéma, pousse le sujet envers et contre tous. Coût à l'époque (1980) : 190 000 livres sterling. Le public britannique a adoré.

On comprend un peu pourquoi. Bill Forsyth ne cherche pas à faire de la psychologie, pratique une sorte de cinéma d'observation, – c'est le terme favori de son ancien patron de la National Film School, – fragmenté au possible, toujours juste. Il réussit cette merveille de montrer des jeunes provinciaux ni superstars ni super-rockers. Il insiste sur le contact physique des êtres, le poids des corps : scènes admirables où Dorothy apprend en cadence, avec le prof de gym, à bloquer le ballon, où Gregory et Susan, allongés sur le gazon vers la fin, gigotent eux aussi, à contre-jour.

Doué jusqu'à la préciosité, Bill Forsyth a trop de talent pour ne pas nous inquiéter par cet excès de maîtrise. Il ne veut visiblement rien prendre au sérieux. Sauf que la vie n'attend pas, que chaque instant est déjà irrémédiablement enfui quand on prétend se retourner sur lui.

L.M.

★ Voir les exclusivités.

DANSE

BIENNALE DE LYON

Retour à la case départ

L'hommage à Serge Lifar présenté à la Biennale de Lyon a permis de situer l'œuvre du chorégraphe dans le courant historique de la danse, où elle représente le néoclassicisme français (le néoclassicisme américain de Balanchine étant ici absent) face au mouvement de la modern dance personnifié par Martha Graham.

C'était l'occasion pour le Ballet du Rhin de sortir de l'enfermement, de se mettre en danger en défendant les couleurs lifariennes sous l'œil du maître. La compagnie, assez inhibée, est restée bien en deçà du brio technique que réclame la *Suite en blanc*. Créé en 1943 à l'Opéra de Paris, ce ballet pour étoiles est un manifeste esthétique où le chorégraphe a mis en pratique toutes les acquisitions développées dans son cours d'adage. Les variations de la « flûte », de la « cigarette », la sérénade, sont devenues des morceaux d'anthologie. Seule Chantal Chazée a fait preuve d'une aisance, d'une assurance qui rappellent un peu Solange Schwartz.

La troupe est plus à l'aise avec *Phèdre* (1950). Le livret est de Cocteau, un Cocteau bien assagi par rapport au *Jeune homme et la mort*. Sa collaboration avec Serge Lifar aboutit à une sorte de version pour marionnettes de la tragédie, très stylisée, où Maïa Plissetskaïa, interprète dramatique au premier degré, n'est pas arrivée à se situer exactement et à jouer de son tempérament. En plus, l'auditorium Maurice Ravel, largement ouvert, n'est pas le lieu idéal pour une représentation dans le théâtre qui nécessite la boîte à l'italienne.

Autre moment attendu de cette Biennale, la création d'*Orlando Furioso* (1), où Michel Hallet, poursuivant l'expérience de *Retour en avant*, envisageait de nouveaux rapports entre la danse et la musique. Sa démarche, explicitée par une importante littérature, se révèle, si l'on s'en tient au seul spectacle, plutôt décevante.

Après une ouverture nerveuse et variée, en harmonie avec les pulsions passionnelles de Vivaldi, une activité ludique s'installe et s'enferme sur elle-même. Pendant une heure et demie la scène va ressembler à un grand bassin qui se remplit et se vide au gré d'une troupe qui tantôt méandre, tantôt galope comme une marée d'équinoxe... Ballet de girouettes, coupé de quelques beaux solos, dont celui de Pascale Gouery, flamboyant.

Avec son physique de grand échassier pris dans une tempête, Michel Hallet ressemble plus à un Grotesci qu'à Orlando en mal d'amour. Il y a du Pulcinella dans ses gestes anguleux de pantin qui se disloque. Et Pulcinella fait aussitôt penser au ballet de Douglas Dunn, si vif, si aéré, si subtil dans son dessin que celui-ci paraît un monument de prétention par comparaison... Pour Michel Hallet c'est, sans jeu de mots, le retour à la case départ, à *Retour en avant*, providentiellement programmé à la cour de l'Hôtel de Ville.

MARCELLE MICHEL.

(1) *Orlando Furioso* sera repris au Festival d'Avignon du 30 juillet au 4 août.

★ Biennale de Lyon : *Retour en avant*, jusqu'au 5 juillet.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Werther, dir. G. Chimura.
COMÉDIE - FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.
ODEON (325-70-32), 20 h 30 : Frédéric, prince de Hombourg.
PETIT ODEON (salle R.-Blin) (325-70-32), 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau ; 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : la Mort douce ; 22 h : Une araignée au plafond.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : l'Art de la fugue.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Mangeront-ils ?
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Treize à table.
ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.
ESSAION (278-46-42), I, 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. — II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h 15 : Rimbophélie.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.
LUCERNAIRE (544-57-34), I, 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II, 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. — Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Madame Benoît ; 22 h : La reine est morte.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style. — Petite salle : 21 h : la Salle à manger.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II, 21 h : le Plaisir de l'amour.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I, 20 h 30 : l'Écume des jours.
TEMPLIERS (303-76-49), 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : Y'en a marrez... et vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.
TOURTOUR (887-82-48), 22 h : Arlequin poli par l'amour.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I, 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II, 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Mains basses sur la ville ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I, 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II, 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 19 h 30 : Britannicus ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Ascenseur.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Grand Ballet de Budapest.

Le music-hall

MOULIN ROUGE (606-00-19), 21 h : Dean Martin.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : le Feu à la tête.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 21 h : De Broadway à Hollywood. — Petite salle : 20 h : U. Kairson, J. Cohen.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Los Indianos, Mosalini/Caratini/Beytelman ; 24 h : Mariana.

Opérettes

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) : Mam'zelle Nitouche.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : l'Opérette avec P. Merval et P. Merkès.
POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Grands spectacles

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (346-12-01) (D. soir), 20 h 30 : 6 juin 1944 (sous réserve).

Les concerts

Eglise St-Etienne du Mont, 21 h : Ensemble Bonn (Vivaldi, Bach, Sarri...).
Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 21 h : Chœur national, Chœur et Orchestre Paris-Sorbonne (Bellini).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mozart).
Eglise St-Louis en l'Ile, 18 h 30 et 21 h : Concert spirituel (Couperin, Hotteterre, Rameau).

Mardi 3 juillet

Confluences, 19 h : M. Cumani, A. Seve (Wellesz, Hindemith, Berg...).
Eglise St-Séverin, 21 h : Orchestre P. Kuentz (Marcello, Haydn, Carulli...).
CC Suédois, 20 h 30 : S. Aberg, U. Grape (Frumerie, Goubert, Nauman...).
Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : F.-H. Houbart (Lefébure, Dubois, Saint-Saëns...).
Notre-Dame, 16h : Jackson Choral Society.

Jazz, pop, rock, folk

BERCY (341-72-04), 20 h : S. Wonder.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : W. Donni Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Charanga Sazon.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Lester Bowie Brass Fantasy.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : M. Slim.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Graillier trio.
SLOW CLUB (233-84-30), 23 h : G. Badini Swing Machine.
SUNSET (261-46-60), 23 h : K. Chahine.
ZÉNITH (558-45-32), 20 h : Lou Reed.

En région parisienne

MONTREUIL : Studio-Théâtre (858-65-33), 21 h : le Petit Maître corrigé

Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE

Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h 30 : One Mythoman Show ; 22 h : La répétition dans la forêt.

CONCERTS

Eglise Saint-Merri, 21 h 15 : Ensemble Ars Nova (Constant, Guerrero, Halffter).
Hôtel d'Aumont, 21 h 15 : Ben Zimet.

DANSE

Centre Culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Miserere.

CONTES ET CHANSONS

Place du Marché Sainte-Catherine, 19 h 30 : Irradié ; 20 h 30 : Perrotin-Lartiche.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, La Nuit de Sibylle, de J.-P. Paulin ; 19 h : Hommage à K. Wolf : Maman, je vis ; 21 h : An American Romance, de K. Vidor.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
APPELEZ-MOI BRUCE (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
BEAT STREET (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
BONJOUR LES VACANCES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46). V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Normandie 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UCG Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA CLÉ (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
EN PLEIN CAUCHEMAR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93).
EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).
L'ÉTÉ DU BAC (A., v.o.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; André Bazin, 13e (337-74-39).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).
FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FRANCE INTERDITE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-35).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LOOKER (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Bastille, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Murat, 16e (651-99-75).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES MORFALOUS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).
NEW-YORK NIGHTS (A. v.f.) (**) : Bergère, 9e (770-77-58).
NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
RECKLESS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).
STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'ALLUMEUSE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN DERNIER HIVER (Isr., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UNE FILLE POUR GREGORY (Angl., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE VOLEUR DE FEUILLES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V. f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (H. sp.) (288-64-44).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V. f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BLANCHE-NEIGE (A. v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).
LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
EL (Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).
FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
LE FLEUVE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.) : Ciné-13, 18e (259-62-75).
FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (h. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
GWENDOLINE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
HAIR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
HAMMETT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
JULES CESAR (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).
LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BOUNTY, film américain de Roger Donaldson, v.o., Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V 8e (562-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille Pathé, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).
LADY LIBERTINE (*), film français de Gérard Kikoïne, v.o., Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f., Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MES CHERS AMIS N° 2, film italien de Mario Monicelli, v.o., Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f., Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LES MOISSONS DU PRINTEMPS, film américain de Richard Benjamin, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (542-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
PARIS VU PAR... (20 ANS APRÈS), film français de Philippe Venault, Vincent Nordon, Frédéric Mitterrand, Philipe Garrel, Bernard Dubois, Chantal Akerman ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
LES PIRATES DE L'ILE SAUVAGE, film anglais de Ferdinand Fairfax ; v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, (606-34-25).
QUARTETTO BASILEUS, film italien de Fabio Carpi ; v.o., Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
ROSA, film italien de Salvatore Sampieri, v.o., Publicis Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; 3 Secretan, 19e (241-77-99).
UTU, film néo-zélandais de Geoff Murphy, v.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

SPECTACLES

ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ORFEU NEGRO (Fr.) : *Grand Pavois, 15e (554-46-85).*

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos, 5e (354-42-34).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Grand Rex, 2e (236-83-93).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROCKY III (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES SEPT SAMOURAÏS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

S'IL VOUS PLAIT, LA MER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-03-11) – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36)* ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6e* (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : *Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).*

TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athena, 12e (343-00-65).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Passy, 16e (288-62-34). – V.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

LA CITÉ DES FEMMES (*) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

COUP DE TORCHON (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 22 h 15.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), 20 h 30.

LES DIABOLIQUES (Fr.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h 30.

FITZCARALDO (All., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), 18 h 45.

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Ang-A. ; v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e *(272-63-32)*, 17 h 45.

LA NUIT DE VARENNES (Fr.-It) Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), t. l. j., 20 h.

PENDEZ-MOI HAUT ET COURT (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 15 h 30.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

SCARFACE (*) (A., v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 21 h 45.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Brooks), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) Républic Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h.

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07).

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA R.K.O. (v.o.) : Olympic Marylin, 14e (545-35-38).

CARL DREYER : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), Tlj. : Vampyr ; Gertrud ; la Passion de Jeanne d'Arc ; Ordet ; Jour de colère.

HOMMAGE A PAULO CEZAR SARACENI (v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

FESTIVAL DOMINIQUE DELOUCHE : Marais, 4e (278-47-86), l'Homme de désir.

HITCHCOCK : Action rive gauche, 5e (329-44-40), les Oiseaux.

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), le Septième Sceau ; les Fraises sauvages.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86).

MARILYN FOR EVER (v.o.) : Movies les halles, 1er (260-43-99).

PROMOTION DU CINÉMA STUDIO 28, 18e (606-36-07), l'Affrontement.

ERIC ROHMER, ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), l'Amour l'après-midi ; la Femme de l'aviateur ; Perceval le Galois.

FESTIVAL TRUFFAUT-DOINEL Logos : 5e (354-42-34), Domicile conjugal.

FESTIVAL HOMOSEXUALITÉ (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), Querelle ; Flesh.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 3 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Magazine : Politiques.
de J. Lanzi et I. Barrère.
M. Pierre Mauroy, premier ministre, répond aux questions des journalistes : A. Fontaine (le Monde), *J. Boissonnat* (l'Expansion), *J. Duquesne* (le Point) *et P.-L. Séguillon (TF1).*

21 h 50 Paul Delvaux, carnets de croquis et toiles.
de S. Dykman.

22 h 15 Journal.

22 h 30 Cinéma : le Tambour.
Film franco-allemand de V. Schlöndorff (1979), avec D. Bennent, M. Adorf, A. Winkler, D. Olbrychski, A. Ferreol (v.o. sous-titrée).
Un enfant, né à Dantzig en 1924, décide, à l'âge de trois ans, de ne plus grandir et traverse tous les événements historiques en témoin railleur, jouant du tambour. Refus de la complicité avec le monde lâche des adultes, mauvaise conscience de l'Allemagne qui accepta le nazisme : le grand roman de Günter Grass, intelligemment adapté est devenu un grand film picaresque aux accents parfois tragiques.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Asphalte.
Film français de D. Amar (1980), avec C. Laure, J. Yanne, J.-P. Marielle, G. Wilson, P. Ogouz, D. Lebrun.
La ruée des vacanciers sur l'autoroute du Sud, un samedi 31 juillet. Accidents, catastrophes, destins entrecroisés dont celui d'une jeune femme partie pour rejoindre son amant (marié) à Montpellier. Film-choc, qui donne une vision presque fantastique d'un phénomène de société. Beaucoup de scènes impressionnantes.

22 h 10 Débat : Vivre ou mourir sur la route..., un choix de société.
Avec le professeur Claude Got, MM. Pierre Mayet, délégué interministériel à la sécurité routière, Jean Manevy, journaliste, Mme Geneviève Jurgensen, présidente de la Ligue contre la violence routière, un gendarme et un médecin.

23 h 15 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : la Cible étoilée.
Film américain de J. Hough (1978), avec S. Loren, J. Cassavetes, B. Davison, G. Kennedy, R. Vaughn, M. Von Sydow.
Août 1945, en Allemagne. Le trésor de guerre des nazis, saisi par les Alliés, est volé au cours de l'attaque d'un convoi américain. Mis en cause par l'URSS, le général Patton charge un officier de retrouver les coupables et l'or. Ce film d'aventures aux péripéties rocambolesques laisse entendre que Patton fut assassiné à cause de cette affaire. Enigme historique ou pas ?

22 h 25 Journal.

22 h 45 La présence réelle.
Emission de Raoul Ruiz. Prod. INA.

23 h 45 Nostalivres.

23 h 50 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dialogues : le mythe Andropov et le système communiste mondial, avec A. Kriegel et I. Yannakakis.

21 h 45 Lectures : Anne Cortain.

21 h 50 Musique : Festival de La Rochelle, le groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (œuvres de D. Levaillant, Brahms et Xenakis).

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Ramifications » de Ligeti, « le Tombeau de Couperin » de Ravel, « Rhapsodie pour clarinette et orchestre en si bémol majeur » de Debussy, « Symphonie en ré mineur » de Franck par l'Orchestre national de France, dir. E. Krivine, sol. G. Dangain, clarinette.

22 h 35 Les soirées de France-Musique : programme musical ; à 23 h 10, Jazz-club (en direct du Music Halles).

Mercredi 4 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Bonjour, bon appétit.
12 h 30 Cocktail maison.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Aux frontières du possible.
14 h 25 Un métier pour demain.
15 h 45 Cyclisme : Tour de France.
16 h 55 Croque-vacances.
18 h 25 Dessin animé : Beary.
18 h 30 Votre auto a cent ans.
18 h 45 Série : Grand-mères.
De J. Frapat, prod. INA (rediffusion).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Tour de France : (résumé).
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Série : Dallas.

INA : NUIT D'ÉTÉ

21 h 25 Vidéo flash.
Une courte anecdote sous la forme d'images nouvelles, des petits tableaux vidéo humoristiques. Très coquet !

21 h 35 Document : « Faire Dallas ».
De S. Blum, J. Varela.
Un entretien avec les réalisateurs de Dallas, les coulisses de ce drame éternel, les manières de faire un feuilleton à succès. Ce document se déroule sur les lieux du tournage. A voir.

22 h 35 Parafango.
De Ch. Atlas et G. Hervé.
Vidéo-danse avec Karole Armitage, une chorégraphe américaine.

22 h 50 Cattiva Carmen.
Lire notre article.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal.
12 h 10 Série : Les enquêteurs associés.
12 h 30 Cyclisme : Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les envahisseurs.
14 h 25 Sports été.
Tennis : Internationaux de Grande-Bretagne, à Wimbledon.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Pour Elisa.
De P. Seban, avec M. Rayer, O. Brunhes, M. Marie...
Le destin magique d'Elisa Schlessinger, que Flaubert aima passionnément, et qui passa une partie de sa vie à l'asile d'Illenau ; un huis clos émouvant, des images hautement sophistiquées d'un réalisateur délicat, victime parfois de son talent.

22 h 05 Série : Cent ans d'automobile française.
Du teuf-teuf au turbo ; no 1 : l'auto et nous, proposé par J. Bardin, D. Dubarry et F. Maze.
L'aventure de l'automobile, à l'aide de photos, films et dessins des premiers modèles, un peu massifs, mais bien séduisants. Une série prometteuse.

23 h Sport : catch.
23 h 30 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 03 Jeu littéraire : Mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Variétés : Daniel Guichard.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 05 Les jeux.

20 h 35 Rock : US Festival 83.
Ouverture du Festival à San-Bernardino en Californie.
Les groupes Inxs, Divinyls, Wall of Voodoo, Oingo-Boingo, English Beat, Flock of Seagulls, Stray Cats, Men at Work, The Clash.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Cinéma : Retour à Marseille.
Film français de R. Allio (1980), avec R. Vallone, A. Ferreol, J. Morel, G. Rivet, P. Allio, D. Durand.
Un industriel italien revient, après de longues années, dans sa famille établie à Marseille. Un jeune neveu lui vole sa voiture. Il le recherche, en compagnie d'une femme qui a mauvaise réputation. Description d'une ville transformée par l'urbanisme moderne, conflit de générations et histoire d'une amitié entre Raf Vallone et Andréa Ferreol, tous deux excellents. Un film régional de qualité.

23 h 50 Nostalivres.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.

23 h 55 Prélude à la nuit.
Festival de musique de Menton : Barcarolle opus 60, de F. Chopin, interprétée par J.-Y. Thibaudet, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h Regards sur la France : 1940-1944 : le duel de Gaulle-Giraud.

8 h Les chemins de la connaissance : L'Egypte en quête d'un empire ; à 8 h 33, le miroir brisé.

8 h 50 Echec au hasard.

9 h 5 La matinée des sciences et des techniques : la sismologie solaire ; l'analyse des données en sociologie ; le culte moderne des monuments.

10 h 30 Le livre, ouverture sur la vie : à la manifestation « Loup y est-tu ? » d'Yvetot.

10 h 50 Musique : Festival de La Rochelle (atelier Arditti) [et à 16 h 30 et 20 h 30].

12 h 5 Agora, avec Martin Veyron.

12 h 45 Panorama : spécial danse.

13 h 30 Instantané, magazine musical.

14 h 30 « Nous le demandons au vent », de Yves Lebeau-Fabrice. Avec J. Magre, M. Eyraud, Muse Dalbray, L. Bourdil...

15 h 30 En remontant le Saint-Laurent : la poésie québécoise d'aujourd'hui (les herbes rouges).

18 h Le cri du homard.

18 h 10 L'école des parents et des éducateurs : le temps éclaté.

18 h 30 L'Amérique des pionniers : « la Pieuvre », de F. Norris.

19 h 25 Jazz à l'ancienne.

19 h 30 Perspectives scientifiques : la sociologie de la connaissance (Karl Mannheim).

20 h Les enjeux internationaux.

20 h 30 Musique : *Festival de La Rochelle (concert du* Quatuor Arditti : œuvres de Brizzi, Cappelli, Donatoni, Ferneyhough, Bartok).

22 h 30 Nuits magnétiques : mi-temps.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.

7 h 10 Actualité du disque : l'actualité américaine du disque.

9 h 5 « Journée USA ». Le matin des musiciens : les voix de l'Amérique, E. Caruso, R. Ponselle, E. Pinza, L. Warren, Z. Milanov, L. Price, M. Horne.

12 h 5 Récital Noel Lee : œuvres de *Gottschalk, Dowell*, Ives, Griffes, Copland, Ruggles, Lee.

14 h 00 Repères contemporains : Eliott Carter.

15 h 00 L'après-midi des musiciens : « Count Basie » ; Basie au « Famous Door », Basie à « L'Avadon Ballroom », Count Basie Septet « Stars on parade », Los Angeles, Basie sur la côte ouest, Basie à Lausanne, à Stockholm, Montreux.

18 h 05 L'imprévu (en direct du Harry's Bar).

20 h 00 Ont-ils vraiment si mauvais goût que ça ?

20 h 30 Concert : « Amériques » de Varèse, « Moments in a cut of time » de Kramer, « Romeo et Juliette », suite d'orchestre de Berlioz par l'Orchestre symphonique de Cincinnati, dir. M. Gielen.

23 h 10 Les soirées de France-Musique : abrégé très subjectif de toute la musique américaine du XVIIIe siècle à nos jours.

2 h *Les nuits de France-Musique* : les capitale du jazz.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 3 JUILLET

– *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est l'invité de l'émission *« Politiques », à 20 h 35 sur TF 1.*

COMMUNICATION

GRÈVE A « VAR MATIN »

Vers un regroupement avec « le Provençal » ?

De notre correspondant

Toulon. – Réuni en assemblée générale le lundi 2 juillet, le personnel du quotidien départemental *Var Matin-République* a voté (par 251 voix pour, 22 contre et 2 bulletins blancs) une grève de vingt-quatre heures, qui doit empêcher la parution du journal le 4 juillet.

Ce mouvement fait suite aux négociations menées par l'intersyndicale des personnels journalistes, administratifs, techniques (CGT, CFDT, SNJ, CGC) en vue d'obtenir du nouveau PDG de l'entreprise, M. de Barbarin, des garanties quant à l'emploi de l'ensemble du personnel sur le site actuel, sur le maintien à Ollioules du centre de fabrication et d'impression du journal et sur son équipement par un sixième groupe d'impression, comme prévu par M. Jacques Defferre, précédent PDG durant six mois, après avoirs été directeur du quotidien varois, appartenant au groupe marseillais le Provençal depuis vingt-neuf ans.

Pour l'intersyndicale le non-renouvellement le 26 juin, par le conseil d'administration, de M. Jacques Defferre dans ses fonctions doit être considéré comme *« un limogeage annonçant de possibles mutations technologiques au sein de l'entreprise, voire un regroupement avec* le Provençal, *ce qui se traduirait à terme par des licenciements et la perte de l'identité varoise de* Var Matin ».

Face à ces inquiétudes, et à l'issue de nombreuses rencontres avec M. de Barbarin, l'intersyndicale n'a pu obtenir qu'une garantie d'emploi de cinq ans, dont trois seulement sur le site d'Ollioules. Elle a appelé en conséquence à une première grève d'avertissement de vingt-quatre heures.

JOSÉ LENZINI.

● *M. Jacques Poncharal* vient d'être nommé directeur de la rédaction du *Parisien libéré*, où il succède à M. Paul Le Gall, qui part à la retraite. *M. José Barthomeuf*, rédacteur en chef de l'édition parisienne, est nommé adjoint au directeur de la *rédaction*.

[Agé de quarante-trois ans, Jacques Poncharal entre au *Parisien libéré* en 1966, comme responsable du service scientifique, puis il est chargé de la rubrique Ile-de-France. Rédacteur en chef adjoint de l'édition nationale, il devient rédacteur en chef en 1982.]

A VOIR

Les nocturnes de l'INA

Ah ! la belle, la traîtresse ! Elle nous lâche l'hiver pour revenir dare-dare l'été. Serait-elle timide ou frileuse ? L'Institut national de l'audiovisuel (INA) ne pointe son charmant mimois, n'ouvre ses paupières palpitantes d'images que la belle saison venue. Souvenez-vous, l'année dernière, la fameuse nuit « Pleine Lune ». Cette année, l'INA lance sept nocturnes, du 4 juillet au *5 septembre, sur TF 1. Menu de* calife pour œil délicat, après le beau reportage de Dominique Gros, « Camping » (lundi 1er juillet). D'abord, pour mettre le regard en jambes, un minividéo-flash, mise en boîte plus ou moins rigolote du petit écran ; ensuite – c'est la première soirée, – une traversée des coulisses magiques de « Dallas ». C'est lancé, la nuit bat son plein d'images. Pas exactement. *« Faire Dallas »*, de Sylvie Blum et José Varéla, s'il nous offre les multiples manières, mieux encore la *substantifique moelle*, la recette-miracle du *saop opéra* américaine – interviews des réalisateurs sur les lieux de tournage au Texas, – nous le fait déguster lentement, avec ce petit rien de didactisme qui ennuie. L'événement, c'est sans conteste « Parafango », de Karole Armitage et Charlie Atlas, pur rêve dansé, libre parcours de l'imaginaire chorégraphique dernier cri, somptueusement mis en chambre sonore, *dépouillé*, cru, beau comme un miroir.

Passé cette respiration transpirante, une Carmen électronique, ironique et fantasmagorique, vous invite au doux sommeil. En attendant d'autres nuits calines, nuits d'amour signées INA, avec de grands noms encore : *Jean Eustache, Chantal* Ackerman, ou mieux Bob Wilson.

MARC GIANNESINI.

★ « INA, Nuit d'été », mercredi 4 juillet, à partir de 21 h 15 sur TF 1.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IBM

usine de Bordeaux

recherche

DES CADRES INFORMATICIENS
(DE HAUT NIVEAU):
– Orientés Développement des applications sur grands systèmes.
• Formation Grandes Ecoles (ECP - ENSAM - IIE), option informatique.

DES CADRES CHEFS DE PROJET:
Gestion de la production et des commandes IMPORT-EXPORT (activité au niveau local et international).
– Ils définissent les besoins des utilisateurs.
– Ils élaborent les spécifications du projet à l'intention du Service Informatique.
– Ils en suivent la réalisation; ils assurent sa mise en place.
– Ils en évaluent les performances.

DES CADRES CHEFS DE PRODUITS:
– Ils définissent la politique d'approvisionnement.
– Ils coordonnent l'ordonnancement, le lancement et la planification de la production.
– Ils gèrent les inventaires.
– Ils assurent les relations clients-fournisseurs au niveau européen.

• Formation Grandes Ecoles Commerciales (HEC - ESSEC - ESCP) ou Grandes Ecoles Techniques (ECP - ENSAM) avec formation complémentaire à la gestion souhaitée.
• Bon niveau d'anglais parlé.

Les candidatures sont à adresser à:
Usine IBM France - Service Recrutement - BP 27 - 33610 Cestas.

MASH

RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES ET SOCIALES

Important Groupe de matériaux de construction, leader *mondial dans ses spécialités* (6 unités de production en France) recherche pour son unité installée en Champagne un GESTIONNAIRE, homme de terrain, rompu aux contacts à tous niveaux. Rattaché directement au Directeur de l'Etablissement, et en liaison fonctionnelle avec le Directeur du Personnel et des Relations Sociales du Groupe en France, il aura la responsabilité de l'ensemble des services du personnel de l'usine et assurera la liaison permanente avec les partenaires sociaux.
En outre, il contrôlera les services généraux.
Nous souhaitons rencontrer un professionnel confirmé de la fonction personnel, ouvert à l'échange.
Le poste est à pourvoir à proximité d'une ville moyenne, très animée, située au coeur d'une région agréable et peu éloignée de Paris.
Votre candidature restera confidentielle.
Merci d'adresser dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) s/réf. 96551 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Lyon

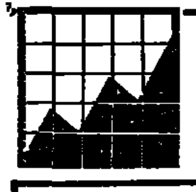
développer notre informatique (HP 3000) au siège et dans les filiales (1000 p.)

• notre activité est industrielle et nos applications concernent aujourd'hui la gestion *comptable, commerciale et de chantiers.*
• demain, nous développerons la C.A.O. et d'autres applications seront à informatiser, le réseau à développer (20 écrans actuellement).
• maintenance, assistance aux utilisateurs, amélioration des programmes constituent la base de votre travail.
• il est impératif de pratiquer sur HP 3000, votre adaptation n'en sera que plus rapide.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 695-15 à notre Conseil :

ONOMA

Tour Crédit Lyonnais.
69431 LYON Cedex 03
(confidentialité, réponse assurées)



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur Fabrication

Paris

Nous avons 130 ans d'existence et d'expérience ; une notoriété mondiale en maroquinerie/bagagerie de luxe. Nous créons de nouvelles gammes à base de matériaux composite et de haute technologie qui seront assemblés dans une unité à créer en région parisienne nord, nord/ouest.
Nous recherchons le collaborateur capable de dialoguer avec l'Institut chargé de la mise au point conceptuelle et industrielle du produit, de penser méthodes pour l'étude de mise en place de l'unité de production; d'en assurer l'installation puis la conduite.
Nous le voyons âgé de 40 ans environ, muni d'un solide bagage technique et de gestion, ayant eu à résoudre des problèmes d'assemblage et de finition de haute qualité. Homme d'études, de conception, de gestion de fabrication, il saura dialoguer, convaincre. Son autorité naturelle et son professionnalisme lui permettront de mener à bien cette nouvelle production dans laquelle nous investissons prioritairement.
Ce challenge ne peut intéresser qu'un homme hautement motivé et préparé à la fonction.
Votre candidature sous référence 84717 M sera reçue par notre Conseil Michel BARBEY qui après examen vous documentera avant de vous rencontrer.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53



AFCOREM



Assurances — Produits Financiers — Loisirs — Formation
Conseils aux collectivités

recherche

DIRECTEUR

HF

Pour la délégation ILE DE FRANCE

Le candidat doit avoir :
- une formation de niveau supérieur (Grandes Ecoles)
- une expérience réussie d'un responsable si possible, banque / commercial dans l'optique du développement
- une vocation d'entreprendre.

Le candidat doit être :
- rompu aux relations
- un homme de culture
- un animateur — un organisateur
- un patron.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V., photo
GROUPE CRI
Direction du Personnel
5, avenue du Général de Gaulle — 92813 PUTEAUX CEDEX



Directeur des services comptables

300 000+

L'Ouest, une ville universitaire. L'agro-alimentaire, une affaire familiale, 3 M M de CA.
Développement, diversification, progression, oui bien sûr mais aussi ce que cela suppose de remise en cause, de formation des hommes, de rajeunissement des procédures.
C'est là votre mission prioritaire : organiser dans l'entreprise une comptabilité (générale, analytique, budgétaire, trésorerie), moderne et adaptée aux projets d'expansion. Nous avons un plan, des idées, à vous de les discuter, affiner, mettre en place. Nous avons une informatique efficace et appliquée (150 terminaux), à vous d'être un demandeur exigeant et précis. Nous avons des hommes de qualité incontestable (55 personnes dans votre service), à vous de maintenir un haut niveau de compétence, de promouvoir leurs services, de les rendre fiers d'eux-mêmes.
Vous avez compris : c'est un dirigeant que nous cherchons.
Vous êtes diplômé d'une grande école de commerce et êtes intéressé par l'économie de l'entreprise. Dans votre spécialisation, vous êtes un pro (expertise, DECS...). Vous préférez plutôt les situations qui demandent de l'effort et vous savez demander aux autres.
Nous avons hâte de vous connaitre (Juillet sans problème) pour fixer une date de collaboration très proche.
Merci de nous écrire sous référence SC 760M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
DANS LE SECTEUR PUBLIC
SEMI ET PARA-PUBLIC DU BATIMENT
recherche pour accroître son expansion

UN DIRECTEUR DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DU DÉVELOPPEMENT

Le candidat devra être parfaitement introduit dans ces secteurs d'activités et y avoir fait preuve de réussite.
– Siège social : Paris.
– Actions : territoire national.
– Rémunération : 420.000 F. +.

Envoyer curriculum vitae et photo à RÉGIE-PRESSE sous n° T 66.718 M, 7, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Ville de Palaiseau, (Essonne), recrute pour son École municipale de musique agréée :

UN DIRECTEUR

Conditions à remplir :
Certificat d'aptitude de direction et expérience de l'enseignement musical souhaités. Les candidatures sont à adresser avec curriculum vitae et diplômes à Monsieur le Maire de Palaiseau (91125), avant le 16 juillet 1984.

ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL ET SPORTIF JEAN-VILAR ANGERS
1.500 adhérents, 7 permanents, 30 vacataires, activités multiples, salles de spectacle et cinéma,
recherche

DIRECTEUR

pour prendre en charge la responsabilité, animation et gestion de l'équipement. Expérience exigée. Dossier candidature (C.V., expériences, références) à retourner au centre avant le 15 juillet 1984, C.S.C.S. Jean-Vilar, place Jean-Vilar, 49000 ANGERS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

SFENA

Etablissement industriel d'équipements aéronautiques de Chatellerault (Vienne) recherche
POUR SON DEPARTEMENT ETUDES

un ingénieur grande école

réf. 902/C/84

chargé, au sein d'une équipe de jeunes ingénieurs :
– de l'étude,
– du développement et de la mise au point de capteurs inertiels de très haute précision.

Merci d'envoyer lettre + CV + prétentions au Service du Personnel S.F.E.N.A. - BP 128
40, rue de la Brelandière
86101 CHATELLERAULT Cedex



analyste financier

S.D.R.

ROUEN

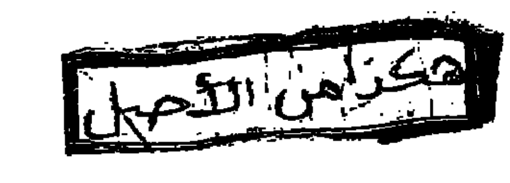
La Société de Développement Régional très liée à la vie des entreprises régionales, complète son équipe.

Il aura un rôle de conseil près des PMI et Grandes Entreprises, selon le processus suivant :
• étude préliminaire approfondie, financière, technique, économique, gestion, prévision des investissements et choix des financements.
• construction d'un dossier proposant un montage financier pour la réalisation de ces investissements.

Une formation Grande Ecole et une expérience d'une dizaine d'années en milieu bancaire ou financier l'auront familiarisé avec ce type d'analyses, et de contacts à haut niveau.
Une réussite confirmée pourra lui permettre de s'inscrire dans la ligne hiérarchique de la Société.

Adresser au **Cabinet R.C.C.** lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo sous la référence 444-

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

THOMSON SEMICONDUCTEURS

Centre d'Etude et de Fabrication EUROTECHNIQUE.

Situés près d'**AIX-EN-PROVENCE**, nous sommes le premier fabricant européen de mémoires MOS EPROM et nous préparons l'avenir à l'échelle mondiale. *Le développement de nos gammes de produits* MOS VLSI *nous fait doubler nos effectifs en trois ans.*

Si vous êtes compétent et créatif, venez nous rejoindre !

INGENIEUR PRODUIT RAM

Ingénieur électronicien, vous avez une première expérience d'utilisation de composants, ou une formation en micro-électronique. Votre mission : la caractérisation électrique de mémoires RAM dynamiques, la définition des tests, l'amélioration des rendements, la coordination de l'activité des services (procédés, assemblage, qualité, fiabilité) et les contacts techniques avec les clients. Ce poste exige la pratique de l'anglais technique.

INGENIEURS MARKETING PRODUIT

Ingénieur ELECTRONICIEN *ou équivalent*, vous avez une expérience d'utilisation de mémoires, microprocesseurs ou circuits intégrés pour les télécommunications, *plus éventuellement* une formation du type IAE ou MBA, et vous aimez les contacts au niveau international. *Votre mission :identifier et développer les marchés,* contrôler votre gamme de produits, définir votre politique de prix, déterminer les supports techniques et publicitaires. Ces postes impliquent de fréquents déplacements en France et à l'étranger et exigent une pratique parfaite de l'anglais.

INGENIEUR DE TEST MEMOIRES

Ingénieur électronicien ayant de bonnes bases de programmation (*langage évolué*), vous avez une expérience solide (2 à 3 ans) dans l'utilisation des mémoires : RAM, EPROM, plus éventuellement une connaissance du test de ces produits. Votre *mission : concevoir des outils fiables de tests des mémoires (logiciel et matériel)*, assurer de façon rigoureuse leur développement et leur réalisation avec l'aide de deux techniciens confirmés. Le poste implique la connaissance de l'anglais.

INGENIEUR PLANNING

Ingénieur électronicien, vous avez acquis une compétence en gestion par formation *ou par expérience et vous avez déjà eu un poste* riche en contacts en milieu industriel. Votre mission : pour une ligne de produits, préparer le plan de production et en suivre la réalisation de manière à optimiser le résultat, assurer la cohérence de l'activité *des différents services et gérer personnellement* la *sous-traitance. Vous ferez* quelques voyages en Extrême-Orient et travaillerez souvent en anglais.

INGENIEUR D'ACHAT D'EQUIPEMENTS

Jeune ingénieur (ou équivalent) en électromécanique de préférence, vous parlez couramment l'anglais et vous avez une expérience d'achat d'équipements. Votre mission : négocier d'importants achats (machines, pièces détachées) et coordonner les relations entre les services techniques et les fournisseurs.

INGENIEURS DE PRODUCTION
INGENIEURS DE MAINTENANCE
INGENIEURS PROCESS
TECHNICIENS SUPERIEURS
et AGENTS DE MAITRISE

pour les mêmes services.

Prière d'adresser votre candidature sous la référence M / 407 à
Emmanuel CHARPIN - *EUROTECHNIQUE*
BP 2 - ZI - 13790 ROUSSET



Kodak Chalon-sur-Saône

Pour servir ses marchés internationaux,
Kodak-Pathé procède à des investissements majeurs
sur les 230 hectares de son site de Chalon-sur-Saône
où plus de 2300 personnes sont employées actuellement :
- extension de l'unité de production,
- extension du centre de distribution,
- création d'un nouveau centre de recherches et de technologies de pointe.

Ce programme implique un renforcement des équipes informatiques de l'entreprise
dans la perspective d'un développement continu :
- *installation à Chalon-sur-Saône des services d'études ;*
- création d'un centre de traitement, qui s'intègre dans un réseau déjà existant.

Des opportunités de carrières très évolutives en milieu international s'ouvrent dans ce cadre pour :

DES INGENIEURS INFORMATIQUE ET ORGANISATION

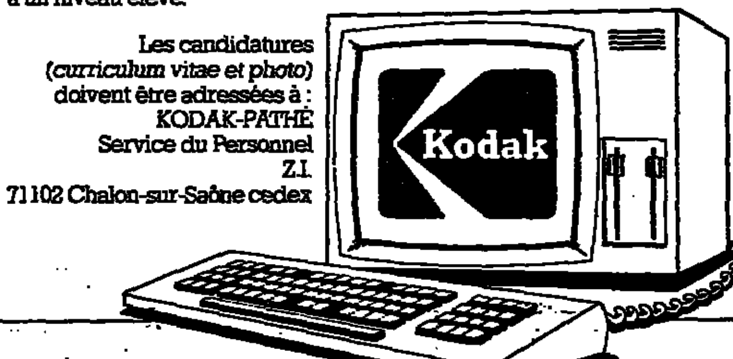
cherchant à exprimer leur fort potentiel dans des domaines d'application industrielle où ils disposeront de quelques années d'expérience :
- *gestion industrielle sur gros systèmes* IBM (CICS-DL1-PL1),
- gestion d'atelier sur mini VAX et/ou PDP,
- génie industriel.

Diplômés d'une grande école d'ingénieurs et formés à la gestion, parlant l'anglais, ils trouveront dans le contexte de Chalon-sur-Saône des possibilités de faire rapidement évoluer leurs responsabilités à un niveau élevé.

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

cherchant leur développement de carrière dans des équipes en pleine expansion. Titulaires d'un DUT ou équivalent et disposant de 3 à 6 ans d'expérience, *de préférence* parlant l'anglais, ils travailleront sur :
- DEC-VAX-VMS et PDP.RSX langages Fortran et Pascal, IBM OS-MVS, CICS-DL1 langage PL1.

Les candidatures
(*curriculum vitae et photo*)
doivent être adressées à :
KODAK-PATHÉ
Service du Personnel
Z.I.
71102 Chalon-sur-Saône cedex



GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES
MANUFACTURE NATIONALE D'ARMES DE SAINT-ÉTIENNE

recherche
DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SON POTENTIEL

DEUX INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS (ENSERG, ENSEEIHT ou ÉQUIVALENT)

1. CHARGÉ D'ÉTUDES D'ASSERVISSEMENTS ÉLECTRONIQUES DE MÉCANISMES D'ORIENTATION (ÉLECTRONIQUE ANALOGIQUES ET NUMÉRIQUE).
1. CHARGÉ D'ASSURER L'ENCADREMENT DU CONTROLE ET DÉFINIR LES MÉTHODES DE CONTROLE DE SYSTÈMES MÉCANIQUES ASSERVIS DE GRANDE INERTIE.

Une expérience de tests automatiques en électronique serait appréciée.

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN : MÉCANIQUE FINE (ENSMM DE BESANÇON, INSA MÉCANIQUE ou ÉQUIVALENT)

- Appelé à piloter le développement de fabrications mécaniques d'appareils de précision (opto-mécanique) sera également chargé de développer des méthodes de préparation mécanique informatisée au bureau de fabrication.

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN (INSA INFORMATIQUE, MIAGE ou ÉQUIVALENT)

- Responsable de la méthodologie et de l'administration des données d'un centre de traitement de l'information.
- Connaissances souhaitées : MERISE - PAC - GCOS 64 - TDS - TOTAL.
- Matériel utilisé : BULL DPS 7/65.
  attendu : DPS 7/60.

Ce poste peut évoluer vers les fonctions de chef de service des études informatiques.

Adresser C.V. détaillé avec photo récente et prétentions à :
MANUFACTURE NATIONALE D'ARMES DE SAINT-ÉTIENNE - Division Relations Humaines
3, rue Javelin-Pagnon - B.P. 505 - 42007 SAINT-ÉTIENNE CEDEX.

FAITES ÉQUIPE AVEC SOREP !

Dans le cadre de son expansion en France et aux États-Unis, SOREP recherche un ingénieur technico-commercial pour vendre des circuits intégrés à la demande.

Profil : de formation ingénieur, le candidat aura :
- quelques années d'expérience ;
- le goût de la négociation commerciale ;
- les connaissances techniques qui lui permettront de défendre les solutions SOREP.

La rémunération tiendra compte de l'expérience.

Envoyer C.V. + photo à :
SOREP, Z.I. Bellevue, 35220 CHATEAUBOURG
Discrétion absolue assurée.



E.N.S.A.M.
ANGERS
recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Pour recrutement sur titre d'un professeur technique adjoint de forge, déformation plastique, sondage.
Enseignement théorique et pratique.
Situation de fonctionnaire de l'ordre de 110 à 130.000 F. par an selon ancienneté.

C.V. et numéro de téléphone à E.N.S.A.M. B.P. 35.25. 49035 Angers Cedex.

Pour la région Rhône-Alpes, le service social d'aide aux émigrants
recherche

UN (E) ADJOINT (E)
au poste de
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Diplômé d'Etat d'assistant (e) social (e) et 10 ans min. d'exp. profes. exigée.
Lieu de travail : LYON
Env. C.V. : direction S.S.A.E.
72, rue Regnault. 75013 Paris.

Importante Banque - Région PICARDIE
recherche
pour son département Entreprises

un jeune attaché commercial

possédant une solide formation de gestion type Ecole Supérieure de Commerce.

Il assurera une mission d'information et de conseil auprès des PME.

Envoyer lettre manuscrite, photo, prétentions, sous réf. 9240, à
VALENS CONSEIL, BP 359,
75066 PARIS Cédex 02.

INGENIEUR SYSTEME

REGION LYONNAISE

Une société de service informatique, filiale d'un groupe nationalisé, recherche pour un **centre-pilote DSA, son Ingénieur Système.**

De formation supérieure ou équivalente, vous justifiez d'une expérience SYSTÈME de quelques années, si possible dans un contexte réseau. La connaissance du DPS 7 et de GCOS 64 serait appréciée.

Votre mission : Prendre en charge la constitution d'un réseau reliant plusieurs centres informatiques équipés de matériel DPS 7.

Ce poste est basé dans une ville proche de LYON.

Merci d'écrire sous réf. 1415/L à Bertrand Bissuel.
Information téléphonée sur nos opportunités de carrière 24 h/24 au (1) 742.86.50.

INFORAMA *carrières*
la technologie pour les hommes

média-system

Tél. (7) 837-64-05 - PARIS-MARSEILLE-LILLE-TOULOUSE-PAU



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DE RÉELLES OPPORTUNITÉS DE CARRIÈRES POUR DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX CONFIRMÉS

Dans le cadre de son expansion, le Groupe SLIGOS recherche des Ingénieurs Commerciaux confirmés pour **LYON et région lyonnaise.**

Leur mission :
elle consiste à commercialiser les activités informatiques de SLIGOS : progiciels, micro-ordinateurs, services auprès des cabinets comptables et des entreprises.

Leur profil :
ambitieux, dynamiques, ayant la volonté de convaincre, une expérience commerciale de 2 ans de la vente aux entreprises ou aux cabinets comptables.

Nous proposons :
- une formation complémentaire à nos progiciels, matériels et services,
- un salaire élevé en fonction,
- des possibilités réelles d'évolution de carrières.

Lieu de travail : **LYON et région lyonnaise.**

Si ces perspectives vous motivent, envoyer en toute confidentialité votre dossier de candidature détaillé à la Direction de Région - P.M. VITAL-DURAND - SLIGOS - 51, rue Montgolfier - 69006 LYON.

HAVAS CONTACT





deux managers créatifs pour une fonction personnel différente

UNISABI, premier fabricant d'aliments préparés pour animaux familiers, recherche deux managers créatifs pour son Département du Personnel.

Pour UNISABI, le premier capital de l'entreprise, ce sont les hommes et les femmes qui y travaillent. Ils sont 1 000 (dont 250 cadres) ; ils ont en moyenne 34 ans.

Une fonction personnel différente : chez UNISABI, chaque département (Production, Finances, Marketing, etc.), est responsable de son équipe ; les managers du Département du Personnel remplissent auprès d'eux une mission de conseil et d'assistance en mettant à leur disposition des méthodes et des outils performants pour recruter, former, promouvoir et développer les hommes et les structures. Il leur appartient aussi de veiller à ce que l'entreprise prenne en considération les aspects humains de chacune de ses décisions. Les managers du Département du Personnel sont les garants de la qualité des relations humaines et du respect de l'équité dans l'entreprise.

Cette "différence" est l'expression de la politique d'Unisabi. Elle se traduit par une communication directe et facile. Elle privilégie la force de conviction plutôt que l'exercice de l'autorité. Elle encourage l'imagination, l'initiative, l'innovation et rompt la force de l'habitude. Elle suscite le goût du partage des connaissances et du travail en équipe.

Voilà le contexte dans lequel travailleront les deux managers — hommes ou femmes — que nous recherchons. Ils seront autonomes et responsables, devront faire la preuve de leur efficacité et savoir écouter et convaincre.

De formation supérieure et avec une première expérience en entreprise, ils devront maîtriser parfaitement l'anglais. Ils seront prêts, après cette première étape, à aborder éventuellement d'autres fonctions dans d'autres lieux. Ces deux postes sont à pourvoir dans l'environnement agréable de la vallée de la Loire, près d'Orléans, à une heure et demie de Paris. Le salaire ne sera pas inférieur à 180 000 francs et sera adapté à la valeur des candidats.

Unisabi, société française du groupe Mars Inc., ce sont trois usines, plus de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires, une croissance annuelle soutenue (+ 20 %), des marques performantes : Pal, Frolic, Canigou, Loyal, Whiskas, Brekkies, Kitekat et Ronron.

Écrivez-nous : (C.V. et photo) Département du Personnel (P.S.) UNISABI B.P. 7 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL



Unisabi : une communication directe et facile, le goût du partage des connaissances et du travail en équipe.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

SCHLUMBERGER Wireline
Unité AFRIQUE

Dans le domaine de la recherche pétrolière SCHLUMBERGER Wireline est le leader mondial de l'acquisition et du traitement des données géophysiques.

Sur le terrain, en AFRIQUE, pour compléter nos equipes pluridisciplinaires (Electroniciens, Electromécaniciens, Mécaniciens), nous recherchons des

techniciens en électronique
BTS ou DUT

Votre formation supérieure en électronique est complétée par quelques années d'expérience en électronique digitale et en télétransmissions. De bonnes connaissances en maintenance des matériels DEC PDP 1134, IBM PC et IBM S23, seront appréciées.

Vous serez sur notre base le seul responsable électronique de l'entretien et de la réparation de nos sondes, capteurs et matériels informatiques.

Votre maîtrise de la langue anglaise orale et écrite vous permettra de dialoguer avec nos ingénieurs et techniciens.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photographie à S. LAVAUX - Services Techniques SCHLUMBERGER 50, rue de Monceau - 75008 Paris.

Schlumberger

ARABIE SAOUDITE
JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL PRODUITS SECOND OEUVRE
Niveau DUT Bâtiment Anglophone

Une importante industrie française (matériaux d'étanchéité) et son agent saoudien recherchent ce jeune technicien du bâtiment, célibataire, ayant une première expérience des pays du Golfe comme technicien de chantier. Anglais efficace indispensable.
Rémunération élevée, Primes, logement assuré, voiture de service.
Adr. CV dét. ss réf. 1103 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG Cedex

DECON **Bureau d'Ingénieurs-Conseils allemands dans le domaine de l'énergie électrique, assistant des sociétés d'électricité et d'autres institutions, en principal dans les pays en voie de développement, recherche pour une mission d'assistance technique de longue durée dans un pays d'expression française dans la région des Antilles :**

INGENIEUR SPÉCIALISTE EXPLOITATION MOTEURS DIESEL
POUR UN POSTE DE RESPONSABLE SERVICE ENTRETIEN : SONT REQUIS MINIMUM CINQ ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LES MOTEURS DIESEL 6-10 MW A CARBURANT BUNKER C ET TROIS ANS A UN POSTE DE DIRECTION DANS L'ENTRETIEN CENTRALES TERRESTRES OU MARINES.

INGENIEURS OU TECHNICIENS DIESEL
COMME INSTRUCTEURS D'ENTRETIEN (CONTREMAITRES) : SONT REQUIS MINIMUM CINQ ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LES MOTEURS DIESEL 6-10 MW A CARBURANT BUNKER C ET TROIS ANS A UN POSTE SUPÉRIEUR IMPLIQUANT ENTRETIEN CENTRALES TERRESTRES OU MARINES.

En plus du français courant indispensable, la connaissance de l'allemand et/ou l'anglais est souhaitée.

Si vous êtes intéressé, adressez rapidement votre C.V. et photo à :
DECON DEUTSCHE ENERGIE-CONSULT
INGENIEURGESELLSCHAFT MBH
HINDENBURGRING 18
D-6380 BAD HOMBURG V.D.H.
Tél. : (6172)- 36031 - Télex : 415178 DECON D.

TERRE DES HOMMES
Mouvement d'aide directe et immédiate à l'enfance meurtrie, sans préoccupation d'ordre politique, racial, ou confessionnel.

RECHERCHE
MÉDECIN — RESPONSABLE — NOUVEAU PROGRAMME A NOUAKCHOTT — MAURITANIE

Définition de poste : Créer programme santé publique pour population enfantine du 6e ardt de NOUAKCHOTT.
Animer équipe infirmières expatriées et mauritaniennes.
Responsabilité administrative vis-à-vis TDH et autorités mauritaniennes.

Conditions :
contrat de deux ans renouv..
Disponible septembre 1984.

Préférence sera donnée à célibataire, formation médecine tropicale, et expérience précédente dans pays du tiers-monde.

Les candidats devront faire preuve de motivation réelle pour travail humanitaire en équipe dans organisation non gouvernementale.

Faire offre manuscrite à :
TERRE DES HOMMES
Meupas, 49
1000, LAUSANNE 9
SUISSE.

English-French TRANSLATOR for Research Intitute, 16th English mother tongue ONLY. Previous experience of translating, if possible natural science/technology.
Good typing essential.
Wide reading, curiosity and good written English more important than diplomas. Full-time, permanent job, flexi-hours, canteen.
C.V. to I.R.H.O.
11, square Pétrarque,
75116 PARIS.

Bureau d'études spécialisé recherche
UN INGÉNIEUR
CIRCULATION ET TRANSPORTS

Pour mission un an minimum en Afrique noire francophone.
Expérience 5 à 10 ans indispensable dans le domaine des études urbaines de transports et de circulation : analyses de projets de transports ou d'infrastructures, enquêtes, traitements informatiques, économie des transports, etc.
Responsabilité d'une équipe.
Avantages liés à l'expatriement.

Envoyer CV en précisant dernière rémunération annuelle sous réf. 18-74 au Cabinet BOUCHE, 19, rue Thiers, 13100. AIX-EN-PROVENCE qui transmettra.

DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

Filiale d'un puissant groupe papetier, nous occupons une position dominante dans la production de carton plat. Nos caractéristiques : un CA de 300 millions de Francs (40 % à l'export), 440 personnes, une usine figurant parmi les 5 premiers sites industriels européens de sa spécialité. Nous nous restructurons et nous créons le poste de

directeur financier et comptable *280.000F+*

Rattaché à la Direction Générale, et membre du Comité de Direction, il anime un service en charge de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion et de la trésorerie. Ce poste, à tenir dans une optique de réorganisation et de mise en place d'outils de gestion performants s'adresse à un professionnel de la fonction, minimum 35 ans, familiarisé avec le monde industriel et possédant de solides compétences en comptabilité générale et analytique. Une formation supérieure comptable (DECS minimum) accompagnée d'une autre formation type école de commerce ou d'ingénieur serait bien adaptée aux exigences de la fonction. Localisation du poste : Pas de Calais, près de Saint-Omer. Possibilité de logement de fonction. Merci de vous mettre rapidement en contact avec notre Conseil H & B, 66 avenue Victor Hugo — 75116 PARIS - sous la référence 142 D — Téléphone : 501.67.93

SKF
premier producteur mondial de roulements
recherche un
RESPONSABLE PLANNING PRODUCTION
(H/F, 30 ans minimum) ;
expérience (3 ans minimum) de planification/logistique industrielle.
Anglais indispensable, formation ingénieur Grande Ecole.
La préférence sera donnée à un candidat ayant l'expérience d'un projet d'informatisation de gestion.

Poste à pourvoir à SAINT-CYR-SUR-LOIRE, près de TOURS.

Adresser CV, photo et prétentions à : SKF, Ressources Humaines 1, av. Newton - 92142 CLAMART.

Emplois et Entreprises

Très important réceptif tourisme Côte d'Azur
recherche
- CHEF HOTESSE bil.
- RESP. FORM.T.O. pour program. prod. région et commerciale. marchés Europ.
- REPRÉ COMMERCIAL bil. très bonnes connais. marchés incent. + congrès.
- REL. PUBL. + PRESSE bil. bonne exp.

Écrire avec CV + photo + prétentions. Tr. sér. réf. et exp. exigées.

Les candidatures seront à adresser au journal et, ensuite, envoyées sous pli fermé confidentiel à :
M. Victor LEVY-PERRAULT
Directeur général
Direction générale du tourisme.
Esplanade président G.-Pompidou, 06400 CANNES.

JOURNAL DE PROVINCE
recherche
1 JOURNALISTE +
1 SECRÉT. DE RÉDACTION
Env. C.V. et ph. s/réf. 177101.
INTER RÉGIES
116, bis, CHAMPS-ÉLYSÉES,
75008 PARIS, qui transmettra.

URGENT LABORATOIRE ORLÉANS (45)
recherche
pour expériences spatiales
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Libre immédiatement pour étude et réalisation de systèmes analogiques embarqués. Préférence accordée à cand. ayant connaissances capteurs magnétiques.
Tél. : (38) 63-00-65.

Un Groupe Bancaire en expansion, recherche pour son département Organisation et Informatique un

ORGANISATEUR
confirmé HF

Il sera chargé des études et de la mise en place des procédures dans le cadre d'une opération de décentralisation des crédits.

Le candidat recherché a une formation supérieure de gestion (Maîtrise ou Ecole de Gestion) et une première expérience de 4/5 ans en environnement bancaire de préférence.

Une culture informatique est souhaitée.

De bonnes qualités de contacts et des aptitudes pédagogiques sont indispensables.

Des évolutions de carrière seront possibles dans les différentes unités du Groupe.

Adresser C.V. détaillé en précisant votre salaire actuel, sous référence MO 47 à :

CGS CARRIERES

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

Etudes et Productions Schlumberger conçoit, développe et produit des matériels de recherche pétrolière dans les sondages. Le groupe de développement de logiciels sismiques d'Etudes et Productions Schlumberger recherche un

SISMICIEN DE HAUT NIVEAU

Géophysicien de formation supérieure (Grande Ecole, doctorat, Phd), vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans la conception et la mise au point de logiciels de traitement de données sismiques.

Au sein d'une équipe spécialisée dans le traitement des mesures en sismique de puits et des diagraphies vous mettrez à profit votre expérience en sismique de surface pour introduire des méthodes nouvelles d'interprétation simultanée de l'ensemble des données acquises sur site pétrolier.

La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo au Service du Personnel, Etudes et Productions Schlumberger 26, rue de la Cavée - 92140 CLAMART.

Schlumberger



emplois régionaux



L'ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE

Etablissement industriel de 3200 personnes dépendant du Ministère de la Défense

recherche :

un ingénieur mécanicien h/f

CHARGE D'INDUSTRIALISATION
au Bureau de Fabrication

MISSION :
Animer et coordonner pour les programmes de matériels nouveaux, les services assurant le passage progressif du développement à la fabrication (études, moyens, méthodes, gammes, outillages, qualité, contrôle, etc...)

FORMATION :
Diplôme d'ingénieur ou maîtrise technique.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à :
ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE
B.P. 504 – 42328 ROANNE.

Jean Régnier Publicité

GRANDS SYSTÈMES INFORMATIQUES DE TRAITEMENT D'IMAGES

SODATA INFORMATIQUE développe ses activités d'INGÉNIERIE auprès de grandes entreprises, dans les domaines de l'*IMAGERIE MÉDICALE* et de la *TÉLÉDÉTECTION*.
Nous proposons plusieurs opportunités, à Paris et en province, à des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
confirmés - diplômés Grandes Écoles ou 3e cycle universitaire

ÉTUDES
Spécialistes TEMPS RÉEL, connaissant Bases de données, langages structurés, FORTRAN sur VAX.
Mission : Analyse, réalisation, essai et intégration de systèmes de traitement d'images.
Postes basés à **PARIS**.
Réf. SOD/1

SYSTÈMES
Connaissant systèmes VAX, SOLAR, et INTEL ; langages FORTRAN et Assembleurs.
Mission : Installation, mise au point, couplage et intégration des systèmes.
Postes basés en **HAUTE-NORMANDIE**.
Réf. SOD/2

Ces missions, intégrées dans des contextes technologiques performants, requièrent une expérience de deux à trois ans et, bien sûr, une bonne pratique de l'anglais.
Assurées d'une absolue discrétion les candidatures détaillées sont à adresser en précisant la référence correspondante, à SODATA INFORMATIQUE - 48, boulevard de Strasbourg 75010 PARIS.

SoDATA Informatique

HAVAS CONTACT

Responsable Études Informatiques

Vous avez atteint dans le domaine des études informatiques un professionnalisme certain qui, *allié* à une formation supérieure (*Bac+4*) vous prépare à prendre des responsabilités plus larges dans quelques années.

Réaliste, vous pensez que votre jeune expérience de Chef de Projet (1 ou 2 ans) est encore trop juste pour devenir Chef de Service Études aujourd'hui mais, ambitieux et dynamique, vous vous tenez à l'affût d'une opportunité motivante qui vous conduira à cet objectif.

DIEPAL – 1 Md de CA, 1250 personnes, 4 usines, des produits leaders sur leur marché : Blédine, Blédina, Cracottes, Gaylord Hauser,... – vous offre cette opportunité.

Vous serez au sein de la Direction Informatique chargé d'assurer la cohérence du système d'information de gestion de la société.
Vous serez responsable des études techniques et économiques des projets informatiques et bureautiques.
Vous animerez vous-même, avec une équipe qui vous sera rattachée pour l'occasion, la mise en place des projets importants.
Enfin, vous serez un acteur essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan informatique.

Votre évolution à moyen terme pourra se faire suivant vos résultats tant à l'intérieur de la société que dans le Groupe BSN.

Le poste est basé à Villefranche-s/Saône (69).



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. E 74 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Soyez bien !

*Soyez bien, tout simplement comme les **femmes et les hommes** passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe informatique mondial.*

Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations.

Psychologues

*Vous possédez une formation universitaire (psycho clinique, sociale ou industrielle) et plusieurs années de pratique du **recrutement** vécues en entreprise ou en cabinet.*

Nous sommes aujourd'hui 1600 personnes en France. Notre croissance en effectif est de 30% par an et le recrutement est une priorité stratégique pour notre développement.

Soyez bien, prenez contact avec Nicolas GROS - Département des Ressources Humaines - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 2, rue Gaston Crémieux BP 136 91004 EVRY Cedex sous Réf. M 106

N° 2 mondial de l'informatique
digital

Curriculum

ANNONCES DE RECRUTEMENT

assistante
CHEF DE PUBLICITÉ

PARIS CENTRE

Agence de publicité spécialisée dans les annonces de recrutement souhaite rencontrer une assistante confirmée pour lui confier la gestion de clients.

Discrétion assurée. Envoyer votre dossier de candidature sous référence 215 à L. REVEAUX 27 bis, rue Vauvenargues 75018 Paris

---

Grande entreprise

recherche

UN COMPTABLE HOMME OU FEMME

DECS comptable + DECS juridique
ou BTS comptable + DECS juridique

Adresser C.V. et photo à :
CHARBONNAGES DE FRANCE
(M. SOUBEYRAND)
9, avenue Percier, 75008 PARIS.

---

responsable bureau d'études
CENTRALE - SUP. ELEC - A et M

220.000 ±

Une importante Société fabriquant des matériels de laboratoire, filiale d'un groupe français de dimension internationale *souhaite intégrer un Cadre de valeur pour lui confier* la responsabilité et le développement de son Bureau d'Etudes implanté à 150 km au Sud de Paris.

Il organisera les structures pour faire face à l'évolution technique et commerciale. A partir d'un cahier des charges marketing, il assurera la mise au point ou l'amélioration d'appareils scientifiques. Il *suivra les projets dans les phases d'industrialisation*, de qualification jusqu'au passage en production.

Ce poste peut convenir à un ingénieur (30 ans minimum) à fort potentiel, ayant de bonnes connaissances en électronique, asservissement, métrologie et mécanique.

Anglais indispensable + allemand souhaité.

Le poste sera confié à un candidat créatif, capable par son organisation, sa rigueur, son sens de l'équipe, de faire aboutir rapidement les projets.

L'importance du Groupe permet à un candidat une évolution de carrière vers des postes de responsabilité opérationnelle ou fonctionnelle.

Adresser au **Cabinet R.C.C.** lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération actuelle, photo en précisant la réf. **448-M**. Etant donné l'urgence indiquer l'adresse éventuelle de vacances.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS
CSNCR

IMPORTANTE SOCIETE
LEADER SUR SON MARCHE
recherche
URGENT

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
IBM 38

Sous l'autorité du Chef du Service Informatique, vous participerez à la mise en œuvre de notre plan informatique qui prévoit dans une deuxième phase la décentralisation de nos Agences et de nos Filiales.

Informaticien de gestion, vous possédez outre, *une expérience minimum de 3 ans*, la maîtrise parfaite de l'IBM 38 et du GAP III et le sens du service indispensable pour réussir dans ce poste au sein d'une Société à taille humaine.

Le lieu de travail est situé au Siège Social - PARIS 15è.

Veuillez adresser votre dossier de candidature *(lettre manuscrite + C.V. + prétentions, date de disponibilité)* sous référence 3240/JT à : A.M.P 40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS *(qui transmettra)*.

PME leader dans son domaine (systèmes transactionnels) recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

formation DUT ou +
Expér. temps réel souhaitée programmation assembleur Z 80, Pascal...
Emploi stable avec responsabilités dans petite équipe chargée de développements. Tél. M. Bertrand (1) 883-64-45.

Vous avez le DECS complet une bonne formation générale et 2/3 ans d'expérience vous souhaitez participer à des missions de haut niveau nous recherchons

2 ASSISTANTS

CONFIRMÉS NIVEAU IV
Situation dans cabinet dynamique de révision et de conseils ayant bureaux en province et aux USA.
Rémunération intéressante et motivante
Envoyer C.V. et prét. à SEFICO 65, av. Kléber, 75116 PARIS.

Association de Jeunesse rech. pour septembre 1984

COMPTABLE-GESTIONNAIRE

Bonnes connaissances de la comptabilité (niveau BTS) et de la vie associative.
Capacité à travailler en équipe.
Envoyer C.V. et *prétentions* avant le 15 juillet 1984 à STAJ, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 PARIS.

HOPITAL PARIS-14e, rech.

CHEF COMPTABLE

Niveau B.T.S., débutant ou exp. 2 à 3 ans
Bon niveau informatique
Adresser C.V.
HOPITAL LÉOPOLD-BELLAN
7, rue du Texel
75014 PARIS.

PÉTROCONSULT E.T.T.

recherche

INGÉNIEURS AUTOMATICIENS

2 à 3 ans d'expérience en **AUTOMATISMES** et **RÉGULATION INDUSTRIELLE**. Bonnes connaissances en programmation mini et micro informatique, langage **FORTRAN** et **ASSEMBLEUR**.

Adresser C.V. et prétentions à **PÉTROCONSULT**, 25, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS.

BANQUE PRIVEE

FILIALE D'UNE GRANDE BANQUE INTERNATIONALE 75008 PARIS

Recherche

UN SPECIALISTE
CREDITS DOCUMENTAIRES H/F
CLASSE III ou IV

POUR SECONDER LE CHEF DE SERVICE

- 5 ans expérience.
- Bonnes connaissances des crédits documentaires et de la réglementation des charges.
- Anglais indispensable.

Poste à pourvoir immédiatement

Adresser lettre manuscrite, CV, photo récente et rémunération actuelle à n° 6889 PUBLIFOP 29 Rue Bleue 75009 PARIS qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

EPS développe et réalise des systèmes de mesures géo-physiques de haute technologie pour la recherche pétrolière. Ces systèmes intègrent les dernières technologies en électronique, mécanique, informatique et physique. Nous désirons développer notre section «Manufacturing engineering» et recherchons des

Ingénieurs de Projets Grandes Ecoles

(Supelec, ENST, INPG...)
option électronique

Ils suivent techniquement les prototypes depuis leur conception jusqu'à leur réalisation. Ils s'assurent donc préalablement de leur «fabricabilité», participent à la préparation des dossiers d'exécution qu'ils feront le cas échéant évoluer afin de satisfaire les impératifs de qualité et de coût. Ces études font appel aux moyens les plus modernes de CFAO.

Plusieurs postes sont à pourvoir. Certains conviendront à des débutants, d'autres à des ingénieurs plus *confirmés (1 à 3 ans d'expérience). Tous exigent une pratique courante de l'anglais et ouvrent des perspecti*ves d'évolution dans les services d'études et productions au sein de EPS ou du groupe Schlumberger en France et à l'étranger.

Votre dossier de candidature accompagné d'un CV détaillé et d'une photographie est à adresser sous référence 307 M à Etudes et Productions Schlumberger - 26, rue de la Cavée, 92140 CLAMART.

Schlumberger

JEUNE INGENIEUR PRODUCTION
futur chef de ligne
AM, IDN, ENSMM, INSA...

Un groupe de dimension mondiale du secteur électronique recherche pour l'une de ses usines, en forte expansion continue, un jeune ingénieur.

Il lui sera confié après formation la direction :
- de la production : quantité, délais, coûts, qualité
- du support technique
- de la maintenance
- d'un atelier de plus de 100 personnes effectuant des opérations de métallurgie et de découpe de plaquettes de composants électroniques à haut degré d'intégration.

Ce poste, tremplin vers des fonctions plus larges de production, nécessite un fort potentiel, un goût prononcé pour les problèmes techniques et humains ainsi que d'excellentes capacités de relation **pour assurer les liaisons avec le client mondialement connu dont cet atelier assure une sous-traitance.** Une première expérience serait appréciée mais n'est pas indispensable.

Lieu de travail : ville importante de Touraine.

Rémunération 130.000 F + selon niveau et/ou expérience.

Ecrire sous référence WI 504 AM.
Discrétion absolue.

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Nous sommes une société française, filiale d'un groupe international ***leader dans les techniques OPTO-ELECTRONIQUES.***
Nous recherchons pour notre siège un (e)

responsable relations publiques

Vous possédez une formation supérieure et vos capacités relationnelles et d'animation vous ayant déjà permis d'assurer avec succès la promotion d'équipements électroniques et automatismes destinés à l'industrie.

Nous souhaitons vous confier la responsabilité de l'ensemble de nos activités promotionnelles (salons internationaux, publicité, documentation, relations avec les organismes professionnels) ainsi que la maîtrise du budget correspondant.

Pour ce poste d'une grande autonomie, des déplacements de courte durée en France et à l'étranger sont à prévoir.
La pratique de l'allemand est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions sous réf. 9239 M à ***VALENS CONSEIL,*** *BP 359, 75066 PARIS Cédex 02*

INRA RECRUTE
50 Jeunes Chercheurs

Etablissement public de recherche orientée, du fondamental à l'appliqué, dans 5 secteurs :
- Milieu physique
- Productions végétales
- Productions animales
- Industries Agricoles et Alimentaires
- Sciences sociales

l'Institut National de la Recherche Agronomique compte 8000 personnes, dont 2500 chercheurs et ingénieurs, dans 22 centres en France métropolitaine et dans les D.O.M.

L'I.N.R.A. vous offre l'opportunité de compléter vos connaissances par une formation personnalisée au sein de ses équipes de grande réputation.

Recrutés sur votre profil scientifique pour un contrat à durée déterminée de 3 ans renouvelable une fois, vous devrez préparer une thèse de 3e cycle avant d'intégrer éventuellement la carrière de chercheur.

Les concours de recrutement sont organisés en Septembre et Octobre 1984, et sont ouverts aux candidats :
- de nationalité française
- agés de 27 ans au plus tard au 01.1.1984
- possédant un diplôme d'ingénieur ou un DEA obtenu impérativement en 1984.

Votre demande de candidature doit nous parvenir avant le 15 Juillet 1984, adressée sous référence 604 à l'INRA - Service du Personnel - 149, rue de Grenelle - 75341 Paris Cedex 07

LEVI TOURNAY

La Compagnie Financière

(Banque du Groupe Edmond de Rothschild)
Direction des Grandes Entreprises.

Dans le cadre des relations avec les Grandes Entreprises clientes :
- assurer le suivi, le développement et la gestion quotidienne d'un portefeuille de clientèle en bénéficiant de la qualité de nos nouveaux produits,
- s'intégrer rapidement grâce à de réelles qualités de contact et participer à notre expansion au sein d'un département tourné vers l'avenir des Grandes Entreprises,

est la mission que nous allons confier à notre futur

Responsable de clientèle *HF*

Vous avez au moins 28 ans, une formation supérieure Grande Ecole de gestion ou d'ingénieur, vous justifiez d'une expérience *significative d'au moins 3 ans dans un poste similaire (incluant les* contacts de haut niveau) et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

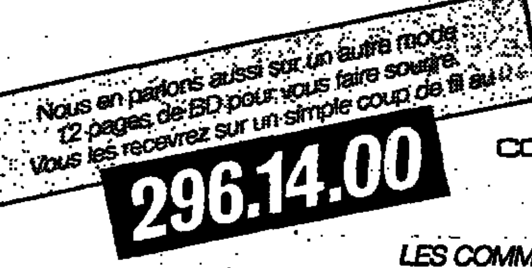
Alors envoyez-nous votre CV + lettre manuscrite + rémunération actuelle sous référence 006/B au 20 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris.

CANEVA



BIEN ACHETER SELON CONTESSE

c'est ne se tromper ni d'objet - le média - ni de cible - la population visée.



CONTESSE PUBLICITE

LES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

Ingénieurs Grandes Ecoles ou Universitaires Option Informatique

SG2: la réponse à votre avenir informatique

Vous souhaitez explorer un secteur de pointe en pleine croissance : L'Informatique.

SG2, premier groupe européen de Conseil et de Réalisation informatique (4 000 personnes - 21 filiales à l'étranger), met à votre disposition tous les atouts du succès.

Sa renommée dans la conduite de projets d'informatique de gestion vous donnera la possibilité d'appréhender les domaines d'application les plus avancés : bureautique, monétique, génie logiciel, architecture de réseaux, base de données réparties, interconnexion de systèmes.

Société de taille internationale, ses structures sont restées souples, composées de petites équipes opérationnelles de *haut niveau, où l'initiative individuelle est toujours encouragée.*

A tous ces atouts s'ajoutent : une formation permanente, la prise en charge de réelles responsabilités, une évolution qui peut être pour les plus performants très rapide, une orientation vers une carrière internationale si vous le souhaitez.

Répondez-nous en envoyant votre dossier de candidature sous référence YR 31 M à

GROUPE SG2

Direction Recrutement
12 - 14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris



goupil

Rejoignez la Haute Technologie en micro informatique chez SMT.
Vous aurez pour mission de répondre aux besoins d'informations et de supports exprimés par nos distributeurs et grands clients sur une ligne de produits *dont vous êtes responsable.*

Ingénieur de formation ou technicien de haut niveau votre expérience de 3 ans minimum en micro informatique et/ou en laboratoire de micro électronique vous a permis d'acquérir de solides connaissances
- d'un système d'exploitation (MS, DOS, CPM ou autres)
- d'un langage assembleur (6809 Z 80, 8088 ou autres)
- d'un langage évolué (Basic, Pascal *ou autres).*

L'anglais est un atout supplémentaire.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) à SMT Goupil - 39-49, Bd Jean-Baptiste Houdry. 94000 Créteil.

DESSEIN

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

4, rue Massenet 75116 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

ECP, Mines, AM

Directeur d'usine

référence VII 503 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE, solidement implantée et performante, recherche le **Directeur d'une de ses usines** moderne et automatisée (100 personnes).

Poste important, évolutif, directement rattaché à la Direction Générale, qui conviendrait à un ingénieur grande école, ayant une dizaine d'années d'expérience opérationnelle en usine et ayant déjà assumé des responsabilités autonomes.
La connaissance du domaine agro-alimentaire serait un atout sans être indispensable. Le choix sera dicté par la personnalité du candidat, sa motivation, sa rigueur, ses qualités d'animateur, d'organisateur, de gestionnaire, sa capacité à :

- optimiser la production, organiser l'activité d'une équipe de cadres, animer et faire évoluer le personnel,
- assurer la maintenance et le développement de l'outil de travail, étudier, proposer, réaliser les investissements,
- s'adapter à la mise en œuvre de techniques diversifiées : mécanique, chaudronnerie, électronique, chimie.

Poste permettant de participer pleinement à la vie et au développement de l'entreprise...

Lieu de travail : région Bourgogne.
Ordre de grandeur de rémunération : 380 000 F +

Cadre financier et juridique

référence PF 501 AM

LE PDG D'UNE PMI EN DÉVELOPPEMENT CONSTANT (actuellement 200 millions de CA), spécialisée dans la vente d'équipements industriels, recherche un Collaborateur direct pour lui confier :

- la fonction financière : budgets, études de rentabilité, trésorerie, investissements, relations avec les banques...,
- le domaine juridique courant : contrats, contentieux...

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'études supérieures (ESSEC, ESC... + formation juridique) ayant une expérience minimum de 4 années dans un service financier. Une expérience juridique serait appréciée ainsi qu'une connaissance de l'anglais.
Un style opérationnel sera un atout pour la réussite dans ce poste et l'évolution ultérieure.

Poste à paris. **Rémunération : 200 000 F ± selon expérience**

Chef de produits

référence UG 502 CM

UN GROUPE EUROPÉEN, produits grand public, marque renommée, recherche pour une de ses filiales françaises (CA 250 millions) un **Chef de Produits confirmé.**

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant 3 à 4 ans d'expérience, capable de prendre en charge le développement des nouveaux produits au sein d'une équipe "MARKETING" jeune et performante.
Connaissance de l'anglais ou allemand nécessaire.

Poste à Paris.

Un technico-commercial ingénieur chimiste

référence CH 479 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PERFORMANTE, ayant l'exclusivité dans la diffusion de techniques japonaises d'impression pour la décoration de produits haut de gamme : parfums, alcools, cosmétiques, etc., offre un poste particulièrement intéressant à un Jeune Ingénieur Chimiste (ou universitaire) ayant une première expérience commerciale de 3 ans environ, impliquant de préférence des contacts avec les industries de luxe.

Rattaché au PDG, il sera chargé :

- d'établir les contacts avec les "créatifs" des entreprises clientes : Directeurs de marketing, Chefs de Produits, Responsables de publicité...,
- d'élaborer avec eux le cahier des charges,
- d'assurer les liaisons techniques avec les Japonais.

Ce poste implique des qualités relationnelles marquées, liées à un sens esthétique très développé.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Poste à Paris.

Membre de Syntec

etap 4, rue Massenet 75116 Paris



Compagnie Aérienne Française

développe des **APPLICATIONS NOUVELLES,** renforce sa **DIVISION INFORMATIQUE**

RESPONSABLE GROUPE DE PROJETS

- Formation Ingénieur Grandes Ecoles
- Maîtrise des techniques de base de données et temps réel
- Solide expérience dans la gestion de projets
- Capacité d'animer une équipe engagée sur des projets faisant appel aux techniques les plus avancées.
- Aptitude à établir des relations efficaces avec plusieurs directions utilisatrices.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à UTA, Service du Recrutement, 50, rue Arago - 92806 PUTEAUX.

Une société de ***CHARGEURS S.A.***

JEUNE CADRE *HF* DE LA FONCTION PERSONNEL

Nous sommes une entreprise nationale à forte notoriété; notre activité commerciale est tournée vers la distribution de produits de loisirs, 3 unités sont ouvertes sur Paris, 17 sur la Province où nous poursuivons notre expansion.

**Ce Jeune Cadre, intégré à la Direction des Affaires Sociales basée à Paris, se verra confier la responsabilité immédiate d'un secteur de recrutement (100 à 150 personnes par an), et travaillera en relation directe avec la hiérarchie concernée.
Il évoluera ensuite vers la formation et la gestion de personnel.**

**Ce poste bien que fonctionnel, met en avant des aptitudes «terrain», sens des contacts, dynamisme, combativité, mais également compréhension et prise en compte des contraintes commerciales.
Il nécessitera également de fréquents et courts déplacements sur l'Hexagone.
Il conviendrait à un débutant de formation supérieure (Psychoprat - DESS de Psycho-indus - CELSA ou équivalent), souhaitant évoluer dans la fonction Personnel.**

Adressez lettre de candidature manuscrite avec c.v. sous référence 7441 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

SODETEG T.A.I.

Filiale de SODETEG, INGÉNIERIE du GROUPE THOMSON, nous sommes spécialisés **dans l'ingénierie de systèmes d'automatique et d'informatique industrielle.**

Nos 470 collaborateurs (plus de la moitié sont ingénieurs) conçoivent et mettent au point des systèmes informatiques complexes, de haut niveau technologique dans des domaines variés : production et transport de l'énergie, gestion automatisée, productique, réseaux de télécommunication, systèmes transactionnels, ingénierie des courants faibles...
Nous réalisons 60 % de notre C.A. à l'Export.
Nous cherchons

INGÉNIEUR GÉNIE LOGICIEL

aux côtés du responsable génie logiciel de notre Direction Technique, il participe à la réflexion de l'entreprise et au conseil sur les méthodes et les moyens de production de logiciel, à l'évolution de notre atelier de génie logiciel, à la promotion auprès de nos ingénieurs logiciels et chefs de projets, des nouvelles méthodes et des nouveaux outils.
Ce poste concerne un jeune ingénieur (grande école ou 3e cycle) doté d'une bonne connaissance des démarches génie logiciel et qualité. Il aura acquis une expérience de plusieurs années comme chef de projet et/ou une formation orientée génie logiciel.
Anglais souhaitable.

INGÉNIEURS LOGICIELS DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS

selon leur expérience :
– ou ils s'intègrent dans des équipes d'informatique temps réel pour l'étude et la réalisation des logiciels de projets,
– ou ils prennent la direction d'équipes chargées de la réalisation de projets, dans les domaines de la surveillance des réseaux électriques, des centrales de production, des complexes immobiliers et industriels, des transports ferroviaires relevant du contrôle et de la régulation du trafic, des télécommunications.

Ces postes concernent des ingénieurs débutants ou des ingénieurs ayant plusieurs années d'expérience en informatique industrielle (communications, systèmes de visualisation, gestion des configurations, interface industrielle, télémesure/télésignalisation, dialogue, bases de données...).

Une formation grande école est un plus. Connaissance SOLAR, DEC (VAX), GOULD-SEL et MICROPROCESSEUR INTEL appréciées.
Anglais souhaitable.

Lieu de travail pour ces deux postes : proche banlieue ouest de PARIS.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature au Service du Personnel - SODETEG T.A.I. - 283, rue de la Minière - 78530 BUC..

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE INDUSTRIES ET INGÉNIERIE

Importante filiale d'un grand groupe français à caractère para-public recherche un

RESPONSABLE COMMERCIAL HAUT NIVEAU
spécialiste de l'immobilier

pour l'ingénierie financière et la commercialisation d'un complexe immobilier de prestige, à usage de bureaux.

Le profil :

- diplômé école supérieure de commerce ou équivalent, 10 ans d'expérience auprès des grands investisseurs immobiliers en France comme à l'étranger ; **anglais indispensable ;**
- motivé par un travail en équipe au sein d'une société privée à vocation para-publique ;
- ayant un grand sens des responsabilités.

La fonction :

- rechercher en France et à l'étranger les investisseurs potentiels ;
- définir, avec les ingénieurs du Maître d'Ouvrage, les prestations attendues par les futurs copropriétaires ;
- mettre au point les conditions financières, juridiques et fiscales de la vente et de l'occupation des locaux.

Poste évolutif.
Merci d'adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 327 au Cabinet Giraud Mouchot Conseil, 21 bis, rue de Paradis, 75010 PARIS.

giraud mouchot conseil
Conseil en recrutement de personnel

LA MAINTENANCE : Un poste clé dans l'usine.

Nous sommes une ENTREPRISE du secteur Para-chimique et relevons d'un grand groupe industriel.

Notre succès et notre progression nous conduisent à mettre en place un très important programme d'investissement sur plusieurs années.

Aussi nous recherchons :

RESPONSABLE DE MAINTENANCE
(ingénieur A.M., Mines, ICAM, etc...)

Vos 5 à 10 années d'expérience vous placent au faîte de la fonction Maintenance et Travaux neufs.

Aujourd'hui, vous êtes prêt à prendre la responsabilité d'un service important sur lequel repose l'optimisation des conditions d'exploitation de l'unité de production.

Connaissant les questions relatives à l'organisation, vous prouverez vos qualités de meneur d'hommes.

Ingénieur, passionné de techniques, vous résoudrez les problèmes liés à la mécanisation et à l'automatisation.

Bien sûr, vous connaissez la langue anglaise pour ce poste basé dans la région parisienne, puis à moyen terme à 100 km Nord-Ouest de PARIS.

Merci d'adresser votre candidature, lettre, C.V., photo et prétentions ss réf. 96817 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Psychiâtre ? Neuropsychiâtre ? Neurologue ?

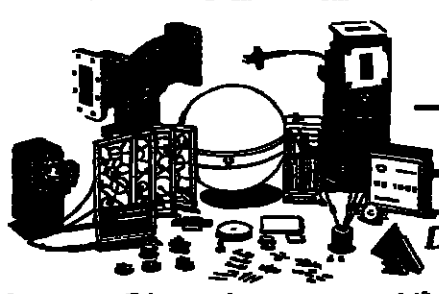
La **neuropsychopharmacologie clinique et le développement de médicaments** *font partie de vos centres d'intérêt ?
Contactez-nous : notre programme de recherche dans le domaine du SNC est varié et prometteur, et nous avons un poste intéressant à proposer.*

Envoyez CV en précisant sur l'enveloppe la réf. 5081 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

média-system

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF
DIVISION COMPOSANTS HYBRIDES MICROONDES

Fabricant de composants spécifiques orientés vers les Télécommunications et les applications radar (semi-conducteurs et micro-électronique, hyperfréquence, dispositifs à ferrite, dispositifs optiques...) nous renforçons notre potentiel humain et recherchons

JEUNES INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Après quelques années d'expérience réussie à la sortie de votre école d'ingénieurs (ESE, IEG, ENSEEIHT, ISEP...) vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière en mettant en œuvre vos capacités de relation et d'organisation dans un réseau commercial orienté vers l'Europe. Vous êtes disponibles et maîtrisez bien l'anglais. Outre l'animation des ingénieurs de vente des filiales et représentations étrangères, vous participerez à des études de marché, à la définition de nouveaux produits, et à la recherche de nouveaux domaines d'application (réf. 243).

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Une première expérience commerciale réussie vous a permis d'approfondir votre connaissance des milieux travaillant pour les services officiels, la défense notamment. Vous voulez des objectifs et être vraiment responsable de leur réalisation. Alors venez nous rejoindre pour assurer les relations technico-commerciales avec un client majeur, relations pour lesquelles vos connaissances en électronique (hyperfréquences) et votre anglais courant seront des atouts indispensables (réf. 256).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV + photo et prétentions) à Mme PORTES, Service du Personnel THOMSON-CSF/DHM, 29, avenue Carnot 91302 MASSY CEDEX.



HAVAS CONTACT

Aera Manager
HEC-ESSEC-ESC...

Filiale française d'un important groupe spécialisé dans les biens d'équipement de magasins, nos ventes à l'étranger progressent rapidement.

Nous recherchons pour développer et coordonner cette progression un candidat ayant acquis une première expérience d'environ 3 ans dans un poste export.

Il sera chargé d'animer et promouvoir nos produits auprès de nos distributeurs actuels.

Il développera le réseau de vente en proposant un plan et des objectifs à atteindre.

Il suivra l'évolution des marchés et apportera ses suggestions pour tout développement, organisation et adaptation des produits.

Bien entendu l'anglais courant et une bonne pratique de l'espagnol sont indispensables. De fréquents déplacements sont à prévoir.

ESSELTE METO

Merci d'adresser votre candidature à M. WEBER Esselte Meto 112, avenue du Général Leclerc 78220 VIROFLAY

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

La Société Etudes et Productions Schlumberger conçoit, développe et produit des systèmes de mesure pour évaluer les gisements d'hydrocarbures (sondes, capteurs, systèmes informatique d'acquisition et d'interprétation...).
Sa mision : mettre sur le marché, les matériels de recherche pétrolière les plus efficaces, en intégrant les techniques les plus modernes.
Le service Méthodologie axé sur les outils de CAO a pour objectif de promouvoir les systèmes informatiques les plus performants dans le domaine de la conception électronique et mécanique en utilisant une solide infrastructure (un réseau mondial de plus de 40 VAX - 4 systèmes CAO différents).
Pour renforcer cette équipe nous recherchons un

ingénieur mécanicien CAO
Centrale, Mines, Ponts, AM, ENSTA...

Votre solide formation d'Ingénieur mécanicien est complétée par une expérience de quelques années en CAO Mécanique, ainsi que par la pratique du développement de logiciels (connaissances en VMS et en calcul des éléments finis appréciées).
Vous serez chargé de la définition et de la réalisation de logiciels spécifiques à nos applications, du support système auprès des utilisateurs, et du développement de l'interface avec le service Méthodes de Production (équipé en machines à commandes numériques).
Dans le cadre d'une nouvelle CAO à mettre en place, vous vous attacherez à développer le Packaging en évaluant les systèmes existant sur le marché, en participant à la decision de choix, et en assurant sa mise en place.

A votre compétence technique de haut niveau vous ajoutez donc, de réelles qualités d'homme de contact pour être à l'écoute des différents services utilisateurs, et pour assurer la formation des ingénieurs et techniciens d'études à ces produits.
Votre maîtrise de la langue anglaise vous permettra de dialoguer avec nos centres d'études aux USA où des missions sont à prévoir. Notre implantation dans 77 pays vous permet d'envisager une carrière à la mesure de votre implication, de vos résultats et de la diversité de notre groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photographie à la Direction du Personnel, EPS Schlumberger, 26, rue de la Cavée 92140 CLAMART.

Schlumberger



HELIOS STRECO DURANDO

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL
recherche pour son département EXPERTISE

Experts Comptables Stagiaires

Nous leur proposons :
- le cadre de travail d'un cabinet en expansion
- des missions variées de conseil et de contrôle
- une carrière évolutive et des prises de responsabilités pouvant conduire à l'association
- une formation de haut niveau au moyen d'un cycle de séminaires

Nous leur demandons :
- une formation supérieure Grande Ecole de Commerce ou maitrise
- une expérience de 2 à 4 ans en cabinet.

Adresser CV, photo et lettre manuscrite à HELIOS STRECO DURANDO - Service du Personnel 6, avenue Marceau - 75008 Paris

---

CAISSE NATIONALE DE
CRÉDIT AGRICOLE

recherche
pour sa Direction Informatique à St-Quentin-en-Yvelines

Ingénieurs Informaticiens APL

- Pour prendre en charge des projets informatiques depuis la phase fonctionnelle jusqu'au lancement...
  Développement sur ordinateurs de grande puissance (AMDHAL - V7 et V8) avec plusieurs centaines de terminaux: temps réel (CICS), temps partagé (APL), infocentre...
  Evolution vers les réseaux et micros...
- Ces postes conviendraient à des Ingénieurs Grande Ecole ou Doctorat, possédant au moins 3 ans d'expérience. Réf. **BD 63**

Ingénieurs Informaticiens

- Pour prendre en charge des projets informatiques, de la phase fonctionnelle jusqu'au lancement dans le domaine comptable.
- Ces postes conviendraient à des Ingénieurs Grande Ecole ou équivalent possédant au moins 3 ans d'expérience en comptabilité et en réalisation d'applications importantes en temps réel (COBOL - CICS - VSAM) sur ordinateur IBM - SOUS MVS. Réf. **BD 64**

Adresser CV, photo et prétentions, **sous référence correspondante à CNCA - Gestion des Personnes - 75010 Paris Brune**

LEVI TOURNAY

L'UCB, une des sociétés du groupe Compagnie Bancaire, leader dans son secteur d'activités, recherche

Le responsable de son service études et prospective

Ce candidat aura une solide **formation statistique (ENSAE, ISUP, DEA de Maths...)** et une **première expérience Marketing de 3 à 4 ans.**

L'esprit créatif que nous recherchons aura à concevoir, réaliser des études et proposer des solutions concrètes portant sur :
- les comportements et besoins de notre clientèle,
- l'évolution des marchés,
- le suivi de la concurrence,
- la collecte, l'analyse et la diffusion des informations économiques des secteurs qui nous intéressent.

Cette fonction peut conduire à terme vers un poste de direction plus opérationnel soit dans la société, soit dans le groupe.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre+CV s/réf. 949M à Sophie Guénot, Service Orientation Recrutement - 5 avenue Kléber - 75791 Paris Cedex 16.



UFB/LOCABAIL • UCB • CETELEM • COFICA • CARDIF • SINVIM • SIS

INGENIERIE ET SYSTEMES

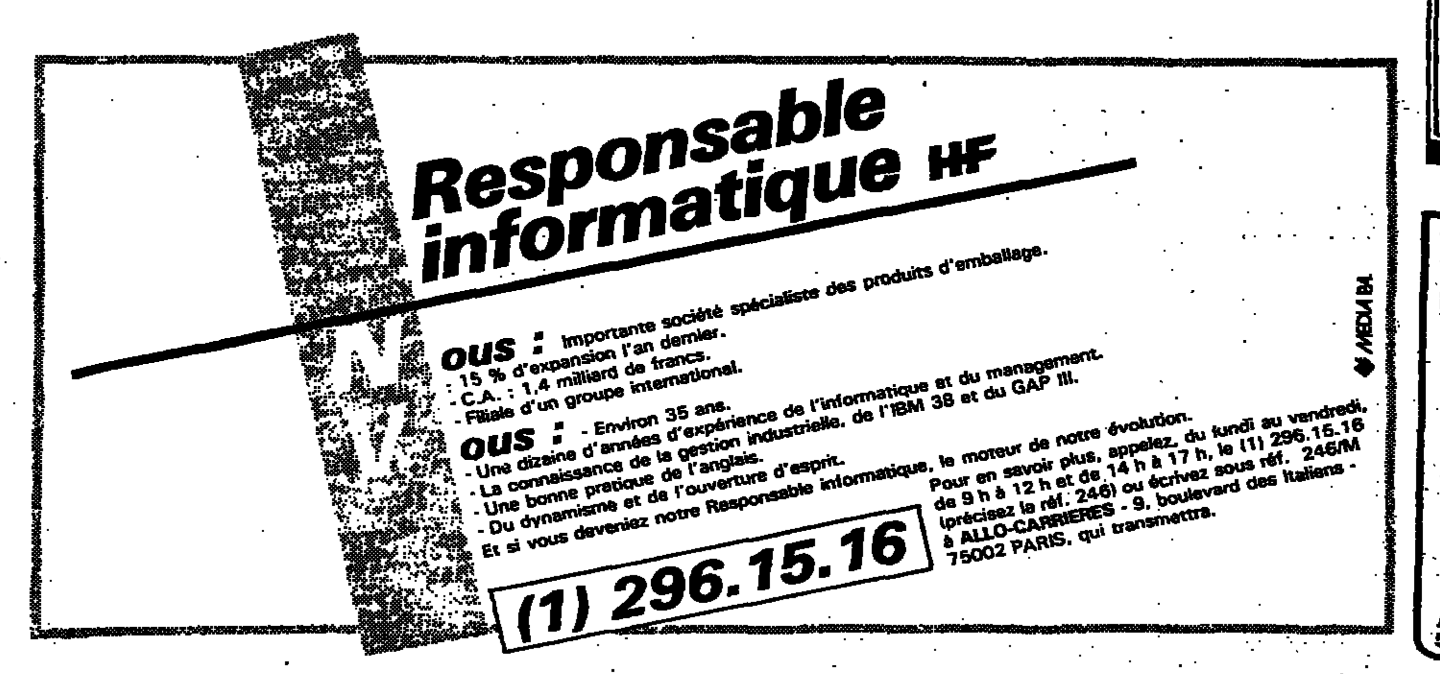
COORDINATEUR TECHNIQUE
EXPORT

Votre formation d'Ingénieur ou de Technicien Supérieur dans les domaines électroniques fera de vous un homme de marchés chargé de la cotation des appels d'offres, de l'élaboration des dossiers très techniques dans les domaines de la TV, du cinéma, du disque, de la radio et de l'industrie en général.
Vous jouerez le rôle de coordinateur dans les réalisations clés en main que 3M implantera à l'étranger
Nous souhaitons rencontrer un candidat possédant une expérience dans les fonctions similaires. Vous êtes autonome et acceptez le principe de mobilité géographique.

Denis Fauconnet traitera confidentiellement votre dossier adressé, sous réf. M 3/7, à la Division Relations Humaines, Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex.

média-system





Valeo

1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes — C.A. 9 Milliards de Francs
recherche

INGENIEUR DEBUTANT

pour son Département Mathématiques Appliquées
de la Direction des Etudes Avancées (Saint-Ouen — 93)

Vous serez chargé, en collaboration avec les Ingénieurs des services techniques, de résoudre les problèmes (calculs de structures, calculs de champs thermiques ou électromagnétiques ...) par les techniques de l'analyse numérique ou tout autre technique mathématique appropriée. Connaissance de l'anglais appréciée.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence 54574/M à : Valeo Service Recrutement I & C 43, rue Bayen — 75017 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

NCR

Après un siècle de progrès et d'innovations technologiques, NCR lance chaque année de nouveaux produits de pointe, accélère encore sa progression, accroît ses moyens, en tout premier lieu son capital humain.

assistant(e)

du responsable du service juridique

pour prendre plus spécialement en charge les problèmes de contentieux. Maîtrise de droit, bonne pratique de l'anglais, première expérience et intérêt pour l'informatique sont nécessaires pour réussir dans cette mission qui implique dynamisme, initiative et goût des contacts.

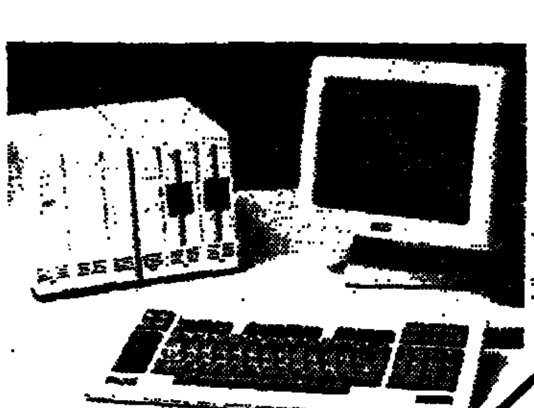
Une évolution est possible vers des responsabilités plus importantes.

Adressez lettre, C.V., rémunération sous la référence 165 M à Bernard Bablon, NCR France, Tour Neptune, 92086 Paris La Défense cedex 20.

Prenez le parti d'un constructeur.

Spécialiste de l'interactif et pour poursuivre notre pénétration au niveau des grandes entreprises nous recherchons pour Paris

Ingénieurs commerciaux
de haut niveau



Si vous avez une expérience informatique de 3 ans minimum, l'habitude des contacts commerciaux et de larges capacités, venez rejoindre une équipe commerciale performante.
Votre rémunération sera à la mesure de ces postes d'envergure.
Pour nous contactez appelez Claudette Renault au 347-60-78 ou adressez lui votre dossier de candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à MDS France S.A. Tour Gamma B, 197 rue de Bercy 75582 Paris Cédex 12.

MDS
MDS FRANCE S.A.

La filiale française – 2500 personnes + 1 milliard F C.A. – du leader mondial dans la fabrication de câbles isolés et appareillages pour le transport de l'énergie et de la communication recherche pour l'un de ses Groupes

INGÉNIEUR

ENSAM ou ÉQUIVALENT + SUPELEC
INSA LYON, ESIEE ou ENSEEIHT

Il prendra en charge, sous l'autorité du Directeur du Groupe, l'étude, la conception et le suivi de produits industriels à usage électrique.

Ce poste implique de nombreuses relations techniques et commerciales : il est donc nécessaire de posséder une grande aisance dans les contacts.

Le candidat retenu devra justifier d'une expérience industrielle d'au moins 5 ans (étude produits, fabrication, méthodes) et de la pratique courante de l'anglais.

Le poste est à pourvoir en proche banlieue EST de PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 81086/M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Publicorp Junior

BANQUE INTERNATIONALE

sous contrôle étranger, recherche, pour faire face à son expansion soutenue particulièrement dans les financements d'opérations de négoce et sur le marché des eurosyndications :

AUDIT INTERNE

Chargé du contrôle interne de toute la banque (comptabilité, informatique, services divers), de la mise en place et du bon fonctionnement des méthodes et procédures, avec l'aide d'une équipe de collègues qualifiés. Ce poste, nouvellement créé, sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, IEP...) âgé d'au moins 30 ans, bilingue français/anglais, ayant déjà une expérience similaire d'au moins 5 ans, acquise dans un organisme financier traitant, de préférence, des opérations internationales. (Réf. 2115)

CAMBISTE
Francs et devises

Travaillant avec une équipe de 4 personnes, il aura pour mission principale de développer le marché monétaire notamment avec le Moyen-Orient. Agé d'environ 30 ans, le candidat retenu aura obligatoirement une expérience d'au moins 4 ans et sera parfaitement bilingue français/anglais. (Réf. 2116)

ADJOINT CHEF SERVICE
Caisse-Portefeuille

Il assurera la gestion des dépôts de la clientèle (80 % étrangère) ainsi que le bon fonctionnement du service (6 personnes) en collaboration avec le chef du service qu'il aidera à finaliser l'informatisation. Ce poste sera confié à un jeune diplômé, ayant 3 à 4 ans d'expérience et habitué aux contacts avec une clientèle sélective. (Réf. 2117)

Pour chacun de ces postes, situés à Paris, adressez un curriculum vitae à Bernard Mangou (en notant la référence) et en spécifiant le niveau de rémunération souhaité.

SEARCH

17, rue de La Rochefoucauld 75009 PARIS

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE, INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS,

Recherche

CONTRÔLEUR DE GESTION
HEC-ESSEC, SUP DE CO...

2 ans d'expérience minimum, si possible d'AUDIT.
Il a pour mission le suivi d'affaires internationales.
Anglais courant.

Envoyer C.V. et prétentions SESA, 30 Quai de Dion Bouton 92806 PUTEAUX.
Préciser réf. sur enveloppe : 05 LM.

SESA

Sociétés françaises d'ingénierie (France et Export) de tout premier plan. Nous recherchons pour notre département « Bâtiments et Urbanisme », des **INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS**

Leur mission consistera à intervenir sur des projets importants dans le secteur **BATIMENT** (immeubles à usage de bureaux, bâtiments publics et administratifs, bâtiments du secteur industriel....)

Jeunes ingénieurs diplômés leur expérience de quelques années au sein de sociétés d'ingénierie ou de bureaux d'études d'entreprise les aura amenés à intervenir sur des problèmes de **COURANTS FORTS** ET/ou de **COURANTS FAIBLES** dans le secteur bâtiment.

La maîtrise de l'ANGLAIS est nécessaire.

Une expérience C.A.O. sera appréciée.

Les postes sont basés à proximité de la Défense.

Adr. C.V., photo et prét. ss nº 96.884 CONTESSE Pub. 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Centre d'Action Culturelle recherche

COMPTABLE

Expérience professionnelle souhaitée

Adresser C.V. et Nº de tél. à : Michel HAMOUSIN C.A.C Les Gémeaux 49, av. Georges-Clemenceau, 92330 SCEAUX.

CHEF DE PROJET

INFORMATIQUE
avec expérience bancaire
INTERTIS ETT
27, rue Danielle-Casanova
1er, Mº Opéra. 261-83-08.

Vous êtes diplômés expert comptable ou mémorialiste ayant solide expérience audit, commissariat aux comptes ou expertise comptable.

Nous sommes un important cabinet de révision et de conseils en fort développement avec bureaux en province et aux USA.

Recherchons pour missions Paris et province

UN CHEF DE GROUPE

Formation grandes écoles de commerce pour encadrer missions de haut niveau.

2 CHEFS DE MISSIONS

5 ans d'expérience min. pour supervision dossiers sur les plans comptable, fiscal et social.

Rémunération intéressante et motivante

Envoyer C.V. et prét. à SEFICO 85 av. Kléber, 75116 PARIS.

Très importante sté de textile rech. pour son siège parisien

AGENT DE TRANSIT

TRANSPORTS ET DOUANES
Expér. transitaire souhaitée
Ecr. avec C.V., photo et prét. sous nº 77.762 Bleu, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Filiale du Groupe Crédit Agricole, chargée du développement des moyens de paiement, nous recherchons un(e)

chargé de relations interbancaires

Diplômé(e) d'une Grande École ou de l'Université, vous avez une première expérience bancaire réussie.

Au sein d'une petite équipe, et en relation avec l'ensemble du Groupe Crédit Agricole, la profession bancaire et la clientèle :
- vous étudierez l'évolution technique et économique des moyens de paiement,
- vous participerez directement aux négociations interbancaires et à la mise en œuvre des nouveaux systèmes de recouvrement.

Adresser CV, photo, et prétentions sous référence A17 à CNCA - Gestion des Personnes - 75010 Paris Brune

LEVI TOURNAY



GROUPE INDUSTRIEL NATIONALISÉ

recherche

JEUNES JURISTES D'ENTREPRISE

ayant au moins 2 ans d'expérience de l'application du droit des sociétés commerciales.

Postes à pourvoir à PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 35461M à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.



HF

vous lisez une publicité de recrutement !...

De qui émane-t-elle ? quel a été le processus de son déclanchement ? quelle est la cible visée ? qui l'a conçue, rédigée, mise en page ? quelle a été la démarche suivie pour son insertion dans la presse ?

Une activité que vous ne connaissez peut-être pas, mais qui pourrait être la vôtre si vous aimez tout ce qui concerne la communication et la fonction Personnel.

Un sens commercial aigu et des idées à revendre c'est ce qui vous caractérise en plus de votre aptitude à écouter, analyser et rédiger avec créativité.

30 ans environ, de formation littéraire ou diplômé d'une École de Commerce, vous êtes certainement celle ou celui qui est attendu (e) par une agence bien connue dans le monde de la "P.A.".

Basé en très proche banlieue Parisienne, vous serez responsable d'une clientèle existante et à développer. Face à vous le Chef d'Entreprise, la Direction du Personnel ou tout autre "Recruteur" : contactez-les, séduisez-les, décidez-les et fidélisez-les.

Si cette publicité de recrutement vous motive, à vous de nous convaincre en écrivant (avec photo) sous réf. E.B. 07/84 à NORAY CONSULTANTS, 28, rue de l'Echiquier, 75010 Paris - Téléphone 246.12.28 (réponse et discrétion garanties).

OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre de son expansion
GIRAVIONS DORAND INDUSTRIES

pour renforcer ses équipes d'étude électronique dans la simulation faisant appel à des techniques de pointe vidéo, recrute :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

DIPLOME
Responsable d'une équipe chargée de la conception et de la réalisation de projets.

TECHNICIENS ELECTRONICIENS

TITULAIRES D'UN DUT OU BTS ELECTRONIQUE

Pour ces postes, on demande plusieurs années d'expérience dans le domaine des techniques vidéo associées au micro processeur (logiciel et matériel).

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE

Envoyer C.V. et prétentions à
G.D.I. 5, rue Jean Macé - 92150 SURESNES



Le C.I.R.C.E., Centre de Calcul national du C.N.R.S. (Matériels type IBM et BULL)
URGENT recrute

ANALYSTES ou ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour la mise en place et divers développements sur un nouvel ordinateur Bull sous MULTICS.
Les postes sont à pourvoir dans les domaines des Télécommunications et Réseaux, systèmes d'Exploitation, Assistance Technique.
Une expérience sur matériel Bull sera appréciée.
Diplôme mini. : Doctorat d'Etat, Ecole d'Ingénieur, Maîtrise.
Dégagés OM. Nationalité Française.

Adresser C.V. et prétentions en précisant les centres d'intérêt au Secrétariat du C.I.R.C.E. - BP 63 - 91406 ORSAY Cedex.

SECRÉTAIRES DE DIRECTION QUI SOUHAITEZ DEVENIR ENSEIGNANTES

Vous avez le niveau BTS de secrétariat, 5 ans au moins d'expérience récente dans différentes entreprises commerciales en qualité de secrétaire de direction, une parfaite pratique de la méthode Prévost-Delaunay, 25 ans au moins.
Vous êtes très disponible : vous pouvez devenir formatrice dans l'un des centres parisiens de l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) :

Contrats à durée déterminée pour Vincennes ou contrats à durée indéterminée pour postes d'itinérants avec déplacements fréquents indemnisés.
Dans le cadre des contrats à durée déterminée, votre formation aux méthodes d'enseignement sera assurée par nos soins et rémunérée. Pour les autres contrats, une solution individuelle sera recherchée.

Merci d'adr. votre candidature avec C.V. très complet à :
C.F.P.A., Paris-Commerce,
6, place du Commerce, 75015 PARIS. **A.F.P.A.**

URGENT
ASSOCIATION NATIONALE ET CULTURELLE
cherche

UN COMPTABLE GESTIONNAIRE RESPONSABLE DU PERSONNEL

Ecrire sous le nº T 066.748 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Sté d'expertise comptable PARIS-17e
Pour missions contrôles conseils PME, analyses économiques, organisation
recherche

UN ASSISTANT DÉBUTANT

DECS complet

UN ASSISTANT CONFIRMÉ

1 certificat supérieur
1 ou 2 ans d'expérience de cabinet de surveillance et/ou révision.
Expérience micro-informatique formation économique appréciées.
Ecrire avec C.V. complet et prétentions ss réf. 27.522 à J.R.P., 39, rue de l'Arcade 75008 Paris, qui transmettra.

---

capitaux propositions commerciales

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE
pour des accessoires d'auto (enjoliveuses protectrices sur les passages de roue).
NOUS CHERCHONS
Le partenaire de distribution, qui fournit déjà le commerce spécialisé d'accessoires d'auto, si possible comme négociant en gros.
Nous conférons en exclusivité la distribution de nos produits en accessoires d'auto pour MERCEDES et BMW
HANSE LOPACK
Hopfensack 19
2000 HAMBURG 11,
WEST GERMANY
Tél : 33-60-85
Télex : 2 163 574,
signe distinctif SETE D.

formation professionnelle

DE JUIN A SEPTEMBRE 84
Préparez-vous aux CARRIÈRES INFORMATIQUES dans les SESSIONS D'ÉTÉ DU
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
Tél. 205-24-63/241-63-63.
Perfect. pour professionnels.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDITAGRICOLE

recherche pour sa Direction du Personnel (à St Quentin en Yvelines)

un(e) Cadre d'Etudes Informatiques à mi-temps

Il sera chargé :
- d'assurer le suivi des chaînes paie-prêt et absences, mettre à jour les schémas comptables de la paie et des prêts...
- d'écrire des programmes spécifiques
- d'être le relais des utilisateurs.

- Le poste conviendrait à un(e) jeune informaticien(ne) de 25 à 30 ans possédant un niveau d'études supérieures, maîtrise ou équivalent et ayant 3 à 4 ans d'expérience en informatique de gestion.
- Il(elle) devra avoir le goût des contacts pour jouer le rôle d'intermédiaire et de formateur des utilisateurs.
- Connaissances requises : techniques de programmation COBOL, APL apprécié, environnement IBM.

Envoyer CV, photo, prétentions sous réf. LAM71 à
CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

RESPONSABLE D'ÉTUDES RADIOLOGIE

Société en rapide expansion, fabriquant et commercialisant des équipements de radiologie médicale et dentaire
RECHERCHE

INGÉNIEUR

5 ans d'expérience minimum,
pour prendre la responsabilité du bureau d'études.
Mission essentielle dans un poste de responsabilité.

Expérience radiologie moyenne fréquence souhaitée.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions au service du Personnel, TROPHY RADIOLOGIE, 106, rue de la Jarry, 94300 VINCENNES.

Discrétion assurée.

BANQUE INTERNATIONALE
QUARTIER CHAMPS-ÉLYSÉES
recherche

UN CAMBISTE

- 25 ans environ.
- 2 à 4 ans d'expérience.
- Bilingue français/anglais.
- Libre 1er septembre 1984.
- Salaire selon tarif en vigueur sur le marché.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE, sous nº T 66.750 M,
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

TRAITEMENTS DE SURFACES

technico-commercial

Paris et Région Parisienne

Spécialisés dans le traitement des surfaces, nous intervenons, notamment pour résoudre les problèmes industriels d'usure, de grippage, de corrosion et d'isolement.
Pour poursuivre notre développement nous recherchons un TECHNICO-COMMERCIAL, chargé de conseiller, d'assister les Entreprises et d'apporter de nouveaux clients.
Ce poste concerne un véritable professionnel de la vente de produits ou services industriels. La connaissance du tissu industriel de la Région Parisienne et l'expérience de ce type de négociation sont nécessaires. Une formation BTS Mécanique est souhaitée.
Le salaire et les perspectives d'évolution sont de nature à intéresser un candidat dynamique et accrocheur.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. LM 0784 à notre Conseil

ORSI 13, Place Kossuth 75009 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
8è Arrondissement, recherche

CADRE DE GESTION FINANCIERE

CHARGE :
- de l'élaboration des prévisions de trésorerie,
- du suivi journalier des flux et de l'optimisation des placements.

Age 30 ans minimum.
Formation DECS - BP Banque ou DUT Finances-Comptabilité. Expérience professionnelle 5 ans dans poste similaire.
Libre rapidement. Emploi stable. Avantages sociaux. Rémunération en fonction de l'expérience.

Adresser C.V., prétentions et photo ss référence 96688 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

ECOLE d'INGÉNIEURS de PARIS
recherche

UN COLLABORATEUR

pour son Centre de Traitement de l'Information (niveau BTS ou DUT), débutant ou ayant quelques années d'expérience.
Adr. C.V. et photo à I.S.E.P.
21, rue d'Assas, 75270 PARIS Cedex 06.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

automobiles

divers

BMW SÉRIE 3-5-7

83 et 84 peu roulé, garantie. Auto Paris-XV. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

BANQUE NATIONALISEE
recherche pour PARIS

GESTIONNAIRE D'OBLIGATIONS

Le candidat aura :
- à assumer la gestion des fonds communs de placement d'obligations,
- à développer une clientèle institutionnelle en liaison avec notre réseau d'exploitation.

Une expérience de 3 à 4 ans dans le milieu bancaire ainsi que des études supérieures seront appréciées.
Nous vous remercions d'adresser une lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en rappelant sur l'enveloppe la réf. 49934 à PROJETS
12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre.

---

secretaires

FÉDÉRATION SPORTIVE
RECHERCHE

DACTYLO

Sensibilisée à informatique
Libre 1-8. Adresser C.V., photo Fédération française de boxe française, 25, bd des Italiens, PARIS-2e.

ASSISTANTE
NIVEAU BAC + 2

Société de Services spécialisée dans le conseil aux entreprises recherche une assistante pour lui confier la gestion de budgets.
Nous souhaitons rencontrer des candidates vives, sachant s'impliquer dans un travail varié.
Autonomie, sens des relations commerciales
bons contacts téléphoniques.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 215 à DEB'S, 140, rue de Courcelles 75017 PARIS, qui transmettra.

traduction demande

Traducteur qualifié, économiste sociologue et polytologue de formation. Rech. ttes traductions langue espagnol. Tarif S.F.T. Tél. : 634-22-66.

perdu - trouve

Helal MALLAWI a perdu son passeport syrien. Si vous le trouvez, l'envoyer à : 103, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY, et garder l'argent qui s'y trouve.

divers

ACHAT OR
80 F le GR.

Pièces, bijoux, débris...
Jusqu'au 14 juillet
en déduction de tout achat

FRANCIS JAVITT
Centre commercial Maine-Montparnasse, 75015 PARIS. Tél. : 538-66-52.

COMPTOIR D'ITALIE
13, av. de Fontainebleau 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 658-81-55.

DEMANDES D'EMPLOIS

F. 28 ans, nation. française et britannique, form. universitaire française et américaine (Audiovisuel et Droit, niv. 3e cycle), exp. prof. : économie de la communication (édition, media audiovisuels), personnalité, rigueur et esprit de synthèse, aimerait s'intégrer à équipe dynamique, créatrice et performante dans poste évolutif.
Ecr. s/nº 3.597 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Architecte DPLG 37 ans, 10 ans d'expérience réhabilitation, rénovation, entretien du patrimoine, espaces socio-culturels, immeuble d'habitation et de bureau, hôtel, locaux industriels, chantier, etc.

CE JEUNE MAITRE D'ŒUVRE étudie toutes propositions sérieuses lui ouvrant un avenir constructif.
Ecr. s/nº 3.703 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 30 ans, exp. licence d'enseign. d'all., ch. poste pour la rentrée 84.
Ecrire sous le nº T 066.779 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ESSEC
Expérience plus de 15 ans, propose à P.M.E. de prendre en charge l'ensemble des questions administratives et financières.
Ecr. s/nº 3.570 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS, GD LIV. + CHBRE Bains POUTRES, refait nf 450.000 F. Tél. 526-89-04.

ILE ST-LOUIS imm. XVIIe st., tt cft clair Px 210.000 F. T. 325-97-15.

5e arrdt

CONTRESCARPE, petit studio, bon état, tt cft, 1er ét. Propriétaire. 337-89-59.

6e arrdt

PROX. SEINE, 170 m²
Et. élevé, asc. 703-32-31.

8e arrdt

8, RUE DE BERNE, dans bel imm. ancien, tt cft, séj. + chambre, 45 m². 340.000 F. Tél. 525-80-44 - 563-97-69.

9e arrdt

RUE LE PELETIER
Angle Victoire, de imm. rénové 5 P., tt cft, 134 m² + balc., 5e asc. Occupé dame 93 ans. Téléphone : 282-03-50.

R. MANSART 7e, asc. Dble séj + chbre, cuis. Bns. Ter. Px : 588.000 F. T. 354-01-55

10e arrdt

BON Xe GD 5/6 P.
sur avenue, verdure, SOLEIL Bel imm. p. de t. 660.000 F. VERNEL 526-01-50.

13e arrdt

TOLBIAC, 2 P., entrée, cuis., bns, ref. nf, imm. pierre. 280.000 F. Tél. : 526-89-04.

15e arrdt

Mº FELIX-FAURE, 3 P. dche, w.-c., chf. cent. indiv. 400.000 F. Tél. 577-96-85.

STUDIO tt équipé, neuf, dans petit imm. rénové, pr. Pt Mirabeau. Pptaire. 590-86-06.

27, RUE CASTAGNARY BEAU LIVING DBLE + chbre mardi, mercr., 14 h 30/19 h.

16e arrdt

PTE ST-CLOUD, récent 5e ét., sud, refait. 2 P., tt cft. 480.000 F. Tél. 322-61-35.

FOCH V.-HUGO
Imm. pierre de t., gde classe, ét. élevé, asc., gds balcons superbe 8 p. +serv. garage. Prix : 3.200.000 F. VERNEL 526-01-50

AUTEUIL PLEIN SUD DUPLEX derniers ét. salon, s. à manger 2 ou 3 chbres, 2 bains, 180 m² + toit-ter. 40 m², box. 2.400.000 F. 633-08-11 matin.

17e arrdt

AV. NIEL 130 m²
Rez-de-ch. calme, stand., très bon état + service, faible ch. Téléphone : 763-76-14.

Mº PEREIRE GRAND 2 p. imm. récent, stand. 650.000 F. 526-89-04.

18e arrdt

BUTTE-MONTMARTRE
de imm. stand., asc., GD STUDIO, tt cft. 345.000 F. SPEI - 354-09-71.

Mairie XVIIIe, imm. p. de t. 3 P., cuis., w.-c., douches 4e ét. s/rue et s/cour. Except. 289.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

Résidence MAIRIE du 19e
53, Rue du SIMPLON
IMM. NEUF DE STANDING
Prêts convent. possibles
STUDIO : à part. de 354.100 F
2 P. à partir de 395.900 F
3 P. à partir de 617.000 F.
Bureau de vente ouvert mardi, jeudi et samedi de 14 h à 19 h.
CECOGI (1) 575-62-78.

20e arrdt

PÈRE-LACHAISE, imm. récent stand. gd 3 P., ref. nf, 6e ét. asc., park. Pptaire. 590-86-06.

PRES NATION 2 P. Tt cft à rafraîchir. URGENT. T. 634-13-16.

91 - Essonne

PART. A PART.
VIRY-CHATILLON
A VENDRE F3 (70 m²)
VUE EXCEPT. SUR LAC
Dans résidence boisée
Immeuble 4 étages
Grand balcon ceinturant appart., FACE PISCINE ÉTÉ - TENNIS SKI NAUTIQUE - VOILE
Cuis. équipée, park. sout.
380.000 F + 80.000 F (C.F. à 7 %)
Tél. : 905-86-51.

94 Val-de-Marne

CHARENTON
SUR LE BOIS, IMM. 1960
séjour triple (50 m²) 2 chbres s. de bns, balcon, parking
Téléphone : 374-73-50.

95- Val-d'Oise

ENGHIEN - LAC
CASINO, VERDURE, CALME ET CENTRE, 92 m². 970.000 F. Téléphone : 637-34-63.

ENGHIEN - LAC
CASINO, VERDURE, CALME, ET CENTRE 92 m². 970.000 F. Tél. : 637-34-63.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère 5e, 7e, 12e, 14e, 15e 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire Tél. 873-20-67, même le soir.

AGENCE DE L'ÉTOILE
DÉPARTEMENT INTERNAT.
rech. pour clients sérieux 80 m² à 200 m², 16e, 17e, 8e 7e - INTERESSANT
réservée aux indicateurs
380-26-08 7, av. CARNOT PARIS-17e.

Cherche un appartement mixte privé et professionnel de 150 m² à 200 m² dans le 17e et limitrophe à acheter ou à louer. Tél. de préférence avant 13 h et après 19 h au 622-29-75.

locations non meublées offres

Paris

SAINT-AMBROISE
bon imm., 2e ét., calme, séj. 1 chbre, entrée, cuis., bns refait neuf - 3.100 F. Tél. pptaire. 873-57-80.

VICTOR-HUGO, REFAIT NF. 3 P. cuis., s. de bns, serv. chf. cent. 4.200 + ch. 247-12-10.

PROX. Mº SAINT-MAUR
12, RUE DES BLUETS
APPARTEMENTS NEUFS
2-3-4 PIÈCES
STANDING
Visites sur place mardi jeudi, vendredi, 15 à 19 h. sam. 11 à 18 h, af 14 juil.
GFF Group. Foncier Français.

Mº MARCADET, 4 P.
tt cft, 3.600 F mois + ch. Immo Marcadet. 252-01-82.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublees demandes

Paris

Pour loger cadres supérieurs et employés. IMPORTANTE STÉ INFORMATIQUE rech. divers appts ttes catégories et gde surface, villas Paris et environs. 504-48-21, p. 780.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux appts de standing 4 poes et plus. 285-11-08.

bureaux

Ventes

RARE AV. FOCH MÊME parc. vd 4 bureaux, rez-de-ch. sur jardin. 120.000 F.
Placement possible 12 %.
Ecrire sous le nº T 013.220 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

BON XVIIe
Pptaire vd BUREAUX DE GRANDE QUALITÉ. Parkings. Excellents locataires. Prix : 3.500.000 F. Excellente rentabilité. R C I : 758-12-21.

Locations

ARTISAN 100 F. R.C. 180 F. Constitution SARL 2.000 F. S.D.M., 21, r. de Fécamp (12e) 340-24-54, 8, fg Poissonnière 9e-10e. Tél. 770-54-66.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social
Tél. télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE. 562-66-00.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex
Tél. (1) 727-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F S.A.R.L. 180 F.
Constitution rapide de Sté. G.S.M.P., 54, r. Crimée, 19e, et 4, r. des 2-Avenues, 13e. Tél. : 607-62-00.

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Locat. Bureaux, Secrét. Télex
CONSTITUTION STÉS
et CRÉATION TTES ENTREPRISES
ASPAC S.A. 293-60-50.

locaux commerciaux

Locations

BOULOGNE PTE ST-CLOUD Imm. récent, 350 m² DE BURX sur 2 niveaux, hall de réception et asc., hangar 350 m² et 95 m² de locaux à usages multiples. Poss. 18 parkings. 400.000 F/an + charges. ROUSSEL. 620-36-48.

fonds de commerce

Ventes

Vds cause accident excellente affaire radio, T.V., électroménager. Surf. mag. 370 m², sans concurrence. C.A. T.T.C. 4.400.000 F. Sud Vendée. 20 km mer. Conviendr. bon gestionnaire. Equipe vente techn. en place depuis 10 ans. (16-51) 30-57-04 après 21 h.

propriétes

URGENT
CAUSE DÉPART
EXCEPTIONNEL
OUEST PROCHE PARIS magnifique propriété sur très beau parc. 2.100.000 F. Tél. R.B. 260-66-13.

BRUNOY, belle ppté de style très bon état, 10 p., 300 m². Parc 1.900 m², résidentiel. ALGRAIN. 285-00-59.

Rég. DOURDAN, maison 4 P. tt cft, impec., terrasse, 100 m² dominant rivière, terrain 1.300 m². Px 460.000 F. Téléphone : 328-28-60.

terrains

Pptaire vend 11.000 m² terrain région parisienne (92) à 1.100 F le m²
INTERMÉDIAIRE S'ABSTENIR.
Ecr. s/réf. 11.591, à P. LICHAU S.A.
BP 228, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience discrétion, conseils.

Loir-et-Cher, près BLOIS maison plain-pied, 4 poes tt cft. Excellent état + garage. 105.000 cpt. + 3.500 par mois. Cruz. 266-19-00.

Libre, près Sacré-Cœur, 2 P. tt cft. impeccable. 200.000 + 450. Couple 81/83 ans. Cruz 8, rue La Boétie. 266-19-00.

9e, gd 3 P., tt cft, 5e ét., asc. 236.000 + 3.500 F. Occupé fme 77 ans. CRUZ 266-19-00.

SPORTS

AU TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Exercice de style

Le groupe Renault a réussi le meilleur temps, lundi 2 juillet, au cours de la troisième étape contre la montre par équipe Louvroil-Valenciennes, sans influence véritable sur le classement général. En revanche, le Néerlandais Van der Poel a pris le maillot jaune à l'issue de la quatrième étape Valenciennes-Béthune, marquée par la longue échappée victorieuse du Belge Van den Hautte.

Béthune. – Dans les années 20, Henri Desgrange avait institué les départs séparés, autrement dit les étapes contre la montre par équipe, pour fustiger les coureurs lorsqu'il jugeait les moyennes horaires insuffisantes. Aujourd'hui, la course contre la montre collective n'est plus une punition, mais elle reste un pensum. Il s'agit d'un exercice de style

De notre envoyé spécial

qui oblige les hommes à se livrer totalement, à unir leurs forces et à bien articuler leur action. C'est l'épreuve technique par excellence.

Ce travail d'artiste réservé aux athlètes du vélo exige une organisation exemplaire et ne tolère pas l'erreur. Distancé en raison d'un fléchissement, le robuste Néerlandais Oosterboch, un pilier de la formation Raleigh, a perdu douze minutes en 40 kilomètres et a été éliminé. Sa disparition a sans doute coûté la victoire à son équipe. Vincendeau a subi le même sort.

Un ordinateur de bord

Le groupe Renault formé autour de Fignon, Lemond et Madiot, est passé maître dans ce genre d'épreuve. Il a terminé au complet à l'issue d'un sprint de 51 kilomètres qui a duré une heure et trois minutes. Pas d'incident. Pas de fausse note. Pourtant, il n'a battu les Raleigh Panasonic que de 4 secondes et ceux-ci n'ont précédé les Kwantum (Zoetemelk, Raas, Kuiper) que de quelques centièmes de seconde.

Détail remarquable : à une époque où il n'est question que de bicyclettes futuristes, les concurrents du contre la montre utilisent des vélos normaux, légers mais classiques. Seul l'Américain Greg Lemond dispose d'un petit ordinateur fixé sur le guidon qui le renseigne en permanence sur la vitesse instantanée, la moyenne générale, le temps de passage, ainsi que la distance restant à parcourir.

Nous sommes décidément les témoins d'un curieux Tour de France. Malgré son caratère exceptionnel – Bernard Hinault a été relégué à 55 secondes, – cette étape athlétique a eu moins d'importance que les bonifications distribuées à tout bout de champ depuis le départ de Paris. Un tel paradoxe résulte d'un système si compliqué que les commissaires eux-mêmes ont du mal à se retrouver dans leurs calculs. A l'arrivée à Béthune, ils ont d'abord remis le maillot jaune à Van den Hautte qui venait de gagner l'étape. Vérification faite, ils se sont aperçus que le leader était en réalité Van der Poel. Un Flamand peut en cacher un autre.

JACQUES AUGENDRE.

RÉSULTATS

Troisième étape par équipe

LOUVROIL - VALENCIENNES

1. Renault-Elf, les 51 kilomètres en 1 h 3 mn 54 s ; 2. Panasonic-Raleigh, 1 h 3 mn 58 s ; 3. Kwantum-Hallen-Decosol, 1 h 3 mn 58 s ; 4. Peugeot-Shell-Michelin, 1 h 4 mn 26 s ; 5. Carrera-Inoxpran, 1 h 4 mn 26 s.

Quatrième étape

VALENCIENNES - BÉTHUNE

1. Ferdi Van den Hautte, les 83 kilomètres en 2 h 19 mn 3 S (moyenne : 35,811 km/h) ; 2. Dejonckheere, à 1 mn 2 s ; 3. Van der Poel ; 4. Vandernerden ; 5. Hoste ; 6. Rault ; 7. Van Vliet ; 8. Van den Brande J.-Ph. ; 9. Anderson ; 10. Castaing.

Classement général. – Jacques Hanegraaf (Pays-Bas), 11 h 38 mn 15 s ; 2. Van der Poel (Pays-Bas), à 1 s ; 3. Madiot (Fr.), à 4 s ; 4. Peeters (Bel.), à 9 s ; 5. Lemond (E-U), à 10 s ; 6. Fignon (Fr.), à 13 s.

● *Tour de France féminin.* – La Néerlandaise Petra de Bruin a gagné, lundi 2 juillet, la troisième étape Douai-Béthune du Tour de France féminin. Sa compatriote Mieke Havik occupe la première place du classement général devant quatre autres Néerlandaises.

PROPOS D'UN SUIVEUR

Vélo-boulot

De notre envoyé spécial

Béthune. – Huit heures du matin. Un par un, maillots et cuissards enfilés, ils sortent de l'ascenseur de l'hôtel, où leur équipe a été logée. Ils s'assoient dans les fauteuils du hall. De leur sac individuel, ils sortent leurs chaussures, ces escarpins bizarres qu'ils mettent toujours au dernier moment, car elles sont faites pour pédaler, et rien d'autre. Avec leurs cale-pédales fixés à des semelles rigides, ils sont, dès qu'ils les ont aux pieds, comme l'albatros que ses ailes de géant empêchent de marcher. Ils ont l'air d'avancer sur des œufs ou de traîner des boulets de forçats. Entre eux, peu de mots. Chaque geste est celui d'un homme qui va au boulot, s'y prépare avec gravité dans un étrange silence.

Ceux-là sont, pour la plupart, des Belges, de grands diables taciturnes. Ils savent ce qui les attend aujourd'hui. Il y a d'abord ce contre-la-montre par équipes, épreuve qui, pour tous, sera rude. Ensuite, après une pause à Valenciennes, encore 83 kilomètres en ligne pour gagner Béthune. Du moins le paysage qui, par là, continue si bien celui de leur pays, sera-t-il à leur convenance, si tant est que, à 50 à l'heure sur un vélo, on puisse prêter attention à l'environnement et même à cette sociabilité exceptionnelle des gens du Nord.

Depuis la veille au soir, chacun a pu soigner ses petits bobos. On ne quitte pas un Tour de France pour un poignet foulé. Parmi eux, un autre grand diable, à lunettes celui-là, qui a la particularité d'être hollandais. Ce n'est pas leur chef de file, bien qu'il se soit fait une bonne renommée dans son métier. Sa spécialité n'est pas, malgré tout, le Tour de France. Ses trucs à lui, ce sont les classiques, les sprints échevelés et rugueux. Ce sont, ou, plutôt c'était...

« Je reviendrai »

Car Geerie Knetemann revient de loin. Au début de la saison précédente, dans une course de maigre relief appelée « Autour de la Belgique », lancé à pleine vitesse, il a trouvé sur sa route une voiture imprudemment garée. Grand soleil, pare-brise traversé. On l'a retiré de là désarticulé, accablé de fractures en tous genres. Les chirurgiens de son pays l'ont gardé trois mois pour le raccommoder.

Quand il a quitté la clinique, où on le tenait en extension avec des poids aux jambes et aux bras, ce fut en fauteuil roulant. Il s'imposa une rééducation sans répit. Il avait dit, en dépit de ses trente-trois ans : je reviendrai. Une manière comme une autre de jouer les MacArthur. Il est revenu « avec, comme il dit drôlement, *des plaques de métal un peu partout* ». Mais il ajoute : « *Ça marche quand même.* » Les épreuves de ce genre ont ceci de particulier dans ce métier à haut risque que, loin d'abattre, elles sont relevées comme des défis.

Curieusement, dans cette bande de dix garçons qui est aujourd'hui son équipe, Geerie Knetemann apparaît comme le plus insouciant. Il sifflote allègrement. Expression d'un vrai plaisir, simple manière d'être. Il hausse les épaules. Il retrouve son vélo comme l'ouvrier retrouve son outil. Il jette sur lui le regard rapide et averti du professionnel. Le départ est à vingt-cinq kilomètres de l'hôtel. Histoire de se mettre en jambes, ils iront tous là-bas en pédalant. Tout cela avec ce sérieux qui les habite, car il ne faut pas trop se fier aux sourires, aux boutades, qui, dans les flonflons de la sono sur la ligne de départ, pourront faire illusion. On badine toujours un peu jaune. Avant une étape du Tour de France, c'est aussi une obligation qui aide à avoir bonne renommée en ces temps médiatiques.

Quatre heures plus tard, à midi, sur la ligne d'arrivée de Valenciennes, dans le vent qui agite les peupliers, le résultat est là. Ils ont « fait sixième », les neuf grands Belges et leur grand Hollandais. On ne va pas pavoiser, mais on ne se plaindra pas non plus. Au classement général du soir, Geerie Knetemann se retrouve trente-sixième sur cent soixante-huit. La journée est finie. Une autre est à venir, comme pour n'importe quel salarié.

J.-M. THÉOLLEYRE.

QUARANTE-SIX ATHLÈTES FRANÇAIS ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS POUR LOS ANGELES

La commission nationale du sport de haut niveau, réunie lundi 2 juillet à Paris et présidée par Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, a désigné quarante-six athlètes – trente-deux hommes et quatorze femmes – pour représenter la France aux Jeux olympiques de Los Angeles, qui auront lieu du 29 juillet au 2 août prochains.

HOMMES

Sprint : Bruno Marie-Rose, Antoine Richard, Marc Gasparoni, Jean-Jacques Boussemart, Patrick Barré, Herman Panzo.

Relais 4 × 400 m : Yann Quentrec, Jacques Fellice, Didier Dubois, Hector Llatser, Aldo Canti.

800 m : Philippe Dupont.

1 500 m : Pascal Thiébault, Alex Gonzalez.

3000 m steeple : Joseph Mahmoud, Pascal Debacker.

110 m haies : Stéphane Caristan, Franck Chevallier.

400 m haies : Gérard Brunel, Franck Jonot.

Marathon : Jacky Boxberger, Alain Lazare.

20 km et 50 km marche : Gérard Lelièvre, Martial Fesselier, Dominique Guebey.

Hauteur : Franck Verzy.

Perche : Pierre Quinon, Thierry Vigneron, Serge Ferreira.

Marteau : Walter Ciofani.

Javelot : Jean-Paul Lakafia.

Décathlon : William Motti.

DAMES

Sprint : Marie-France Loval, Liliane Gaschet, Rose-Aimée Bacoul, Raymonde Naigre, Christelle Bulteau, Marie-France Lubeth.

3000 m : Annette Sergent.

100 m haies : Laurence Elloy, Michèle Chardonnet, Marie-Noëlle Savigny.

Hauteur : Maryse Ewanje-Epée, Brigitte Rougeron.

Pentathlon : Chantal Beaugeant, Florence Picaut.

AU TOURNOI DE TENNIS DE WIMBLEDON

Les raquettes parlent

Grande journée de tennis sur gazon, lundi 2 juillet, pour les huitièmes de finale des championnats de Wimbledon. Trois joueurs ont éliminé des têtes de série : John Sadri, Pat Cash, Paul Annacone, vainqueurs respectivement de Vitas Gerulaitis, Kevin Curren et Johan Kriek. Les numéros 1, 2 et 3 mondiaux, McEnroe, Lendl, Connors, ont fait pour leur part des démonstrations. C'était la promesse de quarts de finale explosifs, mercredi 4 juin.

Wimbledon. – Un caricaturiste avait résumé, lundi matin, l'atmosphère qui avait entouré les huitièmes de finale entre John McEnroe et Bill Scanlon, « belle » des tournois de Wimbledon et de Flushing Meadow 1983. Le juge de chaise disait au New-Yorkais et au Texan : « *Gentlemen, soyez de la plus grande correction !* », puis il ajoutait, comme sur un ring de boxe : « *Soigneurs, dehors !* » Les deux Américains se détestent cordialement. Les déclarations faites à la veille de leur rencontre laissaient entendre qu'il y aurait de l'orage dans l'air au court numéro 1 où ils devaient s'affronter.

Outre l'inimitié notoire entre les numéros 1 et 17 mondiaux, le fait que le Scanlon ait toujours sérieusement accroché McEnroe au cours de leurs onze matches précédents, arrachant trois victoires, avait fait pronostiquer la première explosion du champion du monde, qui n'avait pas commis le moindre écart pendant la première semaine, se sachant sous haute surveillance. Mais il n'y eut pas d'explosion de la bombe à retardement américaine. En fait, on a assisté à un feu d'artifice tennistique.

Maître et élève

Comme il l'avait annoncé au début du tournoi, McEnroe s'est contenté de « *laisser parler sa raquette* ». Un langage de maître à élève : Scanlon n'a presque jamais été en mesure de retourner le service du champion en titre, qui, lui, a renvoyé les engagements du Texan sous des angles impossibles.

De notre envoyé spécial

Le Tchécoslovaque Lendl ne pourra peut-être pas renouveler à Wimbledon son exploit de la finale de Roland-Garros contre McEnroe. Le numéro 2 mondial a néanmoins démontré une nouvelle fois son changement d'état d'esprit. Face au Californien Scott Davis, qui a joué son meilleur service-volée, il a eu toutes les raisons de baisser les bras, comme on l'avait vu faire tant de fois. Mené 5-2 dans le quatrième set, il a réussi à égaliser mais a perdu la manche du 12e jeu sur une double faute. Un accident analogue avait précipité sa défaite lors de la dernière finale des Internationaux des Etats-Unis contre Connors. Davis a d'ailleurs fait d'entrée de jeu le break dans la cinquième manche. Toutefois, Lendl a égalisé derechef pour entamer un singulier bras de fer avec l'Américain, qui a perdu son service au 9e jeu pour aussitôt égaliser au 10e. Deux retours en passing croisé ont permis à Lendl de reprendre l'avantage pour conclure au 12e jeu à coups de services gagnants.

Le numéro 2 mondial, qui doit affronter en quarts de finale son compatriote Tomas Smid, facile vainqueur de l'Américain Arias, a toutes les chances maintenant de se retrouver en demi-finales contre le vainqueur du math Connors-Annacone.

Les deux Américains ont fait sensation lundi. Le champion 1982 parce quà trente et un ans il a réalisé une prestation extraordinaire face à son compatriote Mayotte, âgé de vingt-quatre ans. Toujours très en forme à Wimbledon, « gentleman Tim » a enlevé la première manche au *tie-break* après avoir mené 3-1. Mais Connors a trouvé, au début du deuxième set, la cadence qui lui avait permis de triompher pour la première fois sur le « Centre Court » il y a dix ans. Comme s'il voulait célébrer cet anniversaire par un exploit, le numéro trois mondial a aligné onze jeux pour gagner la deuxième manche 6-2 et la troisième 6-0.

C'est un tennis tout à fait différent, embrouillé comme un plat de spaghetti, qu'Annacone a servi au néo-Américain Johan Kriek. Pourtant, le double champion d'Australie a trouvé le plat du qualifié tellement indigeste qu'il a été éliminé en trois sets secs. Le jeune diplômé en sociologie devait se retrouver en quarts de finale avec deux autres joueurs ayant éliminé des têtes de série : l'Américain John Sadri, 76e mondial, qui, à vingt-sept ans, n'est plus, à proprement parler, un espoir, a éliminé son compatriote Vitas Gerulaitis ; l'Australien Pat Cash, qui a été champion du monde juniors en 1981, a battu Kevin Curren, demi-finaliste l'an passé. La contre-performance du Sud-Africain (12e mondial), pouvait être mise sur le compte d'un deuil qui l'a affecté en fin de semaine. Toutefois, le joueur de Melbourne, qui, à dix-neuf ans, a des cuisses de sprinteur, a confirmé, avec son service canon et son omniprésence au filet, qu'il était dans la tradition des grands Australiens, maîtres des lieux avant l'avènement du tennis open.

ALAIN GIRAUDO.

Résultats du lundi 2 juillet

HUITIÈMES DE FINALE

SIMPLE MESSIEURS

McEnroe (EU, 1) b. Scanlon (EU, 17), 6-3, 6-3, 6-1. Sadri (EU, 79), b. Gerulaitis (EU, 18), 6-3, 7-5, 6-7, 4-6, 6-3. Cash (Austr., 32) b. Curren (Afr. S., 12), 4-6, 6-2, 7-6, 6-1. G. Gomez (Equ., 6), b. Moor (EU, 93), 6-0, 6-1, 7-6. Annacone (EU, 238) b. Kriek (EU, 14), 6-3, 6-2, 6-4. Connors (EU, 3) b. Mayotte (EU, 19), 6-7, 6-2, 6-0, 6-2. Smid (TCH., 15) b. Arias (EU, 5), 7-5, 6-4, 6-3. Lendl (TCH., 2) b. Davis (EU, 24), 4-6, 6-4, 6-4, 5-7, 7-5.

SIMPLE DAMES

M. Maleeva (Bulg., 6) b. A. Hobbs (GB, 46), 6-3, 3-6, 6-3. M. Navratilova (EU, 1) b. E. Sayers (Austr., 48) 6-0, abandon. K. Jordan (EU, 7) b. W. Turnbull (Austr., 11), 6-2, 6-3. P. Shriver (EU, 4) b. B. Potter (EU, 15), 6-4, 6-3. J. Durie (GB, 10) b. S. Graf (RFA, 86), 3-6, 6-3, 9-7. H. Mandlikova (TCH., 3) b. H. Sukova (Tch., 16), 6-4, 6-1. C. Karlsson (Suède, 196) b. A. Temesvari (Hongrie, 17), 6-4, 7-5.

RECORD DU MONDE DU 10 000 MÈTRES

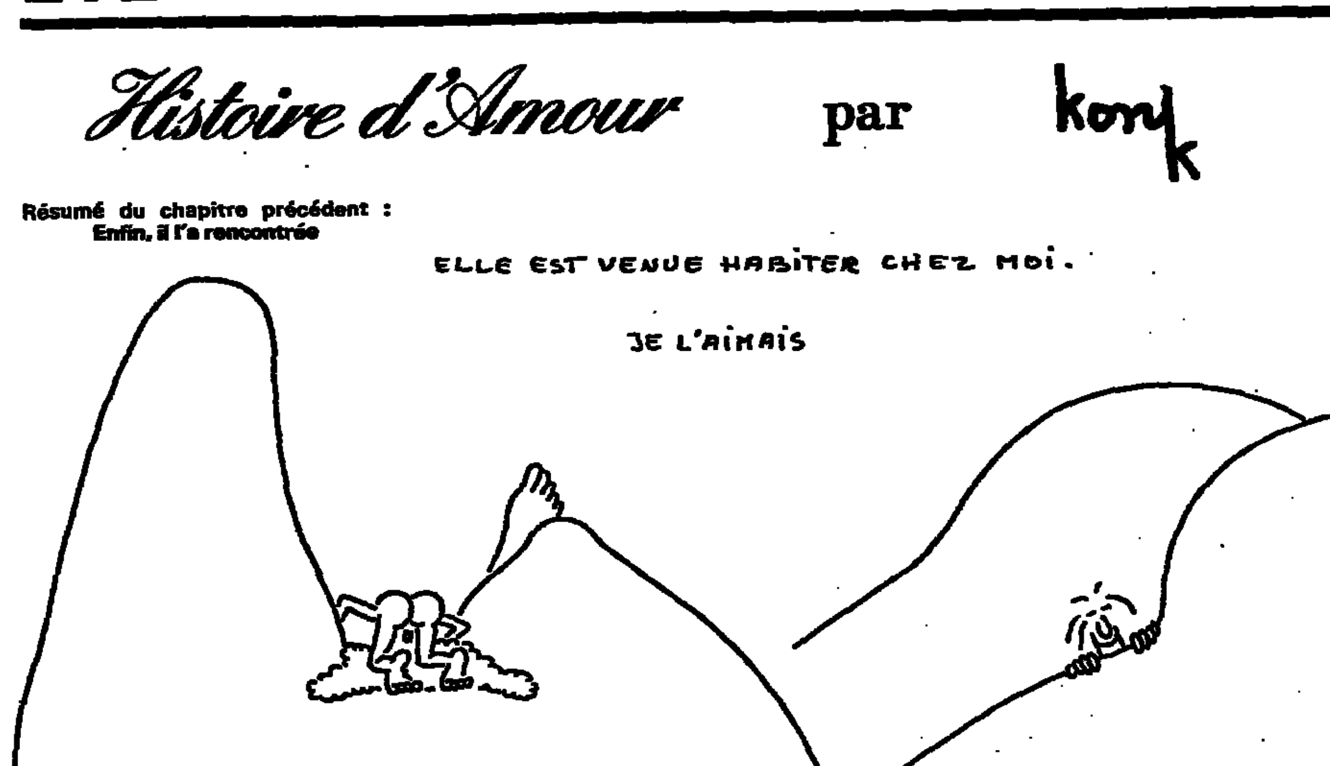
Le Portugais Fernando Mamede a battu, lundi 2 juillet à Stockholm, le record du monde du 10 000 mètres en 27 mn. 13 s. 81.

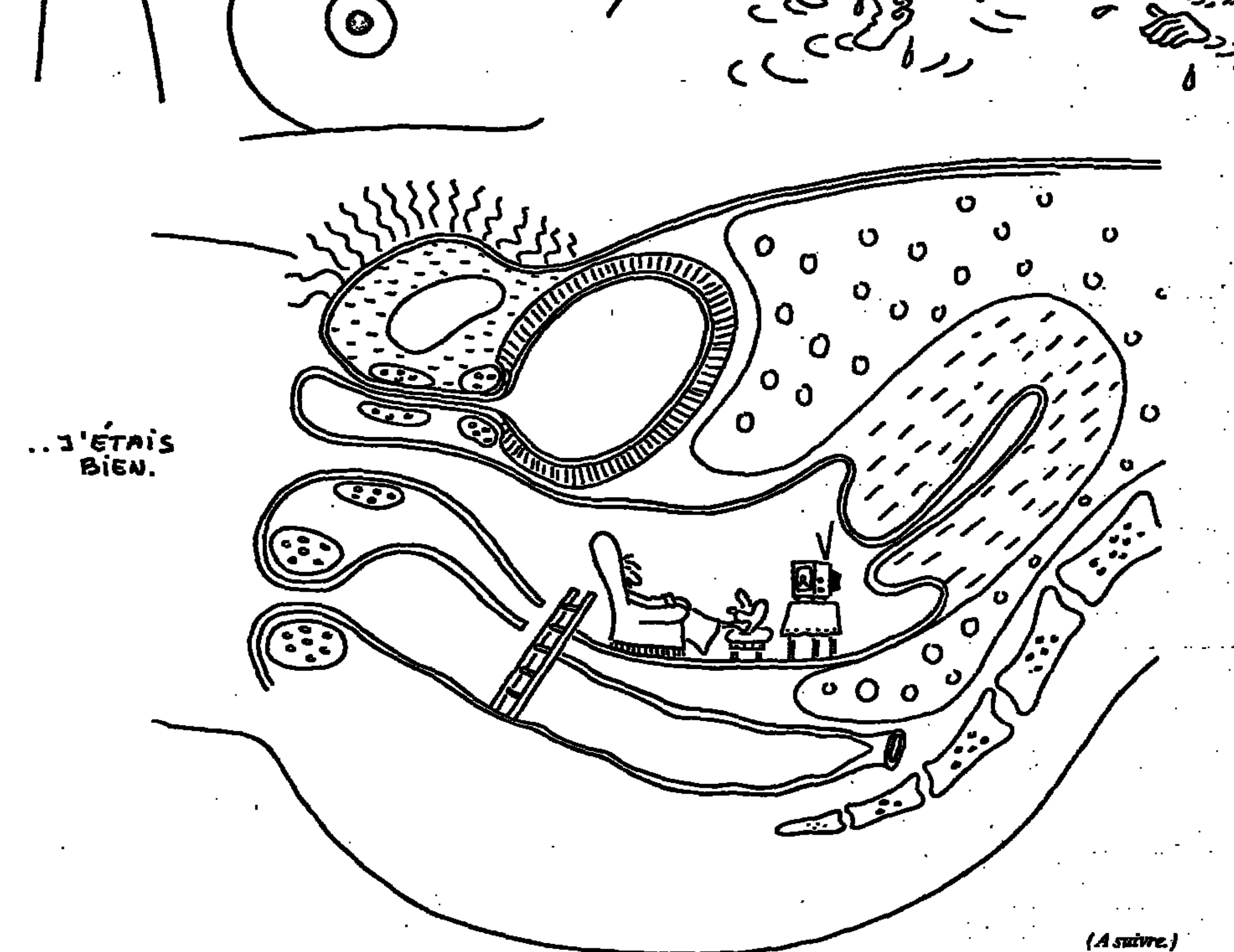
L'ancien record était détenu par le Kényan Henry Rono qui avait couru la distance, en 1978 à Vienne (Autriche), en 27 mn. 22 s. 4.

ÉTÉ

Histoire d'Amour par Konk

Résumé du chapitre précédent :
Enfin, il l'a rencontrée





(A suivre.)

VIE ASSOCIATIVE

« Permettre »

Une vingtaine de médecins et de parents de Trappes (Yvelines) ont créé, *il y a cinq ans*, l'association Permettre, qui s'attache *au sort des enfants fugueurs,* de pères ou de mère divorcés. *« Le médecin soigne le mal, mais, en discutant avec le patient, il remonte bien souvent aux racines du mal. »* Le docteur Patat et ses amis décident alors de se regrouper et d'agir au cas par cas.

Très vite on apprend l'existence de l'association. Des familles organisent des réunions et accueillent, le soir, l'équipe de Permettre : des médecins généralistes, des psychiatres, des psychologues, des assistantes sociales et des parents. *« Rétablir le dialogue, faire accepter la décision des tribunaux, c'est une tâche qui n'est pas très facile, mais le plus souvent, derrière le conflit, on trouve la volonté de renouer les liens familiaux dans l'intérêt des enfants »*, dit le docteur Patat. La plupart des cas dont l'association s'est occupée, concernent des questions de divorce. Très souvent, le droit de garde de l'enfant, confié à l'un des parents, entraîne des conflits et des poursuites judiciaires. L'association propose de dédramatiser la situation et d'aider à mieux supporter le choc d'une comparution qui, dans bien des cas, ne fait qu'attiser les passions et les haines entre les membres de la famille. L'association souhaite donc jouer un rôle de médiateur entre la famille et la justice. Mais les choses ne sont pas toujours simples, et Permettre vient d'avoir des démêlés avec la justice.

La mère de Nathalie, six ans, Mme Louise Joube, n'avait pas *revu sa fille depuis plus d'un an* lorsqu'elle a fait appel à l'association. *L'enfant était retenue par* ses grands-parents maternels à *la suite du divorce de Mme Joube.* Le 28 mai 1982, le père et la mère *décident de récupérer* l'enfant. Ils arrivent chez les *grands-parents accompagnés* par deux membres de l'association *Permettre. Altercation,* échanges de coups. La mère *récupère l'enfant.* Mais les grands-parents, poursuivront pour coups et blessures l'un des deux « envoyés spéciaux » de Permettre qui a finalement été condamné à un mois de prison avec sursis. Un jugement *« pour l'exemple »*, a fait remarquer le juge, *« car on en a assez de ces associations qui s'occupent de ce qui ne les regarde pas »*.

Le docteur Patat s'étonne d'un jugement aussi sévère, mais ne se décourage pas pour autant : *« C'est le seul ennui que nous ayons eu en cinq ans. Les juges voient parfois d'un mauvais œil notre intervention dans les affaires qu'ils traitent, mais, après les premiers refus, l'attitude de défense et d'hostilité fait place à une écoute très favorable. »*

L'association a d'ailleurs des ambitions et un grand projet : changer le mode de paiement des pensions alimentaires. *Un* organisme qui récolterait l'argent et intenterait des procès aux parents non payeurs permettrait d'éviter de nombreux drames. *« Trop souvent les jugements rendus règlent des problèmes d'argent, alors que l'enfant a besoin d'affection. En enlevant au père ou à la mère le droit de visite, c'est l'enfant précisément qui se trouve atteint. »*

Le docteur Patat et l'association Permettre ont voulu centrer leur action sur le droit des enfants. Ils avaient décidé au début de tester leurs possibilités d'action en se limitant au département des Yvelines. Aujourd'hui, s'ils veulent répondre à la demande, ils pensent se heurter inévitablement à des problèmes d'organisation et de financement qui, au départ, n'avaient pas été envisagés. L'association est déclarée sous le régime de la loi de 1901 depuis deux ans et demi. L'affaire de Nathalie est ressentie comme *l'épreuve qui doit décider* de l'avenir de Permettre : arrêter ou *continuer de plus belle.* Mais cette fois en améliorant ses rapports avec la justice.

NATHALIE KRIKORIAN.

★ Permettre, 9, avenue du Pasteur-Martin-Luther-King, 78190 Trappes, tél. : 050-88-56.

PARIS EN VISITES

JEUDI 5 JUILLET

« Le Printemps », 14 h 30, rez-de-chaussée nouveau magasin, Mme Hulot.

« La Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge, Mme Dubosme.

« Berges de la Seine », 15 heures, 5, quai Anatole-France, Mme Legrégeois.

« Les petites synagogues du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cimetière de Montmartre », 14 h 30, avenue Rachel (Arts et curiosités de Paris).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Autour du Palais-Royal », 15 heures, 1, rue de Richelieu, B. Czarny).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Histoire et archéologie).

« Les Gobelins », 15 heures, 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 2 et mardi 3 juillet.

UNE LOI

● Complétant un article du code de la santé publique pour réserver aux pharmaciens la délivrance au public de certaines essences végétales.

DES DÉCRETS

● Portant nominations à la présidence des conseils d'administration de banques.

UN ARRÊTÉ

● Portant agrément de la convention relative à l'aide conventionnelle à la réinsertion en faveur des travailleurs étrangers et du règlement annexé à cette convention.

EN BREF

AIR INTER

TARIFS D'ÉTÉ. — *Du* 2 juillet au 31 août, Air Inter accorde aux enfants, jeunes, étudiants et retraités empruntant ses lignes des réductions pouvant aller jusqu'à 20 % du tarif normal. Un aller Paris-Biarritz sur vol blanc coûtera, par exemple, 400 francs au lieu de 471 francs et, sur vol bleu, 265 francs au lieu de 370 francs. *Exception : du 13 au 15 et du 28* au 31 juillet.

CAMPER JEUNE

POINTS D'ACCUEIL. — Pour les jeunes de quinze à vingt-cinq ans qui se déplacent au fil de leur humeur, une bonne formule : les Points d'accueil jeunes (PAJ). Ils y trouvent, pour un prix moyen de 5 à 8 F, un espace pour camper, des installations sanitaires et, parfois, un abri. Un hôte les y accueille le matin et le soir.

La liste des PAJ et des informations sur les centres de vacances (possibilités d'accueil, coût, etc.) sont communiquées par téléphone au 250-59-30 jusqu'au 31 août. *Cette liste est aussi publiée dans* le *Guide des vacances vertes et bleues* vendu en kiosque (45 F), en librairie et dans les grandes surfaces (48 F, avec rubrique sports d'hiver). Elle est enfin disponible au ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports, direction de la jeunesse, bureau des vacances, 78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 828-40-00.

CIRCULATION

LA VUE ET LA ROUTE. — 11 946 *personnes sont mortes par accident* de la route en 1983 pour *592 accidents par jour en* moyenne... Les causes de ce fléau *sont bien connues :* la vitesse, l'alcool et... la mauvaise vue. Sur *2 500 automobilistes ayant* accepté de se soumettre à un *contrôle visuel,* 997 *avaient une* vue défectueuse ; 501 d'entre eux *savaient « qu'ils voyaient mal »,* mais 496 ont eu la surprise de découvrir leur déficience.

A l'initiative de l'Association nationale pour l'amélioration de la vue, des appareils de dépistage des insuffisances visuelles — tels ceux des centres mobiles de la prévention routière — ont été installés depuis peu dans la plupart des préfectures. Chacun peut y avoir accès, librement, gratuitement et anonymement et décider ensuite, en conscience, de remédier ou non au handicap ainsi découvert, handicap majeur pour un usager de la route.

Les appareils fonctionnent dans les préfectures ou sous-préfectures, sauf à Paris (préfecture de police), Lyon (Sécurité civile, 31, rue Mazenod), Périgueux (gendarmerie), Lille et Valenciennes (Automobile Club du Nord) et Tours (Prévention routière).

★ Association nationale pour l'amélioration de la vue, 36, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. : 561-60-98.

JAZZ

ATELIERS A ANNECY. — L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) organise un atelier franco-allemand de jazz pour jeunes solistes (professionnels ou semi-professionnels) du 16 au 24 septembre à Annecy. L'OFAJ prend en charge les frais de voyage et d'hébergement, *ainsi que les frais* de cours. Il faut être âgé de dix-huit à vingt-cinq ans (trente ans maximum pour les solistes professionnels). Inscriptions avant le 20 juillet.

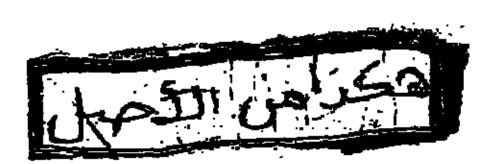
★ OFAJ, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris. Tél. : 354-34-94.

VIE ASSOCIATIVE

ACCUEIL ET SERVICE. — *En composant* le 340-44-11, les personnes âgées *ou handicapées* de Paris pourront, de jour comme de *nuit, et même dimanches et jours* fériés, obtenir de l'aide, un renseignement *ou simplement parler.* Cette organisation met à leur disposition *un grand nombre de services* (préparation de repas, *courses, dépannages, nettoyage,* débarras, accompagnement dans *les transports médicaux ou para*médicaux, soutien dans les démarches *administratives)* et *offre une* aide immédiate en cas d'urgence *sociale, mais ne se substitue pas* aux familles ou services sociaux. Contribution *(si possible)* déterminée librement en fonction des *moyens*, lors de l'intervention.

★ Accueil et services, 163, rue de Charenton, 75012 Paris.

MUSIQUE EN SORBONNE. — L'association Musique en Sorbonne, qui réunit étudiants en musicologie et professionnels, donne les 3, 10 et 12 juillet *la Sonnambula*, opéra en deux actes de Vincenzo Bellini. Les représentations ont lieu à 21 heures, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, 75005 Paris. Renseignements et réservations : 251-69-11.



ÉTÉ

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 4.VII.84 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 3 juillet à 0 heure et le mercredi 4 juillet à 24 heures.

Une hausse de pression sensible sur la France annonçant l'arrivée d'un solide anticyclone. Les zones de nuages seront progressivement rejettées vers la Belgique et l'Allemagne.

Mercredi, il fera beau sur la France, soleil dès le matin pratiquement en toutes *régions*. Simplement quelques bancs de brouillard locaux dans le Sud-Ouest et des nuages passagers en bordure des frontières de l'Est et du Nord-Est. Il fera tout de même un peu frais pour la *saison : 7 à 9 degrés sur la moitié* nord, 12 degrés dans le Sud-Ouest et 15 degrés en bordure de Méditerranée.

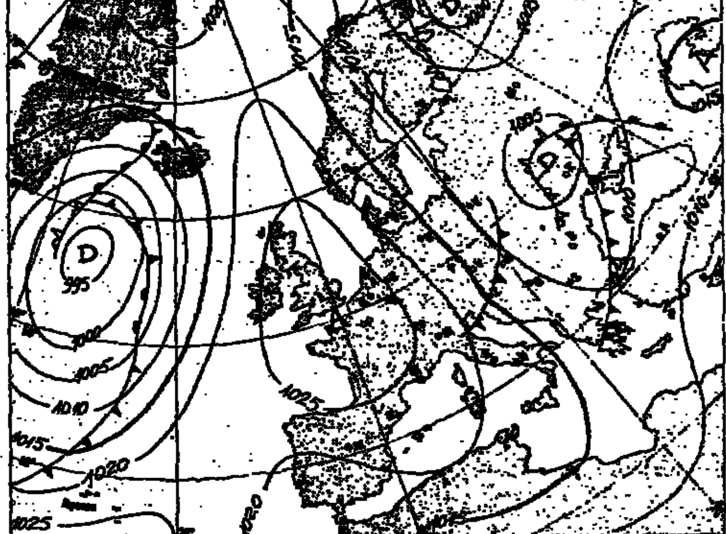
Dans l'après-midi, ciel bleu et soleil mais toujours des températures légère*ment au-dessous des normales* : 17 degrés dans le Nord, 20 à 21 degrés sur l'Ouest, 23 degrés dans le Centre, 25 degrés en Aquitaine et 27 degrés sur le Midi méditerranéen.

Sens de l'évolution pour la fin de semaine. : l'anticyclone qui gagnera l'Europe occidentale protégera temporairement la France du nouveau courant perturbé océanique et favorisera un *réchauffement progressif. Toutefois*, à partir de samedi, des masses d'air instable remonteront d'Espagne et provoqueront la reprise d'une activité orageuse sur notre pays.

Prévisions pour la fin de semaine : jeudi, la matinée sera encore fraîche sur la *plupart des régions avec parfois des* formations brumeuses sur le Centre, le Sud-Ouest, les côtes de la Manche, ainsi que des passages nuageux du Nord-Est aux Alpes du Nord et à la Corse. Dans la journée, les périodes ensoleillées *prédomineront* et les températures maximales se rapprocheront des normales saisonnières. Les vents seront faibles en général, sauf près de la Méditerranée où ils souffleront modérément du secteur nord-est.

Vendredi, un beau temps plus chaud *s'étendra à la majeure partie du pays*. Les températures diurnes pourront atteindre 25 degrés en de nombreuses régions, voire 28 à 30 degrés en Aquitaine, où on peut toutefois s'attendre à une évolution orageuse en fin de journée. Les vents s'orienteront au Sud-Est près de l'Atlantique.

Samedi, l'activité orageuse se développera pour s'étendre le soir à une *moitié ouest du pays, jusqu'au sud du Bassin parisien* et au Massif Central. Elle devrait épargner le Nord et le Nord-Est où le temps deviendra quand même plus lourd.



La pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer était* à Paris, le 3 juillet à 8 heures, de 1026,3 millibars, soit 769,8 millimètres de mercure.

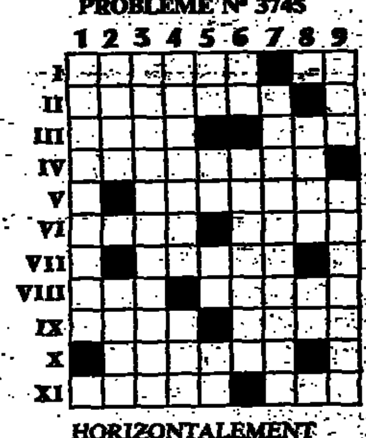
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours *de la journée* du 2 juillet; le second, le minimum de la nuit du 2 juillet au 3 juillet) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et *15*; Bordeaux, 22 et *10*; Bourges, 22 et 9; Brest, 20 et 9; Caen, 19 et 8; Cherbourg, 17 et 9; Clermont-Ferrand, 23 et 12; Dijon, 21 et 9; Grenoble-St-M.-H., 26 et 13; Grenoble-St-Geoirs, 23 *et* 11; Lille, 19 *et* 9; Lyon, 22 et 11; Marseille-Marignane, 28 et 18; Nancy, 21 *et* 9; Nantes, 23 et 18; Nice-Côte d'Azur, 32 et 18; Paris-Montsouris, 22 et 11; Paris-Orly, 23 et 10; Pau, *24 et 14*; Perpignan, *27 et 19*; Rennes, 23 et 9; Strasbourg, 21 et 11; Tours, 23 et 8; Toulouse, 25 et 12; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 20 degrés; Amsterdam, *17* et 10; Athènes, 34 et 20; Berlin, 17 et 11; Bonn, 20 et 10; Bruxelles, 18 et 9; Le Caire, 36 et 22; Iles Canaries, 24 et 19; Copenhague, 15 et 8; Dakar, 28 et 25; *Djerba*, 35 *et* 20; Genève, 22 et 12; Istanbul, 29 et 15; Jérusalem, 29 et 17; Lisbonne, 26 et 15; Londres, 18 et 9; Luxembourg, 19 et 7; Madrid, 32 et 13; Moscou, 18 et 12; Nairobi 24 et 13; New-York, 25 et 19; Palma-de-Majorque, 30 et 19; Rome, 28 et 19; Stockholm, 18 et 10; Tozeur, 40 et 25; Tunis, 43 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3745



HORIZONTALEMENT

I. C'est dans son lit que l'on se livre aux plus doux transports. Copulative. – II. Paradoxe pour *certains animaux se déplaçant ventre à terre*. – III. Signe précurseur ou temps futuriste. Adresse internationale. – IV. Sorte de perche ayant une méfiance marquée pour la gaule. – *V*. Perle de culture. – VI. C'est parfois capter les canards *que peuvent engendrer les pies*. Nom de deux philosophes et économistes anglais. – VII. Populaire, elle ne jouit pas d'une grande popularité. – VIII. Se trouve à droite ou se trouve, tout simplement. Se marient beaucoup mieux quand elles sont riches. – *IX. Fait défaut. L'un* porte maillot, l'autre le faux col. – X. Impalpable. – XI. Faire beaucoup de pas pour rien. Elevé chez des personnes sans élévation.

VERTICALEMENT

1. Bon bec. – 2. *Possessif*. Affluent de la Moselle (en version germanique). – 3. Semer le son dans les sillons dans l'espoir de récolter du blé. – 4. Un sacré estampeur. La nôtre est dite vulgaire. – 5. Ouvert dans le milieu. Personnel. La cité des mille et un lustres. L'Irlande à l'ouest et l'Eire au centre. – 6. Participe passé. Sans intérêt pour qui pêche en eau trouble. – 7. Mouvement militaire bien connu du Béarnais. – 8. Que peuvent toucher la main et l'esprit. Première tranche d'emprunt. – 9. *Réjouissance* où l'on rit jaune. Avec elle, que de lettres se perdent !

Solution du problème n° 3744

Horizontalement

I. Poches. Si. – II. Ophites. – III. Nièce. Top. – IV. Tom. Stase. – V. Omis. Ader. – VI. Nanisme. – VII. NN. Cob. Ci. – VIII. Iéna. Open. – IX. Aiguade. – X. Ru. Rien. – XI. Dessert.

Verticalement

1. Pontonniers. – 2. Opiomane. – 3. Chemin. Na. – 4. Hic. Sicaire. – 5. Etés. So. – 6. Se. Tambours. – 7. Stade. Paie. – 8. Ose. Céder. – 9. Impertinent.

GUY BROUTY.

JEUNESSE

AUTRICHIENS ET FRANÇAIS. – Le Bureau international de liaison et de documentation (BILD), qui *organise depuis de nombreuses* années des échanges de jeunes Français et Allemands, avec différentes activités linguistiques et de loisir, lance une initiative en direction de l'Autriche. Une rencontre de jeunes scolaires français et autrichiens sera organisée à Schladming, du 7 au 28 août. Le *prix total, voyage compris*, est de 4 350 F.

★ BILD : 50, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. : 387-25-50.

TOURISME

LE CLUB MÉDITERRANÉE OUVRIRA SON PREMIER VILLAGE EN CHINE A LA FIN DE 1985

Aux termes d'un accord signé entre les autorités de la République populaire de Chine et le Club Méditerranée, l'entreprise de M. Trigano va ouvrir dans ce pays son premier village de vacances à la fin de l'année 1985. D'une capacité de 280 lits et de 140 chambres, il serait situé dans la zone de développement de Shenzhen, à la limite de la frontière avec Hongkong, plus exactement sur le site de Sui-Mui-Sha, dans la province de Canton.

Selon le protocole d'accord rédigé entre la Banque de Chine, l'Agence de développement de Shenzhen et Tri-Lease International Ltd, un groupe bancaire franco-chinois (de Hongkong), le financement de ce projet est évalué à environ 60 millions de francs, un montant un peu inférieur à un autre *projet plus* ambitieux négocié depuis de nombreux mois entre les deux parties.

Toutefois, précise-t-on au Club Méditerranée, cet accord ouvre la voie à de nouvelles implantations en Chine qui viendront s'ajouter au « réseau » actuel de cet organisme de loisirs qui comporte actuellement 165 villages et hôtels dans le monde entier. Il se répartit en 98 villages, 3 villages annexes, 58 résidences de vacances et 6 hôtels de tourisme. Le Club Méditerranée, *qui* emploie actuellement un peu plus de 18 000 *personnes*, inaugure en ce début de juillet un nouveau village de vacances de 600 lits au Mexique.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Marseille. Puyvert.
Mme Suzanne Bonischot,
son épouse,
Ses *enfants, petits-enfants*,
Ses frères,
M. et Mme Robert Bonischot
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Bonischot
et leur *fils*,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Roger BONISCHOT,

survenu à l'âge de soixante ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu, le samedi 30 juin, dans l'intimité familiale.

– Mme J. Bréjoux,
M. et Mme J.-P. Bréjoux
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BRÉJOUX,
professeur honoraire,

survenu le 29 juin 1984, dans sa soixante-dix-neuvième année.
21, rue Labarpe,
33110 Le Bouscat.
La Fosse-à-l'Eau,
Fontcouverte 17100 Saintes.

– Mlle Geneviève Bergonier,
sa sœur,
Docteur Jean-Antoine Crozier et Mme, née Marie-Françoise Durand,
Me Albert-Jacques Mouly et Mme, née Catherine Crozier,
M. Luc Crozier et Mme, née Joëlle Lavit d'Hautefort,
M. Marc Crozier et Mme, née Evelyne Fabregat,
ses enfants,
Pierre, Yves, Cécile, Benoît, Paul, Julie et Camille,
ses petits-enfants,
M. et Mme Louis Crozier,
ses beau-frère et belle-sœur,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre CROZIER,
née *Marguerite-Marie Bergonier*,

survenu le 1er juillet 1984, dans sa soixante-seizième année, et prient d'assister à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le jeudi 5 juillet 1984, à 16 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e, où l'on se réunira.

11, rue Lachaux,
78120 Rambouillet.

– Mme André Descorps-Declère,
M. et Mme Guy Descorps-Declère,
M. Adrien Descorps-Declère,
M. et Mme Bernard Meesemaecker,
Stéphane, Eric, Sandrine, Frédéric, Julien, Laure, Bertrand et François,
Les familles Ganimi et Postel,

ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père, beau-frère et oncle,

André DESCORPS-DECLÈRE,

survenu le 30 juin 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale de Vence, le 5 juillet, à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vence dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, rue des Arcs,
06140 Vence.
2, rue de la Maison-Blanche,
75013 Paris.

– M. Hubert de Givenchy,
M. Jean-Claude de Givenchy,
Le personnel des sociétés Givenchy,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roland FORET,

administrateur
et ancien directeur financier.

Les obsèques auront lieu le mercredi 4 juillet 1984, à 14 h 30, à Besançon, en la basilique Saint-Ferjeux.

Givenchy,
3, avenue George-V, 75008 Paris.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Roger LANFANT de METZ,

survenue au Havre, le 27 juin 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu du

général de corps d'armée (CR)
Henry MARTIN,
grand-croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
TOE, 1939-1945,
citoyen d'honneur d'Ajaccio
et de Bastia,

décédé le 24 juin 1984 à Limoges, dans sa quatre-vingt-seizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le 27 juin, aux Rousses (Jura).

De la part de ses enfants :
Le général (CR) et Mme Jean-L. Martin,
et leurs enfants et petit-enfants,
Le docteur et Mme Bernard Dufraisse
et leurs enfants,
Le colonel et Mme Michel Martin
et leurs enfants,
Le lieutenant-colonel et Mme Yves Martin
et leurs enfants.

Une messe de requiem sera célébrée ultérieurement en l'église Saint-Louis des Invalides.

17, place des Pensées,
78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

[Ancien officier de réserve intégré dans l'armée active en 1917, Henry Martin participe aux combats de la Somme, de l'Argonne et de la Champagne durant la première guerre mondiale. Après plusieurs postes en états-majors ou en écoles militaires, il se distingue en 1940 sur l'Aillette, à la tête de la 87e division d'infanterie nord-africaine.

En 1942, il est chargé de mettre sur pied, avec du matériel américain, la 4e division marocaine de montagne, dans la région de Marrakech et, en 1943, il reçoit du comité français de libération nationale le commandement du 1er corps d'armée.

Le 11 septembre 1943, il a la mission de libérer la Corse avec le bataillon de choc, les Tirailleurs et les Tabors marocains de ce 1er corps d'armée et, le 4 octobre suivant, il y parviendra avec l'aide de quelques détachements alliés et en liaison avec des patriotes corses. *En 1944, il contribue à la conquête de* l'île d'Elbe, puis il est nommé à la tête du corps d'armée d'Algérie, où, sous les ordres du gouverneur général Yves Chataigneau, il doit faire face, en mai 1945, aux graves troubles de Constantinois.

Le général Martin quitte l'armée active en octobre 1946.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Jean Padovani, née Guintini,
M. et Mme André Raymond,
M. et Mme Michel Lesieur,
Le docteur et Mme Pierre Padovani,
Vanina, Bruno, Jérôme, Florence, Mathieu et Vincent,
Les familles Padovani, Cardi, Guintini et Giorgi, leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, *survenu le 27 juin 1984 à L'Ile-Rousse*, de

M. Jean PADOVANI,
professeur honoraire,

dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 28 juin 1984, à 17 heures, en l'église de L'Ile-Rousse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
12, avenue Paul-Doumer,
20220 L'Ile-Rousse.
27, *rue* Armand-Carrel,
75019 Paris.

– Mme Jeanne Sajus,
son épouse,
M. et Mme Pierre Sajus,
M. et Mme Raymond Sajus,
M. et Mme Lucien Sajus,
ses fils et belles-filles,
Catherine, Juliette, Manuel, Anne, Henri, Pascale et Marc,
ses petits-enfants,
Mlle Catherine Sajus,
sa sœur,
Les familles Sajus, Père et Dousse,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri SAJUS,
professeur en retraite,

survenu le 25 juin 1984, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 28 juin, en la cathédrale de Lescar.

– M. et Mme Edouard Desbordes,
leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
dans la tristesse de la séparation, ont la douleur de faire part de la mort, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Mme veuve Germaine VIALARET,
née Raynal,

pieusement décédée, le 29 juin 1984, à Agde.

Les obsèques ont eu lieu mardi 3 juillet, à 11 heures, en l'église de Saint-Germain (12100).

Cet avis tient lieu de faire-part.
2, impasse du Hoggar,
34300 Agde.

Anniversaires

– Le 4 juillet 1984 est le jour du douzième anniversaire de la mort du

docteur H. DESCOMP.

Pensez *affectueusement à lui*.

– Une pieuse pensée est demandée pour le vingtième anniversaire de la mort de

Gaby MORLAIX,

le 4 juillet 1984.

Messes anniversaires

– Une messe en souvenir de

Roland et Jeanne BESNEUX,

rappelés à Dieu un 6 juillet,
ainsi qu'à l'intention des défunts de la *famille sera célébrée le 6 juillet 1984*, à 11 h 45, en l'abbaye Sainte-Marie de Paris, 5, rue de la Source, 75016 Paris (métro Jasmin).

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P.
64, rue La Boétie - 563-12-66

Vte au Palais de justice de PARIS
LE JEUDI 12 JUILLET 1984 à 14 h
UN APPARTEMENT
de 3 p., principales - libre
AU PERREUX S/MARNE
(Val-de-Marne)
6, Villa du Trocadéro
Mise à prix : 90 000 F
Me Yves TOURAILLE, avocat PARIS-9e, 48, rue de Clichy. *Tél.* : 874-45-85. Me A. PERNOT, Syndic à PARIS 144, rue de Rivoli.

VENTE au Palais de Justice à CRETEIL, *le jeudi 12 juillet 1984, à 9 h 30*
UN ENSEMBLE IMMOBILIER
Comprenant bâtiment divisé en divers locaux occupés
et un pavillon d'habitation libre
8, 10, 10 *ter*, rue *Pierre-Curie* et 33, rue Baudin
à IVRY-SUR-SEINE (94)
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
S'adresser à Me Yves Touraille, avocat à PARIS (9e), 48, rue de Clichy, 874-45-85 : Me A. CHEVRIER, syndic à PARIS, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice d'EVRY (Essonne)
le MARDI 10 JUILLET 1984 à 14 h
UN PAVILLON sis à MEREVILLE (91)
rue des Mésanges numéro 4
MISE A PRIX : 100 000 F
Consignation préalable indisp. pr enchérir par chèque certif. ou espèces. Rens. *Me TRUXILLO & AKOUN*, Avts ass. 4, *bld de l'Europe à EVRY (079-39-45)*.

Vente au Palais de justice de PARIS le LUNDI 9 JUILLET 1984 à 14 h
APPARTEMENT, CAVE & PARKING
rue de Castagnary, numéro 60
à PARIS 15e
MISE A PRIX : 125 000 FRANCS
S'adr. à Me Bernard de SARIAC, avocat 70, av. Marceau, 75008 PARIS. Tél. : 720-82-38 - S.C.P. SCHMIDT, DAVID, avocats - Me FERRERI, syndic.

Vente au Palais de Justice de PARIS le
JEUDI 12 JUILLET 1984 à 14 heures - En cinq lots
5 TERRAINS dont 2 constructibles
EN BORD DE MER
à St-GILDAS-de-RHUYS (56)
MISES A PRIX

1er lot :	2 481 mètres carrés :	150 000 Francs (construct.)
2e lot :	900 mètres carrés :	3 000 Francs
3e lot :	663 mètres carrés :	3 000 Francs
4e lot :	620 mètres carrés :	3 000 Francs
5e lot :	*831 mètres carrés :*	50 000 Francs (construct.)

Maître Yves TOURAILLE, Avt à PARIS 9e, 48, rue de Clichy, 874-45-85
Me P. MIZON, syndic, 60, boulevard de Sébastopol

Vente au Palais de justice de PARIS - JEUDI 12 JUILLET 1984 à 14 h
En six lots
APPARTEMENTS à PARIS 4e
rue Geoffroy-l'Angevin nos 7 & 9

1er lot	– 1 chambre, cuis. cave	– Mise à prix : 25 000 F.
2e lot	– 1 chambre, cuis. cave	– Mise à prix : 25 000 F.
3e lot	– 1 chambre, cuis. cave	– Mise à prix : 25 000 F.
4e lot	– 1 chambre, déb.	– Mise à prix : 15 000 F.
5e lot	– 1 chambre	– Mise à prix : 15 000 F.
6e lot	– 1 chambre	– Mise à prix : 25 000 F.

S'ad. à Me LUC RAVAZ, Avocat, 63, rue de l'Université, PARIS-7e
& tous avocats près les T.G.I. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 12 juillet 1984 à 14 heures
en un lot
UN ENSEMBLE INDUSTRIEL
d'une contenance *totale* au *sol* de *7191* mètres carrés, compr. : *bâtiment* à usage de tannerie, entrepôt, bureaux, magasins, atelier et maison de gardien, lieudit « La Tannerie », à
SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY (50)
AVEC L'OBLIGATION DE REPRENDRE LES CONTRATS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DOFAN
MISE A PRIX : 300 000 FRANCS
S'ad. pr ts rens. à Me T. BURG, Avt à Paris 17e, 1, rue Georges Berger, tél. : 766-21-03 - Me Yannick PAVEC, syndic à Paris 3e, 100, rue Quincampoix, tél. : 274-23-24 - Me Serge PINON, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée, tél. : 325-49-93 - A ts avts près les TGI de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL & NANTERRE - Au *Greffe des Criées du TGI de PARIS où le cahier des charges est déposé.*
ET SUR PLACE POUR VISITER

économie

SOCIAL

LA NÉGOCIATION SUR L'ADAPTATION DES CONDITIONS D'EMPLOI

• Seule la CGT s'oppose au projet actuel de « réanimation » des commissions paritaires

• Les ENCA représenteraient 471 000 emplois supplémentaires selon une étude réalisée pour le CNPF

Rude négociation sur l'adaptation des conditions d'emploi ! Les partenaires sociaux auront besoin d'une nouvelle réunion — dans le cadre d'un « groupe de travail » qui se réunira le 6 juillet — pour se mettre d'accord sur un simple texte de « réanimation » des commissions paritaires de l'emploi, en application de l'accord interprofessionnel du 10 février 1969 et de l'avenant du 21 novembre 1974 (1). Pour améliorer la concertation et l'information sur l'emploi, les partenaires sociaux étaient, comme l'a fort bien expliqué M. Antoine Faesch, secrétaire confédéral de FO, convenus en 1969 de mettre en place des commissions paritaires professionnelles, mais elles étaient *« souvent très loin du terrain »*. En 1974, afin d'améliorer l'outil, des commissions paritaires interprofessionnelles régionales étaient créées, mais elles encouraient bientôt le même reproche et restaient lettres mortes.

Pour procéder à un bon lever de rideau de la négociation sur la flexibilité, syndicats et patronats avaient donc décidé de dynamiser ou — plus exactement — de faire vivre ces structures en les adaptant au paysage de 1984 et en leur donnant un rôle plus prospectif. L'affaire n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire. Le 2 juillet, lors d'une réunion qui a duré trois heures, trois textes — l'un du CNPF, l'autre de la CFDT, le troisième de la CGC — ont été discutés. La CFDT a demandé que les commissions paritaires régionales se voient assigner de nombreuses tâches parmi lesquelles les évaluations liées à l'introduction des nouvelles technologies, l'insertion des jeunes et les projets de *compression d'effectifs dans les* branches ou les entreprises. Elle a proposé dans un premier temps de mettre en place des commissions dans le Nord, en Bretagne, dans la région Midi-Pyrénées et dans les Pays de la Loire. Pour *« mettre en pratique les textes »*, la CGC a suggéré *« à titre expérimental »* l'instauration de deux commissions, l'une au niveau du bassin d'emploi, l'autre de la région : *« Lorsqu'une entreprise est en difficulté*, précise son projet, *et que des licenciements sont envisagés, une fois que le comité d'entreprise aura délibéré, l'on procédera à une saisine concomitante des deux instances afin que celles-ci examinent tant le problème — au niveau régional — des licenciements que des lossibilités de reclassement. »*

Bien qu'un texte commun n'ait pu, dès le 2 juillet, être élaboré, la CFDT et la CGC ont jugé la réunion plutôt positive. La CFTC a souligné la nécessité de *« dégager la volonté politique de mettre en œuvre des dispositions arrêtées depuis longtemps »*, préconisant d'abord des expériences limitées en nombre (Nord, Rhône-Alpes, Lorraine, Provence-Côte-d'Azur). FO a insisté pour obtenir un système souple : *« Nous avons proposé*, a indiqué M. Faesch, *qu'il y ait possibilité de subdiviser les commissions régionales en autant de commissions qu'il y a d'ASSEDIC (soit cinquante). »* Dans un tel schéma, les ASSEDIC assureraient le *« soutien logistique »* aux commissions paritaires, tant pour les salles de réunion que pour la réalisation de certains travaux et la prise en charge sur la dotation de gestion — ce qui serait *« supportable »* — des pertes de salaires des représentants des salariés. *« On verra en marchant ce qu'il conviendra de corriger et on corrigera »*, a précisé M. Faesch en prenant l'exemple du Creusot, qui pourrait être intéressé par une commission paritaire au niveau du bassin d'emploi.

Le schéma de réanimation qui devrait être adopté le 6 juillet — sans qu'il s'agisse ni d'un accord déposé au ministère des affaires sociales ni d'un avenant, mais plutôt d'un *« procès-verbal »* — réalisera sans doute la synthèse entre le projet du CNPF et les suggestions de FO. M. Yvon Chotard, en se félicitant que la réunion du 2 juillet *« augure bien des réunions de la rentrée »*, a indiqué que dans plusieurs régions — sans que la liste soit trop limitative — des expériences seront engagées d'ici à la fin de l'année, pouvant ensuite servir de référence aux autres régions. Il a donné son accord, pour accroître l'efficacité des commissions paritaires, à la création de sous-commissions au niveau des ASSEDIC, lesquelles doivent juger s'il convient ensuite de descendre encore au niveau des bassins d'emploi. Le secrétariat des commissions sera assuré par le patronat. Leur rôle, leurs « missions nouvelles » pourront être affinés dans leur définition en cours de négociation. Quant aux salaires perdus par les représentants des salariés siégeant aux commissions, demande sera faite au régime d'assurance-chômage de les rembourser *« dans des conditions et limites qui seront arrêtées par la commission paritaire nationale »*.

Ce premier terrain de convergences ne sera cependant pas le cadre d'une manifestation d'unanimité. La CGT, qui a fait preuve d'une fermeté qui est un signe de son attitude future, quelques jours après les élections européennes, s'est nettement démarquée de ses partenaires syndicaux en signifiant qu'elle ne ratifierait vraisemblablement pas le *« procès verbal »* du 6 juillet. *« Cette réunion augure assez mal de la suite des discussions »*, a affirmé M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, qui a estimé que les schémas prévus ne tiraient pas les leçons des échecs constatés pour les commissions paritaires depuis 1969 et 1974. Il a demandé que ces commissions puissent être des instances exerçant un recours suspensif contre des licenciements : *« Est-ce qu'elles auront les possibilités d'intervenir sur les problèmes de l'emploi ou est-ce qu'elles devront gérer les conséquences des décisions patronales ? C'est l'objet essentiel du désaccord. »* De plus, la CGT a manifesté *« les plus grandes réserves »* sur une prise en charge des pertes de salaires par les ASSEDIC, jugeant que ces charges devaient être assumées par le patronat, lequel bénéficie largement des subventions des entreprises nationales...

« Des réservoirs d'emplois »

Sans attendre la poursuite des discussions le 10 septembre prochain, le CNPF est revenu à la charge sur les emplois nouveaux à contraintes allégées (ENCA). Au cours d'une conférence de presse le 3 juillet, M. Yvon Gattaz a voulu démontrer qu'il existe des *« réservoirs d'emplois »* actuellement *« étouffés par l'excès de réglementations »*. Pour le président du CNPF, *« il faut comprendre que ce sont les marchés — c'est-à-dire les clients — qui commandent l'emploi. Une entreprise doit pouvoir adapter ses effectifs, en permanence, à l'augmentation de ses commandes ou à leur diminution. Sinon elle est condamnée à mort. Donner aux entreprises la certitude de pouvoir adapter rapidement leurs effectifs, c'est supprimer un frein et susciter une puissante vague d'embauches. »* M. Gattaz s'est même évertué à démontrer que le CNPF faisait preuve d'une certaine modération, *« sachant la résistance des syndicats pour tout ce qui touche aux droits acquis »*, en ne proposant cet allégement exceptionnel *« que pour les entreprises qui créeraient des emplois nouveaux, des emplois supplémentaires »*. Il a souligné que, pour ces ENCA, *« la réglementation actuellement en vigueur s'appliquerait intégralement »*, à une seule différence près sur le plan individuel : *« la suppression de l'autorisation administrative de licencier »*.

Pour crédibiliser sa revendication, qui suscite l'hostilité de la plupart des syndicats, le CNPF a présenté les résultats d'une *« étude en profondeur des comportements des chefs d'entreprise »* réalisée par la société Pragma afin de *« chiffrer le nombre d'emplois supplémentaires que les ENCA pourraient susciter »*. Cette étude à base d'entretiens a été réalisée auprès de 230 chefs d'entreprise : *« Il est rapidement apparu*, note le patronat, *qu'en dehors de l'état de prospérité de l'entreprise, la taille de celle-ci est le facteur le plus déterminant de son comportement en matière d'emploi. »* Qualitativement, cette étude amène le CNPF à classer ses revendications dans un *« ordre d'efficacité décroissant »* : d'abord la suppression de l'autorisation préalable de licenciement pour les nouveaux embauchés — *« la seule à susciter un changement réel dans les comportements des directions d'entreprise »*, — le report de l'effet de seuil, et l'exonération de diverses taxes (mesure qui a paru *« dérisoire »* pour les chefs d'entreprise interrogés, qui ont reproché au patronat *« de ne pas envisager la suppression de la taxe professionnelle »*).

Quantitativement, la suppression de l'autorisation administrative préalable aboutit à un nombre d'embauches attendues de 146 000, soit plus de 8 % des effectifs actuels, dans les entreprises de 1 à 5 salariés (hypothèse jugée basse, car l'étude ne concerne pas les 1,6 million d'entreprises individuelles n'ayant pas actuellement de salariés). Pour les entreprises de plus de 5 salariés, cette mesure produirait 221 000 embauches. Il est à remarquer que plus la taille de l'entreprise augmente, plus l'augmentation moyenne attendue des effectifs diminue (+13 % pour les entreprises de 6 à 9 salariés, +8 % de 20 à 49, +7 % de 50 à 199, +1 % pour les plus de 2 000 salariés). Au total 367 000 embauches interviendraient *« au plus tard dix-huit mois après l'entrée en vigueur du nouveau dispositif »* (dont 37 000 dans les entreprises de plus de 200 salariés).

La mesure *« effet de seuil »* aboutirait à 83 000 emplois nouveaux — dont 58 000 venant des entreprises de 8 ou 9 salariés, — 55 000 étant créés la première année et 28 000 l'année suivante. Cette mesure, commente le CNPF, *« ne prendrait son effet véritable que si les contraintes liées à la liberté de licencier étaient levées »*. Quant à l'exonération partielle de charges sociales (moins de 5 % sur un total de charges sociales assises sur les salaires *« de plus de 45 % »* et ne s'appliquant qu'aux nouveaux embauchés), elle aurait une portée beaucoup plus limitée ne suscitant la création que de 21 000 emplois nouveaux exclusivement dans les entreprises de moins de 20 personnes (2 sur 100 prévoyant d'embaucher en cas d'exonération).

En définitive, M. Yvon Gattaz a indiqué que *« les ENCA représenteraient 471 000 emplois, dont plus de 400 000 seraient créés dès la première année d'application »*. Ces emplois supplémentaires, a ajouté le président du CNPF, *« ne seront donc créés que si les dispositions nouvelles ont une durée d'application suffisante : trois ans au minimum »*. Il a également estimé que les chefs d'entreprise ayant des difficultés pour se placer dans une situation réellement différente, il pouvait en résulter *« une sous-estimation des embauches potentielles »*, celle-ci lui paraissant plus déterminante qu'une éventuelle surestimation venant d'une expression d'intentions d'embauches plutôt valorisante. A ce point de l'étude, le CNPF choisit l'interprétation la plus optimiste — ce qui est un pari, — ajoutant qu'une première vague de 471 000 emplois aurait *« des effets induits »*, notamment à travers la distribution des salaires. *Une relance par les ENCA ?* L'enquête ne prend pas en compte le degré de syndicalisation des entreprises interrogées. Or une société peut-elle attendre le même effet d'un allègement des contraintes administratives suivant qu'elle doit faire face ou non à d'autres « contraintes », provenant de syndicats puissants ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Les commissions paritaires de l'emploi ont pour but d'*« améliorer la situation de l'emploi »*. Composées de 5 représentants des syndicats et de 5 représentants du patronat, elles sont constituées aux niveaux national et régional dans chaque profession et au niveau interprofessionnel dans les 21 régions de programme.

• Mariniers : le mécontentement s'amplifie. — Les mariniers qui avaient organisé des barrages de péniches sur la Saône la semaine dernière n'avaient toujours pas cessé leur mouvement le 2 juillet. A Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), le pilote d'une vedette et un marinier ont échangé des coups de feu et une jeune touriste allemande a été blessée et a dû être hospitalisée à Dijon. Le marinier et le capitaine de la vedette ont été placés en garde à vue à la gendarmerie de Saint-Jean-de-Losne. Avant de lever éventuellement leurs barrages, les mariniers attendent le résultat des négociations entamées à Paris avec le ministère des transports, ainsi qu'une décision imminente d'EDF pour transporter 18000 tonnes de charbon de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) à Creil, en région parisienne. Ils craignent que la SNCF n'obtienne la totalité de ce marché.

AGRICULTURE

Nouvelle condamnation à une peine de prison ferme pour M. Jean-Jacques Riou

M. Jean-Jacques Riou, vice-président du CDJA du Finistère, a été condamné, lundi 2 juillet, à deux mois de prison ferme par le tribunal de grande instance de Quimper.

Le leader syndicaliste, qui venait d'être condamné par le tribunal de grande instance de Brest pour la mise à sac de la sous-préfecture, était cette fois poursuivi à la suite des incidents survenus lors de la manifestation du 22 avril 1983 à Châteaulin. Il était incupé de violences et voies de fait n'ayant pas entraîné d'incapacités ainsi que de complicité de violences et voies de fait et de complicité de destruction de véhicules appartenant à l'Etat.

M. Jean-Jacques Riou devra verser 38000 F de dommages et intérêts. En outre, il a été condamné à 10000 F d'amende pour des dégradations occasionnées en décembre 1983, *sur un camion transportant* de la viande importée du Danemark.

A Quimper, le procureur de la République avait requis une peine de quinze jours ferme. L'ensemble des condamnations prononcées à l'encontre du leader syndicaliste s'élèvent à quelque cinq mois de prison ferme assortis de lourdes peines d'amendes. Ces jugements devraient être examinés par la cour d'appel de Rennes à l'automne.

PLAN D'URGENCE POUR CREUSOT-LOIRE

Le gouvernement charge M. Louis Gallois de coordonner les efforts des pouvoirs publics

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a annoncé, mardi 3 juillet, qu'il avait chargé M. Louis Gallois, directeur général de l'industrie, de *« coordonner les efforts des pouvoirs publics »* en vue de mettre sur pied un plan d'urgence pour Creusot-Loire. M. Gallois s'appuiera en particulier sur le comité interministériel de restructuration industrielle, qui avait été chargé du dossier dans les semaines précédant le dépôt de bilan.

Sur le plan industriel, le ministre précise que *« des contacts immédiats auront lieu avec les opérateurs industriels suceptibles d'assurer une reprise »* de Creusot-Loire dont l'activité, rappelle-t-il, *« continue sous la responsabilité du tribunal de commerce.*

D'autre part, le ministre indique que *« les dispositions sociales vont êtres prises en relation avec les conséquences sur l'emploi »*. Les organisations syndicales, les représentants des sous-traitants et les élus concernés seront *« reçus dès cette semaine »* au ministère. Enfin, *« des mesures d'accompagnement économique sont préparées pour les régions les plus concernées »*, notamment la Saône-et-Loire et la Loire. Le point sur ces décisions sera fait le 13 juillet.

[M. Louis Gallois, né le 26 janvier 1944, est ancien élève de l'Ecole des hautes études commerciales et de l'ENA. Administrateur civil, il a été, notamment, attaché financier à l'ambassade de France à Tokyo de 1976 à 1978, puis haut fonctionnaire au ministère de l'économie et des finances. En mai 1981, il est nommé directeur de cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, jusqu'à sa nomination, en septembre 1982, à la direction générale de l'industrie.]

La CGT et le PCF préconisent la nationalisation en cas de blocage

Une journée d'action aura lieu le jeudi 5 juillet au Creusot (Saône-et-Loire) sur l'initiative de la fédération de la métallurgie CGT afin d'*« associer les populations concernées »* à la lutte pour le redémarrage de Creusot-Loire. La CFDT a, d'ores et déjà, annoncé qu'elle s'associerait à cette manifestation, marquée, notamment, par un défilé de bus amenant des délégations CGT de tous les établissements du groupe. L'intersyndicale (CGT, CFDT, CGC) demande également la tenue d'un comité d'entreprise extraordinaire, ainsi qu'une réunion tripartite avec la direction et les pouvois publics.

Par ailleurs, à l'usine de Chalon-sur-Saône, une grève de vingt-quatre heures a eu lien le lundi 2 juillet, les salariés refusant toutefois l'occupation de l'établissement proposée par la CGT et la CFDT.

Dans un communiqué commun, le bureau confédéral et la fédération de la métallurgie CGT estiment que *« la seule solution cohérente est le maintien de l'ensemble du groupe »*. En cas de blocage persistant de la part du patronat, *« une mesure légitime »* s'imposerait alors, selon la CGT : *« Les pouvoirs publics devraient prendre le contrôle de l'ensemble des sociétés du groupe Empain-Schneider et procéder à leur nationalisation. »*

C'est une déclaration similaire qu'a faite, lundi au Creusot, M. André Lajoinie, député de l'Allier, membre du secrétariat et du bureau politique du PCF : *« Si les actionnaires de Creusot-Loire continuent de refuser de faire leur devoir*, a-t-il dit, *le gouvernement a les moyens de les y contraindre. Notamment en leur disant : « Ou vous prenez vos responsabilités, ou la loi souveraine du Parlement vous expropriera. »*

M. Bergeron : pas de nationalisation

De son côté, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, qui avait été reçu mardi matin par M. Fabius, avait déclaré à l'issue de cet entretien que le gouvernement *« n'a pas l'intention de nationaliser Creusot-Loire »*.

Selon M. Bergeron, *« une telle mesure ne résoudrait pas les problèmes posés, mais aurait, au contraire, des prolongements psychologiques, politiques et économiques inopportuns, surtout dans les circonstances actuelles »*.

La rigueur et la confiance

(Suite de la première page.)

Il n'y a plus de mystère dans tout cela. Le scepticisme a fini par céder devant l'évidence. La cause est entendue.

C'est si peu de gauche, ou de droite, que les grands chefs d'entreprise du monde ont abandonné l'obsession du prix pour celle de la qualité. Ce « zéro-défaut », en langage industriel, exige, avec la technologie la plus poussée, la qualification humaine la plus élevée, à tous les niveaux. Là doit s'appliquer la rigueur.

***

La question a été évoquée aux assises socialistes par un partisan loyal du pouvoir et de sa politique, M. Jean Poperen : *« Nous avons eu raison de demander la rigueur. Et nul ne le conteste plus... Encore faut-il que les gens de ce pays comprennent quelle est la finalité de la rigueur. La question est posée. Il serait dangereux d'imaginer qu'elle puisse longtemps encore rester sans réponse. »*

Dangereux car l'effort, demandé à tous, ne sera supporté que s'il est visiblement créateur. Si l'on commence réellement à voir que les robots, les micro-processeurs, viennent muscler nos usines, et que les chantiers de formation, pour tous et par les nouveaux outils scientifiques, irriguent tous les lieux de travail, créent un environnement permanent de promotion, couvrent nos régions d'un tissu de fertilité humaine, seule créatrice de nouvelles richesses.

Cette politique-là déploie sa puissance créatrice partout où l'on branche les activités (industrielles ou tertiaires) sur les grands pôles de connaissance, de formation, de perfectionnement. C'est celle de la « ressource humaine », évoquée tout récemment encore, à Pittsburgh, par François Mitterrand.

Et c'est bien la finalité impérative de toute rigueur, dont les fruits doivent être consacrés à l'effort de qualification des hommes, dans tous les métiers, nécessaire au renouveau des équipements comme de l'emploi. Quand la rigueur se contente d'être sa propre finalité, elle laisse la question de Jean Poperen sans réponse. D'où la stérilité.

Creusot-Loire a perdu ses marchés dans le monde non pas en raison de prix trop élevés — ils ne l'étaient pas, — mais par manque de précision dans les délais, de fiabilité des systèmes livrés, et des carences dans la maintenance. Sous-qualification, à tous les niveaux. Manque de rigueur.

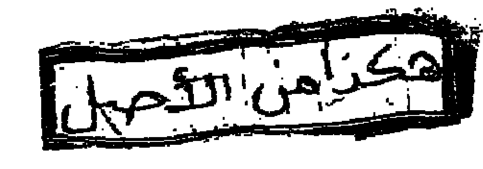
Si Citroën et Renault, protégés des Japonais sur le marché intérieur, se font décimer sur nos frontières immédiates, et d'abord en Allemagne fédérale, ce n'est pas sur leurs prix, mais sur leurs défaillances. Sous-qualification. Manque de rigueur.

Limiter l'effort de rigueur aux salaires et aux effectifs aboutit en somme à un contresens qui explique nos défaites : le culte du chômage — pris pour signe de courage, pour la rigueur même.

Un autre responsable d'Etat, lui aussi rigoureux et peu suspect d'hérésie, apporte sa réponse à la question de la « rigueur sans finalité ». M. Pierre Bérégovoy déclarait ainsi la semaine dernière : *« Mieux vaut prévenir le chômage que d'avoir à le financer : c'est une vérité économique tout autant qu'humaine. Le bon usage de l'argent public commande de consacrer en priorité à la qualification des travailleurs. Il s'agit donc de développer un programme général de formation, de tous les travailleurs. C'est aussi le premier besoin des entreprises. »*

Ce qui paraît, en dépit d'efforts d'assainissement incontestables, laisser le pouvoir impuissant à reconstruire l'emploi, c'est finalement une demi-rigueur. On est resté au milieu du gué. On s'est contenté de viser des équilibres de chiffres, bien aléatoires, en oubliant de cultiver la capacité des hommes, pour leur emploi. Seule finalité, pourtant, d'une politique vertueuse, qui réponde à la question. Et permette, enfin, l'indispensable confiance.

J.-J. SERVAN-SCHREIBER.



AFFAIRES

DANS LE CADRE D'UN CONTRAT GLOBAL DE 5 MILLIARDS DE FRANCS

Matra et la SOFRETU remportent la première tranche du métro léger d'Orlando, en Floride

Créateurs du VAL (véhicule automatique léger), ce « métro sans conducteur » qui dessert actuellement près d'une vingtaine de stations de l'agglomération lilloise (*le Monde* du 28 avril 1984), les sociétés Matra et SOFRETU (filiale de la RATP) viennent de remporter une importante commande aux Etats-Unis, la première du genre dans ce pays, qui représente environ 50 % du marché mondial.

Utilisant ce même procédé, le VAL, *mieux adapté que le traditionnel* métro souterrain aux exigences locales – et au cahier des charges, – *Matra et la SOFRETU ont* obtenu un contrat de 180 millions de dollars (1,5 milliard de francs environ) *pour la mise en place d'un* premier tronçon de réseau de surface de 12 kilomètres reliant l'aéroport d'Orlando au centre d'attractions de Disneyworld, en Floride où passent vingt millions de touristes. L'ensemble de l'ouvrage, d'une longueur de 50 kilomètres environ, représente un montant total de 600 millions de dollars (5 milliards de francs).

Ce premier contrat, qui comprend aussi les ouvrages de génie civil et les fournitures industrielles (notamment le matériel roulant par Alsthom-Atlantique), implique trois ou quatre ans de travaux avant le fonctionnement effectif de ce système d'automatisme intégral de conduite mis au point par Matra, et qui permet d'abaisser considérablement le coût final par rapport au métro « lourd » ou souterrain (1). C'est sans doute cet argument qui a fait pencher la balance en faveur du consortium Matra-SOFRETU pour une liaison directe aéroport-centre ville, *alors qu'il s'agissait, dans un* premier temps d'un *projet de TGV* (train à grande vitesse) beaucoup plus ambitieux – et coûteux – qui *devait relier les villes de Miami*, Orlando et Tampa, toujours en Floride.

Réalisé par Paribas et par sa filiale à 100 % aux Etats-Unis, la *banque d'investissement* Becker, le montage financier de cette opération prévoit une participation – à hauteur de moitié, sans doute – des organismes fédéraux et municipaux *ad hoc*, excluant tout recours aux traditionnels crédits à l'exportation, étant entendu que les frais d'exploitation de l'ouvrage doivent être couverts par ses revenus propres. Une société financière – américaine ou étrangère – va donc être créée à cet effet, avec, pour actionnaires, des investisseurs locaux intéressés par cette forme de placement qui bénéficie d'avantages fiscaux aux Etats-Unis.

Cette société va ensuite acheter l'ensemble du système Matra-SOFRETU, mais également les voies, les voitures, les divers instruments, pour les louer ensuite à l'exploitant qui n'est autre que l'OSTCP, l'équivalent de la RATP pour la municipalité d'Orlando. Celle-ci pourra, à son tour, bénéficier *des avantages fiscaux prévus* pour ce type d'opération, lesquels auront pour effet de diminuer le coût global et de permettre d'allonger alors la durée du crédit.

Associé à Lazard, le groupe Paribas avait déjà monté un dossier de cette nature pour le métro de Houston (avec Alsthom-Atlantique) en avril 1983, ainsi que d'autres projets identiques à New-York (avec Becker), Boston, « *une vingtaine d'autres projets étant actuellement à l'étude aux Etats-Unis, notamment à Los Angeles, à Dallas et à Miami* », précise-t-on dans les milieux financiers français.

SERGE MARTI.

(1) A titre d'exemple, le type d'ouvrage sensiblement voisin prévu à Los Angeles sous la forme d'un métro souterrain représente quelque 3 milliards de dollars d'investissements.

M. Joël Dupuy de Mery contractuel aux HLM de la Ville de Paris

M. Joël Dupuy de Mery, militant d'extrême droite, a été embauché comme *contractuel*, le *15 mai* dernier, à l'unité de gestion Jean-Leclaire de l'Office public d'HLM de la ville de Paris. *Le* syndicat des services publics parisiens CFDT a décidé de rendre publique cette embauche et écrit : « *Nous serons très vigilants pour contrôler que dans le cadre (provisoire) de ses fonctions publiques et sociales, il agisse dans le respect des lois et règlements administratifs.* »

M. Joël Dupuy de Mery fut l'un des dirigeants du mouvement d'extrême droite Ordre nouveau, dissous par le gouvernement en 1973, cofondateur, avec l'ancien chef de l'OAS Pierre Sergent, du Comité de défense de l'armée, puis membre du bureau politique du Parti des forces nouvelles (PFN). Il fut candidat aux élections législatives de 1978 sur la liste de l'Union des Français de bon sens, créée par M. G. Furnon, et candidat en 1979 aux élections européennes sur la liste néo-*fasciste constituée* par Fuerza Nueva (Espagne), le MSI italien et le PFN.

La *CFDT* fait remarquer *que* les nouveaux statuts de la fonction publique limitent sérieusement l'embauche de contractuels, ce système d'embauche permettant aux responsables de l'office d'offrir des « *emplois de complaisance* », en évitant l'obstacle des concours. Bien que le passé et le présent de M. Dupuy de Mery ne le prédisposent pas à s'occuper des habitants des HLM des dix-septième et dix-huitième arrondissements « *à un moment où la population immigrée est déjà la cible d'attaques racistes et xénophobes très violentes* », la CFDT ne demande pas le licenciement de M. Dupuy de Mery, car elle n'est pas et ne sera jamais, écrit-elle, en faveur des « *interdits professionnels* ».

En tant que contractuel, M. Dupuy de Mery est embauché pour une durée maximale d'un an, non reconductible. Il devra donc, conclut le syndicat, quitter l'office au plus tard le 15 mai 1985.

● **Pechiney peut racheter Bozel-Electrométallurgie.** – Le tribunal de commerce de Nanterre vient de rendre un jugement en première instance dans l'affaire qui oppose Pechiney à Nobel Bozel. Les juges ont déclaré «valide» la vente des actions de Bozel-Electrométallurgie (à la fin de l'année dernière), à Pechiney. Cette vente porte sur une somme de 110 millions de francs (dont 20 millions de garantie de passif). La société Comilog contestait la validité de cette opération de vente. Le tribunal a, en outre, condamné Nobel Bozel à verser 20 millions de francs d'indemnités à Comilog.

● **Technologies de l'information : publication du rapport Lemoine.** – Le rapport de M. Philippe Lemoine, sur les *Technologies d'information, enjeu stratégique pour la modernisation économique et sociale* est désormais autorisé à la vente. Remis au gouvernement le 24 janvier 1983, ce rapport n'avait pas été officiellement rendu public. M. Lemoine critiquait notamment le retard de la France dans la maîtrise des nouveaux outils de traitement de l'information et soulignait les incohérences et la multiplicité des interventions des organismes administratifs dans ce domaine (*le Monde* a rendu compte de ce rapport dans son numéro du 25 janvier 1983).

● **Critiques sur le niveau des prestations familiales.** – Selon la CFTC, le relèvement de 2,35 % des prestations familiales « *ne garantit en rien leur pouvoir d'achat, contrairement aux engagements pris par le gouvernement* ». Pour la CGT, « *la perte de pouvoir d'achat est de 6 % à 7 % selon l'indice CGT des prix et de 2 % à 3 % selon l'indice INSEE* ». Enfin M. Jacques Barrot, député UDF de la Loire, ancien ministre de la santé et de la sécurité sociale, évoquant « *un important excédent de la branche « famille »*, demande : « *Pourquoi les familles et en particulier les familles nombreuses sont-elles privées d'une aide supplémentaire que justifieraient largement les inquiétantes perspectives démographiques ?* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,6180	8,6200	– 25	+ 15	– 40	+ 10	– 285	– 145
$ can.	6,5382	6,5412	– 35	+ 5	– 62	– 15	– 290	– 170
Yen (100)	3,5950	3,5974	+ 175	+ 197	+ 350	+ 378	+ 1015	+ 1090
DM	3,0678	3,0693	+ 160	+ 180	+ 320	+ 340	+ 910	+ 965
Florin	2,7209	2,7222	+ 135	+ 155	+ 265	+ 290	+ 765	+ 825
F.B. (100)	15,0809	15,0884	– 10	+ 90	+ 40	+ 170	+ 80	+ 460
F.S.	3,6548	3,6572	+ 220	+ 245	+ 455	+ 485	+ 1365	+ 1445
L (1 000)	4,9876	4,9902	– 170	– 120	– 310	– 240	– 1010	– 870
£	11,5498	11,5586	+ 250	+ 320	+ 480	+ 565	+ 1210	+ 1450

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 5/16	11 11/16	11 13/16	12 3/16	11 15/16	12 5/16	12 11/16	13 1/16
DM	5 1/4	5 5/8	5 7/16	5 13/16	5 9/16	5 15/16	6 1/16	6 7/16
Florin	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 5/16	6 11/16
F.B. (100)	11	11 3/4	11 1/8	11 7/8	11 1/8	11 7/8	11 5/8	12 3/8
F.S.	4 3/8	5 1/8	4 5/16	4 11/16	4 3/8	4 3/4	4 9/16	4 15/16
L (1 000)	14	15	14 7/8	15 5/8	15	15 3/4	16	16 3/4
£	8 7/8	9 1/4	8 7/8	9 1/4	9 3/16	9 9/16	9 15/16	10 5/16
F. franç.	11 1/2	11 5/8	11 3/4	12 1/4	12	12 1/2	13 1/4	13 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Les ratés de la dénationalisation

De notre correspondant

Londres. – *Une chose* est de se livrer à la privatisation des entreprises nationalisées, autre chose est de prouver que cela est immédiatement rentable pour l'Etat. Le gouvernement de Mme Thatcher qui, plein d'assurance, a fait de la dénationalisation l'un de ses objectifs majeurs, est en train de connaître des déboires inquiétants. Le « thatchérisme » vient de subir un raté qui fait très mauvais effet.

Mises en vente, le 27 juin, les actions d'Enterprise Oil, cinquième société pétrolière britannique, filiale de la compagnie nationale du gaz (British Gas Corporation) ont été acquises à un cours bien inférieur à celui prévu. *La City a boudé.* Bien pis, c'est un groupe multinational, Rio Tinto Zinc (RTZ), qui a tenté de faire main basse sur 49 % des parts. Pour cette opération, comme les précédentes, le gouvernement s'était vanté d'avoir pris toutes les précautions nécessaires afin d'éviter qu'un seul acheteur ne prenne le contrôle de la société et afin que celle-ci conserve son caractère britannique.

Penaud, le ministre de l'énergie, M. Peter Walker, a dû intervenir, le 28 juin, auprès des dirigeants de RTZ pour arrêter leur démarche et leur faire savoir qu'il venait d'être décidé de limiter à 10 % la participation d'un même acquéreur, mesure autoritaire qui n'a pas manqué de provoquer un mouvement de colère dans la City. Cela n'a pourtant pas découragé RTZ, qui, après avoir acquis en bourse 15 % des actions, a lancé une offre pour acheter au total 29,9 % du capital. Le cabinet de Mme Thatcher est d'autant plus embarrassé par l'initiative de *RTZ que ce groupe* a des liens importants avec l'Afrique du Sud, possédant notamment des mines d'uranium en Namibie.

L'affaire d'Entreprise Oil est particulièrement ennuyeuse pour le gouvernement parce qu'elle semble confirmer des déconvenues antérieures et en annoncer d'autres. Déjà, en 1982, la cession au secteur privé de Britoil, principale compagnie pétrolière nationalisée, s'était soldée par un résultat peu satisfaisant : 70 % de parts offertes sur le marché financier n'avaient pas trouvé acquéreur et avaient finalement dû être cédées à moitié prix. Cette année le processus de privatisation de la société de transport maritime, Sealink, filiale de la Compagnie des chemins de fer (1), a mal commencé. Là aussi, contrairement à ce que l'on attendait, le cours des actions devra être révisé à la baisse – et de beaucoup.

Ces ennuis entament quelque peu l'optimisme des membres du gouvernement, bien qu'ils s'en défendent au moment où ils s'apprêtent à s'engager dans de nouvelles opérations de privatisation plus ambitieuses, celles de *Jaguar* (en juillet), de British Telecom (à la fin de l'année) et de British Airways (l'an prochain) (2). *Les mécomptes de* Britoil, Sealink et Enterprise Oil sont de mauvais exemples. Ils risquent d'accroître la méfiance des hommes d'affaires à l'égard des autres projets et les inciter à tabler sur une baisse des actions, voire à provoquer celle-ci.

Sur le plan politique, les derniers événements fournissent à l'opposition l'occasion de relancer ses attaques. Les dirigeants travaillistes *affirment qu'il est désormais prouvé* que le gouvernement Thatcher dilapide l'argent des contribuables « *au service des grandes entreprises capitalistes et des multinationales* ». Pour ajouter à la gêne du gouvernement, une commission parlementaire (composée en majorité de députés conservateurs) a récemment critiqué le projet de vente de Jaguar en prédisant que cela compromettrait vraisemblablement le rétablissement du groupe British Leyland.

FRANCIS CORNU.

(1) Sealink assure l'essentiel du trafic des ferries sur la mer d'Irlande, la mer du Nord, ainsi que sur la Manche, où la *société* est associée à la SNCF.

(2) La première privatisation réalisée par le gouvernement Thatcher a été celle de la firme de construction aéronautique et d'armement British Aerospace, en 1981.

LES SYNDICATS DE LA MÉTALLURGIE REFUSENT DE SE JOINDRE A LA GRÈVE DES MINEURS

Les syndicats de la métallurgie britannique ont *refusé, lundi 2 juillet*, de se joindre à la grève des mineurs, entrée dans sa dix-septième semaine, en rejetant officiellement leur appel pour un arrêt total de la production d'acier.

A l'issue d'une réunion de trois heures à Londres, les représentants de quatorze syndicats de la métallurgie ont apporté leur soutien à la position défendue par M. Bill Sirs, président du plus important des syndicats de métallos, l'ISTC, lors de sa rencontre, vendredi 29 juin, avec M. Arthur Scargill, président du Syndicat national des mineurs (NUM).

Les mineurs, en grève depuis le 12 mars, pourraient se tourner vers les syndicats de transporteurs routiers *pour qu'ils suivent l'exemple* des cheminots qui, depuis la semaine dernière, bloquent l'approvisionnement par rail de deux grands complexes sidérurgiques de Grande-Bretagne. – (*AFP*.)

La grève des pilotes d'Iberia met en péril les comptes de l'entreprise

De notre correspondant

Madrid. – La tension monte entre la direction de la compagnie aérienne Iberia et les pilotes de ligne, en grève depuis maintenant deux semaines. Malgré un décret-loi sévère fixant les services minimaux à respecter par les grévistes, quelque soixante vols, nationaux et internationaux, sont, en moyenne, annulés tous les jours, et la confusion est totale en ce début de saison touristique. Tandis que, des deux côtés, on *s'accuse mutuellement de porter* atteinte à la sécurité des passagers, plusieurs fausses alertes à la bombe *ont été enregistrées ces derniers* jours dans des avions de la compagnie. Une autre a affecté le centre de contrôle aérien de Paracuellos, dont dépend l'aéroport de Madrid, qui a dû, pour cette raison, interrompre ses activités durant trois heures le 30 juin.

Les pilotes, qui ont conscience d'avoir plutôt mauvaise presse vu leurs appointements exceptionnellement élevés, soulignent que leurs revendications ne sont pas, cette *fois, d'ordre salarial. Le* SEPLA (syndicat espagnol des pilotes de ligne) s'oppose à une soixantaine de licenciements annoncés par la direction, et demande en outre l'embauche immédiate des trente-quatre candidats qui ont réussi le dernier examen de pilote organisé par Iberia. Ces revendications visent à obtenir une baisse du nombre d'heures de vol réalisées mensuellement par *les pilotes qui, comme le reconnaît* d'ailleurs la compagnie, est l'un des plus élevés d'Europe.

Le SEPLA s'oppose aussi à une série de mesures en préparation visant à ajuster le nombre d'heures *rémunérées* des pilotes à celles effectivement réalisées. Enfin, il réclame l'annulation des sanctions imposées à dix-sept commandants de bord après une grève du zèle.

La direction d'Iberia, de son côté, accuse les pilotes de chercher à se soustraire aux mesures d'austérité qui affectent les secteurs les moins privilégiés de la société. L'exercice 1982-1983 a été le pire de l'histoire d'Iberia, qui a accumulé des pertes pour une valeur de 30 milliards de pesetas (*1,6 milliard* de francs), et un sévère plan de redressement apparaît aujourd'hui indispensable. *Il exclut, ajoute-t-on, toute nouvelle* embauche pour le moment, et implique au contraire une réduction de personnel qui touchera toutes les catégories d'employés.

Selon le journal *El-Pais*, les pilotes qui dirigent actuellement le comité de grève (et qui figurent d'ailleurs parmi les mieux payés) gagneraient en moyenne, avec toutes les bonifications, quelque 8 millions de pesetas par an (environ 435 000 F).

Les ponts sont actuellement coupés entre le SEPLA et la direction. Celle-ci a tenté de profiter des divisions apparues au sein du personnel en confiant à un groupe de pilotes volontaires, opposés aux leaders du syndicat, les vols internationaux délaissés par les grévistes. Cette mesure n'a pas suffi à venir à bout de la résistance du SEPLA, tandis que la prolongation du mouvement rend plus précaire encore la situation financière de la compagnie.

THIERRY MALINIAK.

M. GALBRAITH DÉNONCE LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT AUX ÉTATS-UNIS

Un ambassadeur de combat

Au cours d'une conférence de *presse décidée* à la hâte, M. Evan Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis en France, a, publi*quement, demandé à la Réserve* fédérale, la banque centrale de son propre pays, de « *s'orienter vers la réduction des taux d'intérêt à court terme* ». Fort de son expérience d'ancien banquier (chez Morgan Guaranty Trust, Bankers Trust et Dillon Read), M. Galbraith donne trois raisons qui justifieraient une telle réduction.

D'abord, au cours des douze derniers mois, le produit national brut américain a augmenté plus vite que la masse monétaire, d'où un recul de l'inflation. Mais cette situation ne saurait se perpétuer sans engendrer d'intolérables tensions. Ensuite, la progression de l'épargne aux Etats-Unis devrait, cette année, pour la première fois depuis trois ans, dépasser celle de la demande de crédits et de capitaux destinés à l'investissement, *et cela, à raison du rythme rapide* de la croissance économique.

Outre-Atlantique, souligne l'ambassadeur, l'épargne provient à 80 % de la marge d'autofinancement des entreprises, beaucoup plus élevée que prévu. Enfin, le déficit total du budget *devrait, cette année, être inférieur* à 100 milliards de dollars, soit 2,7 % du produit national brut, chiffre *le plus bas* parmi les Etats membres de l'OCDE. Ce chiffre, qui contraste avec les 170 à 175 milliards de dollars communément avancés, est obtenu en tenant compte de l'excédent budgétaire des collectivités locales (Etats et villes), de l'ordre de 65 à 70 milliards de dollars.

S'il presse la Réserve fédérale de procéder à un tel « réajustement », ce n'est pas seulement pour que l'économie américaine et les pays endettés du tiers-monde en bénéficient, c'est aussi pour « *attirer l'attention des Européens sur le fait qu'aux Etats-Unis, c'est la Réserve fédérale qui détermine, de façon générale, les taux d'intérêt du dollar à court terme* ».

Cette démarche de M. Galbraith a vivement surpris les milieux diplomatiques. C'est la première fois, en effet, que l'on voit un ambassadeur attaquer la politique de sa propre banque centrale devant les nationaux de son pays de résidence, prenant le parti de «l'extérieur».

A Paris, où la politique américaine d'argent cher est le plus *vigoureusement critiquée, on se* réjouit de ce concours inattendu, en affichant, toutefois, une certaine perplexité. *M. Galbraith* affirme avoir agi de sa propre initiative, mais passe pour un «reaganiste» convaincu, et beaucoup voient, dans son intervention, une contribution à la campagne électorale du président, en même temps qu'une tentative pour se concilier les Européens. A Paris, on fait remarquer que l'ambassadeur a, élégamment, escamoté le problème du déficit budgétaire américain, «bête noire» de la Réserve fédérale des Etats-Unis *et de son président, M. Paul* Volcker.

C'est dire que la démarche de M. Galbraith paraît nettement «orientée», outre son caractère inhabituel. N'était-ce pas le même ambassadeur qui, le 29 janvier dernier, au «Grand *Jury RTL-le Monde*» *avait tenu* sur les «*relations spéciales*» du Parti communiste français avec Moscou des propos que le gouvernement avait jugés «*inacceptables*» ?

F. R.

COLLOQUES

RÉUNIS EN CONGRÈS A LISBONNE

Les dirigeants des entreprises publiques européennes veulent redéfinir leurs relations avec l'Etat

De notre envoyé spécial

Lisbonne. – *Pour sortir de la* crise, les entreprises publiques ne peuvent-elles pas apparaître, à l'échelle de la Communauté, comme l'instrument privilégié d'une relance ? Le dixième congrès du Centre européen de l'entreprise publique (1), que préside M. Marcel Boiteux, président d'Electricité de France, réuni à Lisbonne du 27 au 29 juin, a tenté de répondre à cette question en choisissant pour thème de ses travaux : « Le rôle de l'entreprise publique face au renouveau économique de l'Europe. »

Il est vrai que le poids du secteur public en Europe, notamment après les nationalisations françaises, n'est pas négligeable. Selon M. Armand Bizaguet, président du comité statistique du CEEP, il rassemble plus de 8 millions et demi de salariés, soit 12,8 % de l'ensemble des salariés de l'économie marchande non agricole de la Communauté, et, si l'on ajoute aux critères de l'emploi ceux de la production et de l'investissement, le pourcentage s'élève à 16,6 %.

Par pays, le secteur public représente, d'après les mêmes calculs, 22,8 % en France, 22,3 % en Grèce, *20 % en Italie, 16,2 % en Grande-*Bretagne, 15 % en Irlande, 14 % en Allemagne fédérale, 12 % au Danemark, près de *10 %* au Benelux.

Pourtant, comme l'ont fait observer plusieurs participants, il est paradoxal d'attendre des sociétés nationalisées qu'elles soient le moteur du renouveau au moment où elles sont en butte, dans la plupart des pays de la Communauté, à de *vives critiques et alors même* qu'elles sont, plus que d'autres, touchées par la crise. Si l'Europe veut compter sur le dynamisme de ses entreprises publiques, il faut donc que celles-ci retrouvent leur efficacité. Pour leurs dirigeants, cela passe par l'allégement des contraintes que fait peser sur elles le pouvoir politique.

Au-delà des divergences sur les missions spécifiques du secteur nationalisé, tel fut bien le leitmotiv commun : les entreprises publiques ne pourront relever les défis auxquels l'Europe doit faire face que si *sont redéfinis leurs rapports avec* l'Etat.

Il revenait à M. Marcel Boiteux et à la délégation française, animée par M. Marceau Long, président d'Air Inter, de faire place dans la déclaration finale à ces préoccupations.

Dans son discours inaugural, M. Marcel Boiteux, tout en soulignant le rôle propre des sociétés d'Etat, avait affirmé avec force que, « *dans le monde occidental qui est le nôtre, l'entreprise publique doit se plier aux règles de gestion qu'imposent les lois de l'économie* ». Idée reprise avec plus ou moins de nuances par les autres orateurs et développée par les deux rapporteurs au terme du congrès : M. Marceau Long insistait en particulier sur l'intérêt des « *contrats d'entreprise* » conclus avec l'Etat, et M. Vikentios Arsenis (Grèce) souhaitait l'adoption d'un « *nouveau concept* » de l'entreprise publique.

La déclaration finale se faisait l'écho de ces réflexions en invitant les entreprises européennes à « *susciter la création de firmes compétitives au plan mondial* », mais en indiquant en même temps que ce rôle « *suppose l'octroi d'une réelle autonomie de gestion* » ainsi qu'une gestion « *saine et rigoureuse* ». Concluant les débats, M. Boiteux appelait à « *réviser, à la lumière des nouveaux impératifs économiques, les critères de définition des tâches de l'entreprise publique et le régime de ses relations avec les pouvoirs publics* ». Et il précisait, au cours de sa conférence de presse, qu'il fallait voir dans cette demande à la fois « *un mea culpa* » et un « *message* » aux autorités de tutelle.

THOMAS FERENCZI.

(1) Le CEEP, qui représente les intérêts des entreprises publiques auprès des communautés européennes, a le statut de « partenaire social » de la Commission de Bruxelles, au même titre que l'UNICE (Union des industries de la Communauté européenne, qui regroupe les entreprises privées), la Confédération européenne des syndicats et le Comité des organisations professionnelles agricoles.

De Dietrich

L'assemblée générale ordinaire du 29 juin 1984 a statué sur les comptes et les résultats de l'exercice 1983. Les résolutions présentées par le conseil d'administration ont été approuvées.

La mise en paiement du dividende a été fixée au 10 juillet prochain pour un montant net de 25 francs (avoir fiscal 12,50 francs) contre présentation du coupon nº 34.

Au cours de cette réunion, M. Gilbert de Dietrich, président directeur général, a tenu à faire part de la situation à ce jour de la société dans l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

En cette année où nous célébrons le tricentenaire de notre société, nous aurions souhaité vous présenter un chiffre d'affaires et des résultats en progression par rapport à ceux de l'exercice précédent. La conjoncture économique, une vive concurrence et les contraintes de toute nature qui ont pesé sur l'exploitation de notre maison ne nous ont malheureusement pas permis d'atteindre ces objectifs.

Je me réjouis de vous voir si nombreux aujourd'hui et je vous invite avec tous les membres de notre personnel et leurs familles à participer dimanche prochain à la journée « Portes ouvertes » que nous organisons dans le cadre de notre tricentenaire.

Après la reconstitution de notre outil de travail au lendemain de la seconde guerre mondiale, nous avons mis en œuvre — là où cela s'avérait nécessaire — de très importants programmes d'investissements. Au cours des dix dernières années, nous avons tout particulièrement axé nos efforts vers des installations automatisées. Les capacités de production ont été fortement augmentées, les conditions de travail largement améliorées, assurant ainsi à nos productions compétitivité et qualité.

En vue de poursuivre cette politique d'investissements — seul garant de notre développement futur — votre conseil vous a proposé pour l'exercice écoulé une nouvelle réduction du dividende.

En cette période de rigueur et d'incertitude où il est demandé à l'ensemble de notre personnel une limitation dans l'évolution de sa rémunération, votre vote exemplaire témoigne du souci des actionnaires de préserver d'abord les ressources d'autofinancement de la société.

∴

Alors que nous constatons une conjoncture plus favorable dans les pays de la Communauté économique européenne, la France semble pour l'instant être à l'écart de cette évolution.

Les objectifs que nous nous sommes fixés pour l'exercice en cours assurent à nos différentes divisions une activité comparable à celle de l'année dernière.

La forte progression des facturations de notre division ferroviaire et mécanique correspond à des livraisons de commandes destinées à l'exportation et qui devraient se poursuivre en 1985.

La division équipement chimique enregistre pour sa part une légère reprise des investissements de l'industrie chimique en France comme à l'étranger. Son carnet de commandes lui permet d'envisager une activité soutenue d'ici à la fin de l'exercice.

L'augmentation à fin mai de 22 % des facturations de la division équipement thermique provient du succès rencontré en France et à l'exportation de ses nouvelles chaudières en fonte et facilitera la réalisation de ses programmes de vente.

Les enregistrements de notre division équipement ménager dépassent à ce jour les prévisions mensuelles établies pour l'exercice. Le chiffre d'affaires réalisé par cette division à fin mai vient confirmer notre place de leader sur le marché des appareils à encastrer.

L'année dernière à pareille époque, je vous avais informés de contacts entre notre société et la Compagnie européenne pour l'équipement ménager (CEPEM), filiale de la Compagnie générale d'électricité (CGE). Ces contacts avaient pour objet d'examiner l'intérêt économique d'un rapprochement industriel avec cette société pour la production et la commercialisation d'appareils de cuisson et de chauffage.

A la suite du rachat de la CEPEM par le groupe Thomson grand public, nous sommes convenus avec les dirigeants de cette dernière de surseoir à ce projet.

∴

A fin mai 1984, le chiffre d'affaires de 833 millions de francs que nous avons réalisé marque une progression de 26 %, alors que les exportations avec 180 millions de francs augmentent de 81 %.

CHIFFRE D'AFFAIRES	1983	% 1983/1982	1984	% 1984/1983
— Division équipement ménager	288,8	+ 5	303,4	+ 5
— Division équipement thermique ..	155,5	+ 3	190,2	+ 22
— Division équipement chimique ...	64,4	— 8	72	+ 12
— Division ferroviaire et mécanique .	150,2	+ 9	262,7	+ 75
— Activités forestières	4,4	+ 35	4,7	+ 7
	663,3	+ 4	833	+ 26
Dont exportations				
— Division équipement ménager	24,2	+ 17	24,6	+ 1
— Division équipement thermique ..	19,7	+ 60	26,6	+ 35
— Division équipement chimique ...	41,3	— 7	44,4	+ 7
— Division ferroviaire et mécanique .	13,2	— 21	83,4	× 6,3
— Activités forestières	1,5	+ 49	1,5	+ 7
	99,9	+ 5	180,5	+ 81

Forts de notre confiance dans l'avenir de notre maison, conscients de la nécessité de poursuivre le renouvellement de notre outil de travail et de nos gammes de produits, nous engagerons en 1984 un programme d'investissements de 55 millions de francs, marquant ainsi notre volonté d'améliorer notre compétitivité et la qualité de nos fabrications.

∴

Avant de clore cette assemblée, je voudrais vous faire part du décès le 3 mai 1984 de M. Auguste Kern dont la soudaine disparition a tout particulièrement endeuillé notre société.

Entré dans notre maison en 1949, M. Kern, membre du comité de direction depuis 1965, exerçait dans notre société d'importantes fonctions dans les domaines budgétaires et financiers.

SLIVARENTE

Société Lyonnaise d'Investissement en Valeurs à Forte Rentabilité
Société d'Investissement à capital variable - Sicav -

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie le 26 juin 1984 *sous la présidence* de M. ROCHE a approuvé les comptes de l'exercice 1983/1984.

. Revenus distribuables : F 427 420 642,73
. Revenu global par action : F 20,93 composé d'un dividende net de F 19,21 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt de F 1,72).
. Mise en paiement dès le 27 juin 1984 contre remise du coupon nº 30.

Comme les années précédentes, le montant de ce coupon pourra être réinvesti en actions de la Société pendant une durée de trois mois à partir de la date de la mise en distribution, en franchise de droit d'entrée.

RODAMCO

LES ACTIFS NETS ONT AUGMENTÉ DE 56 % EN 1983-1984, DÉPASSANT AINSI 1 MILLIARD DE FLORINS

Pendant l'exercice clos le 29 février 1984, les fonds propres de la société immobilière Rodamco sont passés de la contrevaleur de FF 1.897 millions à FF 3.154 millions. Cela est largement dû à l'augmentation du capital émis pour satisfaire notamment aux demandes des investisseurs institutionnels et à *l'augmentation de la réserve de la réévaluation (+ FF 123 millions)*.

La valeur intrinsèque de l'action Rodamco (FF 126,71 à la fin février dernier) a augmenté de 10,2 %.

Les investissements américains se sont revalorisés, contribuant, dans une large mesure, à ce résultat. Un ajustement à la baisse de la valeur du portefeuille européen n'a pas été jugé nécessaire cette année.

La totalité des actifs nets investis s'élève à FF 2.794 millions, dont FF 2.565 millions en investissements immobiliers directs, principalement bureaux et magasins, et FF 230,4 millions en actions de fonds immobiliers. La répartition géographique des actifs a été élargie par achats de titres.

Le financement du portefeuille immobilier a été réalisé par recours à l'emprunt pour 24 % seulement, tandis que la moyenne des taux de l'endettement en cours est inférieure au niveau actuel du marché.

L'afflux considérable de capitaux nouveaux, qui s'est poursuivi depuis le début de l'exercice en cours, a procuré d'amples liquidités. L'acquisition de nouveaux programmes immobiliers est envisagée aux États-Unis, en Allemagne et aux Pays-Bas ; des études sont en cours pour des investissements en Australie. Une augmentation des participations des fonds immobiliers est également envisagée.

Rodamco est optimiste pour 1984, avec une légère amélioration du résultat net d'exploitation, une nouvelle revalorisation du portefeuille américain, ainsi qu'une stabilisation de la valeur des intérêts immobiliers en Europe.

SCAC

L'assemblée générale réunie le 29 juin sous la présidence de M. Poulenc a approuvé à l'unanimité les comptes de la société arrêtés au 31-12-1983 et décidé la mise en *distribution d'un dividende limité* au statutaire, soit 5 F net par titre (7,50 F par titre avoir fiscal compris).

Le président a par ailleurs indiqué que le résultat consolidé pour l'année 1983 ressortait pour la part SCAC à 14,2 millions contre 40,5 millions l'année précédente, confirmant la baisse de rentabilité observée au niveau de la société mère.

Sur le premier semestre 1984, l'activité Auxiliaire de transport enregistre une amélioration sensible de ses résultats, l'évolution de Bricorama et Agences de voyages reste favorable, le négoce de Combustibles est satisfaisant, bien qu'en retrait sur l'année précédente, qui avait en tous points été excellente ; par contre, le négoce de Matériaux continue de rencontrer de très graves difficultés, et le résultat d'ensemble de la société au 30 juin 1984 n'atteindra pas le point d'équilibre.

Au cours du conseil d'administration qui a immédiatement suivi l'assemblée générale, comme il en avait exprimé l'intention lors du conseil du 27 avril, M. Philippe Poulenc a remis son mandat de président-directeur général à la disposition du conseil. Le conseil a par ailleurs pris acte de la démission de M. Roger Mayet de ses fonctions d'administrateur-directeur général.

Sur proposition de M. Philippe Poulenc, M. Jacques Dupuydauby a été nommé président-directeur général.

Le conseil a nommé M. Philippe Poulenc président d'honneur.

M. Jacques Dupuydauby a indiqué qu'il proposera au conseil d'administration qui se tiendra le 19 septembre la nomination de M. Christian Blanckaert en qualité de directeur général.

PAPETERIES DE GASCOGNE

L'assemblée générale des Papeteries de Gascogne s'est tenue à Mimizan, le 25 juin 1984.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et a ratifié la cooptation, en tant qu'administrateurs, de MM. Arsène Schun et Serge Loubatères.

Résumant la situation pour les premiers mois de 1984, le président a indiqué que la bonne conjoncture dans les pays européens permettait de compenser la faiblesse persistante du marché français. Cependant, a-t-il ajouté, le blocage prolongé des prix industriels contrarie l'amélioration normale de rentabilité qui devrait en découler.

Le caractère cyclique de la conjoncture papetière est bien connu de tous les spécialistes. Le gouvernement devrait permettre à cette industrie très lourde de profiter de l'embellie passagère des marchés pour engranger aujourd'hui des bénéfices qui la rendraient plus compétitive demain. Le président a néanmoins annoncé une sensible amélioration des résultats de la société et de ses filiales depuis le début de l'année.

Pour les filiales, les sociétés Escobois, Sopal-Polypapier et AFP-Cenpa ont *toutes terminé l'année avec des résultats* légèrement positifs, malgré un marché très incertain et une concurrence exacerbée.

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

L'assemblée générale réunie le 28 juin 1984 sous la présidence de M. Bruno Siguier a approuvé les comptes de l'exercice 1983. Le dividende a été fixé à F 3 par action, assorti d'un avoir fiscal de F 1,50 ; il sera mis en paiement le 16 juillet 1984.

L'assemblée a par ailleurs renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Louis Nebout, Claude Vivier, Philippe Walser, et des sociétés Elf France, Pétroles BP et Shell Française.

Au cours de la réunion, le président a indiqué que les perspectives d'activité *des entrepôts en 1984 étaient satisfaisantes.*

COMPAGNIE OPTORG

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 29 juin 1984, a approuvé les comptes de l'exercice 1983, qui se soldent par un bénéfice net de 10.228.223 francs.

Elle a décidé la distribution d'un dividende global de 7,50 F par action, représenté par un dividende net distribué de 5 F auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 2,50 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 16 juillet 1984 contre remise du coupon nº 30.

PECHELBRONN

Le conseil d'administration, réuni le 21 juin 1984, a renouvelé le mandat de président-directeur général de M. Nicholas Clive Worms. Le conseil a également renouvelé, sur proposition du président, le mandat de directeur général de M. Philippe Papelier.

(Rectification au communiqué publié dans notre numéro daté du 29 juin 1984.)

SAGA (HOLDING)

L'assemblée générale ordinaire de Saga (Holding) s'est réunie, sous la présidence de M. Philippe Giffard, le 27 juin 1984, au siège social de la société.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1983 qui se soldent par un bénéfice de 4,5 millions de francs, à comparer aux 4 millions de francs de résultats bénéficiaires réalisés en 1982. Elle a décidé la distribution d'un dividende identique au précédent, soit 2,50 francs, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 1,25 francs.

La date de distribution de ce dividende a *été* fixée au 9 juillet 1984.

L'assemblée a renouvelé le conseil d'administration de la société.

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale a reconduit M. Philippe Giffard dans ses fonctions de président.

SAGA TRANSPORT

L'assemblée générale ordinaire de Saga Transport s'est réunie le 28 juin 1984, sous la présidence de M. Michel Castres Saint-Martin.

Au cours de cette réunion, l'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1983. Elle a, notamment, adopté les propositions du conseil d'administration ayant pour objet d'apurer définitivement la situation née des pertes cumulées d'une filiale de travaux publics et de bâtiment en République Centrafricaine dont les résultats avaient déjà pesé lourdement sur les exercices précédents. Cette décision explique que le résultat de l'exercice 1983 se traduise par une perte de 18,6 millions de francs — au lieu de 7,4 millions en 1982.

Dans son allocution, le président a souligné que ces dispositions, jointes aux mesures de simplification et de réorganisation interne ainsi qu'à l'appui financier apporté *par le groupe Suez, doivent* permettre à la société d'aborder l'avenir dans des conditions d'efficacité et de rentabilité sensiblement améliorées. A cet égard, les résultats des cinq premiers mois de l'exercice 1984, dans une conjoncture nationale et internationale toujours maussade, sont encourageants et laissent espérer le retour à une situation bénéficiaire dès cette année.

Enfin, l'assemblée a renouvelé le mandat de tous les membres du conseil, à l'exception de celui de la société « Comiphos », démissionnaire, et appelé en qualité de nouveaux administrateurs MM. Jean-Luc Flinois et Patrick Ponsolle.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale a reconduit M. Michel Castres Saint-Martin dans ses fonctions de président et a nommé M. Jean-Luc Flinois à celles de vice-président.

M. Michel Fiemeyer et M. Jacques Peltier ont été confirmés dans leurs fonctions de directeur général et de directeur général adjoint.

MERLIN IMMOBILIER

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 juin 1984 sous la présidence de M. Merlin, a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Le bénéfice net comptable s'est élevé à 10 185 636 francs après 6 276 750 francs d'impôts sur les sociétés. Pour l'exercice précédent, les chiffres étaient respectivement de 8 383 633 francs après des impôts de 7 326 490 francs.

L'assemblée a décidé de fixer le dividende net à 73 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 36,50 francs, représentant un revenu global de 109,50 francs. Il sera mis en paiement à compter du 16 juillet 1984.

Au titre de l'exercice précédent le dividende net avait *été* fixé à 69,50 francs *soit un revenu global de 104,25 francs.*

Dans son rapport, le conseil a souligné la tendance austère du marché de l'immobilier de loisir. Le chiffre d'affaires imposable s'est élevé à 301,7 millions en légère baisse sur l'année précédente, compte tenu du prix moyen de vente qui, s'établissant à 230 000 francs contre 225 000 *francs en 1982,* représente une augmentation limitée à 2,22 %.

Dans cette conjoncture difficile, la société a su améliorer la marge brute de construction en la portant à 34,5 % contre 33,7 % en 1982.

Evoquant l'évolution récente et les perspectives 1984, le rapport du conseil souligne que la société devrait consolider sa position en améliorant, comme elle l'a fait en 1983, sa rentabilité. Ses efforts devront porter notamment sur trois points :

— maintien à son niveau actuel de la marge brute tout en améliorant les prestations offertes ;

— renforcement de la structure commerciale : après Lille, Strasbourg, Lyon, Toulouse et Genève, il est envisagé d'implanter de nouvelles agences à Nantes et dans le centre de la France ;

— indépendance financière de la société. Les stocks en 1983 ont été ramenés *de 187 millions de francs* à 124 millions. Cette politique sera poursuivie. Les fonds propres représentent au 31 décembre 44,6 % du bilan contre 37,9 % et le montant de l'endettement auprès d'organismes financiers a été ramené de 87,4 millions de francs à 41,8 millions de francs.

L'assemblée générale extraordinaire *qui a suivi a autorisé le conseil* à porter de 105 000 à 525 000 le nombre d'actions qui composent le capital, soit cinq actions nouvelles pour une ancienne.

TOTAL

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES EN 1983

Assemblée générale du 29 juin 1984

L'assemblée générale ordinaire de la CFP, réunie le 29 juin 1984 sous la présidence de M. René Granier de Lilliac, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1983. Toutes les résolutions ont été adoptées.

Dans son allocution, le président a indiqué que les résultats du premier semestre 1984 devraient pouvoir confirmer le redressement amorcé au second semestre 1983. Pour le secteur du raffinage et de la distribution, il a souligné que les progrès réalisés doivent être poursuivis ; il convient notamment que, *dans* les pays à prix contrôlés, l'application des formules administratives ne soit pas faussée par des considérations étrangères aux données du marché. Dans le secteur de la production, un effort très important d'investissements sera réparti sur les années à venir, notamment pour le développement des gisements de la mer du Nord.

M. Granier de Lilliac a rappelé qu'en raison de l'impératif de la limite d'âge cette assemblée était la dernière qu'il présidait. Un nouveau président de la Compagnie Française des Pétroles devra être nommé d'ici octobre, le cinquième dans toute l'histoire de la CFP.

La brochure « La Compagnie Française des Pétroles et le groupe TOTAL en 1983 » *est disponible, en français ou en anglais, sur demande au Service diffusion, 5, rue Michel-Ange, 75781 Paris Cedex 16, France.*

Faits marquants en 1983

● **EXPLORATION** : l'effort d'exploration a été réorienté vers les zones et les pays où se trouvent réunies à la fois des probabilités élevées de découverte d'hydrocarbures et des *conditions* contractuelles et fiscales favorables à l'amortissement des dépenses d'exploration.

● **DÉVELOPPEMENT** : les investissements consacrés au développement des découvertes et au maintien des productions sont restés à un niveau élevé ; ils ont concerné essentiellement les productions de la mer du Nord, du Moyen-Orient et d'Indonésie, ainsi que les productions nouvelles d'Angola, du Cameroun et de France. La valorisation des nouveaux résultats en Argentine et en Angola dépendra dans une large mesure des conditions contractuelles et fiscales. Quant à la Chine, un prédéveloppement vient d'y être décidé.

● **URANIUM** : TOTAL a poursuivi ses activités d'exploration et de production en France, en Australie, en Amérique du Nord et au Nigéria. Le groupe a couvert 15 % de la consommation française, qui représente environ 7,5 millions de tonnes d'équivalent-pétrole.

● **CHARBON** : TOTAL, avec des pourcentages divers, a été intéressé à la production de près de 4 millions de tonnes de charbon en Afrique du Sud et aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, l'association dont le groupe *détient 90 % a acquis des réserves de l'ordre de 250 millions de tonnes,* permettant d'envisager une production d'une dizaine de millions de tonnes par an vers la fin de la décennie.

● **RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT** : en 1983, deux nouveaux centres de recherches, « Exploration » et « Forage-Production », ont été inaugurés en France. Le groupe TOTAL souligne ainsi l'importance qu'il attache à disposer d'outils scientifiques et techniques performants pour accompagner ses activités d'opérateur et de fournisseur d'énergie dans la compétition internationale.

● **RÉSULTATS ET DIVIDENDE** : le bénéfice net de la CFP (maison-mère) s'élève en 1983 à 524 millions de francs contre 441 en 1982 et le montant des bénéfices distribués à 437 millions de francs (contre 409). Le revenu global de l'action ressort à 24 F (dividende et avoir fiscal). Mise en paiement du dividende : 6 juillet 1984.

● **NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR** : l'assemblée a nommé M. Pierre Giraudet comme administrateur pour une période de six années.

Des chiffres sur le groupe	1982	1983
Ressources		
Pétroles (millions de tonnes)	44	43
Gaz (milliards de m3)	5,4	5,7
Résultats (consolidés, en milliards de francs)		
Chiffre d'affaires	131	139,8
— en France	55	55
— à l'étranger	76	84,8
Marge brute d'autofinancement	6,4	8,1
Bénéfices	—1	0,42
Investissements nets	8,2	6,8



OBLICOOP — SICAV

Le Crédit coopératif élargit sa gamme de produits de placements collectifs en créant une Sicav à moyen et long terme : Oblicoop-Sicav.

Cette Sicav s'adresse particulièrement à ses sociétaires : associations groupements mutualistes, assurances, caisses de retraite et autres investisseurs institutionnels.

Ses objectifs principaux seront :

- La protection des actifs contre l'érosion monétaire,
- La recherche de la plus-value davantage que la distribution d'un dividende,
- Le *secret* des *contraintes réglementaires* d'un certain nombre d'organismes.

A ces fins, le portefeuille sera exclusivement composé d'obligations françaises et pour une part importante de fonds d'Etat.

Les fondateurs sont :
— Caisse centrale de Crédit coopératif.
— Caisse des dépôts et consignations.
— Banque française de Crédit coopératif.
— Fonds de garantie du Crédit maritime mutuel.
— Fédération nationale de la Mutualité française.
— Mutuelle d'Ivry (la Fraternelle).
— Mutuelle générale des PTT.
— Union nationale des caisses chirurgicales mutualistes.
— Caisse interprofessionnelle de prévoyance des cadres.
— Caisse de congés payés des SCOP.
— Mutuelle d'assurances des instituteurs de France.
— Société mutuelle d'assurance des collectivités locales.
— Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés.
— Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux.

BANQUE PRIVEE DE GESTION FINANCIERE

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT GILLES BRAC DE LA PERRIÈRE PRÉSIDENT DE LA BPGF AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 1984

L'exercice 1983 amorce une nouvelle page de l'histoire de notre établissement, à partir d'un chiffre porteur d'avenir : 16,5 millions de bénéfice par rapport à 75 millions de francs de fonds propres.

Ce résultat a été permis par une double confiance dans les destinées de notre *maison : celle de nos clients et* celle de nos collaborateurs ; je leur exprime ma vive gratitude et mes remerciements.

Au moment où je prononce ces paroles, un processus touche à sa fin : l'ancienne BPGF s'efface, une autre BPGF prend son essor. Elle porte avec elle au moins trois gages de réussite :

— Son nouvel actionnariat — dont la majorité est à 51 % étranger — assure son caractère privé et indépendant.

La qualité de son nouveau tour de table accroît ses chances : étendue des réseaux, ouverture internationale.

PARIBAS — qui nous a aidés à réunir les nouveaux actionnaires — intervient pour 20 % dans son capital ; l'Amsterdam-Rotterdam Bank NV — qui était déjà présente dans l'ancienne BPGF — renforce sa participation dans la nouvelle en prenant 18 % du capital.

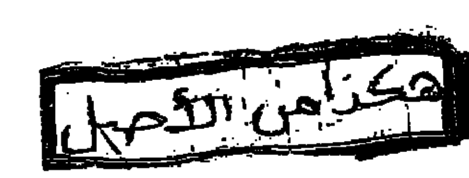
Du côté français, le groupe Maison Familiale et le groupe Wibaux ; du côté étranger, Cobepa et Albert Frères — groupes industriels et familiaux, qui se sont déjà diversifiés vers des activités financières — prennent chacun 10 % du capital. Des personnes physiques, proches de l'industrie, aux confins de la gestion de patrimoine et des affaires, complètent le tour de table.

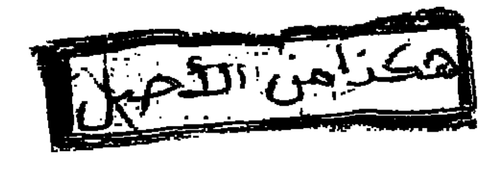
— La BPGF travaillera au carrefour des marchés financiers français et étrangers pour satisfaire sa clientèle d'institutionnels, d'entreprises et d'épargnants.

Elle interviendra dans l'ingénierie financière qui conditionne la vie de l'entreprise et son développement, et dans les produits mobiliers nouveaux, indispensables aux besoins de sa clientèle institutionnelle.

Ces activités exigent un professionnalisme fait d'expérience, d'expertise et d'éthique.

— La BPGF restera à l'échelle humaine, ce qui permet : efficacité, souplesse, rapidité d'exécution, discrétion et créativité. Son premier conseil d'administration a fixé les relations entre les actionnaires et la Banque dans une charte qui définit la vocation de la « maison financière » BPGF.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 juillet

Flottement

Les séances se suivent et se ressemblent. La journée de mardi ne s'est guère distinguée de la précédente, en ce sens que les courants d'affaires sont restés assez peu fournis. Les cours, quant à eux, ont évolué de façon plus irrégulière, mais sans s'écarter beaucoup de leurs niveaux précédents. Les baisses ont été cependant un peu plus nombreuses de sorte qu'à la clôture l'indicateur instantané s'établissait à 0,01 % au-dessus de son niveau précédent après avoir monté de 0,04 %, puis baissé de 0,12 %.

Le flottement était très net. Quelle attitude prendre ? Cette réflexion revenait dans toutes les conversations surprises autour de la corbeille. Le marché est confronté à deux inconnues : l'évolution des taux d'intérêt d'abord. A ce sujet, la confusion est totale et Wall Street est incapable d'y voir clair.

Autre facteur d'incertitude : la politique de rigueur. Sera-t-elle maintenue contre vents et marées si M. J. Delors venait à quitter le gouvernement à l'occasion d'un remaniement dont on commence à parler beaucoup ? Probablement, mais la conviction manque. Dans ces conditions, mieux vaut s'abstenir et observer. N'est-ce pas la conduite adoptée à l'étranger ?

La devise-titre n'a pas suivi le dollar dans sa course. Au contraire, elle s'est même un peu affaiblie, pour s'échanger entre 9,71 F et 9,78 F, contre 9,72 F-9,83 F.

L'or s'est effrité à Londres, où son cours a été fixé à 369,75 dollars l'once (– 0,25 dollar).

Calme plat à Paris, où le lingot et le napoléon ont reproduit leurs cours précédents, respectivement de 102 500 F et de 615 F.

Le volume des transactions n'a guère varié non plus : 8,08 millions de francs, contre 8,10 millions de francs.

NEW-YORK

Tassement

Guettée à l'étranger, la réaction de Wall Street, en ce début de semaine, n'a pas été très révélatrice d'une véritable tendance de fond. A demi-paralysé par le manque d'affaires, le marché s'est d'abord tassé, puis s'est redressé un peu à l'approche de la clôture, sans parvenir à regagner tout le terrain perdu. Finalement, l'indice des industrielles devait s'établir à 1 130,07 (– 2,32 points), après être un moment retombé à 1 120,25. Ce résultat peut paraître satisfaisant, mais le bilan général de la journée l'a été bien moins. Sur 1 953 valeurs traitées, 901 ont baissé, 623 ont monté et 429 n'ont pas varié. L'évolution des taux d'intérêt continue d'être un sujet de préoccupation pour les opérateurs. Mais pour l'instant, ces derniers observent le plus strict attentisme.

Trois raisons à cela. C'est cette semaine que le Trésor va procéder à des opérations de refinancement, 5,5 milliards de dollars mardi, 4 milliards jeudi.

Le déroulement de ces opérations sera instructif tant en ce qui concerne ses répercussions sur le marché monétaire que son impact en Bourse. Or cette semaine sera courte avec le chômage observé, mercredi 4 juillet, pour la fête de l'Indépendance. Ajoutons à cela les dernières statistiques économiques et la confusion qu'elles ont introduite dans les esprits. L'expansion va-t-elle se poursuivre et les taux vont-ils monter ou le contraire.

VALEURS	Cours du 29 juin	Cours du 2 juillet
Alcoa	34	34
A.T.T.	17 1/4	17 1/8
Boeing	43 3/4	43 3/4
Chase Manhattan Bank	39 3/8	39 3/8
Du Pont de Nemours	45 5/8	45 1/4
Eastman Kodak	69 1/4	68 7/8
Exxon	40 3/4	40 3/4
Ford	36	36 3/4
General Electric	52 5/8	52 3/4
General Foods	54 5/8	54 1/2
General Motors	65 5/8	65 1/2
Goodyear	25 3/4	26 3/8
I.B.M.	106 3/4	106 3/4
I.T.T.	31 7/8	31 1/8
Mobil Oil	26 1/2	26 1/2
Pfizer	32 3/4	32 1/2
Schlumberger	45 1/4	45 1/8
Texaco	33 5/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	35 1/4	34 3/4
Union Carbide	51	51 3/4
U.S. Steel	24 3/8	23 1/2
Westinghouse	22	22
Xerox Corp.	38 3/8	38 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SOGINNOVE. — Associée à Epicea et Natio Fonds Avenir, Soginnove, société financière d'innovation (SFI), créée sous l'égide de la Société Générale, a souscrit à l'augmentation de capital à laquelle a procédé la firme Computer Vision Film. Constituée en 1983, cette dernière est spécialisée dans la création et le traitement d'images par ordinateur et dans la post-production vidéo de haute qualité avec effets spéciaux.

UBS. — L'Union de banques suisses a repris la majorité des actions de la Banque Rohner SA, de Saint-Gall, avec effet du 30 juin dernier, permettant ainsi *« d'assurer l'avenir de cet établissement de renom qui était confronté à des problèmes de succession »*, explique l'UBS. Fondée en 1936, la Banque Rohner, spécialisée dans l'octroi de prêts personnels, exerce également son activité dans les secteurs titres et changes dans l'ensemble de la Confédération helvétique. Elle continuera d'être gérée sous la forme actuelle et par la même direction, affirme l'Union de banques suisses.

MOET-HENNESSY. — La société va émettre pour 50 millions de dollars d'obligations convertibles venant à échéance en 1999 sur les marchés internationaux des capitaux. L'annonce a été faite par la Banque Morgan Grenfell and Co Limited.

L'émission sera faite par l'intermédiaire d'un syndicat dont les chefs de file sont le Crédit lyonnais, Morgan Grenfell and Co Limited, Dillon, Read Limited et Morgan Stanley international.

Les obligations seront convertibles en actions ordinaires de Moët-Hennessy. L'intérêt et le prix de conversion seront déterminés en fonction des conditions du marché au moment de l'émission, prévue vers le 11 juillet 1984. Actuellement, on fait état d'un intérêt annuel de 7 à 7,5 % et d'une prime de conversion supérieure de 10 à 12,5 % au cours moyen des actions pendant une période déterminée. Les obligations devraient être enregistrées à la Bourse de Luxembourg.

Les obligations seront émises en titres au porteur d'un nominal de 1 000 dollars. Elles n'ont pas été et ne seront pas enregistrées, selon les dispositions du United States Securities Act de 1933, et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis, dans des territoires relevant de la souveraineté américaine ou à des citoyens américains ou à des résidents de ce pays.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	29 juin	2 juillet
Valeurs françaises	111,7	
Valeurs étrangères	87,7	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 juin	2 juillet
Indice général	178,1	178

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 juillet .... 11 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 juillet	3 juillet
1 dollar (en yens)	238,45	239,25

BOURSE DE PARIS — Comptant — 3 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 270
5 %	....	2 104
3 % amort. 45-54	....	2 770
Emp. 7 % 1973	9706	..
Emp. 8,80 % 77	117 20	1 013
9,80 % 78/93	90	9 586
8,80 % 78/86	92 80	4 929
10,80 % 79/94	92 60	8 970
13,25 % 80/90	101 15	1 125
13,80 % 80/87	102 45	9 879
13,80 % 81/99	101 42	6 448
16,75 % 81/87	109 76	13 638
16,20 % 82/90	110 96	7 657
16 % juin 82	111 20	1 096
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	6 818
E.D.F. 14,5 % 80-92	102 05	1 287
Ch. France 3 %	125	..
CNB Bques janv. 82	102 11	0 108
CNB Paribas	102 40	0 108
CNB Suez	102 45	0 108
CNI janv. 82	102 01	0 108

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2744	....
Carrefour 6,75 % 77	338	332
Interbail (obl. conv.)	254	246 50
Lafarge 6 % 72	344	339 50
Martel 8,75 % 70	1920	1960
Michelin 5,50 % 70	648	625
Moët-Hennes. 8% 77	1955	....
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	252 50	263
Peugeot 6% 70-75	385	388
SCREG	171	....
Télém. 7% 74	170	170
Thom.-CSF 8,9% 77	307 50	....

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	46 50	45 50
A.G.F. (St Cent.)	362	....
A.G.P. Vie	5360	5360
Agr. inc. Madag.	75	78
Allobroge	291	....
Amrep	53 20	....
André Roudière	144	144
Applic. Hydraul.	296 10	296 10
Arbel	30	28 80
Artois	509	504
At. Ch. Loire	13 50	13 50
Aussedat-Rey	30 95	32 20 d
Bain C. Monaco	77	....
Banania	461	....
Banque Hypoth. Eur.	298	....
Blanzy-Ouest	324	324
B.N.P. Intercontin.	128 50	129 50
Bénédictine	1685	1680
Bon-Marché	120 10	121
Borie	....	....
Bras. Glac. Int.	808	....
Cdif	440	440
Cambodge	235	235
C.A.M.E.	99 50	99 50
Campenon Bern.	165 30	172
Caout. Padang	363	....
Carbone-Lorraine	80	80
Carnaud S.A.	185	....
Caves Roquefort	905	....
C.E.G.Frig.	279 50	....
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	875	861
Centrest (Ny)	103 40	....
Cerabati	66	55 10 o
C.F.F. Ferrailles	280	249 60
C.F.S.	750	780
C.G.I.B.	116	....
C.G.V.	117	....
Chambon (M.)	405	383
Chambourcy (M.)	955	....
Champex (Ny)	115	102 d
Chim. Gde Paroisse	87	88
C.I. Maritime	440	445
Ciram (B)	127 50	....
Clause	515	....
Cochery	....	....
Cofradel (Ly)	430	430
Cogif	240 30	242
Comindus	808	802
Comiphos	187 50	....
Comp. Lyon-Alem.	246	....
Concorde (La)	324 50	325
C.M.P.	13 70	....
Conte S.A. (Li)	50	48 o
Crédit (C.F.B.)	193 40	....
Créd. Gén. Ind.	474	474
Cr. Universel (Cie)	460 80	479
Créditel	125	124 50
Darblay S.A.	240	240
Darty Act. d. p.	780	780
De Dietrich	380	404 60
Degremont	140	134 40 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	855	862
Delmas-Vieljeux	748	....
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115	115
Didot-Bottin	624	624
Dist. Indochine	484 10	....
Drag. Trav. Pub.	229	....
Duc-Lamothe	150	150
Eaux Bass. Vichy	1378	1420
Eaux Vittel	955	....
Ecco	2400	2337
Economats Centre	457	....
Electro-Banque	245	....
Electro-Financ.	475	480
Elf-Antargaz	182	188
E.L.M. Leblanc	814	....
Ensil-Bretagne	125	130
Entrepôts Paris	251 50	255 10
Epargne (B)	1248	1000 o
Epargne de France	314	....
Escaut-Meuse	400	....
Eurocom	595	610
Europ. Accumul.	30	29
Eternit	400	390
Félix Potin	1100	1100
Ferm. Vichy (Ly)	100	100
Finalens	100	....
FIPP	125	121
Fnac	288	278
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	198	198
Fonc. Agache-W.	167 50	....
Fonc. Lyonnaise	1900	....
Foncina	180	180 20
Forges Gueugnon	14 40	13 90 o
Forges Strasbourg	164	161 50
Forinter	1140	1140
Fougerolle	63	60 50
France I.A.R.D.	120	115 20
France (La)	794	795
Frankel	180 50	187 70 d
Fromageries Bel	788	791
From. Paul Renard	415	416
GAN	682	684
Gaumont	505	490
Gaz et Eaux	1300	....
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	28	28 10
Gerland (Ly)	585	565
Gévelot	260	....
Gr. Fin. Constr.	214	....
Gds Moul. Corbeil	81 80	....
Gds Moul. Paris	310	310
Groupe Victoire	759	750
G. Transp. Ind.	180	187 10
Hutchinson	582	339 60 o
Hydro-Energie	250	....
Hydroc. St-Denis	40 10	41 70 d
Immindo S.A.	207 80	....
Imminvest	167	163 70 d
Immobail	332	332
Immobanque	516	516
Immob. Marseille	2300	2300
Immofice	400	405
Industrielle Cie	939	976
Invest. (Sté Cent.)	750	750
Jaeger	25	24 o
Lafitte-Bail	325	325
Lambert Frères	50	48 10
Lampes	128	....
La Brosse-Dupont	105	106
Lille-Bonnières	302 60	312
Locabail Immob.	505	510
Loca-Expansion	218 30	....
Locafinancière	295	....
Locatel	335	337
Lordex (Ny)	129 90	113 20 o
Louvre	459 80	....
Luchaire S.A.	305	292 80 o
Machines Bull	36	34 55
Magasins Uniprix	57 60	....
Magnant S.A.	76	....
Maritimes Part.	149	....
Marocaine Cie	37 10	38 20
Métal Déployé	348	350
M. H.	50 50	51 95
Mic	....	....
Mors	240	231
Nadella S.A.	125	125
Naval Worms	130	....
Navig. (Nle de)	60 50	58 10
Nicolas	330	316 80
Nobel Bozel	6 75	6 50
Nodet-Gougis	92	82 10
OPB Paribas	140	....
Optorg	130	....
Origny-Desvroise	106 20	106
Palais Nouveauté	293	292
Paris France	93 90	91
Paris-Orléans	167 50	169 90
Part. Fin. Gest. Im.	268	263
Pathé-Cinéma	240	....
Pathé-Marconi	118	....
Piles Wonder	115 20	....
Piper-Heidsieck	339	345
P.L.M.	100	96
Porcher	206	202 50
Profils Tubes Est	....	....
Prouvost ex-Lain.R.	85 60	....
Providence S.A.	420	....
Publicis	1270	1273
Raff. Souf. R.	125 70	....
Ressorts Indust.	53	53

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Révillon	450	....
Ricqlès-Zan	128	....
Ripolin	....	....
Rochefortaise S.A.	93	....
Rochette-Cenpa	21 50	21 20
Rosario (Fin.)	108	110 d
Rougier et Fils	44 90	43 20
Rousselot S.A.	870	855
Sacer	50	....
Saclor	2 75	2 85 c
SAFAA	158 80	152 40 o
Safic-Alcan	231	....
SAFT	240	....
Saunier Duval	20	19 20
Saint-Raphaël	78 50	....
Salins du Midi	290	274
Santa-Fé	150	....
Sasam	48	....
Savoisienne (M)	81 10	80
SCAC	140 50	....
Sellier-Leblanc	272 50	274 80
Senelle Maubeuge	190	178 50 c
S.E.P. (M)	194	190
Serv. Equip. Véh.	31	....
Sich	32 90	34 20
Sicotel	275	270
Sintra-Alcatel	478	460
Sinvim	142	141
Siph (Plant. Hévéas)	209	217 40
SMAC Acéroïd	141	135 40
Sofal financière	419	419
Sofio	192	186 10
Soficomi	470	....
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	790	782
Sogepal	210	....
Soudure Autog.	85	85
Souvabel	580	580
S.P.E.G.	183	....
Spéchim	155 90	....
S.P.I.	315	315
Spie Batignolles	162	159 50
Stemi	278 10	....
Taittinger	751	751
Testut-Aequitas	475	485
Thann et Mulh.	97	....
Tour Eiffel	335	....
Ufiner S.M.D.	94	90 20
Ugimo	226 80	....
Unibail	540	540
Unidel	87 40	83 90
U.A.P.	566	....
Union Brasseries	72	....
Union Habit.	296 50	285 50
Un. Imm. France	274	276
Un. Ind. Crédit	330	330
Usinor	1 30	1 50 c
U.T.A.	247	249
Vicat	239	239
Virax	61	....
Vuitton	525	522
Waterman S.A.	252	250
Brass. du Maroc	139	....
Brass. Ouest-Afr.	30 50	29 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	320	....
Akzo	254	256
Alcan Alum.	253	256
Algemene Bank	1010	1000
Am. Petrofina	582	....
Arbed	235	....
Asturienne Mines	94	....
Banco Central	105	105
Banco Santander	79 50	79 50
Bco Pop Espanol	87	89
B. Régl. Internat.	30080	30060
Barlow Rand	97	....
Blyvoor	130 10	125 50
Bowater	32	....
British Petroleum	66	....
Br. Lambert	365 80	....
Caland Holdings	100 20	103
Canadian-Pacific	297 80	295 70
Cominco	346	345
Commerzbank	535	....
Dart. and Kraft	749	759
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	272	272
Dresdner Bank	530	550
Femmes d'Auj.	60 30	....
Finoutremer	235	....
Gén. Belgique	287 20	282
Gevaert	500	510
Glaxo	116 90	111
Goodyear	254	....
Grace and Co	410	405
Gulf Oil Canada	129	125
Hartebeest	830	770
Honeywell Inc.	496	....
Hoogovens	145	....
I. C. Industries	462	448
Int. Min. Chem.	340	345
Johannesburg	1320	....
Kubota	13 30	12
Latonia	218	218
Mannesmann	481	....
Marks-Spencer	31 50	31 50
Midland Bank Plc	42	42

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Minéral-Ressourc.	74 50	72
Nat. Nederlanden	675	660
Noranda	147 70	145
Olivetti	23 80	23 50
Pakhoed Holding	....	....
Pfizer Inc.	325	324
Phoenix Assuranc.	61 70	....
Pirelli	10 40	10 70
Procter Gamble	500	501
Ricoh Cy Ltd	36 10	35 10
Rolinco	177	181 30
Robeco	188	185 20
Rodamco	422	....
Shell fr. (port.)	80	....
S.K.F. Aktiebolag	215	219
Sperry Rand	361	360 10
Steel Cy of Can.	158	162
Stilfontein	135 10	135
Sud. Allumettes	283	....
Tenneco	365	....
Thorn EMI	68	....
Thyssen c. 1 000	285	....
Toray indust. inc.	16 80	16 70
Vieille Montagne	480	460
Wagons-Lits	320	325
West Rand	79	78

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1686	1689
C.D.M.E.	517	....
C. Equip. Elect.	228	223
Dafsa	314	310
Dauphin O.T.A.	1620	1620

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Guy Degrenne	780	....
Marin Immobilier	1690	1685
Métallurg. Minière	168	....
M.M.B.	240	....
Novotel S.I.E.H.	1660	....
Om. Gest. Fin.	251	251
Paris Bateaux	420 40	....
Petrofigaz	549	546
Poron	450	450
Salomon	1375	1378
S.C.G.P.M.	274	273
Far East Hotels	1	....
Sofibus	227	231
Sovac	517	....
Zodiac	1240	1225

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	185	....
Cellulose du Pin	25 10	24
C.G.M.	4 50	....
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	520	500
Dunlop	13	10 o
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	58 10
Pronuptia	130	....
Rorento N.V.	608	610
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	52 o
S.P.R.	142	131
Total C.F.N.	47	....
Ufinex	262	....

SICAV 2/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	225 22	215 01 ◆	Japacic	103 36	98 67
Actions-Investiss.	255 56	243 97 ◆	Laffitte-crt-terme	111132 38	111132 38
Actions sélectives	329 84	314 88 ◆	Laffitte-Expansion	618 30	590 26
Aedificandi	351 75	335 80 ◆	Laffitte-France	200 41	191 30
A.G.F. 5000	245 21	234 09	Laffitte-Oblig.	135 76	129 60
Agéma	371 22	354 39	Laffitte-Placements	103838 56	103734 83
A.G.F. Interfonds	345 80	330 12	Laffitte-Rend.	191 33	182 65
Altefi	209 29	199 80 ◆	Laffitte-Tokyo	881 74	841 76
A.L.T.O.	178 84	170 73 ◆	Lion-Associations	11897 80	11897 80
Amérique Gestion	438 33	418 45	Lionplus	52147 52	51631 21
A.M.I.	215 84	206 05 ◆	Livret portefeuille	458 56	446 17
Assoc. St-Honoré	11468 90	11411 84 ◆	Mondiale Investissem.	329 56	314 62
Associc	23231 98	23231 98	Monecic	58596 40	58596 40
Bourse-Investiss.	292 15	278 90	Multi-Obligations	432 58	412 96 ◆
Bred Associations	2147 46	2141 04	Mutuelle Unie Sél.	104 88	100 12 ◆
Capital Plus	1290 30	1290 30	Natio.-Assoc.	24096 62	24048 52 ◆
Colombia (ex W.I.)	627 55	599 09 ◆	Natio.-Epargne	12015 90	11896 93 ◆
Convertimmo	287 56	274 52	Natio.-Inter.	870 32	830 85 ◆
Corrnez	931 59	889 35	Natio.-Obligations	428 63	409 19
Crédinter	355 35	339 24 ◆	Natio.-Placements	59276 87	59276 87 ◆
Croiss. Immobil.	364 81	348 27	Natio.-Valeurs	491 26	468 98 ◆
Déméter	12013 27	11989 29	Oblifinex	1065 58	1017 26
Drouot-France	311 03	296 93 ◆	Oblisem	154 50	147 49
Drouot-Investiss.	709 92	677 73 ◆	Pacifique St-Honoré	383 62	366 22 ◆
Drouot-Sécurité	184 64	176 27 ◆	Paribas Epargne	11941 05	11893 49
Drouot-Sélection	110 94	105 91 ◆	Paribas Gestion	507 26	484 26
Energie	227 37	217 06	Patrimoine-Retraite	1191 48	1168 12
Epercourt Sicav	6209 24	6193 76	Phénix Placements	231	229 85
Epargne Associations	22369 26	22302 35	Pierre Investiss.	424 91	405 64
Epargne-Capital	5591 60	5536 24 ◆	Placement crt-terme	55824 63	55824 63
Epargne-Croiss.	1278 75	1220 76 ◆	Province Investiss.	272 55	260 19
Epargne-Industr.	412 83	394 11	Rendem. St-Honoré	11187 31	11131 65 ◆
Epargne-Inter	625 39	597 03 ◆	Sécur. Mobilière	389 52	371 86
Epargne-Long-Terme	1051 65	1003 96	Sél. court terme	11298 22	11214 11 ◆
Epargne-Oblig.	171 86	164 07	Sélec. Mobil. Div.	308 73	301 20 ◆
Epargne-Unie	829 39	791 78	Sélection-Rendem.	168 52	160 88 ◆
Epargne-Valeur	329 25	314 32 ◆	Sélect. Val. Franc.	194 28	185 45 ◆
Eparoblig	1164 97	1162 64	Sicav-Associations	1115 33	1113 09
Eurocic	8342 08	7963 80	S.F.I. fr. et étr.	438 90	419
Euro-Croissance	392 15	374 37	Sicavimmo	463 25	442 24
Europe Investiss.	1029 49	982 81 ◆	Sicav 5000	218 57	208 66
Foncier Investiss.	636 72	607 85	Slivafrance	356 05	339 90
Foncivel	146 74	140 09	Slivam	307 38	293 44
France-Garantie	273 25	267 89	Slivarente	188 67	180 11
France-Investiss.	397 69	379 66	Slivinter	325 15	310 41
Fr.-Obl. (nouv.)	381 84	374 16	S.I.-Est	927 01	884 97
Francic	238 23	227 43	S.I.G.	713 77	680 52
Fructidor	217 68	207 81	S.N.I.	972 74	928 63
Fructifrance	436 21	416 43 ◆	Sofinvest	417 20	398 28
Fructivar	61920 62	61766 20	Sogepargne	340 22	324 79
Fructi-Associations	1038 18	1036 11	Sogevar	813 68	776 78
Gestilion	54522 33	54386 36	Sognter	1036 38	989 38
Gestion Associations	108 53	105 88	Soleil Investiss.	390 52	390 52
Gestion Mobilière	538 53	514 11	Technocic	1000 62	955 25
Gest. Rendement	463 75	442 72	U.A.P. Investiss.	319 25	304 77 ◆
Gest. Sél. France	379 52	362 31	Uni-Associations	108 96	108 96
Haussmann Oblig.	1209 54	1154 68 ◆	Unifrance	262 95	251 03
Horizon	688 18	689 14	Unifoncier	587 34	556 17
I.M.S.I.	368 15	351 46	Uni-Garantie	1039 28	1017 90
Indo-Suez Valeurs	588 96	562 25	Unigestion	617 40	589 40
Ind. française	12404 07	12160 85	Uni-Japon	1054 38	1006 57
Interoblig.	10406 34	9934 45	Uni-Régions	1544 13	1474 11
Intersélect France	292 56	279 28	Unirente	1689 61	1634 05
Intervaleurs Indust.	408 58	390 05	Univar	137 90	137 90
Invest. net	11183 64	11161 32	Univers-Obligations	1046 34	1011 93
Invest. Obligataire	13003 34	12977 39	Valorem	344 98	344 64
Invest. Placements	761 53	717 45	Valorg	1162 34	1161 18
Invest. St-Honoré	624 91	596 57 ◆	Valrépi	125920 18	125794 39

c : coupon détaché; * : droit détaché;
o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1790	4,5 % 1973	1776	1768	1768	– 0 56
3690	C.N.E. 3 %	3605	3620	3620	+ 0 41
210	Accor	213	215 50	216 40	– 1 59
730	Agence Havas	710	706	706	– 0 56
535	Air Liquide	504	512	512	+ 1 58
505	Als. Superm.	540	545	545	+ 0 92
105	A.L.S.P.I.	95 90	95 95	95 95	+ 0 05
200	Alsthom-Atl.	192 50	188	189 50	– 1 55
260	Applic. gaz	277	268	266	– 3 97
385	Arjom. Prioux	430	425	425	– 1 16
840	Aux. Entrepr.	830	823	825	– 0 60
485	Av. Dass.-Br.	482	475	475	– 1 45
250	Bail-Equipem.	249	250 50	250 50	+ 0 60
610	Bail-Investiss.	600	606	606	+ 1
490	Cie Bancaire	502	512	512	+ 1 99
157	Bazar H.-V.	150 50	155	155	+ 2 99
275	Béghin-Say	275	278	278	+ 1 09
395	Bic	411	411	412	+ 0 24
285	B.I.S.	271	269	265	– 2 21
1320	Biscuit (Génér.)	1389	1379	1379	– 0 71
1660	Bongrain S.A.	1730	1730	1735	+ 0 28
605	Bouygues	624	620	619	– 0 80
2580	B.S.N.	2653	2659	2655	+ 0 07
1290	Carrefour	1306	1311	1311	+ 0 38
880	Casino	883	889	889	+ 0 67
585	Cedis	588	587	587	– 0 17
350	Cetelem	350	350	350	....
625	C.F.A.O.	620	615	615	– 0 80
74	C.F.D.E.	73	73	74	+ 1 36
365	C.G.I.P.	362 50	359 90	359 90	– 0 71
315	Chargeurs S.A.	334 20	330	330	– 1 25
26	Chiers-Châtill.	27	26 60	26 60	– 1 48
245	Ciments franç.	258 10	248 10	250 10	– 3 09
1220	C.I.T. Alcatel	1130	1122	1129	– 0 08
880	Club Méditer.	905	920	923	+ 1 98
108	Codetel	110	109	109	– 0 90
220	Cofimeg	222 50	222 70	223	+ 0 22
270	Colas	274	270	270	– 1 45
136	Compt. Entrepr.	137 50	133 50	133 50	– 2 90
320	Compt. Mod.	325	325	325	....
610	Créd. Foncier	645	640	640	– 0 77
235	Crédit F. Imm.	231 30	225	227	– 1 85
645	Crédit Nat.	658	650	650	– 1 21
25 60	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
125	Crouzet	125 30	124 90	124 60	– 0 55
1640	Damart-Servip	1795	1795	1795	....
890	Darty	918	923	926	+ 0 87
600	Docks France	605	600	600	– 0 82
95	D.M.C.	97 90	97 30	97	– 0 91
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
625	Europe n° 1	664	648	653	– 1 65
780	Facom	823	845	845	+ 2 67
765	Fichet-Bauche	720	691	691	– 4 02
180	Finextel	175	178	178	+ 1 71
275	Fives-Lille	288	285	287 50	– 0 17
40	Fonderie (Gén.)	42 10	42 40	42 40	+ 0 71
75	Fraissinet	72	72	72	....
375	Francarep	347	349 50	348 50	+ 0 43
184	Gal. Lafayette	173	177	177	+ 2 31
880	Gén.-Géophys.	841	839	838	– 0 35
225	GTM-Entrepose	236	238	238	+ 0 84
300	Guyenne-Gasc.	301	300	298	– 0 66
1450	Hachette	1509	1517	1517	+ 0 53
325	Hénin (La)	335	334	334	– 0 29
88	Imétal	90 60	89 10	90	– 0 66
285	Imm. Plaine-M.	305	305	305	....
1310	Inst. Mérieux	1292	1270	1270	– 1 70
400	Interbail	400	395	395	– 1 25
1550	Intertechnique	1525	1610	1610	+ 5 57
139	J. Lefebvre	149 90	150	150	+ 0 06
680	Lab. Bellon	662	664	664	+ 0 30
340	Lafarge-Coppée	361 90	360	360	– 0 52
770	Lebon	760	780	780	+ 2 63
1860	Legrand	1868	1915	1915	+ 2 51
1190	Lesieur	1187	1187	1187	....
290	Locafrance	286	288	288	+ 0 69
625	Locindus	670	668	668	– 0 29
735	Lyonn. Eaux	760	780	780	....
210	Mais. Phénix	215	210	210	– 2 32
1070	Majorette (Ly)	1134	1134	1134	....
106	Manurhin	109 10	105 70	105 70	– 3 11
101	Mar. Wendel	102 50	99 10	99 10	– 3 31
1780	Martell	1804	1854	1855	+ 2 82
1140	Merlin-Gerin	1210	1170	1170	– 3 30
1330	Matra	1430	1455	1455	+ 1 74
765	Michelin	818	797	795	– 2 81
1550	Midi (Cie)	1690	1710	1710	+ 1 18
200	Midland Bk S.A.	197	200	200	+ 1 52
58	M.M. Penarroya	57 80	58	58	– 0 34
1490	Moët-Hennessy	1650	1668	1668	+ 1 09
350	Mot. Leroy-S.	360 10	350	350	– 0 02
95	Moulinex	104	103 50	103	– 0 96
540	Mumm	526	525	525	– 0 19
250	Navig. Mixte	259	264	257	– 0 77
50	Nord-Est	50 90	50 40	50 40	– 0 98
380	Nordon (Ny)	338	340	340	+ 0 59
96	Nouvelles Gal.	99	98 50	98 50	– 0 50
640	Occident. (Gén.)	631	632	634	+ 0 47
280	Olida-Caby	292	292	292	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
66	– (certific.)	66	67	68	+ 3 03
103	Pétroles B.P.	100 50	100 10	100 10	– 0 39
220	Peugeot S.A.	214	210	210	– 1 86
44	Poclain	39 20	42	42	+ 7 14
360	Poliet	349	340	340	– 2 57
132	Pompey	142	140	139 10	– 2 04
310	P.M. Labinal	305	290	291	– 4 59
1670	Presses Cité	1710	1690	1690	– 1 16
1010	Prétabail Sic.	965	959	959	– 0 62
215	Primagaz	219 50	219	219 50	....
145	Printemps	144	143 50	142 50	– 1 04
1580	Promodès	1620	1600	1600	– 1 23
295	Radiotechn.	279	271	271	– 2 86
99	Raffin. (Fse)	100	101	101	+ 1
1050	Redoute (La)	1060	1075	1075	+ 1 41
1190	Roussel-Uclaf	1246	1287	1287	+ 3 29
1405	Rue Impériale	1450	1450	1450	....
152	Sade	157	157	157	....
1350	Sagem	1300	1300	1301	+ 0 07
330	St-Louis B.	319	327	327	+ 2 50
500	Sanofi	515	530	528	+ 2 52
320	S.A.T.	316 10	315	314	– 0 66
700	Saupiquet Cie	685	685	685	....
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
61	S.C.O.A.	60 40	58	59	– 2 31
180	S.C.R.E.G.	178 50	177	177	– 0 84
400	Seb	400	388	395 50	– 1 12
260	Sefimeg	247	247	247	....
850	S.F.I.M.	847	847	847	....
65	S.G.E.-S.B.	67 50	67 60	67 60	+ 0 14
800	Sign. Ent. El.	789	761	761	– 3 54
490	Silic	472	478	478	+ 1 27
295	Simco	295	300	300 50	+ 1 86
146	Simnor	149	150	150	+ 0 67
1280	Skis Rossignol	1285	1295	1295	+ 0 77
520	Siminco	525	....	....	....
3200	Sodexho	3201	3201	3201	....
500	Sogerap	523	506	512	– 2 10
530	Sommer-Allib.	508	500	500	– 1 57
525	Source Perrier	507	504	503	– 0 78
245	Synthelabo	247	244 90	244 90	– 0 85
415	Talcs Luzenac	421	431	431	+ 2 37
1600	Tél. Elect.	1628	1630	1632	+ 0 24
275	Thomson-C.S.F.	288	284	282	– 2 08
1950	T.R.T.	2000	2025	2025	+ 1 25
285	U.F.B.	294	296	296	+ 0 68
580	U.I.S.	594	599	599	+ 0 84
260	U.C.B.	278	275	273	– 1 79
[illegible]	Valéo	244 50	243	243	– 0 61
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1140	Amgold	1100	1056	1056	– 4
570	BASF (Akt)	547	545	544	– 0 54
580	Bayer	579	564	564	– 2 58
590	Buffelsfont.	579	557	557	– 3 79
28	Charter	27 70	27 50	27 50	– 0 72
375	Chase Manh.	389	387	387	– 0 51
270	Cie Pétr. Imp.	254 80	263 30	263 30	+ 3 33
63	De Beers	66 50	64 40	64 40	– 3 15
1170	Deutsche Bank	1220	1200	1200	– 1 63
114	Dome Mines	113	111	110 50	– 2 21
350	Driefontein Ctd	345 80	338 50	338 50	– 2 11
440	Du Pont-Nem.	445	439	439	– 1 34
670	Eastman Kodak	685	680	680	– 0 72
147	East Rand	149 80	146	147	– 1 86
300	Electrolux	304	305	305	+ 0 32
385	Ericsson	383	384 90	384 90	+ 0 49
390	Exxon Corp.	397	398	398	+ 0 25
355	Ford Motors	357	360	358	+ 0 28
365	Free State	355	345 40	345 40	– 2 70
197	Gencor	187 50	185 50	185 50	– 1 06
300	Gén. Belgique	287 20	282	282	– 1 81
520	Gén. Electr.	525	528	527	+ 0 38
610	Gen. Motors	648	637	635	– 2
70	Goldfields	71	70 50	70 50	– 0 70
43	Gd Metropolitain	43 20	42 90	42 90	– 0 69
198	Harmony	199	190	189 10	– 4 97
34	Hitachi	34 70	34 10	34 15	– 1 58
570	Hoechst Akt.	584	571	571	– 2 22
76	Imp. Chemical	76 55	76 90	76 90	+ 0 45
97	Inco. Limited	96 80	96 90	96 90	+ 0 10
1020	IBM	1040	1047	1046	+ 0 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
74	Ito-Yokado	76 60	76 10	76	– 0 78
335	ITT	310	309	305 20	– 1 54
67	Matsushita	68 70	67 60	67 60	– 1 60
870	Merck	904	902	900	– 0 44
745	Minnesota M.	764	754	754	– 1 30
255	Mobil Corp.	257	257 10	257 10	+ 0 03
21150	Nestlé	21460	21360	21360	– 0 46
750	Norsk Hydro	708	704	705	– 0 42
1120	Petrofina	1100	1087	1095	– 0 45
655	Philip Morris	678	683	683	+ 0 73
138	Philips	146 50	145 50	145 10	– 0 95
405	Pres. Brand	405	392	392	– 3 20
505	Président Steyn	497	484 70	484 70	– 2 47
1040	Quilmès	1110	1175	1176	+ 5 94
1400	Randfontein	1419	1394	1392	– 1 90
460	Royal Dutch	465 80	463	465	– 0 17
78	Rio Tinto Zinc	79	77	77	– 2 53
330	St Helena Co	320	302 40	302	– 5 62
445	Schlumberger	447	441 10	449	+ 0 44
81	Shell transp.	81 60	81 60	81 75	+ 0 18
1360	Siemens A.G.	1389	1367	1373	– 1 15
137	Sony	145	145	145 20	+ 0 13
195	T.D.K.	198 80	202 30	203	+ 2 11
16	Toshiba Corp.	16 05	15 80	15 80	– 1 55
785	Unilever	787	794	794	+ 0 88
615	Unit. Techn.	323 50	327	327	+ 1 08
1220	Vaal Reefs	1186	1150	1152	– 2 86
555	West Deep	535	514	514	– 3 92
460	West Hold.	449	434	435	– 3 11
380	Xerox Corp.	381	378	378	– 0 78
2 22	Zambia Corp.	2 17	2 16	2 16	– 0 46

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 563	8 617	8 370	8 770
ECU	6 865	6 859	....	....
Allemagne (100 DM)	306 900	306 900	293	313
Belgique (100 F)	15 068	15 087	14 400	15 500
Pays Bas (100 fl.)	272 230	272 100	261	281
Danemark (100 krd)	83 730	83 720	79	87
Norvège (100 k)	107 050	106 840	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 567	11 546	11 200	12
Grèce (100 drachmes)	7 765	7 777	6 800	8 600
Italie (1 000 lires)	4 985	4 995	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	366 120	365 960	359	380
Suède (100 krs)	104 520	104 950	101	108
Autriche (100 sch)	43 765	43 780	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 408	5 412	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 850	5 860	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 530	6 537	6 360	6 700
Japon (100 yens)	3 600	3 600	3 480	3 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/7
Or fin (kilo en barre)	102400	102500
Or fin (en lingot)	102500	102500
Pièce française (20 fr)	615	615
Pièce française (10 fr)	422	.....
Pièce suisse (20 fr)	601	600
Pièce latine (20 fr)	582	584
Souverain	743	735
Pièce de 20 dollars	4355	4355
Pièce de 10 dollars	2070	2070
Pièce de 5 dollars	1301 25	.....
Pièce de 50 pesos	3980	3980
Pièce de 10 florins	615	611

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 juillet 1984 a été tiré à 456 873 exemplaires

Au Portugal

Une émission de TF1 sur les prisons alimente la polémique à propos de l'arrestation de M. Otelo de Carvalho

De notre correspondant

Lisbonne. — Les accusations contre la justice portugaise formulées lors de la dernière émission de « 7 sur 7 » (dimanche 1er juillet, sur TF1) ont provoqué une très forte irritation. Intervenant à la télévision, lundi, le bâtonnier de l'ordre des avocats s'est insurgé en effet contre les affirmations selon lesquelles la magistrature portugaise serait *« archaïque et corrompue »* et la plupart des avocats *« incompétents et voleurs »*.

De son côté, le directeur de la prison de Coimbra a démenti qu'un traitement spécial soit réservé à des prisonniers étrangers. *« Il y a dans la prison de Coimbra trois ressortissants français, un Allemand, deux Italiens, un Uruguayen, dix Capverdiens, un Brésilien et un Espagnol, qui,* a-t-il souligné, *travaillent comme les autres et mangent à la même table »*. La référence dans « 7 sur 7 » au cas d'un couple français qui aurait été condamné sévèrement pour un crime qui, selon la loi française, *« ne mériterait qu'une légère peine avec sursis »* a été également contestée. Selon les autorités portugaises, ce couple a commis douze crimes, tous très graves.

Soulignant la présence dans le même programme de M. Le Pen, le ministre portugais de la justice, M. Machete, a considéré que les propos tenus *« ne sont qu'une réponse politique des milieux français les plus réactionnaires face à la prochaine adhésion du Portugal à la CEE »*. Enfin, le ministre des affaires étrangères, M. Gama, a demandé à l'ambassadeur du Portugal à Paris d'obtenir toutes les informations sur le programme en question. Pour sa part, l'ambassadeur de France à Lisbonne a exprimé ses *« regrets »* et sa *« totale solidarité avec les magistrats et les avocats offensés »*.

Le retentissement de l'émission diffusée par TF1 s'explique aussi par des raisons de politique intérieure. En effet, l'affaire intervient au moment même où une vive polémique sur le fonctionnement de la police et les relations entre le gouvernement et la justice, agite les milieux politiques. A l'origine de cette polémique se trouve l'arrestation du lieutenant-colonel Otelo de Carvalho, soupçonné d'appartenir à un réseau terroriste appelé Les forces populaires du 25 avril.

Gardé au secret depuis le mercredi 20 juin, le stratège de la révolution aux œillets, n'a toujours pas pu recevoir la visite de sa femme. Il ne s'est entretenu avec son avocat *qu'une seule fois et en présence* d'un policier qui a écouté toute la conversation. Devant les protestations, le juge chargé du procès s'est vu contraint de reconnaître que l'agent de police avait mal interprété ses instructions. Il devait bien être présent, mais discrètement, à distance, *pour ne rien entendre*.

Cependant, des doutes s'accumulent sur la culpabilité de M. Otelo de Carvalho. Visiblement embarrassés, les membres du gouvernement les plus directement concernés, comme les ministres de l'intérieur et de la justice, attribuent la responsabilité de cette arrestation au seul juge d'instruction. *« C'est une affaire de justice qui nous échappe totalement »*, aurait expliqué M. Soares lors du déjeuner offert au président Mitterrand mercredi dernier.

JOSE REBELO.

[Neuf Français purgent actuellement des peines de prison au Portugal. Nathalie Meyer, Rose-Marie Corrales, Joseph Dubois et Georges Vigne, ont été arrêtés en 1981 en Algarve. Accusés d'usage de faux documents, possession d'armes, vol de voitures et cambriolages, ils ont été condamnés à des peines allant de neuf ans et cinq mois à quatorze ans et six mois de prison. Hervé, Francis et Gilles Renillé ont été aussi arrêtés en Algarve en janvier 1983, sous l'accusation de trafic de drogue. Le jugement rendu onze mois plus tard — six ans et demi de prison pour les deux premiers et quatre ans et demi pour le troisième — a été annulé. Un nouveau procès vient d'être ouvert. Placé sous le régime de la prison préventive depuis octobre 1983, Yvon Bovier répond également de trafic de drogue. Ben Hamou Laboucine a été condamné en décembre 1981, c'est-à-dire moins d'un an après son arrestation, à quatorze ans de prison. Selon l'accusation, il a été reconnu responsable de plusieurs hold-up commis dans le sud du pays, notamment dans deux délégations du ministère des finances et dans une agence bancaire.]

LA REVALORISATION DU SMIC

La revalorisation du SMIC décidée par le conseil des ministres du 27 juin et qui est appliquée à compter du 1er juillet (*le Monde* du 29 juin) fait l'objet d'un décret publié au *Journal officiel* du 3 juillet. Le taux en vigueur depuis le 1er mai 1984 est augmenté de 1,2 %. En métropole, le montant horaire du salaire minima de croissance passe de 23,56 francs à 23,84 francs ainsi que dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le nouveau taux correspond à une rémunération brute mensuelle de 4 028,96 francs pour cent soixante-neuf heures et de 4 132,19 francs pour cent soixante-treize heures trente-trois minutes.

Dans les départements d'outre-mer, les salaires individuels ne pourront être inférieurs à 775,14 francs par semaine pour trente-neuf heures de travail effectif dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, et à 723,26 francs dans le département de la Réunion sauf pour les professions agricoles rémunérées à la tâche.

A compter du 1er juillet 1984, le montant du minimum garanti est fixé à 12,89 francs (contre 12,74 francs depuis le 1er mai) en métropole et dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon, à 10,96 francs dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, à 9,03 francs dans le département de la Réunion.

La mort du général Salan

LES PREMIÈRES RÉACTIONS

• M. JEAN-MARIE LE PEN : *« Le général Salan fut le symbole de la fidélité aux lois de la patrie et de la République. Il eut à cœur de maintenir l'honneur du soldat dans le respect de la parole donnée au nom de la France. »*

• M. JACQUES ROSEAU, porte-parole du RECOURS (rapatriés d'Algérie) : *« Les Français d'Algérie n'oublieront jamais le courage et l'abnégation du général Salan, qui, arrivé au fait des honneurs, n'hésita pas à tout sacrifier par fidélité à la parole donnée en mai 1958 sur le Forum d'Alger. »*

• LE COLONEL ANTOINE ARGOUD : *« Il eut le courage, à plus de soixante ans, d'entrer dans la clandestinité (...). L'histoire dira qu'il avait raison, car, si l'Algérie n'avait pas été bradée, bien des choses auraient changé pour la France et pour l'Occident tout entier. »*

• LE GÉNÉRAL EDMOND JOUHAUD : *« Il est resté fidèle à la parole donnée le 13 mai pour que le drapeau français continue à flotter sur la terre française d'Algérie (...). Nous avons lutté dans la clandestinité, nous avons passé de longues années dans la solitude des prisons du régime. J'ai beaucoup de peine. »*

LE TRIBUNAL DE COMMERCE ACCORDE A BOUYGUES LA REPRISE PARTIELLE DES ACTIVITES D'AMREP

Le tribunal de commerce de Paris a accepté, lundi 2 juillet, la proposition présentée par le groupe Bouygues d'une reprise partielle des activités de la société AMREP, principale entreprise française et troisième mondiale du secteur parapétrolier en règlement judiciaire depuis le 30 mai. En attendant le rachat définitif des actifs correspondants, Bouygues reprendra en location-gérance les activités concernées. Sur les 3 000 salariés employés en France par l'AMREP et ses filiales, la solution proposée par Bouygues ne concernerait effectivement qu'environ 1 200 personnes, le groupe délaissant une partie des activités des sociétés qu'il reprend.

Le groupe de bâtiment travaux publics ne reprendrait que quatre éléments : l'activité off shore d'AMREP, soit pour l'essentiel les chantiers de Cherbourg et de la Clyde en Ecosse; les activités maintenance au sein de la division DMT *de l'Union industrielle d'entreprise*, au sein de la société Camom, et au sein de la société Petrom; Technigaz, filiale de l'AMREP spécialisée dans le traitement et le transport de gaz liquéfié, qui a obtenu un contrat d'un milliard de francs en Corée du sud; et la participation (de 34 %) que détient AMREP dans la société Doris (compagnie générale pour les développements opérationnels des richesses sous-marines). En outre Bouygues reprendrait les participations d'AMREP dans un certain nombre de filiales diverses françaises (Delong Ersent) et surtout étrangères (Congo Industrie, UIE Cameroun, UIE Grande-Bretagne).

Sur l'ensemble des effectifs français d'AMREP (3000 personnes, dont 2400 environ seulement sont concernées par les procédures judiciaires un certain nombre de sociétés sont restées en dehors du règlement judiciaire), la solution retenue par le tribunal de commerce ne règle le sort que d'environ la moitié. Le reste représente environ 1200 personnes : 300 appartiennent à des filiales distinctes (ECM) non reprises par Bouygues et font l'objet de propositions actuellement discutées, et 900 font partie des sociétés concernées par l'offre de Bouygues, dont l'activité n'intéresse pas ce dernier : Filiales et chantiers à l'étranger et, en France, le bureau d'études (Safetec) ainsi que les activités d'entretien de moteurs Diesel, de tôlerie chaudronnerie et de fabrication d'engins de forage, de l'UIE, situées à Montpellier, Toulouse et Bordeaux. En outre, il semble que des solutions de reprises partielles de ces activités soient actuellement à l'étude avec les syndicats. Il paraît néanmoins inévitable qu'une partie du personnel non repris par le groupe Bouygues doive être à terme licenciée.

Sur le vif

Les parents trinquent

Ce qui est super aux Etats-Unis, c'est que, les trois quarts du temps, ce n'est pas l'Etat qui fait la loi, c'est la nation. Je m'explique. La plupart des nouvelles réglementations décidées en haut lieu ont été imposées par la base. Par des associations de profs, de féministes, de vieux, d'anciens combattants ou de mères en colère.

En colère et en larmes. Parce que leur gosse a été victime d'un accident de la route. A dix-sept ans, ou dix-huit, ou vingt. Non, mais c'est vrai, c'est terrifiant. Vous lui versez un jus d'orange à la table du petit déjeuner et vous le retrouvez à l'heure du dîner dans un tiroir de la morgue. Ou alors, avec beaucoup de chance, on vous le rendra pour les vacances dans un fauteuil roulant.

Comment ça arrive, ces catastrophes-là ? Ne cherchez pas. C'est parce que le môme boit. Et ce n'est pas d'hier. Savez-vous à quel âge, en moyenne, on prend son premier verre outre-Atlantique ? Douze-treize ans ? Vous n'y êtes pas, pas du tout. Huit-neuf ans, quand on rentre seul, la clé autour du cou, après l'école, à la maison. C'est insensé, non ?

Alors, le mois dernier, les mères en ont eu marre. Elles ont exigé des mesures interdisant la vente de l'alcool aux moins de vingt et un ans. Cette prohibition partielle est déjà de règle dans certains Etats. Les autres sont absolument libres d'obtempérer ou pas. Voilà Reagan bien embêté. D'abord, le trop d'Etat, il est contre, il n'aime pas. Ensuite, rien n'oblige les gouverneurs à s'incliner devant le président.

Seulement, à quatre mois des élections, ce n'est peut-être pas le moment de se mettre les femmes à dos. Reagan, elles ne l'apprécient déjà pas tellement, et, pour peu que Mondale se paye une vice-présidente — vous savez qu'il en est fortement question, — côté républicain, ça risque de faire bobo le 6 novembre.

Pour se tirer de ce mauvais pas, savez-vous ce qu'ils ont trouvé à Washington ? Ils vont faire chanter les Etats récalcitrants. S'ils s'obstinent à servir à boire aux jeunes, on leur coupe les vivres. Plus un sou de subvention pour la construction et l'entretien de leurs autoroutes.

De toute façon, moins il y aura de routes, moins on risquera de s'y tuer. Vous me direz : on pourrait aussi relever l'âge du permis de conduire. On y pense. L'ennui, c'est que là encore la décision devrait venir de l'Etat fédéral. Et elle risque de ne pas être très populaire. Sur le plan politique : bonjour les dégâts ! Alors, en attendant ? Eh bien, les enfants boivent et les parents trinquent.

CLAUDE SARRAUTE.

N'AYANT PU CHANTER A SCEAUX

Joan Baez repartira déçue pour les Etats-Unis

Après huit concerts en compagnie de Bob Dylan et de Santana en Allemagne fédérale et en France (Nice, Nantes) et après avoir annulé sa participation au spectacle du parc de Sceaux dimanche 1er juillet, Joan Baez repart pour les Etats-Unis, ce mardi 3 juillet, avec le désagréable sentiment d'avoir été un peu un jouet dans les mains du show-business.

« Je ne voulais pas faire ma rentrée cette année, dit Joan Baez, *mais on m'a présenté l'opération comme une réunion de Bob Dylan, Carlos Santana et Joan Baez, comme un concert à égalité pour nous trois. Au premier spectacle, j'ai chanté après Santana, et Carlos et son groupe sont venus à la fin de mon « tour » me rejoindre et on a fait quelques chansons ensemble. Alors, la machine Dylan s'est mise en route. Le directeur de la tournée a demandé à Santana de passer après mon propre récital et de ne « jammer » qu'avec Dylan. Et il y a eu toute une série d'humiliations, de bagarres et de compromis.*

« Bob Dylan lui-même n'y est pour rien. J'ai découvert qu'il ne voulait pas chanter avec moi. J'ai passé une journée formidable avec lui. Il a été très drôle. Mais il vit sur une autre planète. Je ne sais pas ce qu'il a dans la tête. S'il était un peu de ce monde, il m'aurait sans doute aidée.

» Aujourd'hui, j'ai complètement récupéré. Mais ça été démoralisant. » — C.F.

LA HAUSSE DU DOLLAR SE POURSUIT : 8,62 F

Poussée à la hausse par la lente ascension des taux d'intérêt aux Etats-Unis, notamment l'euro-dollar à six mois, qui frôle 13 %, la devise américaine est passée de 2,7970 DM à 2,81 DM et de 8,58 F à 8,62 F, mardi 3 juillet.

A B C D E F G

